TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 273

32 PAGES

— JEUDI 9 FÉVRIER 1978

TENSION A BEYROUTH

Les affrontements entre militaires libanais et syriens auraient fait une vingtaine de morts

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES DÉCHIREMENTS DE L'AFRIQUE

Liberté que de crimes...

Le rythme des coups d'Etat s'est sensiblement ralenti au cours des derniers mois en Afrique, et l'an passé un seul putsch, marginal à tous égards, y a eu lieu dans les petites Seychelles. Mais on ne sait trop s'il faut se féliciter à ce propos du fonctionnement plus harmonieux des régimes en place, ou s'il ne conviendrait pas plutôt de mettre la stabilité retrouvée au compte de répressions de plus en plus sanglantes, qui sont en quelque sorte devenues « préventives ». Toujours au nom de la « liberté », et souvent en invoquant la « révolution », les détenteurs du pouvoir dans le continent noir se débarrassent, en effet, un peu partout en les exterminant, de leurs adversaires et rivaux potentiels.

Au nom du « marxisme léninisme », l'Ethiopie a donné, à cet égard, un spectacle particulièrement terrifiant en massacrant des étudiants, opposants éventuels, et en fusillant tous ceux qui ne suivaient pas parfaitement une « ligne » fluctuante. Se réclamant de la même idéologie, le Congo a annoncé mardi l'exécution à l'aube des dix « comploteurs » qui venaient à peine de s'entendre condamner à mort pour avoir trempé dans l'assassinat du président Ngouabi. En fait, nul n'ignorait que les culpabilités n'étaient pas établies. Les conditions du « procès historique », auquel la population a été invitée à s'associer, étaient si peu régulières que le même homme y assurait les missions antagonistes du magistrat instructeur et du procureur général.

Cette affaire n'honore guère le régime de Brazzaville, qui rejoint, dans la pratique de la justice sommaire, trop de pouvoirs africains. Quand le chef de l'Etat proclame, renonçant à l'avance à son droit de grâce, qu'« il n'y aura pas de clémence pour les accusés », il renie la mission même dont il est investi. Hélas ! le colonel Yhombi Opango rejoint, ce faisant, bon nombre de ses pairs africains. Il n'y a plus de clémence où de grâce qui tienne dans la plupart des pays du continent.

De la Guinée à l'Ouganda, de l'Afrique du Sud à l'Ethiopie, les régimes en place fusillent et pendent allégrement, tandis que des populations terrifiées, fuyant les paradis qu'on leur promet, donnent a l'Afrique le triste privilège de détenir, avec trois millions de « personnes déplacées », un record mondial en matière de réfugiés.

L'intervention étrangère, dénoncée de toutes parts, qu'il s'agisse des « visées soviétiques » ou du « néo-colonialisme », suffit-elle à expliquer cette consternante évolution ? Pas plus sans doute que la grande tradition africaine de solidarité chaleureuse et de réconciliation — que l'on vit se manifester pour la dernière fois après le drame du Biafra — ne parvient à la freiner. Il semble plutôt que l'illégitimité fondamentale de pouvoirs arrachés par la force au petit matin des coups d'Etat conduit, de plus en plus, des chefs d'Etat apeurés et tout-puissants à éliminer, en saisissant la première justification « idéologique » venue, tous ceux qui leur portent ombrage.

Dans quelques pays, ce cancer n'a pas, fort heureusement, gagné le corps social et politique. Le Sénégal s'apprête à voter, et même s'ils sont encore limités, le débat d'idées et la compétition des candidats donnent une impression réconfortante. D'autres Etats, qui se réclament du socialisme, ne limitent pas son horizon aux rangées de poteaux d'exécution. Mais si les Africains eux-mêmes, et l'O.U.A. qui les réunit, ne prennent pas conscience de la redoutable désagrégation des droits de l'homme sur leur continent, on peut se demander si la vraie liberté, celle au nom de laquelle on ne commet pas de crimes, y a encore quelque avenir.

La contre-offensive éthiopienne progresse en Ogaden

Tandis que l'armée éthiopienne poursuivait sa contre-offensive dans l'Ogaden, le président Sadate a assuré, le mardi 7 février, qu'il était « très préoccupé » par la situation de la Somalie et entendait la soutenir activement. Au cours d'une conférence de presse accordée à des directeurs de journaux américains, le chef de l'Etat égyptien a déclaré : « J'ai envoyé des armes à la Somalie et j'espère, à l'avenir, pouvoir aider ce pays encore devantage. » Il a en outre accusé l'Union soviétique d'avoir établi un « arsenal » en Ethiopie et en Libye.

A Addis-Abéba, M. Baalu Girma, ministre éthiopien de l'information, a confirmé que son pays n'envahirait pas la Somalie : « Nous voulons seulement chasser les Somaliens de notre territoire. Le moment est arrivé. » Selon notre envoyé spécial dans la capitale éthiopienne, Jean-Claude Guillebaud, la junte, grâce à l'appui militaire de l'U.R.S.S. et de Cuba, semble en mesure d'assurer le succès de sa contre-offensive, alors qu'une stabilisation du « front intérieur » a été acquise au prix d'une sanglante épuration.

Terreur « efficace » à Addis-Abeba

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — On tient pour assuré, dans la capitale éthiopienne, le succès de la contre-offensive amorcée dans l'Ogaden contre l' « *envahisseur somalien* ». La presse annonce en gros titres la « *déroute de l'ennemi* » sur tous les fronts, et, dans les conversations privées, on parle déjà de la « *victoire* » au passé. Cette confiance retrouvée, après des mois de désordres intérieurs et de piétinements sur le terrain, a conduit les militaires a entrouvrir les frontières du pays à la presse internationale. Un groupe de journalistes occidentaux est ainsi convié depuis lundi, à mesurer, à Addis-Abeba, la « *consolidation* » de la révolution, « *calomniée par les forces réactionnaires* ».

Sur le plan militaire, il ne fait pas de doute que l'afflux d'armes lourdes livrées par l'U.R.S.S., l'engagement accru des Cubains, des Sud-Yéménites et des Soviétiques, ont fait remonter en flèche le moral de l'armée éthiopienne. Pendant des semaines, la route qui relie la capitale au port d'Assab a vu défiler des convois d'armes à raison, nous dit un officier éthiopien, « *d'un camion toutes les quinze minutes* ». Les chars et véhicules livrés sont maintenant opérationnels, ainsi qu'une artillerie lourde dont l'insuffisance fut longtemps le point faible de la 3e division.

Les milices de la nouvelle « *armée rouge* », qui doivent appuyer l'armée régulière, ont été réorganisées et leurs effectifs multipliés. Le vaste camp d'entraînement qui leur est destiné à proximité d'Addis-Abeba connaît une intense activité. « *Les premiers résultats obtenus par ces milices ont été décevants*, reconnaît un officiel éthiopien. *Mal entraînées et insuffisamment encadrées, elles se sont cassé le nez, notamment en Erythrée. Nous avons tiré la leçon de cette expérience et perfectionné la machine.* » L'entraînement a été intensifié et amélioré.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

« ZOO STORIES »

Après l'année de la femme et l'année du prisonnier politique, 1978 a été proclamée l'année de l'animal. On lui souhaite une meilleure chance...

Une déclaration universelle des droits de l'animal a été élaborée. Meilleure chance aussi !

Voici, donc, le temps venu de l' « égalité des humains et non-humains devant la vie ». Sont toutefois exclus : les poulets, les lapins, les oies, les bœufs, les cochons, les huîtres, les canards à l'orange et un certain nombre d'autres frères dont la liste serait trop longue pour un billet.

Mais il est vrai qu'une sorte d'égalité entre humains et non-humains existe dans le royaume animal, la liste des exclus chez les humains n'étant pas moins longue; elle comporterait même des millions et des millions d'individus, si l'on se décidait enfin à considérer comme un droit de l'homme le droit des uns à travailler un peu et celui des autres à travailler un peu moins, c'est-à-dire à se donner les moyens et le temps de vivre...

PABLO DE LA HIGUERA.

LES ÉLECTIONS ET LA SITUATION MONÉTAIRE

M. Barre dramatise l'enjeu des 12 et 19 mars

En prélude aux débats du comité directeur du parti socialiste et à la réunion de presse de M. Mitterrand, M. Georges Marchais a lancé, mardi soir, un nouvel appel aux socialistes tout en jugeant « un peu vieillot » le principe de la « discipline républicaine », c'est-à-dire des désistements automatiques et réciproques pour le second tour de scrutin, principe qui a été invoqué par M. Mitterrand.

M. Barre, ouvrant en Normandie sa campagne en faveur du « bon choix », s'en est pris avec vigueur à l'opposition, et plus particulièrement à M. Mitterrand, et il a dramatisé l'option électorale du mois de mars.

M. Chirac, président du R.P.R., est l'invité, mercredi soir 8 février, de l'émission télévisée d'Antenne 2 « Cartes sur table ». Jeudi, M. Mitterrand répond, entre 7 heures et 8 heures, aux questions des journalistes de France-Inter, et le premier ministre intervient, sur les mêmes ondes, à 19 h. 15.

En marge de la campagne, le président de la République répondra, le même jour, à partir de 20 h. 30, aux questions que quatre journalistes lui poseront dans les studios d'Antenne 2. Cet entretien, consacré à la politique étrangère, fera suite à celui que M. Giscard d'Estaing avait eu sur le même sujet le 14 décembre 1977.

A douze jours de l'ouverture officielle de la campagne électorale, on n'enregistre nulle part le moindre signe de décrispation. M. Georges Marchais continue d'exercer une très vive pression sur le parti socialiste qu'il suspecte de songer, en cas de victoire de la gauche, à « *exclure les communistes du gouvernement* » et M. Barre, entamant la série de ses déplacements en province, dramatise le choix que le pays aura à faire les 12 et 19 mars.

Le premier ministre glisse sur les divisions de la majorité sortante tout en admettant que « *peut-être aurait-elle à se demander pourquoi elle n'a pas su créer l'espérance* », et il s'appesantit sur les risques d'une option favorable à l'opposition qui engagerait la France dans un « *engrenage inéluctable* » et ne lui apporterait rien d'autre que « *le collectivisme et la planification totalitaire* ».

M. Barre ne s'en tient pas à ces appréciations que l'on avait déjà entendues de la bouche de Georges Pompidou en 1972 et en 1973, et il persiste à susciter, avec une étrange insistance, la panique institutionnelle. Le 27 janvier, à Verdun-sur-le-Doubs, M. Giscard d'Estaing avait indiqué : « *Vous pouvez choisir l'application du programme commun. C'est votre droit. Mais si vous le choisissez il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait dans la Constitution les moyens de s'y opposer.* » Les propos que l'on a entendus mardi soir au Grand-Quevilly dans la proche banlieue de Rouen étaient fort différents puisque le chef du gouvernement est allé jusqu'à affirmer : « *On a dit que le président de la République serait l'otage du peuple français. J'ai peur qu'on ne lui laisse même pas la possibilité d'être un otage.* »

C'est ni plus ni moins réduire à un chiffon de papier une Constitution dont nul n'ignore qu'elle confère au président de la République des pouvoirs considérables et des possibilités multiples. Sans prétendre être exhaustif, on se bornera à rappeler que l'article 10 de ce texte octroie au chef de l'Etat, et n'octroie qu'à lui, le droit de promulguer les lois ; l'article 12 lui permet, après simple consultation du premier ministre et des présidents des assemblées de prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale en cas de conflit entre l'exécutif et le législatif ; l'article 13 précise qu'il signe les ordonnances et les décrets délibérés en conseil des ministres.

A moins d'ignorer ces dispositions, ce qui n'est évidemment pas imaginable, s'agissant de M. Barre, comment prétendre qu'une victoire de l'opposition ferait du président de la Ve République un incapable tout nu et les bras ballants ?

La différence de tonalité entre les discours de Verdun-sur-le Doubs et du Grand-Quevilly laisse le choix entre l'hypothèse d'un désaccord entre le président de la République et son premier ministre et, celle, plus plausible sans doute, d'un habile partage des rôles. On peut, en tout cas, douter que le chef du gouvernement se grandisse en laissant apparaître, dès le début de sa campagne en faveur du « *bon choix* », un goût pour la politique-fiction qu'on ne lui connaissait pas.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire nos informations page 8.)

Le franc continue à se ressaisir

Mercredi matin, le franc continuait à remonter, le marché ayant favorablement accueilli la déclaration du président de la République, donnant au premier ministre la directive de s'opposer par tous les moyens nécessaires à la dépréciation de la monnaie. Le dollar était, en fin de matinée, coté 4,88 francs (contre 4,92 environ la veille), les cours des monnaies fortes (deutschemark et franc suisse) étant, eux aussi, en baisse à Paris.

La détente était indiscutable sur le marché des changes mercredi matin, confirmant l'amélioration constatée déjà la veille. Comme nous l'avions noté, le franc avait commencé à se ressaisir dès le milieu de la matinée de mardi, quand on s'aperçu qu'un certain nombre d'exportateurs avaient donné des ordres pour vendre à terme des devises afin de profiter d'un report élargi (écart positif entre le cours à terme et le cours au comptant d'une devise étrangère). Le mouvement — timide — de reflux de la spéculation avait donc commencé à s'amorcer quand fut connue, à 1 heure de l'après-midi, la déclaration du président de la République faisant savoir qu'« *il avait donné au premier ministre la directive de mettre en œuvre tous les moyens techniques pour s'opposer à la dépréciation du franc* ». Le moment était bien choisi par M. Giscard d'Estaing pour intervenir personnellement, car dans les affaires monétaires comme dans les affaires militaires, il est conseillé d'attendre le premier essoufflement de l'ennemi avant de contre-attaquer.

Une autre remarque est venue à l'esprit des opérateurs : le chef de l'État a exprimé sa volonté de défendre le franc quand le cours du dollar dépassait encore 4,90 F. Voilà donc, ont-ils pensé, à peu près le cours considéré actuellement comme la limite supérieure à ne pas dépasser. Il n'est guère douteux que l'intervention du président de la République a été dictée autant par des motifs politiques que par des motifs économiques.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 29.)

- **ITALIE : M. Berlinguer renonce à réclamer un gouvernement d'union nationale.**
- **ESPAGNE : l'intégration de la Navarre au Pays basque suscite de nombreuses réserves.**

(LIRE PAGE 3.)

« NERVOSISMO CRESCENTE »

par ANDRÉ FONTAINE

« *Nervosismo crescente* » : nervosité croissante. Ce titre barre la couverture du dernier numéro de la revue *Relazioni Internazionali*, au ton habituellement aussi compassé que le permet la langue de Dante. La formule ne s'applique pas seulement à la situation au-delà des Alpes, où la violence fait maintenant partie du train-train quotidien. La France a elle aussi les nerfs à vif à l'approche des élections : en témoignent les excès de langage du premier ministre, la brutalité de M. Marchais, le mouvement de panique dont le franc et la bourse ont été victimes.

Ces joutes paraissent pourtant bien sages auprès de celles qui opposent les Khmers aux Vietnamiens, les Ethiopiens aux Somalis et aux Erythréens, les Palestiniens aux chrétiens du Sud-Liban, le Polisario soutenu par l'Algérie, à la Mauritanie et au Maroc. Assassinats, enlèvements, répressions, tortures, on n'en finirait pas de dresser la carte mondiale du terrorisme et du contre-terrorisme, tandis que d'un pôle à l'autre s'entassent les bénéfices des marchands de canons. M. Carter avait promis de limiter les ventes d'armes américaines à 11 milliards de dollars par an ; les contrats en cours atteignent déjà, pour 1978, 13,2 milliards. En dollars constants, le budget militaire des Etats-Unis pour le prochain exercice sera en augmentation de 2 %. Et chacun sait que de tous les secteurs de l'économie française, celui des armements est l'un des moins touchés par la crise. Le calme relatif de 1977 pourrait bien n'avoir été que celui qui précède les tempêtes.

Un fil conducteur relie-t-il tous ces foyers de tension ? Depuis la mort de son fondateur, le *Parisien libéré* ne parle plus du « *chef d'orchestre clandestin* ».

(Lire la suite page 7.)

LE PREMIER ROMAN DE PAUL MORELLE

Une douceur provocante

Un roman qui n'a l'air de rien se glisse, ces jours-ci, dans les vitrines des libraires. Il faut s'y précipiter et en recommander fortement la lecture aux dirigeants de la gauche.

Ce roman n'a l'air de rien pour plusieurs raisons. Il porte un titre d'une banalité extrême : « la Douceur de vivre ». Il est écrit par un homme, Paul Morelle, critique littéraire depuis 1944, et qui, à soixante ans, publie son premier roman. On est alors tenté de se dire : encore quelqu'un d'honorable qui a éprouvé, sur le tard, le besoin de raconter sa vie. Et cela donne souvent des ouvrages excellemment « tournés », mais réputés, à tort ou à raison, « inutiles ».

Paul Morelle nous transporte dans un petit village de l'Oise vers le début des années 30. Là, un enfant naturel commence sa vie auprès de sa mère et de son grand-père qui fabriquent à la maison... des dominos ! Georges est un élève doué qui aurait la capacité, s'il le voulait, de devenir instituteur, et ses « parents » sont tout disposés à consentir de lourds sacrifices. Mais il ne le voudra pas. Nous assistons à une enfance, somme toute ordinaire, où défilent les éternels personnages pittoresques qui peuplent les villages de France et de Navarre : le maître d'école, le maire, le secrétaire de mairie, le docteur, la folle, l'original, la veuve, etc., beaucoup de braves et pauvres gens.

RENÉ-VICTOR PILHES.

(Lire la suite page 23.)

idées

JEUNESSES

Allergie et frustrations

par JEAN ROUSSELET (*)

IL est facile d'expliquer le non-emploi par la paresse ou de minimiser les effets du chômage en soulignant qu'il coïncide avec l'apparition de nouvelles mentalités reflétant chez un nombre croissant de jeunes le développement d'une certaine méfiance à l'égard de ce que devient trop souvent le travail.

C'est se donner bonne conscience à peu de prix qu'insister exagérément sur le peu d'empressement d'une minorité de jeunes demandeurs d'emploi à accepter n'importe quel travail ingrat et sous-rémunéré : en cinq ans, le nombre des jeunes de moins de vingt-cinq ans est passé de 23 à 27 % chez les O.S. et les manœuvres, et plus de 40 % des jeunes dotés d'une réelle qualification professionnelle sont pourtant affectés dès leur embauche et pour longtemps à des tâches élémentaires. Il faut savoir aussi que les rares exemples d'offres d'emploi non satisfaites réclament la plupart du temps une expérience professionnelle qui en écarte les postulants trop jeunes, ou une mobilité géographique qu'interdit la plupart du temps l'inexistence de véritables structures locales d'accueil et d'hébergement.

Beaucoup pourtant trouvent ainsi habile et commode de rendre la jeunesse responsable des difficultés d'emploi dont elle est la première victime, alors qu'en réalité toutes les enquêtes et tous les témoignages montrent que moins de 5 % des jeunes, en confondant le dégoût du travail aliénant et le refus d'emploi, manifestent dans leurs conduites professionnelles un réel et effectif mépris du rôle social et économique de l'activité de travail.

D'autres, au contraire, peut-être un peu trop apparemment désireux de conforter leurs propres visions économiques et politique., tirent prétexte de l'inquiétude grandissante de la jeunesse face au chômage pour assurer que rien ne change dans les mentalités et que les jeunes d'aujourd'hui sont aussi prêts que leur devanciers à accepter n'importe quelle tâche, sans s'interroger sur son sens et son contenu. Plus des trois quarts des apprentis, des lycéens et des étudiants mettent aujourd'hui, en effet, ce problème de leur futur emploi au premier plan de leurs préoccupations du moment.

Mais n'est-ce pas un faux débat ? Est-il interdit de vouloir travailler sans pour autant attendre beaucoup de satisfaction du travail envisagé ? Ne serait-ce que pour de simples raisons financières et pour se voir reconnaître le statut social, l'identité, que seul peut encore procurer dans nos sociétés l'exercice d'une profession.

Pour être de simple bon sens, cette évidence ne paraît pourtant pas communément admise. Probablement parce que demeurent les idéologies qui persistent à magnifier l'activité de travail en exigeant de surcroît qu'elle soit toujours, et pour tous, source de joie et d'orgueil.

Peut-être aussi parce que beaucoup des techniques habituelles de sondage d'opinion sont impuissantes à rendre compte de la complexité sinon des contradictions propres aux mentalités juvéniles. Il est vrai que le langage courant, en proposant des sens différents au mot travail, entretient à lui seul les confusions. C'est une chose que demander à un individu ce qu'il pense du travail en attendant de lui un jugement moral, une autre que lui poser la même question, en cherchant soit à savoir ce qu'il pense de telle ou telle tâche plus ou moins définie, soit au contraire à mesurer ses ambitions sociales quand le travail, confondu avec la profession, n'est plus qu'un moyen parmi d'autres d'acquérir statut, argent ou sécurité.

Il est difficile d'accorder crédit aux nombreuses enquêtes pseudo-scientifiques qui, entre autres défaillances méthodologiques, négligent aujourd'hui cette distinction préalable. A condition d'éviter de tels pièges et de s'intéresser à des échantillons de population vraiment représentatifs, il paraît possible de mettre en évidence l'apparition de nouveaux courants d'attitudes à l'égard du travail.

Un phénomène de désacralisation

Tout semble avoir commencé il y a vingt ans, comme si, peu à peu, une génération avait découvert le besoin de s'interpeller sur le bien-fondé et la finalité d'une obligation de travail que d'autres avant elle avaient acceptée et subie sans bien chercher à en comprendre le sens.

Ce qui n'avait été jusque-là qu'interrogations réservées à de rares élites intellectuelles s'élargissait à des groupes entiers d'apprentis, d'étudiants et de travailleurs.

Dans un premier temps s'est développé un phénomène de désacralisation. Très rares demeurent en effet ceux qui continuent à faire de l'activité de travail un impératif moral sous-tendu par de profondes croyances religieuses ou politiques. Pour presque tous ces jeunes, plus pragmatiques que leurs aînés, et surtout conscients plus tôt de leurs véritables besoins, elle n'est plus qu'un moyen parmi d'autres d'atteindre au type de vie souhaité. Contrairement à ce qui est trop souvent répété, l'exercice d'une profession épanouissante est encore souvent considéré comme le meilleur de ces moyens.

Il est maintenant admis qu'un besoin n'apparaît comme motivation que si les besoins primaires de niveau inférieur ont déjà été satisfaits. N'est-ce pas le cas pour un nombre grandissant d'adolescents modernes quand l'abondance des biens de consommation et l'efficacité des mesures de solidarité en arrivent à faire oublier l'exigence des besoins de survie matérielle et de sécurité.

A quatorze ou quinze ans, en classe de troisième, on retrouve une telle exigence chez plus des deux tiers des élèves. Au fil des ans, ceux qui, grâce à leur orientation, peuvent garder intact l'espoir de la voir satisfaire, la développent et la concrétisent dans leurs choix et leur vie professionnelle. Certains, leurs études terminées, y attachent même un tel prix qu'ils vont parfois jusqu'à adopter des stratégies anti-carriéristes, *a priori* surprenantes et parfois marginales, parce que l'intérêt des tâches l'emporte alors sur les perspectives de salaire, de sécurité ou de promotion.

Désinsertion sociale

Chez beaucoup d'autres, au contraire, cette soif initiale d'accomplissement dans le travail se tarit à mesure qu'elle est perçue, à tort ou à raison, comme difficile à satisfaire quand le fossé semble se creuser entre les rêves entretenus par l'éducation et les réalités du monde du travail, quand le champ de l'avenir socioprofessionnel se rétrécit peu à peu sous l'influence de la sélection scolaire et d'une évolution technologique qui réduit l'intérêt de beaucoup de tâches futures. C'est alors, et alors seulement, que se développe le phénomène d'allergie dont témoignent, à la veille de s'insérer dans la vie active, un nombre grandissant de jeunes, soit qu'ils y aient toujours été prédisposés à cause des faibles chances de réussite sociale offertes au départ par leur milieu d'appartenance, soit que leur âge et donc leur expérience du monde extérieur l'aient peu à peu nourri.

De là les refus toujours plus nombreux de s'impliquer tout entier dans un travail et d'y assumer des responsabilités, l'augmentation de l'instabilité et de l'absentéisme, les refus de mobilité et de promotion, l'échec de tant d'initiatives de formation et surtout l'intérêt de plus en plus grand porté au cadre de vie, à l'environnement du travail et à ses conditions d'exercice au détriment de celui qui s'adresse à la nature même des tâches.

Pour ne pas obéir aux modèles culturels encore en vigueur, toutes ces attitudes de distanciation à l'égard du travail n'en sont pas pour autant toujours dangereuses pour l'équilibre des individus et des sociétés : elles ne remettent pas en cause l'obligation de travail et ne se traduisent que par des insatisfactions souvent surmontées par la découverte progressive d'autres intérêts de substitution, associatifs, sociaux, ludiques et surtout familiaux.

Il n'en est malheureusement plus de même quand, à ce type d'insatisfaction plus ou moins grand et plus ou moins bien toléré, se substitue le véritable sentiment de frustration que commencent à faire naître les inquiétudes en matière d'emploi. Il est d'autant plus insupportable que ce n'est plus seulement le mieux-être qui paraît menacé, mais la totalité des besoins et des attentes les plus élémentaires. Quand près de la moitié des sujets de vingt et un ans et de toutes origines répondant à une enquête récente de la division jeunesse du Centre d'études de l'emploi se disent, à ce sujet, anxieux ou pessimistes et qu'à peu près autant se disent de surcroît indignés ou révoltés, cela n'a rien de surprenant, compte tenu du ton habituel des discours jeunes, mais cela mérite attention.

Surtout quand, dans la même enquête, 25 % de ces mêmes jeunes se voient comme rejetés par la société, 10 % exploités par elle, et que 40 % la remettent en question à cette occasion. Cette contestation de la société à travers le rapport au travail est un phénomène très nouveau. Il y a huit ans, une enquête identique, menée près de groupes de jeunes comparables, n'avait incriminé, pour expliquer les échecs ou les difficultés individuelles en matière d'emploi, que le manque de chance, les carences parentales en matière d'éducation ou d'orientation, et l'insouciance des sujets eux-mêmes. *Ils* n'étaient que 15 % à accuser la société.

Aujourd'hui, c'est le contraire. La rancœur ou la méfiance semblent inspirer beaucoup d'attitudes et de déclarations. Il est souvent affirmé que le chômage conduit à la délinquance. Il semble qu'il n'en soit rien. Ce sont les tentations de désinsertion sociale qui sont les plus fréquentes. Peu à peu, au fil de démarches toujours plus stériles, les jeunes chômeurs en arrivent en effet à abandonner la plupart de leurs activités relationnelles antérieures, comme si la privation d'emploi, ressentie comme une véritable castration sociale, leur faisait rejeter toute vie communautaire. Le risque de ces attitudes est d'autant plus grand que la susceptibilité des mentalités jeunes commence parfois à les rendre exemplaires et contagieuses.

Il est probable, et cela devrait être plus souvent rappelé, que les réalités économiques rendent aujourd'hui illusoire, en toute hypothèse, l'espoir d'une suppression à court terme des difficultés d'accès à la vie active. Il en devient d'autant plus urgent de ne pas négliger les conséquences que ces difficultés ont dès maintenant sur l'équilibre des sujets qui y sont exposés ou même de ceux qui ne le sont pas.

Faute de pouvoir procurer immédiatement à chacun l'emploi qui peut le mieux témoigner de son existence, n'est-il pas temps de s'intéresser parallèlement à l'activité de travail, au développement de toutes les autres activités capables elles aussi de témoigner de cette existence ? Combattre le chômage jeune, c'est peut-être aussi s'attacher à dédramatiser son image autrement que par de plus ou moins vaines promesses, et lutter contre l'ennui et le pessimisme qu'il engendre. Ne pas le faire, c'est risquer de détériorer de manière irréversible beaucoup de personnalités, jusqu'à les rendre, le moment venu, incapables d'assumer les responsabilités de travail enfin offertes et à travers elles l'ensemble des responsabilités sociales.

★ Auteur de *l'Allergie au travail*, Editions du Seuil.

UN MYTHE QUI S'ÉCROULE

par GILLES MOINOT (*)

LE travail rémunéré est devenu, de nos jours, une denrée rare sur le marché. L'armée de réserve des chômeurs, tant prisée par les économistes, s'est faite aujourd'hui légion encombrante, dont les jeunes forment les plus gros bataillons. L'aspect quantitatif du problème de l'emploi est ainsi devenu primordial, reléguant dans l'ombre toutes les questions d'ordre qualitatif

Ce n'est pas pour autant que l'acquisition d'un métier a retrouvé le caractère valorisant qu'elle a pu avoir autrefois, bien au contraire. De fait, pour la majorité des jeunes, l'accomplissement d'une tâche rétribuée n'est plus une fin en soi, un objet de fierté, mais plutôt un simple moyen de subsister, une obligation nécessaire pour demeurer partie prenante d'un système social basé sur l'équation production-consommation, puisque la richesse des pays ou des hommes ne se jauge plus désormais qu'aux mesures de l'économie.

Il faut donc travailler pour vivre, travailler aussi pour être reconnu par son propre milieu, quel qu'il soit, puisque l'oisiveté même involontaire, même lorsqu'elle est synonyme d'activités intenses mais non rentables socialement, est toujours assimilée à la paresse. Il est bien connu que seuls sont chômeurs ceux qui ne veulent rien faire, et les exemples ne manquent pas de demandeurs d'emploi dont la situation financière déjà difficile est aggravée par la réprobation morale de leur entourage devant leur inaction jugée contre nature.

Dans ce schéma, pourtant, un élément fondamental a disparu : la nature du travail, sa fonction et son rôle dans la vie de chacun. Exercer un emploi, c'est, en effet, acquérir une forme de stabilité, tant matérielle que sociale, mais ce n'est plus en aucun cas la possibilité de s'enrichir soi-même ou d'œuvrer pour la collectivité, et cela d'autant plus que le prix de la stabilité est chaque fois plus lourd à payer. A la dépense physique ou intellectuelle directement liée au travail sont ainsi venus s'ajouter des effets indirects de plus en plus marqués : temps de transport, conditions de logement, mais aussi soumission à une hiérarchie toute-puissante, ennui et répétition des tâches effectuées, etc., et l'addition ne s'arrête pas là.

Il y a encore le reste, ce pour quoi l'on sacrifie sans doute l'essentiel et que l'on accepte le plus souvent sans s'en apercevoir. Le reste, c'est-à-dire cette intégration obligatoire au système, cette passivité généralisée devant un appareil productif dont on ne reçoit que les miettes, et surtout l'uniformisation de la vie en fonction de critères prédéterminés, imposés par une société ou un Etat qui normalise les individus à l'intérieur de groupes standardisés, les hommes devenant eux-aussi, des produits que l'on emballe et que l'on étiquette. Le cadre moyen ou supérieur, la secrétaire, l'ouvrier qualifié, il existe ainsi une série de personnages types, dont on renforce encore l'image grâce à une panoplie vestimentaire ou une gomme de loisirs, spécialement mises en place de façon à cloisonner un peu plus les groupes sociaux, à enlever définitivement à chaque individu son rythme propre et ses capacités d'imagination créative.

Insatisfaction

De fait, le travail en vient à définir l'individu non pas seulement dans sa zone d'activité professionnelle, mais dans l'ensemble de sa vie, alors que la moindre logique voudrait que ce soit l'inverse qui se produise. La réflexion en ce domaine n'est pas nouvelle, et, au cours de ces dernières années, certains courants issus de mai 1968, ainsi que le mouvement autogestionnaire, en particulier avec l'aventure des Lip, s'en étaient faits porteurs, plus ou moins bien d'ailleurs. La crise économique, avec le chômage qu'elle a engendré, est venue balayer toutes ces questions, toutes ces remises en cause et ces revendications, mais il serait cependant faux de croire que la situation catastrophique de l'emploi que nous connaissons aujourd'hui va dans le sens d'une atténuation des problèmes d'ordre qualitatif. En effet, la recherche ou l'acceptation d'un emploi, n'importe lequel, qui est maintenant le lot de la plupart des jeunes, renforce de plus en plus les phénomènes de déqualification ou de mauvaise orientation, c'est-à-dire le sentiment d'insatisfaction et de désintérêt à l'égard des tâches accomplies.

On est encore loin, bien sûr, d'un refus global du travail tel que celui-ci est conçu dans le système productif actuel, bien que l'apparition des « autonomes » dans divers pays d'Europe soit à cet égard tout à fait significative. A un niveau plus quotidien et moins brutal, il est révélateur de constater aussi que des valeurs ancestrales, telles que l'« amour du travail bien fait », la conscience professionnelle ou le sens des responsabilités, sont aujourd'hui tombées en désuétude, non pas en tant que telles, mais là justement où elles s'étaient épanouies, c'est-à-dire dans l'exercice du métier. Et ces qualités dont on accusait, il n'y a pas si longtemps, les jeunes, et eux seuls, d'avoir perdu le goût semblent dorénavant devoir faire défaut à la grande majorité de la population active.

Le mythe du travail enrichissant finit ainsi de s'écrouler aux portes des bureaux de pointage ou dans les tâches insipides : chômeurs ou non, les jeunes ne peuvent trouver aujourd'hui, dans les travaux qui leur sont offerts ou refusés, rien d'autre que la marque d'un système en faillite.

(*) Chômeur.

● ERRATUM. — Dans l'article de Pierre Bourgeade intitulé « Voter communiste » (*le Monde* du 8 février, page 2), il fallait lire, à la septième ligne, colonne 2, sous l'intertitre « Prendre le parti de la masse » : « *Les ouvriers de Billancourt n'étaient pas à Tunix* » (et non Tunis : il s'agit du rassemblement contestataire dit « rassemblement Tunix » qui vient de se dérouler à Berlin-Ouest.

TÉMOIGNAGE

Vingt-trois ans, rien devant moi

J'AI vingt-trois ans et je possède une licence et une maîtrise ès lettres, obtenues au bout de beaucoup de travail et de sacrifices. (Je pensais devenir soit professeur de lettres, soit journaliste.) L'opération « emploi des jeunes » me laissait espérer que je pourrais faire un stage et éventuellement trouver un débouché. Je dois me rendre à l'évidence : ces stages favorisent les jeunes qui ont fait des études scientifiques : sciences économiques, droit, gestion. Les jeunes licenciés ès lettres, histoire, géographie et parfois psychologie, ne bénéficient pas véritablement de stages. Ils appartiennent en quelque sorte à la catégorie la plus basse des « surdiplômés » (ce terme étant usité par l'Agence pour l'emploi).

Inutile de vous expliquer mon état d'esprit actuel, qui est plutôt à la révolte, mais à la révolte en silence. Nul ne fait état du délaissement des matières dites « littéraires » dans l'opération « emploi des jeunes ». Il faut croire que l'on n'a plus besoin de relations humaines écrites ou orales et qu'aujourd'hui seuls les mots « *rendement, vendre, marketing, management* » sont de mise. En tout cas, c'est ce vocabulaire qu'utilisent ceux qui organisent et animent les entretiens présélectifs des stages en entreprises.

Que faire avec une formation littéraire ? Avant il était possible d'enseigner ou de se diriger vers des carrières de journaliste, documentaliste, bibliothécaire, etc.

Maintenant cela s'avère impossible. Si nous choisissons un des stages prévus, nous acquérons des notions économiques, mais nous sommes tout de suite défavorisés par rapport à ceux qui ont déjà reçu cet enseignement et le possèdent à fond. Comme il faut aller vite, on néglige certains détails inutiles aux uns, essentiels aux autres. Chercher un stage à caractère littéraire ? Il n'y en a pas. Personne ne parle de nous. Nous faisons partie du silence. Nous attendons des postes d'enseignants, mais le rectorat refuse de les débloquer. Alors ? Nos études n'ont servi à rien ? Pourquoi les avoir suivies ? Qui est responsable ? Que nous reste-t-il à faire ? A nous taire et devenir des « moutons » pour suivre une foule de soumis ?

La littérature a souvent eu ce caractère rigide et classique, mais il est plus facile maintenant de la transmettre et l'expliquer même. Pourtant les matières littéraires sont mises de côté. Nous sommes en train de perdre nos espoirs et d'anéantir les valeurs dans lesquelles nous croyions. Que restera-t-il à la fin de tout cela ?

J'ai vingt-trois ans et rien devant moi. Le théâtre politique permanent m'indiffère désormais. Il ne fait que voiler les problèmes réels. J'ai beaucoup appris dans mes études, j'ai occupé beaucoup d'emplois pour subvenir à mes besoins d'étudiante, et aujourd'hui je fais partie des chômeurs dont on ne s'occupe pas.

MICHELINE SOMMANT
Cormeilles-en-Parisis, Val-d'Oise.)

CORRESPONDANCE

Ni terroristes ni larves...

Un de nos lecteurs, chômeur, âgé de vingt ans, M. Michel Lombardo, nous fait part de ses réflexions à propos de certains articles sur la jeunesse parus récemment dans la rubrique « idées ».

Bien que le mot « jeunesses » soit employé au pluriel, il me semble que les diverses prises de position ne montrent, n'analysent qu'une jeunesse extrême : elle est passive, résignée à son non-avenir, le présent l'ennuie. Vos colonnes taisent la majorité des adolescents qui considère comme un devoir plaisant d'être à la mode, sur le plan vestimentaire, comme pour les goûts musicaux, littéraires et cinématographiques ; qui tue son temps entre flipper et juke-box ; et qui, surtout, enfin, engouffre toute sa réflexion et son initiative dans la préparation et la consolidation de son avenir professionnel.

Ces jeunes ne sont ni des terroristes ni des larves : ils luttent, avides des confirmations conventionnelles, et qu'ils ne contestent pas, que sont l'argent, la promotion, la possession des signes extérieurs de richesse. Pas de conflit de génération entre ces jeunes et les adultes installés qu'ils veulent continuer en les remplaçant. Cette jeunesse est la relève aux grandes dents qui lorgne les meilleurs postes dans l'ordre établi. Pour eux, l'adolescence n'est ni aventure ni rêve, mais le bachotage pour le diplôme qui a pour nom « âge de raison ».

LES CONFLITS POLITIQUES EN EUROPE DU SUD

Espagne

LE RÉGIME DE PRÉ-AUTONOMIE DU PAYS BASQUE

L'intégration de la Navarre suscite de nombreuses réserves

Une grève générale a paralysé, le mardi 7 février, la province de Navarre. Toutes les centrales syndicales, à l'exception de l'E.L.A.S.T.V., liée à la démocratie chrétienne basque, avaient invité leurs adhérents à débrayer une journée afin de défendre des revendications de salaires. Dans la soirée, deux mille personnes qui manifestaient au centre de Pampelune se sont heurtées aux forces de l'ordre.

Notre *correspondant à Madrid*, Charles Vanhecke, retour du Pays basque, fait *le point sur la situation dans l'ensemble* de cette région.

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — Vu de loin, le Pays basque est mal parti. Voici un mois qu'il a reçu, par décret, un régime de pré-autonomie et aucune institution n'a encore été mise en place. L'intégration de la Navarre — la moitié de la région — reste hypothétique. Les « militaires » de l'ETA n'ont en rien diminué la lutte armée. Partis parlementaires et extra-parlementaires continuent de s'affronter. Tous les gestes d'apaisement arrachés à Madrid — et ils ont été nombreux — semblent sans effet.

Sur place, le pessimisme s'atténue. Beaucoup d'indépendantistes parlent un langage moins radical qu'on ne l'aurait cru. Leur modération — toute relative — se ressent de la fatigue qui s'est emparée de la population, après des mois de tension et de « mobilisation » populaire. Qu'est-ce qui retarde la pacification du Pays basque ? La réponse est unanime : la présence de la police répressive. L'ETA a annoncé qu'elle continuerait ses attentats jusqu'au départ de toutes les « forces de répression ». L'ETA ne parle pas au nom de tous les Basques. Il semble même que sa popularité ait décru, mais elle *traduit un* sentiment aisément discernable : en quarante ans de franquisme, la garde civile et la police armée se sont définitivement « brûlées ». Etrangères au pays, formées dans un esprit anti-basque, elles sont *considérées comme des « forces* d'occupation ». Certes, elles *pourraient se démocratiser, à l'image de* l'Espagne tout entière. *« Mais est-ce qu'on demande à la Gestapo de changer ? »*, nous dit un avocat de l'ETA, *qui n'est sans doute pas le seul à faire une* comparaison aussi hasar*deuse.*

Exiger le départ de la police sem*ble*, à première vue, une chimère. Car les unités basques qui lui succéderaient n'offriraient, aux yeux du gouvernement et surtout de l'armée, aucune garantie. *« On pourrait adopter une formule de transition »*, dit M. Juan Maria Bandres, sénateur d'*Euskadiko esquerra* (gauche basque, coalition indépendantiste). *« Basquiser d'abord la police ordinaire. »*

Les groupes *abertzale* avancent plusieurs arguments pour montrer que leur pays — *Euskadi* — se trouve dans une situation particulière. Le mot *« abertzale »* veut dire « patriote » en basque. Les indépendantistes l'ont choisi pour se désigner entre eux. *« Le peuple basque a l'impression qu'on lui nie tout*, dit M. Bandres, *qu'il ne peut rien obtenir par la négociation, que seule la force est rentable. C'est un sentiment très dangereux. »* Il a fallu plusieurs morts *pour que Madrid* consente à légaliser l'*« ikurrina »*, le drapeau bas*que. Il en a fallu* beaucoup d'autres, ainsi que de nombreuses manifes*tations pour* que l'amnistie soit accordée. Il a fallu que les partis *modérés* — parti nationaliste basque (P.N.V.) et parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) — *menacent de mobiliser* leurs troupes pour que le gouverne*ment lève les derniers obstacles* au décret de pré-autonomie.

Le rôle de l'ETA

L'action de l'ETA est présentée à *Madrid comme un facteur* de déstabilisation du pays : on n'assassine pas des notables — *fussent-ils* franquistes — et des policiers — *aussi répressifs* soient-ils — sans miner l'image et les fondements *mêmes de la démocratie.* Mais les groupes proches de l'organisation *de guérilla* démontrent que celle-ci a servi jusqu'ici à activer le processus de libéralisation. *« Quand l'ETA a tué Carrero Blanco, tous les partis clandestins ont condamné cette opération, mais ils en ont tous bénéficié et ils ont réorienté leur action en conséquence. La même chose se produit aujourd'hui après chaque attentat : les partis parlementaires émettent une protestation énergique puis se servent du terrorisme comme repoussoir pour obtenir des concessions de Suarez »*, dit M. Cruz Jauregui, dirigeant à Saint-Sébastien du parti illégal HASI (parti popu*laire socialiste révolutionnaire) qui* passe pour l'expression, sur le plan politique, de l'ETA *militaire.*

L'instabilité du Pays basque tient *aussi, selon nos interlocuteurs,* au fait que les élections du 15 juin n'ont *pas exprimé le rapport des forces réel* dans la région. La coalition *Euskadido esquerra* a obtenu 10 % des voix au Gulpuzcoa. Mais elle *ne représentait que certains partis abertzales* comme l'E.I.A. (parti pour *la révolution basque), qui vient* d'obtenir sa légalisation.

D'autres avaient préconisé l'abstention. Tous étaient alors dans l'illégalité ce qui gênait leur propagande. En fait, selon un sondage effectué par l'hebdomadaire *Cambio 16* — et non publié — environ 20 % de la population *euskadi* serait favorable à l'indépendance.

Quelle indépendance ? Sur ce point, les idées sont floues ou contradictoires. Les deux partis qui ont obtenu la majorité aux élections (le P.N.V. et le P.S.O.E.) ne revendiquent que l'autonomie. L'organisation créée au dix-neuvième siècle par Sabino Arana a pourtant été longtemps favorable à la création d'un Etat séparé du reste de l'Espagne, et bien des militants nationalistes, dit-on, n'y ont pas renoncé.

Indépendance et socialisme

Une République basque avait été fondée pendant la guerre civile, mais elle n'avait pas les attributs que la Biscaye, le Gulpuzcoa et l'Alava s'étaient accordées à demander trois ans plus tôt et que la République, alors dominée par la droite, leur avait refusés. Le P.N.V. ne revendique plus, comme dans les années 30, une armée autonome et des relations particulières avec le Saint-Siège. Le « racisme » de ses militants, si souvent critiqué, a bien diminué.

Un député nationaliste du Guipuzcoa, M. Gerardo Bujando, évite, par exemple, quand il explique le *particularisme* basque, toute *référence* ethnique.

Non, il songe à une nation basque fondue dans une Europe des peuples, où le vieil *antagonisme* avec Madrid serait dépassé par des *institutions supranationales,* telles qu'un Parlement européen.

L'Europe des peuples, on en parle beaucoup aussi, au siège de l'E.I.A., parti abertzale fondé en 1977 par des militants de la branche politico-militaire de l'ETA. Des affiches bretonnes et irlandaises couvrent les murs d'une organisation qui compte une douzaine de « liberados », c'est-à-dire des permanents signe évident d'aisance financière. L'E.I.A. a joué le « jeu » des élections, il jouera aussi le « jeu » de la pré-autonomie et p e n s e qu'un membre d'Euskadiko esquerra, où il est représenté, siégera au futur *Conseil général basque*, auto-gouvernement de la région. Il entend *se servir de toutes les armes de la* « démocratie bourgeoise » en vue *du grand soir, qu'il n'imagine pas* sans une épreuve de force.

Pour l'heure, il a renoncé à la lutte armée. *Il n'envisage pas l'indépendance s a n s l e socialisme.*

Autre embûche sur la voie de l'au*tonomie basque : la Navarre. Si le* Guipuzcoa est la plus basque des *quatre provinces, si la Biscaye et* l'Alava comptent des franges castil*lanes, la Navarre, elle, n'est basque* qu'à moitié. Au nord, dans les vallées *pyrénéennes, elle fait partie de* l'Euskadi. Au sud de Pampelune, elle *est déjà dans le champ d'influence* de la Castille. L'euskera, la langue *basque, est déjà peu parlée dans* l'ensemble de la région. Elle l'est *encore moins en Navarre.*

En outre, la Navarre possède déjà une autonomie fiscale et administrative. Elle prélève ses impôts, construit ses routes ses écoles, ses aéroports. Elle a même son université, un établissement de l'Opus Dei, qui émarge au budget local. Elle fut la seule province, au dix-neuvième siècle, à avoir gardé une partie de ses privilèges, après la défaite des carlistes basques dans leur lutte contre la dynastie régnante. Elle a été confortée dans son particularisme par Franco, pour qui elle a combattu pendant la guerre civile. Elle possède une *« diputacion »* (conseil général) dont quatre membres sur sept sont considérés comme le résidu local du bunker franquiste.

Habituée à régner sans partage, avec l'appui du gouvernement central, la bourgeoisie navarraise a réagi vivement au projet d'incorporation de la Navarre dans une région autonome d'Euskadi. Elle a fait valoir d'une union avec Euskadi ne rapporterait rien à la province, puisque son autonomie est bien supérieure à ce que le Conseil général basque pourra obtenir, surtout dans la période de transition. Elle affirme que les Navarrais se sentent Espagnols et qu'ils n'ont aucune envie de se fondre dans un ensemble régional, travaillé par le séparatisme.

La querelle a pris la forme d'un *antagonisme entre la droite et la* gauche. Même entre anciennes et *nouvelles générations. « La jeunesse est pour l'intégration »* dit M. Manuel de Irujo, *sénateur du P.N.V., ancien* ministre de la République espagnole. *« Elle est trop basque par réaction à l'autoritarisme castillan »*, précise M. Mariano Zufia, *secrétaire général* du parti carliste d'Euskadi. Le P.N.V. et les partis de gauche sont également partisans de l'incorporation. *Mais, en raison d'un système électoral* particulièrement injuste, c'est l'U.C.D. qui possède la majorité des députés et sénateurs de la province, bien qu'ils n'aient obtenu que 28 % des voix. Or, le parti gouvernemental est *contre* l'incorporation de la Navarre au régime de pré-autonomie. Il a lutté jusqu'au dernier moment pour l'empêcher.

Il n'y est pas parvenu. Après des tractations interminables, les partis *se sont mis d'accord au moins sur* un point : les Navarrais se prononceront par référendum, à intervalles réguliers, sur leur rattachement à *Euskadi. L'U.C.D.* a accepté ce projet démocratique, avec la certitude, semble-t-il, que le référendum recueillera une majorité de « non ».

La question navarraise est si brûlante qu'elle risque, si elle est mal menée, d'enrayer tout le processus d'autonomie. Les nationalistes des autres provinces, et plus encore la gauche abertzale, n'imaginent pas Euskadi sans la Navarre. La droite *les accuse de sombres desseins :* c'est parce qu'ils songent à l'indé*pendance, dit-elle, qu'ils veulent dis*poser de l'espace physique de la *Navarre, aussi grande à elle seule* que les trois autres provinces, et la *seule qui possède plus d'une cen*taine de kilomètres de frontières *avec la France. Les abertzales* se défendent d'une telle accusation. Ils *en appellent volontiers au sentiment* et à l'histoire. Basques et Navarrais *ont longtemps fait partie du même* royaume, disent-ils. La Navarre a *été le berceau de la nation bas*que. *« Nous sommes identiques par la culture, par l'origine, par les coutumes ancestrales Quand nous serons autonomes, c'est Pampelune qui sera notre capitale. »*

CHARLES VANHECKE.

● *Des élections législatives anticipées* pourraient avoir lieu *cette année en Espagne, a annoncé* le mardi 7 février l'agence Europa Press à Madrid. Ces élections pourraient suivre immédiatement le référendum sur la nouvelle Constitution espagnole, qui aura peut-être lieu au mois de mai. — *(A.F.P.)*

● *Plus de deux cents arrestations* ont été opérées à Madrid et à Barcelone ces derniers jours, dans le cadre d'une opération de police décidée par le ministère de *l'intérieur pour lutter contre* une vague croissante de criminalité en Espagne. — *(A.F.P.)*

● *Une nouvelle explosion* a endommagé le mardi 7 février une tour de télécommunications à Villadiego (province de Burgos). — *(A.F.P.)*

Italie

M. Berlinguer renonce à réclamer un gouvernement d'union nationale

De notre correspondant

Rome. — Les « petites phrases » se multiplient depuis quel*ques jours à Rome, et c'est le signe que les véritables* négociations sont enfin engagées pour résoudre la crise gouvernementale. *La dernière en date* est due à *M. Enrico Berlinguer, secrétaire* général du parti communiste. « Nous sommes disposés, *a-t-il dit*, le mardi 7 février, en sortant de la présidence du conseil, à prendre en considération la possibilité de donner *naissance pour le moins* à un pacte d'urgence sur *la base* d'un programme agréé (...) et sanctionné par la formation d'une majo*rité parlementaire claire et reconnue.* »

M. Berlinguer a présenté cela comme un « pas en avant ». On est tenté d'y voir, plutôt, l'officialisation d'un pas en arrière. Pour la première *fois*, en effet, *le parti communiste renonce* publiquement à réclamer un gouvernement d'union nationale. C'est une renonciation provisoire, a pris soin de préciser le dirigeant communiste. Elle est due *« à la position des autres partis »* et, *notamment, « au refus de la démocratie chrétienne qui, selon nous, est une erreur »*.

M. Berlinguer se rabat donc sur une formule moins ambitieuse, qu'il n'avait d'ailleurs cessé de suggérer depuis une dizaine de *jours* : le « pacte d'urgence ». *Ce* terme nouveau conviendrait parfaitement à la *démocratie* chrétienne, s'il n'était assorti de la revendication d'une *« majorité parlementaire claire et reconnue »*.

On en est donc *toujours* au même point : la démocratie chrétienne ne veut pas *aller* au-delà d'une majorité implicite avec le parti communiste, et celui-ci affirme ne pouvoir rester en-deçà d'une majorité explicite. Chacun semble être allé jusqu'à la limite de ce qu'il peut concéder sans perdre la face et le consensus de ses troupes. Les dirigeants des deux *partis renvoient en permanence* la balle dans l'autre camp, soit par des propositions très vagues, soit par des « petites phrases » alléchantes.

Mais ils discutent dans un climat assez cordial. En dix-huit mois, ils ont appris à se connaître. Des liens d'amitié person*nelle se manifestent publique*ment, comme en témoigne le télégramme extrêmement chaleureux que M. Pietro Ingrao, président (communiste) de la Chambre des députés, vient d'adresser pour son soixante-dixième anniversaire, à M. Amintore Fanfani, président (démocrate-chrétien) du Sénat. *Jamais encore, dit-on*, la collaboration entre les deux présidents du Parlement n'avait *été* aussi étroite.

On est convaincu, de part et d'autre, qu'une solution peut être trouvée. Cela n'ira pas sans mal, car on discute en même temps de la formule majoritaire et du programme du futur gouvernement. A défaut d'en faire partie, les communistes veulent le contrôler de très près. M. Berlinguer reconnaît que son parti a formulé *« des requêtes et des propositions »* à M. Giulio Andreotti, président du conseil *désigné*, pour *« donner une plus grande efficacité au gouvernement »*. Certaines méthodes ne plaisent pas aux communistes certains notables non plus, et ils s'arrangeront pour les écarter.

Quelle peut être la structure du *« pacte d'urgence »* ? Selon M. Berlinguer, on *établira*, par exemple, *« un ordre du jour signé par les représentants des groupes parlementaires »*. De son côté, la démocratie chrétienne avait proposé une sorte de comité de garantie, formé par les six partis constitutionnels, pour surveiller et inspirer le gouvernement. Les deux formules sont *conciliables*. Le *texte* sur lequel sera votée la confiance au Parlement portera-t-il la signature des six partis ou celle de la D.C. seulement, avec l'appui des cinq autres ? Dans le premier cas, il suffirait de la défection d'un seul partenaire pour déclencher une crise gouverne*mentale, mais, dans l'autre cas,* ce ne serait plus une « majorité explicite ».

Jamais la classe politique romaine ne s'était autant creusé les méninges. En un sens, l'imagination est bien au pouvoir à Rome.

ROBERT SOLÉ.

● *Le général Alexander M. Haig*, commandant en chef des *forces de l'OTAN* pour l'Europe, estime que *« le développement du communisme dans un pays membre de cet organisme compromettrait la capacité de l'OTAN à échanger des renseignements militaires importants »*.

Dans une interview au *Corriere Della Sera*, le général précise également que *« l'influence de Moscou sur un parti communiste européen aurait moins d'importance que l'influence que ce même parti pourrait avoir sur le gouvernement auquel il appartiendrait ». « Ce fait entraînerait une requête de l'OTAN pour que la sûreté de ce pays devienne une priorité nationale »*, précise encore le général Haig. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

Le coup de barre à droite de Mme Thatcher sur la question raciale inquiète les dirigeants modérés du parti conservateur

De notre correspondant

Londres. — Les récentes déclarations de Mme Thatcher sur le p r o b l è m e de l'immigration (*le Monde* du 2 février) continuent d'agiter les milieux politiques, notamment l'aile gauche et les jeunes du parti conservateur. Le problème racial est un peu ce qu'était la *« ligne bleue des Vosges » : « Pensez-y toujours, n'en parlez jamais »*, tel était le mot d'ordre des deux partis.

Or, s'adressant à la télévision à des millions de Britanniques, Mme Thatcher a brisé cette tacite complicité, *s'exposant* à être dénoncée comme *« raciste »* et *« opportuniste »*. A-t-elle été contrainte à cet éclat par *les* indiscrétions de presse sur le pro*gramme conservateur en matière* d'immigration ou a-t-elle cédé aux pressions des stratèges de la droite du parti lui recommandant de prendre sans tarder une position tranchée sur la question raciale ?

Ainsi, d'après un sondage Gallup mené pour le *Sunday Telegraph*, 59 % des personnes consultées estiment qu'il s'agit là d'un *problème social « très sérieux »*, 46 % considèrent que les relations inter-raciales ont empiré et 49 % recommandent qu'une aide financière soit donnée aux immigrants pour les inviter à rentrer chez eux.

Les dirigeants modérés du parti conservateur, à commencer par M. Whitelaw, *premier adjoint de* Mme Thatcher et ministre de l'intérieur du « cabinet fantôme », n'avaient pas été informés à l'avance par leur présidente. La position du parti sur l'immigration était en cours d'élaboration *et il était acquis qu'elle ne serait* pas formulée avant le rapport d'une commission conjointe des Communes sur le problème. Apparemment, la « droite » du parti, en poussant Mme Thatcher à faire connaître ses vues, a voulu contrer les efforts de la « gauche », laquelle préférerait que la campagne *électorale* des *conservateurs* évite la question raciale pour se concentrer sur les problèmes économiques, l'inflation et le chômage.

Mme Thatcher n'a pas été manipulée. Elle a simplement exprimé le fond de sa pensée en des termes discutables. En invoquant, *en effet*, la possibilité que les *« traits de caractère britanniques fondamentaux qui ont tant apporté au monde »* soient submergés *« par les peuples d'une culture différente »*, elle a pris le risque d'être accusée de démago*gie et de jouer délibérément sur* la peur des classes moyennes et surtout des *« petits Blancs »*. Il est possible qu'elle corrige son tir dans un prochain discours, mais ses conseillers estiment que sa position sera *« payante »* électora*lement parlant, comme en témoi*gnent les progrès accomplis par le *« front national »* raciste, notamment dans les faubourgs ouvriers.

Dans l'immédiat, M. Whitelaw s'efforce d'atténuer les propos de son leader en minimisant le danger potentiel d'une immigration de couleur accrue, acceptant en fait les affirmations de M. Callaghan selon lesquelles le nombre *des immigrants a diminué* d'un quart en 1977, et la population de couleur n'atteindra pas les quatre millions annoncés par Mme Thatcher. Cette mise au point vise à ne pas s'aliéner définitivement le vote des immigrants qui, dans certaines *circonscriptions* marginales, fait pencher la balance. *Mais le calcul électoral* n'explique pas tout.

Sur le fond du problème, M. Callaghan a mis Mme Thatcher sur la défensive en lui demandant de préciser comment elle entendait mettre un terme à l'immigration s a n s revenir sur les engagements pris d'une part envers les *trente à quarante mille* Asiatiques détenteurs de passeports britanniques, réfugiés de l'Ouganda et du Kenya, d'autre part envers les immigrants de couleur installés avant la loi plus restrictive de 1973, tous autorisés à faire venir leur famille.

Les conservateurs envisageraient d'établir un quota visant à réduire de moitié le nombre de ces personnes à charge, de refuser aux immigrants arrivés depuis 1973 de s'installer définitivement et de *faire venir leur famille*, de réduire le nombre croissant (environ cinq mille annuellement) des *« fiancés »* autorisés à rejoindre leurs *« promises »* en Grande-Bretagne. On pourra donc fermer la porte à ceux qui épouseront à l'étranger des femmes britanniques ?

A dire vrai, à s'en tenir aux études des spécialistes rapportées dans les journaux, *ces mesures* n'auront qu'un effet limité. Ainsi, selon le *Sunday Times*, citant le *professeur Brass, directeur du* centre d'études démographiques de l'université de Londres, l'ensemble des restrictions envisagées aboutirait à réduire seulement de 200 000 une population de couleur qui passera de 1 900 000 actuellement à *3 300 000* à la fin de ce siècle (soit à peu près 6 % de la population).

Pour réduire sensiblement cette *population*, il *faudrait* envisager l'interdiction absolue de laisser entrer les familles ou la déportation des immigrants déjà installés. Mais ces mesures extrêmes n'ont jamais été envisagées par les conservateurs. En fait, ce n'est pas *tant le nombre total des gens* de couleur que leur répartition dans le *pays* qui crée des problèmes. Sans parler des conditions économiques générales qui font de la grande majorité de ces immigrants des sous-privilégiés en ce qui concerne *l'éducation*, le *logement* et l'emploi. Néanmoins les *milieux officiels se préoccupent* déjà des mesures à prendre pour endiguer le flot de quelques millions de Chinois de Hongkong quand la souveraineté sur ce territoire reviendra à la Chine en 1999.

HENRI PIERRE.

EUROPE

Union soviétique

Offensive néo-stalinienne à l'Union des écrivains

Une étrange réunion a eu lieu le 21 décembre 1977, dans la grande salle de la Maison centrale des écrivains de Moscou : selon des informations concordantes, une soirée littéraire officiellement consacrée au thème « Les classiques et nous » a dégénéré en un vif débat sur ce que l'on appelle pudiquement en U.R.S.S. la « question nationale ». Cette réunion, qui avait été organisée par les tenants de la tendance « néo-stalinienne » de l'Union des écrivains, a été dominée par des interventions nettement antisémites et glorifiant l'art « authentiquement russe » de l'époque de Staline.

Le principal orateur de la soirée a été M. Piotr Palievski, vice-directeur de l'Institut Gorki de littérature mondiale et membre de la direction de la revue *Littérature étrangère ;* M. Palievski, qui, en 1975 encore, s'en était pris dans son ouvrage *l'Art du réalisme* à des artistes comme Picasso, Stravinski et Khlebnikov, les assimilant à des tricheurs et à des escrocs sans talent, a condamné une fois de plus l'art d'avant-garde. Selon lui, la littérature de la Russie des années 20 a sombré dans la décadence non seulement parce qu'elle s'est développée dans un climat de liberté spirituelle excessive, mais aussi parce qu'elle était aux mains d'« *éléments non russes* ». Toujours selon M. Palievski, il en serait allé tout à fait différemment pendant les années 30 et surtout 40 ; c'est alors, a-t-il dit, qu'a pu se développer un art « *authentiquement russe* » par opposition à l'art d'avant-garde dont un des représentants les plus symboliques n'est autre, pour M. Palievski, que le metteur en scène Vsevolod Meyerhold.

Le « patriotisme de clocher »

La dénonciation posthume de Meyerhold — une des innombrables victimes physiques de Staline, puisqu'il disparut sur le chemin des camps en 1939 — fut suivie par la dénonciation d'un autre metteur en scène soviétique, bien vivant celui-là, Anatole Efros. Ce n'est pas M. Palievski qui a mis en cause Efros, l'un des plus remarquables hommes de théâtre de l'Union soviétique, mais des amis du vice-directeur de l'Institut de littérature mondiale, les critiques littéraires Iouri Seleznev, Vadim Kojinov, Viatcheslav Kouprianov et Igor Zolotouski. Non contents de s'en prendre à Efros, ils demandèrent aussi la mise à l'index de plusieurs poètes et écrivains persécutés sous Staline, comme Begritsky et Babel.

Efros, qui était présent à la réunion, monta à un moment à la tribune pour défendre la mémoire de Meyerhold. Mal lui en prit, puisqu'il se vit rappelé à la « *tolérance* » par le président de la réunion. Alors qu'il était encore à la tribune, on lui remit une note manuscrite d'un membre de l'auditoire dont il donna lecture : « *Arrêtez d'offenser nos classiques russes. Créez donc votre théâtre national.* » Est-il besoin de le rappeler ? Efros est juif, et il a eu le « *tort* » *de monter des œuvres* d'auteurs russes comme Tchékhov, Gogol, Boulgakov... En 1967, déjà, Efros avait été l'objet d'une campagne de dénigrement et avait été chassé du théâtre des Komsomols léninistes de Moscou. Depuis, il est contraint de se faire « héberger », pour présenter ses spectacles, par les salles de Moscou qui veulent bien de lui.

Deuxième contradicteur de la soirée : le poète Evtouchenko, connu pour certaines complaisances à l'égard des puissants, mais aussi pour son courage indéniable dans des occasions importantes (qu'on se souvienne de son poème sur les massacres des juifs de Kiev, *Baby Yar*, ou de ses protestations contre l'expulsion de Soljenitsyne). Dans son intervention, Evtouchenko condamna le « *patriotisme de clocher* » des orateurs qui l'avaient précédé, « patriotisme » qui envenime les rapports de la Russie avec les autres nationalités, fait renaître l'antisémitisme et limite la portée de la culture russe. Il ironisa aussi sur l'éloge de Boulgakov, qui avait été fait par Palievski, faisant remarquer que si l'auteur du *Maître et Marguerite* avait bien écrit ses meilleures œuvres pendant les années 30, celles-ci avaient dû attendre encore plusieurs dizaines d'années avant d'être éditées.

« *La réunion du 21 décembre,* écrit un Soviétique qui y a assisté, *a suscité nombre de questions inquiètes dans les rangs de l'intelligentsia moscovite, y compris parmi ceux qui ne se sentent pas du tout attirés par la dissidence. Pourquoi ce groupe d'ultras néo-staliniens a-t-il décidé de tenir une assemblée publique ?* » On peut aussi se demander de quels puissants appuis disposent ces nostalgiques de l'inquisition sanglante, de la xénophobie et du grand-russisme. Sans doute, au moins, de celui de M. Souslov, le grand prêtre de l'idéologie et le véritable numéro 2 de la hiérarchie soviétique, en dépit de son grand âge et sa mauvaise santé. Le même M. Michel Souslov qui insistait, en privé, dans les années 50, sur la nécessité d'« *arracher Maïakovski aux juifs* »...

Dernier détail, qui en dit long sur le sens qu'ont voulu donner à leur réunion les organisateurs de la soirée du 21 décembre : *c'est le 21 décembre 1879 qu'est né à Gori, en Géorgie, un certain Joseph Vissarionovitch Djougachvili.*

JACQUES AMALRIC.
AMBER BOUSOGLOU.

● *Une « table ronde » sur de nouvelles traductions de la poésie de Pouchkine* aura lieu le vendredi 10 février, à 19 heures, à l'Institut d'études slaves 9, rue Michelet, à Paris (6e). Le débat sera animé par le professeur Efim Etkind, entouré d'un groupe de traducteurs.

● *Cinq membres du groupe d'ouvriers* qui avaient annoncé, le 26 janvier, leur intention de créer un syndicat indépendant pour défendre les droits des travailleurs soviétiques ont été appréhendés à Moscou, a indiqué, le mardi 7 février, le porte-parole du groupe. Il estime que les autorités expulseront de Moscou, où ils n'ont pas l'autorisation de résider, MM. M. Gouriev K. Gontcharenko V. Poplavski V. Loutchkov et P. Reznitchenko

DIPLOMATIE

APRÈS LE TRENTE ET UNIÈME « SOMMET » FRANCO-ALLEMAND

L'approfondissement des relations entre Paris et Bonn se poursuivra, *déclare M. Schmidt*

L'« *esprit d'ouverture* » qui a marqué le « sommet » franco-allemand des 6 et 7 février « *permet un échange de pensées sans aucune prudence tactique* », a déclaré le chancelier Schmidt s'adressant à la presse avec M. Giscard d'Estaing, après leur dernier entretien. A son retour à Bonn, répondant à la télévision à une question sur les conséquences possibles des élections françaises, le chancelier s'est déclaré convaincu que « *l'approfondissement des relations amicales de poursuivra* », mais il s'est refusé à émettre le moindre avis sur l'issue du scrutin. Il s'est également refusé à accorder la moindre « *signification politique* » à un entretien qu'a eu un des ministres qui l'accompagnaient à Paris, M. Apel, avec M. Rocard, secrétaire national du P.S. « *Ils se connaissent depuis longtemps* », a-t-il dit.

Voici, d'après MM. Giscard d'Estaing et Schmidt et leurs porte-parole, MM. Lecat et Grunewald, le bilan de ce « sommet ».

● CONJONCTURE ECONOMIQUE. — L'effort pour « *un ajustement positif des situations conjoncturelles de l'Allemagne fédérale et de la France sera poursuivi* » en 1978. En 1977, « *le rapprochement a été positif* », puisque les économies ont connu un meilleur équilibre, mais il a eu aussi des aspects « *préoccupants* » — a dit M. Giscard d'Estaing — puisque les objectifs de croissance n'ont pas été atteints. L'objectif de 1978 est d'améliorer à la fois l'équilibre et la croissance. M. Giscard d'Estaing a approuvé l'intention de M. Schmidt de réunir en Allemagne fédérale, en juillet, un « sommet » des grands pays industrialisés.

● ESPACE. — Paris et Bonn ont décidé de passer au stade de la construction industrielle de la fusée Ariane (lanceur de l'Agence spatiale européenne, à laquelle la France et l'Allemagne fédérale apportent les principales contributions) dès que sa mise au point sera achevée. « *Au cours des prochaines semaines* », le nombre des fusées à construire sera fixé.

● AERONAUTIQUE CIVILE. — La France et l'Allemagne sont favorables à la construction « *le plus rapidement possible* » du B-10, nouvelle version de l'Airbus. La prospection du marché va être « *activement poursuivie* » afin que la décision de fabrication intervienne avant le prochain « sommet » franco-allemand, en juillet. Simultanément, la France et l'Allemagne poursuivront l'étude d'un appareil plus petit, en coopération avec d'autres partenaires (la Grande-Bretagne). Dans ce domaine, a dit M. Giscard d'Estaing au cours des conversations, « *il faut avancer le plus vite et le plus rationnellement possible* ».

● PROGRAMME NUCLEAIRE. — La réalisation du programme franco-allemand établi en juillet dernier « *est en bonne voie, concernant notamment la technologie avancée* » (c'est-à-dire les surrégénérateurs).

● ENERGIE. — M. Schmidt a insisté pour que le « *charbon communautaire* » soit préféré au charbon des pays tiers. Un programme commun sera élaboré pour les énergies solaires et géothermiques.

● JUSTICE. — Les deux ministres de la justice ont discuté de la lutte contre le terrorisme et la violence. L'approche est la même dans les deux pays, mais les différences des systèmes judiciaires doivent être « *prises en compte* ». Les deux ministres s'efforcent de traduire cette approche en faisant à leurs partenaires des propositions communes pour la mise en place de « *l'espace judiciaire européen* » suggéré par le président de la République.

● EDUCATION. — Un projet d'institut technologique franco-allemand a été mis au point. Après quatre ans d'études, dont un dans le pays d'accueil, sur un programme commun, un diplôme français et allemand sera décerné. Les procédures d'équivalence de diplômes ont été, d'autre part, arrêtées pour la médecine et les sciences économiques et politiques.

● POLITIQUE COMMUNE DE LA PECHE. — MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont exprimé « *une vive préoccupation au sujet des retards dont souffre la politique commune de la pêche* » (actuellement bloquée par la Grande-Bretagne). Selon une déclaration écrite remise à la presse, « *ils ont souligné que, comme les autres politiques communautaires, la politique de la pêche est de la responsabilité des institutions communautaires et doit exprimer, dans le respect des traités, la solidarité qui est la base de l'engagement commun des Etats-membres (...). C'est sur cette base et dans cet esprit que les difficultés actuellement rencontrées doivent être surmontées.* »

● CANDIDATURE DE LA GRECE A LA COMMUNAUTE. — Paris et Bonn sont d'accord sur le principe de l'adhésion grecque et sur un calendrier de négociations jusqu'à la fin de 1978.

● DESARMEMENT. — M. Giscard d'Estaing a exposé à M. Schmidt ses nouvelles propositions. M. Taittinger, qui est spécialement chargé de cette question, ira en discuter, la semaine prochaine, à Bonn avec les autorités allemandes. Les propositions françaises ne seront définitivement arrêtées qu'ensuite, fin février.

● AFRIQUE. — MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se sont fait part de leurs préoccupations « *sur la situation dans la corne de l'Afrique, du fait notamment de l'arrivée en nombre d'éléments militaires extérieurs à la région, qui créent* — selon les mots du président de la République — *une situation d'instabilité et de périls* ». Le président et le chancelier ont « *réfléchi aux initiatives* » à prendre pour aboutir à un règlement pacifique (entre l'Ethiopie et la Somalie) et rétablir la sécurité. Les porte-parole se sont refusés à préciser la nature de ces initiatives. — M. D.

A Bruxelles

Les Neuf décident de terminer cette année la « négociation de substance » sur la candidature grecque

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf ou leurs représentants ont approuvé, mardi 7 février, les directives nécessaires pour que la « *négociation de substance* » entre la Communauté et la Grèce puisse effectivement démarrer. Ces directives concernent pour l'instant les questions touchant à l'union douanière industrielle. La Commission a promis de présenter rapidement au conseil des ministres des propositions de mandats supplémentaires, de telle manière que l'ensemble des thèmes de la négociation puisse être « couvert » avant l'été. A la demande des Français et des Allemands, soucieux de donner une satisfaction de principe à Athènes, les Neuf ont adopté une déclaration dans laquelle ils indiquent qu'ils feront tous leurs efforts pour que la « *négociation de substance* », c'est-à-dire celle concernant les problèmes les plus importants, soit terminée cette année.

Les Français ont suggéré que, dans la foulée, le conseil émette le vœu que les procédures de ratification parlementaire soient menées ensuite avec suffisamment de diligence pour que la Grèce puisse adhérer avant le 1er janvier 1980. Le conseil, suivant l'avis de M. Owen, le secrétaire au Foreign Office, a estimé qu'il n'était pas opportun de singulariser de manière aussi nette le cas de la Grèce par rapport à ceux de l'Espagne et du Portugal, autres pays candidats. M. Owen craint, semble-t-il, qu'après l'entrée de la Grèce la porte de la Communauté, si l'on n'y prend garde, ne soit plus moins fermée à l'Espagne et au Portugal.

Il est indéniable, cependant, que la diplomatie hellénique vient de marquer un point important. Alors que pendant toute l'année 1977 les Neuf avaient surtout mis l'accent sur la nature commune des candidatures de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, le temps a fini par jouer en faveur des thèses d'Athènes : ainsi, l'avis de la Commission sur l'adhésion de l'Espagne (laquelle n'a toujours pas désigné l'équipe de négociation qui doit y collaborer) ne sera pas prêt avant le printemps 1979...

Il reste que les liens entre les trois dossiers, même s'ils sont en train de se distendre, ne sont pas rompus. La réaction de M. Owen le montre.

Les Neuf ont également parlé des problèmes que pose le déficit, plus élevé chaque année, de leur commerce extérieur avec le Japon. Ils ont décidé d'engager une nouvelle offensive pour amener les Japonais à davantage tenir compte des difficultés de la Communauté. Elle sera menée conjointement par la Commission et par la présidence danoise. Elle devra être achevée avant le conseil européen d'avril et aboutir à une déclaration « *conjointe d'intention* » par laquelle, espèrent les Neuf, les Japonais marqueront sur le plan politique l'acceptation de ce qui leur est demandé.

Enfin, le conseil des ministres a entendu le rapport de M. Davignon, le commissaire responsable de la politique industrielle, sur les négociations engagées avec les pays tiers, afin de régulariser sur le plan des prix et des quantités les importations d'acier dans la Communauté. Ces pourparlers se déroulent normalement, mais quelques difficultés ont surgi avec le Japon et l'Espagne.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Espionnage à l'OTAN ?* — Selon le quotidien de Hambourg *Bild Zeitung*, un officier turc de l'OTAN aurait livré deux mille documents secrets à l'U.R.S.S. en 1975. Les services de l'OTAN à Bruxelles déclaraient tout ignorer de cette affaire. « *Il n'y a eu aucun nouveau cas d'espionnage depuis 1969* », précise-t-on. — (*A.F.P.*)

ASIE

Indonésie

SEPT QUOTIDIENS SONT AUTORISÉS A REPARAITRE A CONDITION DE RESPECTER LES « INTÉRÊTS SUPÉRIEURS » DU PAYS.

Sept quotidiens qui avaient été interdits il y a deux semaines ont été autorisés à reparaître mardi 7 février, après avoir accepté d'observer « *cinq principes* », a déclaré le ministre de l'information, le général Sudharmono. Désormais, les journaux devront : avoir pour objectif de préserver la stabilité nationale ; tenir compte des « *intérêts supérieurs du pays* » ; préserver le bon renom et l'autorité du gouvernement, du chef de l'Etat (le général Suharto) et de sa famille ; respecter les lois en vigueur ; prendre les mesures nécessaires pour devenir une presse « *responsable* ».

Une auto-censure de fait est donc instaurée en Indonésie, sur une presse qui jouissait depuis une douzaine d'années d'une assez large liberté. La campagne de l'opposition et des étudiants contre le régime était fondée en partie sur la critique de la personne du chef de l'Etat, et, surtout, de sa famille, accusée de népotisme et de corruption.

La police a annoncé que deux cent quarante personnes étaient actuellement détenues pour avoir participé aux récentes manifestations anti-gouvernementales.

Singapour

AMNESTY INTERNATIONAL DEMANDE LA LIBÉRATION DE PRISONNIERS POLITIQUES DÉTENUS SANS JUGEMENT DEPUIS 1963

Amnesty International a demandé au gouvernement de Singapour la libération de quatre prisonniers politiques détenus sans jugement depuis quinze ans. Selon cette organisation, il y a au moins soixante-dix prisonniers politiques à Singapour, où les violations des droits de l'homme se sont accrues depuis 1976.

Le 2 février 1963, le gouvernement de M. Lee Kuan Yew et la police britannique — Singapour n'était pas encore indépendant — déclenchaient l'opération « *Cold store* » (chambre froide) contre le parti d'opposition Barisan Sosialis. Trois personnes arrêtées ce jour-là sont encore détenues : MM. Said Zahari, journaliste, Lim Hock Siew, homme politique, et Ho Piow, syndicaliste. Le docteur Poh Soo Kai, qui avait été libéré en 1973, a été de nouveau arrêté en juin 1976. Enfin, M. Lee Tse Tong, ancien député, privé de sa citoyenneté, est en prison depuis le 8 octobre 1963, en attendant qu'il accepte d'être banni vers un pays étranger, puisqu'il n'a le choix qu'entre cette solution et le maintien en détention.

Dans son rapport de 1976, Amnesty International avait fait état de mauvais traitements, en particulier au cours des interrogatoires : les détenus sont questionnés sans relâche dans une pièce où la température est très basse ; légèrement vêtus, ils sont régulièrement aspergés d'eau froide. Ils sont, d'autre part, forcés d'effectuer sans interruption plusieurs centaines de mouvements de gymnastique épuisants. Ils sont aussi battus et malmenés. Ils ne peuvent converser avec leur famille et leur avocat qu'à travers une glace et par téléphone ; la conversation est interrompue dès qu'ils mentionnent leurs conditions de détention.

Amnesty International rappelle enfin que Singapour a signé l'an dernier la pétition rédigée à l'occasion de l'année internationale des prisonniers de conscience, mais sans relâcher ceux détenus dans ses prisons.

AMÉRIQUES

La querelle sur le canal de Beagle exacerbe les tensions dans le sud du continent

La querelle entre l'Argentine et le Chili à propos de la souveraineté sur l'extrême sud du continent américain entre dans une phase cruciale. C'est le jeudi 2 février, en effet, qu'a expiré le délai qui avait été laissé aux parties en litige pour exécuter la sentence rendue par un tribunal de cinq juristes, membres de la Cour de La Haye, et ratifiée par la reine d'Angleterre le 18 avril 1977 — conformément à une procédure admise de longue date par les deux Etats.

Or l'Argentine a fait savoir qu'elle considérait comme « *irrémédiablement nulle* » la décision qui confirme la légitime possession par le Chili de trois îlots, Lennox, Picton et Nueva, situés au débouché atlantique du canal de Beagle — l'une des passes permettant aux navires d'éviter le terrible cap Horn.

Cette décision a entraîné une sérieuse tension entre les deux pays. Le général Pinochet vient d'écrire au président Videla pour lui demander de réduire son dispositif militaire dans la région, indique le correspondant à Santiago du *Washington Post*. Les deux chefs d'Etat se sont déjà rencontrés une première fois au début de janvier. Une nouvelle entrevue, prévue pour ces jours-ci, a été reportée. En Argentine, où une sévère censure a été imposée sur tout ce qui concerne cette affaire, on apprend que l'ancien président Lanusse se serait vu récemment infliger quinze jours d'arrêts de rigueur pour, selon l'Agence France-Presse de Buenos-Aires, « *des déclarations qu'il aurait faites à propos de certains documents* » secrets relatifs à la question du canal de Beagle.

ARGENTINE
CHILI
I.G.-B.
Is. FALKLAND
I. PICTON
I. LENNOX
I. NUEVA
0 km 1000
Punta Arenas
TERRE DE FEU
Ushuaia
I. de los Estados
I. PICTON
I. NUEVA
I. LENNOX
0 100 km
CANAL DE BEAGLE
Cap Horn

La délimitation des eaux territoriales

L'origine du conflit entre les deux pays remonte à un traité de 1881, qui fixait, en principe, leur démarcation. La délimitation d'une frontière longue d'environ 5 000 kilomètres n'alla pas sans problèmes : Buenos-Aires et Santiago furent, vers la fin du siècle dernier, bien près d'en découdre. Pour éviter de recourir à de telles extrémités, les deux capitales résolurent de signer, en 1902, un traité général d'arbitrage. Devenu un modèle du genre, il instituait la reine d'Angleterre juge des litiges entre les deux pays.

La controverse sur le canal de Beagle n'a, cependant, pas trouvé sa solution dans cette procédure. L'article 3 du traité de 1881 disposait : « *En ce qui concerne les îles, appartiendront à la République Argentine l'île de los Estados, les petites îles voisines et les autres îles qui pourraient se trouver dans l'Atlantique, à l'est de la Terre de Feu, et de la côte est de la Patagonie ; au Chili appartiendront toutes les îles situées au sud du canal de Beagle jusqu'au cap Horn, ainsi que celles qui pourraient se trouver à l'ouest de la Terre de Feu.* »

Or les deux pays n'ont jamais pu se mettre d'accord sur la délimitation du canal de Beagle. Son débouché atlantique passe-t-il au nord ou au sud des trois îles controversées, ou bien chemine-t-il entre elles ? De la réponse à cette question dépend, bien entendu, la souveraineté sur Lennox, Picton et Nueva. Confirmée en faveur du Chili, elle peut poser des problèmes de délimitation des eaux territoriales, faisant de ce pays une puissance atlantique — ce que Buenos-Aires refuse énergiquement. Mais la position argentine est susceptible d'une interprétation maximaliste : *comme le confirme l'observation* de la carte, c'est, de proche en proche, toute la question de la maîtrise du passage méridional de l'Amérique — réservée au Chili depuis l'époque coloniale — qui est posée. Aussi bien, la presse de Buenos-Aires a-t-elle récemment publié des cartes où l'on voyait la frontière entre les deux pays passer par le cap Horn.

Les bruits de bottes, d'ancres et de tuyères que provoque, depuis quelques semaines, cette lointaine querelle dans des mers froides pourraient sembler un peu dérisoires n'étaient deux éléments qui retiennent l'attention.

D'une part, cette affaire s'inscrit dans un contexte politique bien particulier : les deux protagonistes sont actuellement représentés par des *régimes militaires*, qui peuvent être tentés de surmonter leurs difficultés intérieures et de gagner quelque popularité en adoptant une attitude intransigeante sur les questions internationales. La position en flèche prise alors par la marine argentine et son commandant en chef, l'amiral Emilio Massera, prouve qu'une utilisation de cet incident à des fins internes n'est pas exclue.

D'autre part, l'exacerbation de la querelle intervient dans une période de grande faiblesse internationale du Chili. Condamné aux Nations unies en décembre dernier pour ses violations des droits de l'homme, il est, d'autre part, soumis à des pressions sur sa frontière nord. En 1979 sera célébré le centenaire de la « guerre du Pacifique », au cours de laquelle le Pérou et la Bolivie ont perdu, *au profit de Santiago, de larges* portions de leurs territoires et *même, dans le cas de La Paz*, tout accès à l'océan. Dans une atmosphère générale de course aux armements, l'approche du centième anniversaire crée une sorte de psychose dont tout, y compris le pire, peut sortir. Certains Chiliens redoutent que l'éclatement d'un conflit au sud de leur pays n'ait rapidement des répercussions au nord. « *Le Chili est un pays long et étroit. Je crains qu'il ne devienne un jour un pays court et étroit* », nous a déclaré M. Armando Urribe, ancien ambassadeur à Pékin du gouvernement d'Unité populaire.

JEAN-PIERRE CLERC.

Tribune internationale

Question d'honneur

par ARMANDO URIBE (*)

LE 25 janvier, le gouvernement argentin a communiqué aux représentants britannique et chilien à Buenos-Aires sa décision de rejeter le jugement de Sa Majesté Britannique qui avait confirmé la souveraineté chilienne sur les îles, îlots, etc., situés dans la région du canal de Beagle soumise à son arbitrage.

La reine avait dit, presque neuf mois auparavant : « Nous Elizabeth II, par la grâce de Dieu reine du Royaume-Uni, etc., déclarons que la décision de la cour d'arbitrage constitue le jugement conformément au traité. » *A son tour l'article 14 du compromis arbitral déterminait :* « Le jugement sera légalement obligatoire pour les deux parties et sera sans appel. » *Il faisait ensuite référence à l'article 13 du traité de 1902, qui établissait que* « l'exécution du jugement est confié à l'honneur des parties signataires ».

C'est donc l'honneur de l'Argentine qui est ainsi atteint par son propre fait. L'arbitre, à son tour, ne peut pas accepter que sa dignité soit offensée.

Toute la question, plus vaste encore, de la force obligatoire des traités et de l'exécution de jugements arbitraux, est mise en cause.

Du Chili et de l'Argentine, le juge Gros, membre de la cour d'arbitrage qui a siégé à Genève, dit : « Des relations très spéciales existent entre ces deux Etats ; tous les facteurs tendent à les rapprocher en raison de leurs origines communes, de leur commune vision éthique, politique et sociale, et de leurs façons de penser dans le sens le plus vaste. »

QUAND, comme l'a fait l'Argentine, un pays, sans argument sérieux, met en cause la foi des traités et ses propres traditions, l'enjeu est grave.

Ces jours-ci l'Argentine étale, pour la première fois, des prétentions au-delà du canal de Beagle. Elle veut toucher au cap Horn.

Le chef de la junte militaire chilienne conduit — par l'intermédiaire de son principal conseiller, l'ancien chef de la DINA, le général Contreras — des négociations avec l'Argentine, alors que celle-ci commet un acte contre le respect que les Etats doivent à eux-mêmes et aux autres.

Que reste-t-il à négocier ? Le faisant, ne heurte-t-on pas l'honneur national ?

La cour arbitrale qui a rendu la décision de 1977 que l'Argentine prétend rejeter doit, selon le compromis, rester en fonctions.

Que fait donc le chef de la junte militaire chilienne en s'entretenant avec son homologue argentin ? En ce qui concerne l'exécution du jugement arbitral de 1977, la pleine compétence appartient toujours au tribunal de Sa Majesté Britannique.

La conscience existe, au plan national et de par le monde, que ce sont les instruments juridiques et non pas la force, qui protègent le droit et la paix. Ce fut pour cette raison que le gouvernement du président Allende signa avec l'Argentine, le 5 avril 1972, le traité général de solution judiciaire des controverses.

POURQUOI donc, s'il y a un sujet de controverse autre que la matière résolue par la reine, — qui n'en est plus un, — le ministre chilien des affaires étrangères demande-t-il à l'Argentine d'accepter le recours à la Cour de La Haye, alors que le traité de 1972 est obligatoire et que le consentement de l'autre partie n'est nullement nécessaire pour faire appel à cette cour internationale ?

Aucun gouvernement légitime du Chili — sans considération d'idéologie — n'aurait consenti à de tels abandons.

Etre dur contre son propre peuple et faible envers l'étranger, est-ce là le véritable sens du concept de sécurité nationale ?

N'est-ce pas ainsi que des dictatures, se réclamant chacune de ce concept, mettent gravement en péril la sécurité internationale et la paix ?

Que nul ne s'y trompe. Des changements territoriaux intervenus par l'usage de la force ou par des accords, mettant en cause la souveraineté, ne seront jamais valides et jamais le Chili ne les acceptera.

(*) Ancien ambassadeur du Chili.

PROCHE-ORIENT

Liban

Les affrontements à Beyrouth, entre militaires libanais et syriens, auraient fait une vingtaine de morts

Les affrontements qui se sont produits le 7 février dans la banlieue de Beyrouth — et qui ont repris ce mercredi matin — entre des éléments de l'armée libanaise et des soldats syriens de la Force arabe de dissuasion auraient fait une vingtaine de morts et une trentaine de blessés, selon des sources chrétiennes conservatrices citées par l'agence Reuter. Selon d'autres indications, le nombre des victimes serait moins important. Aucun bilan officiel n'a été communiqué. L'incident a eu lieu au moment où des soldats syriens installaient un barrage de contrôle devant une caserne de l'armée libanaise située en secteur chrétien.

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Liban vit depuis deux semaines dans un état de tension qui va crescendo et n'est pas sans rappeler l'atmosphère empoisonnée qui précéda les multiples ruptures de trêves de la guerre civile. Cependant, si la situation est trouble, il ne semble pas qu'il existe un risque réel de relance du conflit, malgré les rumeurs alarmantes selon lesquelles les combats pourraient reprendre en février ou avril.

Les incidents graves qui se sont produits lundi, mardi et mercredi sont venus s'ajouter à une série d'explosions qui, au cours des derniers jours, auraient fait trois morts et vingt blessés au total.

L'accrochage qui a opposé mardi matin des recrues de l'armée libanaise aux troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) est le premier du genre. Des blindés sont entrés en action. Le communiqué officiel, diffusé conjointement par l'armée libanaise et la FAD, déclare que l'accrochage est dû à une « *altercation d'ordre personnel* » et souligne qu'il a été immédiatement circonscrit. Quelles qu'en soient les causes directes, cet incident reflète l'exaspération régnant à Beyrouth dans le secteur conservateur chrétien — où se trouve la caserne de Fayadieh — à l'égard de l'alliance syro-palestinienne, maintenant bien ressoudée.

Un autre incident grave s'est produit lundi : deux habitants chrétiens du village de Naameh, situé en secteur palestino-progressiste, près de la localité de Damour occupée par les Palestiniens, ont été enlevés et exécutés. Leurs corps ont été retrouvés lundi après-midi. L'Organisation de libération de la Palestine a remis à la FAD mardi matin trois Palestiniens accusés d'être les assassins des deux habitants de Naameh. Mais l'effervescence demeure vive dans le secteur conservateur chrétien.

Cet enlèvement d'otages n'est d'ailleurs pas exceptionnel. Il s'en est produit au moins trois en janvier et, selon des sources dignes de foi, cent cinquante personnes disparues sont encore recherchées par leurs familles. Une centaine avait été enlevée durant la guerre, mais des indices permettent de garder l'espoir qu'elles sont encore en vie. Une cinquantaine d'enlèvements seraient postérieurs à l'arrêt des combats et auraient été commis en 1977. Cette dégradation de la situation a amené la FAD à renforcer considérablement son dispositif de sécurité, multipliant les points de contrôle comme au moment de son entrée à Beyrouth, en novembre 1976.

De source gouvernementale, aussi bien que dans les états-majors des deux camps, on estime cependant que cette période de nervosité, comme le Liban en a connu plusieurs depuis que les combats ont cessé il y a quinze mois sur son territoire, ne durera pas et que les dangers d'explosion son réduits.

LUCIEN GEORGE.

Devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants

M. Sadate lance un appel pressant pour la livraison d'avions américains à l'Égypte

Washington (*A.F.P.*). — Le président Sadate a déclaré, le 7 février, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants — avec humour, mais en marquant bien sa résolution — qu'il ferait un « *scandale du diable* » s'il n'obtenait pas la livraison des appareils nécessaires à la modernisation de l'aviation égyptienne et à l'équilibre militaire au Proche-Orient. Le chef d'État égyptien a plaidé sa cause avec énergie. Il a précisé qu'il souhaitait obtenir un matériel « *hautement perfectionné* », ce qui semble indiquer qu'il demande non seulement la livraison de cent vingt chasseurs de type F-5, mais encore des appareils beaucoup plus modernes et puissants, tels que des F-16 et F-15. Quelques avions seulement de ce dernier modèle ont déjà été livrés à Israël.

M. Sadate a fait valoir à ses interlocuteurs américains que, depuis le dernier conflit, tant Israël que la Syrie avaient pu remplacer les armements perdus, le premier grâce aux Etats-Unis et la seconde grâce à l'U.R.S.S. L'Egypte, après avoir rompu avec l'U.R.S.S., doit retrouver un fournisseur, estime-t-il.

Devant ces demandes pressantes, on laissait entendre, mardi soir, à la Maison Blanche, que le président Carter envisageait des livraisons de matériel militaire à l'Egypte, mais que la fourniture d'appareils très perfectionnés restait peu probable.

Les implantations israéliennes

D'autre part, la Maison Blanche a de nouveau manifesté son irritation devant la politique israélienne d'implantation de colonies dans les territoires occupés.

Les Etats-Unis ont réagi « *immédiatement et avec vigueur* » à l'annonce faite par Israël, au début du mois de janvier, de la création et de l'extension de colonies juives, a souligné, mardi, le porte-parole de la Maison Blanche. Il a précisé que le président Carter, en personne, a alors appelé le premier ministre israélien pour lui faire part de sa désapprobation et lui réaffirmer que les Etats-Unis considéraient toujours comme illégale toute nouvelle implantation.

● *M. Menahem Begin* se rend, ce mercredi 8 février, à Genève, où il doit participer à une conférence des dirigeants des communautés juives européennes.

● *Le bureau de l'Internationale socialiste*, que préside l'ancien chancelier Brandt, se réunit les jeudi 9 et vendredi 10 février, à Hambourg. Parmi les participants à cette réunion, qui doit notamment examiner « *les politiques de l'emploi* », figure M. Shimon Pérès, ancien ministre israélien de la défense et chef de l'opposition travailliste. Il pourrait avoir à cette occasion un entretien avec M. Sadate, qui doit se rendre à Hambourg au cours de sa visite en Europe. — (*A.P.*)

AFRIQUE

LES DÉTENUS « FRONTISTES » DE KÉNITRA ONT ÉTÉ DISPERSÉS DANS PLUSIEURS PRISONS

Une centaine de militants et sympathisants marxistes-léninistes dits « *Frontistes* », condamnés en février 1977 à des peines de prison par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca, ont disparu de l'hôpital de Kénitra où ils avaient été hospitalisés à la suite de la grève de la faim de six semaines qu'ils avaient observée en novembre et décembre derniers.

Les « Frontistes » avaient mis fin à leur grève après avoir obtenu des promesses d'amélioration de leurs conditions de détention. Ces promesses n'ayant pas été tenues, ils ont cessé à nouveau de s'alimenter le 2 février.

Dimanche 5 février, les familles venues visiter les détenus ne les ont pas trouvés. L'administration pénitentiaire a annoncé aux parents, sans autre précision, indiquait mardi le quotidien en arabe de l'Istiqlal, *Al Alam*, que les détenus avaient été répartis dans plusieurs prisons du royaume. « *Ainsi*, dit, dans un communiqué publié à Paris, le comité contre la répression au Maroc, « *le pouvoir tenterait de mettre fin à la longue résistance des prisonniers, à toutes possibilités pour leurs familles et leurs avocats de les défendre et essaierait du même coup de cacher à l'opinion publique internationale la réalité des prisons marocaines* ».

★ Comité contre la répression au Maroc, 14, rue de Nanteuil, 75014 Paris.

● *Dan sun communiqué* publié, mardi 7 février à Alger, le Polisario affirme avoir infligé de lourdes pertes à une colonne marocaine au cours d'une embuscade tendue, le 4 février, par des unités du Front, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est d'El-Aioun. Les Marocains auraient eu quarante-trois morts et plusieurs dizaines de blessés. Douze véhicules auraient été détruits. Selon des informations recueillies par l'agence espagnole EFE, le Front aurait également détruit, samedi, la station numéro 5 du tapis convoyeur de Fos-Bou-Craa. — (*A.F.P.*)

Maroc

La presse prend à partie le « New-York Times »

De notre correspondant

Rabat. — L'éditorial du *New York Times* sur la politique américaine au Maghreb (*le Monde* du 7 février) a provoqué de vives réactions dans la presse marocaine. Affirmer comme l'a fait le quotidien américain que, pour « *récompenser* » le roi Hassan II de son soutien au président Sadate, l'administration Carter envisage de vendre au Maroc des avions de lutte anti-guérilla et des hélicoptères armés n'est, pour le journal *Maroc-Soir*, proche du gouvernement, rien d'autre qu'une injure. Le souverain, écrit le journal, « *en apportant un appui sans réserve au président Sadate, n'a tenu compte que du seul intérêt de la nation arabe et de la paix. Il est même injurieux de prétendre qu'il a pu prendre cette attitude pour faire plaisir à une quelconque puissance étrangère pour obtenir une quelconque récompense* ».

» *Quant à l'autodétermination dont le* New York Times *se fait le champion, rappelons qu'elle a été appliquée par la Jemaâ* (1) *et au cours de diverses opérations électorales* (2) *qui ont permis à nos compatriotes sahraouis d'affirmer sans équivoque ni réticence leur marocanité* (...). *Le* New York Times *serait mieux avisé de se faire le champion de l'autodétermination pour les Palestiniens. Mais il ne risque pas — et pour cause — de le faire.* »

Le journal *Al Alam* (Istiqlal) fait observer que le *New York Times* a demandé au gouvernement américain de ne pas vendre d'armes à Rabat au moment même où le gouvernement algérien demandait à Washington « *d'intervenir dans les affaires intérieures du Maroc pour qu'il n'utilise pas les armes américaines en dehors de ses frontières* ».

LOUIS GRAVIER.

(1) Assemblée consultative au temps de l'administration espagnole.

(2) Il s'agit des élections municipales de 1976 et des élections provinciales et législatives de 1977.

République Sud-Africaine

A LA FOIRE DE JOHANNESBURG

La France a loué le plus grand pavillon

De notre correspondante

Johannesburg. — Décréter un embargo sur les ventes d'armes ne signifie pas, loin de là, cesser tout commerce avec l'Afrique du Sud. Ainsi, cette année, la France a décidé de louer le plus grand des pavillons nationaux à la foire commerciale de Johannesburg.

C'est en 1977 que le gouvernement français a décidé de rouvrir, après une longue absence, son pavillon au Rand Show. Le succès a été tel apparemment que les compagnies et sociétés exposantes ont demandé de renouveler l'expérience, cette fois sur une grande échelle : Paris a aussitôt donné le feu vert, et la surface d'exposition sera multiplié par huit.

La plupart des entreprises présentes possèdent déjà des intérêts en Afrique du Sud. Parmi elles, il y aura Peugeot, Peugeot Cycles, Renault-Afrique du Sud, S. P. I. E. - Batignolles, Creusot-Loire... Et différentes marques de parfums, produits de beauté, appareils ménagers. Des défilés de mode sont prévus au programme.

Le commerce franco-sud-africain s'accroît lentement. Selon des statistiques françaises, le montant des exportations de la France vers l'Afrique du Sud atteignait 259 millions de rands (1) en 1975, celui des importations 117 millions (armes exclues). Les chiffres de 1977 ne sont pas encore connus, mais on évalue les exportations à 135 millions de rands pour les six premiers mois, et les importations à 98 millions. Les importations françaises auraient augmenté dans la deuxième moitié de 1977 de telle façon que, pour la première fois, le commerce franco-sud-africain serait légèrement déficitaire pour Paris.

La France reste cependant le cinquième partenaire de l'Afrique du Sud après les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne, la Grande-Bretagne et le Japon, et couvre 4,5 % de ses échanges extérieurs.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Un rand vaut 4,70 francs.

Ethiopie

Terreur « efficace » à Addis-Abeba

(*Suite de la première page.*)

Le recrutement dans les campagnes, par le biais des associations de paysans, se poursuit sans discontinuer, et l'Ethiopie dispose, d'ores et déjà, d'une des plus puissantes armées du continent. Pour remplacer les paysans envoyés sur le front, les fonctionnaires, les employés de tous rangs, y compris des directeurs de banque, sont désormais envoyés à tour de rôle dans les campagnes pour participer aux récoltes.

Mais ni l'afflux d'armes modernes, ni le gonflement incessant des effectifs, ni même l'augmentation sensible du nombre des « *conseillers* » cubains ou soviétiques ne seraient suffisants s'ils ne s'accompagnaient d'une certaine stabilisation politique sur le « *front intérieur* ». Or c'est cette stabilisation relative, acquise au prix d'une répression féroce, présentée ici comme le résultat d'une intense « *lutte des classes* », qui paraît le plus spectaculaire. Fusillades nocturnes et assassinats politiques ont pratiquement cessé depuis un mois à Addis-Abeba. L'administration, les services publics, les écoles et les usines fonctionnent à nouveau normalement. Le couvre-feu, qui sont chargés de faire respecter les « *kebellés* » (comités de quartier), ne dure que de minuit à 5 heures du matin. Le ravitaillement en essence lui-même, qui fut longtemps difficile, ne pose plus de problème et l'allocation a été portée à 40 litres par semaine.

Le spectacle d'une vie quotidienne à peu près normale à Addis-Abeba, où les dancings et les « *bounabets* » (maisons de prostitution) sont combles tous les soirs, contraste évidemment avec ce qui était encore la situation voici quelques semaines. « *Les contre-révolutionnaires ont été liquidés par la terreur rouge* », explique-t-on dans l'entourage du pouvoir, où l'on ne dissimule pas la « *sévérité* » des « *mesures révolutionnaires* ». La campagne lancée contre les membres du P.R.P.E. (parti révolutionnaire du peuple éthiopien) paraît notamment avoir été d'une redoutable efficacité. Ce parti clandestin, dont les rangs ont été décimés, serait désormais à peu près totalement démantelé. Aux nombreuses exécutions sommaires de ses militants se sont récemment ajoutées des centaines d'arrestations nouvelles.

« *Des prisons ont été installées dans les « kebelés »* reconnaît un fonctionnaire du gouvernement. « *Les gens arrêtés sont désormais astreints à plusieurs heures de « rééducation politique » chaque jour. Des dizaines d'enfants de dix à douze ans, qui étaient utilisés comme « agents de liaison », couchent désormais en prison et reçoivent, dans la journée, une formation politique.* » Si une intense compétition se poursuit entres les quatre principales organisations marxistes-léninistes semi-cladestines (1) apportant au régome un « *soutien critique* », celles-ci ont mis néanmoins une sourdine à leurs querelles au nom de la « *patrie en danger* ». Elles sont reproupées au sein d'un « *front progressiste* » et sont unanimes pour dénoncer « *l'agression somalienne* ». Leparti Meison (Mouvement socialiste panéthiopien), quant à lui, qui l'été dernier a rompu avec les militaires et renvoyé une partie de ses cadres dans la clandestinité, ne fait plus l'objet — du moins à Addis-Abeba — que d'une répression « *adoucie* ». Certains de ses membres ou sympathisants occupent d'ailleurs toujours des postes relativement importants au sein de l'appareil d'Etat.

Cette stabilisation autoritaire de la vie politique et les réflexes indéniables de patriotisme que le régime s'efforce d'encourager sont autant de symptômes qui indiquent que l'Ethiopie peut espérer renverser le cours d'une situation dangereuse pour l'existence même du pays. Les innombrables passants en grand deuil qu'on croise dans les rues et les affiches placardées sur les façades portant les photos de centaines des « *contre-révolutionnaires recherchés* » prouvent cependant que ce résultat a été payé très cher.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

(1) Ces quatre organisations sont : Sedede (composée principalement de militaires), Malerit, Etchea (à majorité oromo) et Ligue prolétarienne.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● LE VRAI NOM DE L'ECRIVAIN CHINOIS dont le témoignage sur la révolution culturelle a été publié dans *le Monde* du 7 février est Li Feigan, Pa Chin n'étant qu'un pseudonyme. « *Li Feigan avait formé son nom de plume de la première syllabe de Bakounine et de la dernière syllabe de Kropotkine, de sorte que la bonne retranscription en français de cette transcription chinoise devrait être Ba Kine, afin de respecter l'intention de l'écrivain* », nous écrit le Centre de recherches asiatiques de l'université Paris-VII.

Inde

● UNE DELEGATION COMMERCIALE CHINOISE est arrivée à New-Delhi le mardi 7 février. C'est la première fois depuis le conflit sino-indien de 1962 que des responsables chinois des services d'importation et d'exportation se rendent en Inde. Deux délégations indiennes s'étaient rendues à la Foire internationale de Canton l'année dernière, apres le rétablissement des relations diplomatiques entre Pékin et New-Delhi, en 1976. — (*A.F.P.*, *Reuter.*)

Hongrie

● M. TIVADAR NEMESLAKI, ministre hongrois de la métallurgie et de la construction de machines, est décédé lundi *6 février* d'une crise cardiaque à l'âge de cinquante-cinq ans. Membre du comité central du parti socialiste ouvrier hongrois depuis 1962, il occupait son poste ministériel depuis 1975. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

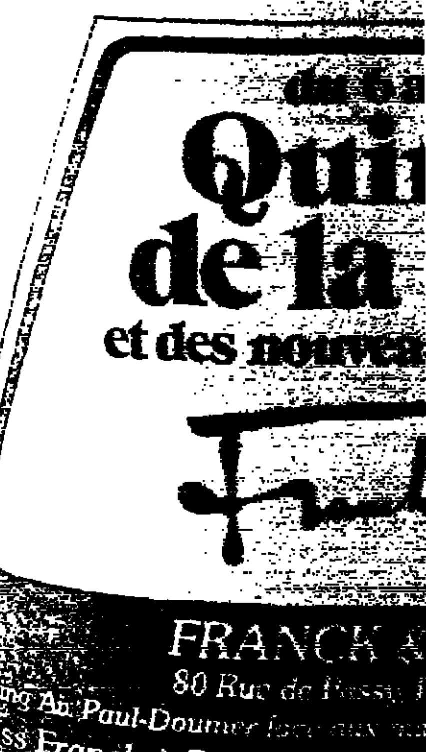
● LE FRONT PATRIOTIQUE DU ZIMBABAWE a accepté le principe de la présence des Nations unies ou de toute autre organisation « neutre » pour superviser les élections conduisant à une majorité noire en Rhodésie, a annoncé lundi 6 février, à Lusaka, le coprésident de cette organisation, M. Joshua Nkomo. — (*A.F.P.*)

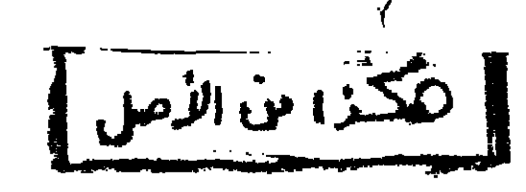
Tchad

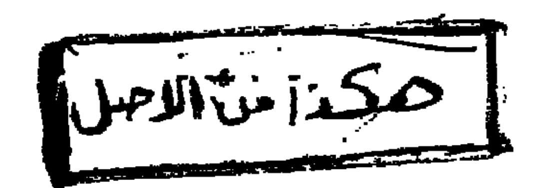
● UNE AMNISTIE PLEINE ET ENTIERE pour les prévenus, détenus et exilés politiques tchadiens a été décrétée, mardi 7 février, à N'Djamena, par ordonnance du président Malloum. D'autre part, le gouvernement de Tripoli a « *accueilli favorablement* » l'accord intervenu entre les autorités tchadiennes et l'ancien chef rebelle Hissène Habré. En revanche, dans une lettre à plusieurs chefs d'Etats africains, le colonel Kadhafi s'élève contre la suspension par le Tchad de ses relations diplomatiques avec la Libye et y voit une « *humiliation personnelle* ». — (*A.F.P.*)

Tunisie

● LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN organisent, le vendredi 10 février, à 18 h. 30, à la Bourse du travail, 29, boulevard du Temple, une « *assemblée de protestation* » pour demander l'arrêt de la répression en Tunisie, la libération des militants et dirigeants syndicaux emprisonnés, la levée de l'état d'urgence et le libre exercice des libertés syndicales et démocratiques.







RELATIONS INTERNATIONALES

« Nervosismo crescente »

(Suite de la première page.)

Le manichéisme des Jdanov et des Dulles a disparu qui ne laissait face à face que deux grands blocs, croisant leurs feux sur les rares « *neutralistes* » à s'aventurer dans le *no man's land*. Il n'y a pas que la France qui soit divisée en quatre, comme M. Giscard d'Estaing s'en est avisé à Verdun-sur-le-Doubs. « *Les oppositions entre les peuples disparaissent de plus en plus avec le développement de la bourgeoisie, la liberté du commerce, le marché mondial* (...), avaient écrit Marx et Engels dans le *Manifeste*, *la domination du prolétariat les effacera plus encore.* » Ils pouvaient difficilement se tromper davantage : des combats opposent aujourd'hui, en Indochine et dans la corne d'Afrique, des régimes qui se réclament les uns et les autres du marxisme-léninisme. La rivalité sino-soviétique est devenue une composante essentielle du jeu des forces mondiales. Leur appartenance commune au « *camp américain* » ne suffit pas, de l'autre côté, à faire s'entendre l'Egypte et Israël, la Grèce et la Turquie, l'Argentine et le Chili.

La vérité est que chacun a plusieurs ennemis : M. Marchais s'en prend à la fois à M. Mitterrand et à M. Giscard d'Estaing, M. Chirac au président de la République et à la gauche. Moscou est en lutte contre Washington et Pékin, Pékin contre Moscou et Washington, Ryad contre Moscou et Jérusalem. Il en résulte beaucoup de confusion. Mais le record du moment est sans doute détenu par Israël, dont les adversaires au Proche-Orient sont largement encouragés par l'U.R.S.S., mais qui ne s'en retrouve pas moins aux côtés de celle-ci en Ethiopie face à ce qui se résume pour lui à une tentative de mainmise arabe.

Le B A Ba de la stratégie enseigne pourtant que l'on ne peut se battre efficacement sur deux fronts à la fois. Quand on a deux ennemis, l'un est toujours plus dangereux que l'autre et c'est celui-là dont il faut s'occuper en priorité. C'est ce qu'ont bien compris les Chinois, au risque de susciter la réprobation des Albanais. Pour faire face à l'impérialisme « *montant* » des « *nouveaux tsars* », ils n'hésitent pas à s'appuyer sur l'impérialisme « *déclinant* » des Etats-Unis et de leurs alliés, sans en exclure ni l'Iran ni le Chili. Un de ces jours, on les verra découvrir des vertus à Israël. N'ont-ils pas jugé positive la visite de M. Sadate à Jérusalem ?

La lutte pour les matières premières

Sommes-nous au bout de nos surprises ? Ce serait... surprenant. Les intérêts des grands Etats n'ont jamais cessé de se superposer, au point souvent de les éclipser, aux simplifications des idéologies. Pour déterminer ce que sont ces intérêts, il n'est que de regarder où la lutte est pour le moment le plus sévère : en Afrique et au Proche-Orient. Or, c'est dans ces régions que se trouvent les principales réserves mondiales de matières premières. L'Afrique du Sud produit à elle seule 88 % du platine et du vanadium du monde, 74 % de son or, 47 % de son chrome. Une étude du député britannique Patrick Wall (1) fait apparaître que si l'U.R.S.S. réussissait à mettre la main sur ce pays, elle contrôlerait 94 % de la production et 99 % des réserves mondiales de platine. Les chiffres seraient de 67 % et 84 % pour le chrome, 62 et 93 % pour le manganèse. Ces données pourraient bien contribuer à expliquer pourquoi l'Union soviétique et son partenaire cubain, que d'autres épisodes de la décolonisation avaient apparemment moins émus, sont intervenus aussi ouvertement dans la guerre civile qui a suivi la fin de la domination portugaise en Angola.

A présent, l'U.R.S.S. s'engage chaque jour un peu davantage, toujours avec l'aide de Cuba, dans une autre guerre civile, celle qui fait rage en Ethiopie. Mais cette fois, elle le fait aux côtés d'un pouvoir aux prises avec des mouvements de libération nationale. C'est en effet dans le cadre du partage colonial de l'Afrique, à la fin du siècle dernier, que Ménélik a annexé à l'empire la province de l'Ogaden, entièrement peuplée de Somalis. C'est en violation des résolutions des Nations unies que Haïlé Sélassié a annexé purement et simplement l'Erythrée, promise à demeurer un Etat autonome fédéré avec l'Ethiopie.

Le bon droit, la cause sacrée de la libération des peuples, n'ont donc pas grand-chose à faire dans l'assistance massive que Moscou fournit aujourd'hui au régime d'Addis-Abeba, grâce à un pont aérien qui tourne en dérision les conventions internationales sur le survol des pays tiers. Pourquoi alors cette assistance ? En dehors de la solidarité idéologique — mais en quoi la Somalie est-elle moins socialiste que l'Ethiopie ? — on peut imaginer diverses raisons qui ne s'excluent pas nécessairement l'une l'autre.

Il en va ainsi notamment du désir de retrouver un point d'appui en Afrique, après la rupture avec l'Egypte et le Soudan et de contrôler les accès de la mer Rouge, et donc le passage des pétroliers et des flottes de guerre entre la Méditerranée et l'océan Indien. Mais les liens étroits établis avec la Somalie et le Yémen du Sud suffisaient à assurer au Kremlin ce contrôle. Il faut donc sans doute admettre que l'U.R.S.S. poursuit un objectif à plus long terme, qui est l'investissement de l'Arabie Saoudite, promue par ses fantastiques réserves de pétrole au rang de puissance dominante de la région.

Sans ses subsides, ni l'Egypte, ni le Soudan, ni la Somalie n'auraient pu se dégager de la protection soviétique. C'est l'Arabie Saoudite qui met en échec, avec toutes les ressources de la *Realpolitik*, la réunification du Yémen autour d'Aden. Elle qui maintient à bout de bras le régime anticommuniste d'Amman, et le régime réputé socialiste de Damas. Elle encore qui finance largement l'O.L.P., partie par solidarité arabe certes, mais aussi pour l'empêcher de tomber dans la mouvance de Moscou.

L'adversaire principal

Le régime de Ryad est donc, de toute évidence, l'adversaire principal de l'U.R.S.S. aux confins de l'Afrique et de l'Orient. Mais il n'y a pas que des raisons politiques qui les opposent. L'Union soviétique est, pour le moment, le principal producteur de pétrole du monde, et le troisième exportateur après l'Arabie Saoudite et l'Iran. Ses exportations constituent la moitié de ses rentrées de devises, dont elle a le plus grand besoin, puisque sa balance commerciale avec l'Occident est largement déficitaire et qu'elle est lourdement endettée. Elles l'aident à maintenir sa domination sur ses alliés européens, dont aucun ne produit de pétrole, à part la Roumanie : est-ce un hasard si celle-ci est, et de beaucoup, le plus indépendant ?

Si l'on en croit cependant un récent rapport de la C.I.A., dont il a été beaucoup question, les Soviétiques « pompent trop », pour citer *Time*, et l'exploitation des gisements arctiques pose tellement de problèmes techniques qu'elle reste passablement aléatoire. Ses besoins ne cessant de s'accroître, l'U.R.S.S. risque de passer, dans un délai de quelques années, de la position d'exportateur de pétrole à celle d'importateur : on imagine ce qu'en seraient les effets sur sa balance des paiements et sur ses rapports avec les pays du pacte de Varsovie. La situation serait évidemment mille fois meilleure si le régime féodal d'Arabie Saoudite avait entre temps cédé la place à des progressistes amis de l'U.R.S.S. La même constatation vaut pour l'Iran, qui présente en plus la caractéristique d'avoir une frontière commune avec l'Union soviétique.

On comprend, dans ces conditions, qu'aussi bien l'Arabie Saoudite que l'Iran se donnent tant de mal pour contrecarrer les desseins de l'U.R.S.S. en Ethiopie. Ils aident en sous-main les insurgés d'Erythrée, et le chah, qui n'a pas hésité à dépêcher un corps expéditionnaire en Oman lorsque les rebelles du Dhofar paraissaient menacer les abords du détroit d'Ormuz, envisage d'envoyer en Somalie non seulement des armes mais, si les Ethiopiens devaient l'envahir, des hommes. Le président Sadate parle d'intervenir, lui aussi, et le Soudan pourrait bien faire de même. L'enjeu a paru de suffisamment d'importance à M. Carter pour que, oubliant son beau discours sur les droits de l'homme, il ait récemment visité Ryad, où l'on tue les femmes adultères, et Téhéran, où l'on torture les opposants. Les dirigeants français sollicités hésitent visiblement, à quelques semaines des élections, sur la conduite à tenir, mais le chancelier Schmidt, en souvenir du concours que les autorités de Mogadiscio lui ont prêté au moment du détournement du Boeing de la Lufthansa, leur fournit une aide financière discrète.

C'est une énorme partie qui est engagée dans la corne de l'Afrique. Les forces qui se font face ne sont pas de celles qui sont très regardantes sur le choix des moyens. Du sud du Liban aux tropiques, les foyers d'incendie ne manquent pas, le plus souvent créés par l'aveuglement des privilégiés d'hier ou d'aujourd'hui, sur lesquels Moscou ne se privera pas de souffler si c'est nécessaire pour faire obstacle aux tentatives de règlement en cours.

Si la « détente » n'est pas véritablement mise en cause, c'est parce que celle-ci n'est en vérité, chaque jour le confirme, que la guerre froide continuée par d'autres moyens. Mais il est clair que cette épreuve de force risque d'affecter tout à la fois, à moyen terme, les approvisionnements de l'Ouest en pétrole, et donc son aptitude à ne pas tomber sous la dépendance de l'Est et, à la limite, l'évolution du régime soviétique et de son hégémonie sur sa zone d'influence. Car la partie n'est pas gagnée à l'avance pour lui et, s'il la perdait, sa position économique et son prestige en pâtiraient sévèrement. On ne compte plus, en effet, les régions du tiers-monde, de l'Indonésie au Zaïre, en passant par le monde arabe, où Moscou a cru, à tort, s'être assuré des positions durables. Qui aurait imaginé, pour prendre le dernier exemple en date, que l'Inde, qui, sous la conduite de Mme Gandhi, était devenue son alliée « objective », en viendrait à envisager, associée à l'Iran et au Pakistan, la création, avec eux et les membres de l'ASEAN, qui regroupe les régimes pro-américains du Pacifique, d'une réplique asiatique de la Communauté européenne, dont Moscou ne pourrait pas ne pas prendre ombrage ?

C'est le moment de relire *l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme*, dont certaines pages sur le partage du monde et la rivalité pour les matières premières sont d'une actualité saisissante. Mais Lénine avait-il prévu que l'U.R.S.S. participerait et à ce partage et à cette rivalité ?

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *The present state of the world balance of power*, Foreign Affairs Research Institute, 27-31 Whitehall, Londres.

Le Monde

politique

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE EN SEINE-MARITIME

M. Barre : la majorité doit se demander pourquoi elle n'a pas su créer l'espérance

De notre envoyé spécial

M. Raymond Barre a commencé par une visite en Seine-Maritime, mardi 7 février, la tournée électorale au cours de laquelle il se propose d'apporter son appui aux candidats de la majorité qui lui en ont fait la demande, et de conduire, au nom du gouvernement, la campagne en faveur du « bon choix » recommandé aux électeurs par M. Giscard d'Estaing.

A l'invitation de MM. Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, André Martin, vice-président du Mouvement démocrate socialiste de France, et Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, le premier ministre s'est rendu successivement au Havre, à Montville et à Rouen. Il a prononcé ensuite au Grand-Quevilly, en présence de près de six mille personnes, un discours dans lequel il a invité les électeurs à « mesurer l'enjeu » des élections.

Pour M. Barre, le « choix de société » qui s'offre aux Français est simple : seule la continuité dans « la discipline et l'effort » pourra assurer la grandeur et la prospérité de notre pays. En revanche, la victoire de la gauche entraînerait l'économie française dans « un engrenage inéluctable » qui déboucherait sur le « collectivisme totalitaire ». Modifiant peu, sur ce thème, ses variations habituelles, et poussant parfois ses critiques des propositions de la gauche jusqu'à la caricature, le chef du gouvernement a longuement accusé le P.S. et le P.C. de se livrer à une surenchère démagogique. Comme il en a pris l'habitude, il a réservé ses flèches les plus acérées à M. Mitterrand.

Plus applaudi qu'à l'occasion de la présentation de son « programme de Blois », mais toujours aussi peu à l'aise dans un rôle de tribun qui ne sied pas à son tempérament, M. Barre n'a pas évoqué une seule fois les divisions de la majorité. Il n'a fait aucune allusion à la création de l'Union pour la démocratie française, confirmant par ce silence sa volonté de rester en dehors des querelles qui opposent les leaders du courant giscardien au mouvement gaulliste.

Il semble que le « chef naturel de la majorité », qui a réaffirmé à plusieurs reprises son indépendance à l'égard des formations politiques, se complaise dans une certaine ambiguïté. M. Barre a d'ailleurs décidé de donner à sa campagne électorale un caractère très personnel, si l'on en juge par le slogan et l'emblème qu'il a choisis pour illustrer sa politique et qui ont été présentés pour la première fois au public, mardi soir, sous forme de badges et d'auto-collants. Le slogan figurant désormais sur les affiches « barristes » vise à rassurer : « Barre, confiance. » Le symbole est un arbre vert sur fond d'hexagone : au « rêve illusoire » proposé, selon lui, par la gauche, M. Barre entend opposer les vertus de solidité et de durée que peut symboliser le chêne.

M. Barre a pris la parole, mardi soir, dans la salle du parc des expositions du Grand-Quevilly (Seine-Maritime). Depuis plusieurs heures déjà, la salle était comble. Le premier ministre a posé en ces termes (« *avec beaucoup de gravité* », souligna-t-il), l'enjeu de la consultation électorale : « *La tentation du changement peut être compréhensible, mais le changement n'est pas un bien en lui-même. On peut changer pour le mieux, mais aussi pour le pire. (...) Je constate que nous ne savons pas ce qui se passera au lendemain des élections si l'opposition gagne. (...) Un gouvernement ne gouverne pas dans le soupçon ; or, à l'heure actuelle, le soupçon est de règle entre le parti socialiste et le parti communiste.* »

Après avoir ironisé sur différentes déclarations du leader du P.S. à propos de l'attitude des communistes, et estimé à ce sujet que « *M. Mitterrand découvre trop souvent l'Amérique* », le premier ministre a évoqué la controverse sur les institutions : « *Quand, à la suite de ses déclarations pour le moins imprudentes, j'ai posé la question de savoir quel était vraiment l'objectif de M. Mitterrand*, a-t-il indiqué, *vous avez vu réagir avec indignation le premier secrétaire du P.S., tout ceux qui l'entourent, sans parler de l'émoi et de la gêne des âmes sensibles. Croyez-vous qu'il y aurait eu tant de tintamarre si ce que j'avais dit était sans importance ? On a dit que le président de la République serait l'otage du peuple français. J'ai peur qu'on ne lui laisse même pas la possibilité d'être un otage.* »

M. Barre a poursuivi sa charge contre M. Mitterrand à propos des difficultés monétaires actuelles : « *Il a suffi de quelques sondages qui rendent plausible et crédible l'application du programme commun pour que le franc baisse sur le marché des changes. Alors on dit : c'est la spéculation ! Ce n'est pas la spéculation. C'est purement et simplement la perte de confiance de tous les étrangers qui travaillent avec la France. (...) M. Mitterrand a eu l'audace et l'impudence de dire que le gouvernement et moi-même nous spéculions sur la spéculation. Il n'a pas compris que ces derniers temps il en avait trop dit pour être encore cru et pour oser porter des attaques aussi basses contre le gouvernement et le premier ministre.* »

Parlant pendant plus d'une heure et opposant aux propositions des partis de gauche les objectifs d'action « *pour les libertés et la justice* » inscrits dans le programme de Blois, M. Barre a notamment ajouté : « *L'enjeu est clair. Si la gauche gagne, nous ne savons pas qui va gouverner, mais il y a de fortes chances que nous le soyons fort mal ou même pas du tout (...). Nous serions pris dans un engrenage inéluctable et nous deviendrions une économie totalement dirigée et contrôlée sur le mode de certaines démocraties que l'on nomme populaires (...). C'est le collectivisme et la planification totalitaire qui s'annoncent.* »

Le premier ministre a estimé toutefois que la majorité ne devait pas « *se borner à la seule critique du programme commun* ». « *Il y a eu*, a-t-il dit, *une espérance fondée sur l'illusion. De nombreux Français généreux, idéalistes, ont pensé qu'il serait possible par le programme commun d'améliorer la situation des plus défavorisés, de faire régner plus de justice, d'améliorer les conditions de vie. Et, sans se rendre compte d'une mécanique qui allait à l'inverse des objectifs proposés, ils ont généreusement adhéré à l'idéal qui leur était proposé. Si la majorité a à s'interroger sur sa propre action, peut-être aurait-elle intérêt à se demander pourquoi elle n'a pas su créer l'espérance.* »

M. LECANUET : le P.C. tient le nœud coulant autour du cou de M. Mitterrand

M. Jean Lecanuet, très applaudi, a évoqué la rupture de la gauche et a déclaré : « *Le parti communiste tient le nœud coulant bien serré autour du cou de M. Mitterrand. M. Mitterrand se donne l'allure de louvoyer, de résister à reculons, mais cette marche en crabe le condamne finalement, par une opération qui tiendra de la prestidigitation, à s'entendre avec le P.C. Car tout le jeu de M. Mitterrand est d'accéder au gouvernement avec le parti communiste, et de viser l'Elysée plus encore que Matignon.* »

C'est dans un hangar de l'aéroport d'Octeville-sur-Mer que M. Antoine Rufenacht (R.P.R.), candidat unique de la majorité dans la 6e circonscription de la Seine-Maritime, avait accueilli, mardi, en fin de matinée, M. Raymond Barre à son arrivée en Normandie. Le secrétaire d'Etat avait laissé entendre que la « *mauvaise volonté* » de la municipalité communiste du Havre ne lui avait pas permis d'organiser cette réception en un lieu plus approprié. Ce qui lui donna l'occasion dans son allocution de bienvenue de dénoncer la « *colonisation* » de l'agglomération havraise par le P.C. Au même moment, en ville, une manifestation organisée par les syndicats ouvriers rassemblait plusieurs centaines de personnes.

En réponse à M. Rufenacht, le premier ministre avait invité les partisans de la majorité à lutter pour éviter « *le gâchis* » que provoquerait, selon lui, l'application des mesures économiques préconisées par la gauche : « *L'opposition offre à notre pays une espérance fondée sur l'illusion* », avait-il dit.

Après un déjeuner sur place, M. Rufenacht avait invité M. Raymond Barre à faire une visite surprise au centre du Havre, sur l'avenue René-Coty, où le chef du gouvernement et sa suite avaient dialogué avec plusieurs commerçants. Le remue-ménage provoqué par cette initiative suscita sur le passage du premier ministre des commentaires très divers de la part de la population.

A Montville, M. André Martin, maire, député sortant et candidat unique de la majorité dans cette circonscription, s'était plaint, lui aussi, du « *sectarisme* » du P.C. à son endroit. La veille, sa permanence électorale avait été maculée de goudron. Le premier ministre avait rendu hommage à l'action du M.D.S.F., et, à travers lui, « *aux socialistes qui ne se renient pas* ». Pendant ce temps, devant la mairie, une centaine de manifestants, rassemblés derrière une banderole du parti socialiste, scandaient des slogans hostiles au maire et au gouvernement.

Reçu quelques instants plus tard à l'hôtel de ville de Rouen par M. Lecanuet, sénateur et maire, M. Barre s'était félicité de « *l'harmonie régnant entre les formations de la majorité* » en Seine-Maritime. Le maire de Rouen lui avait présenté son « dauphin », M. Henri Colombier, candidat dans la circonscription dont il fut le député, et M. Roger Parmant (R.P.R.), membre du conseil municipal.

M. Jean Lecanuet a confirmé publiquement qu'il ne se représentera pas aux élections législatives. « *Elu sénateur j'ai décidé de me consacrer à ce mandat* », a-t-il indiqué.

***

Après la fin du meeting au Grand-Quevilly, M. Barre a regagné Paris dans la nuit. Ses prochains déplacements le mèneront notamment à Issoudun, Châteauroux, Vannes, Roanne, Bordeaux, Montpellier, Caen, Lyon.

ALAIN ROLLAT.

Un décevant face-à-face

M. Jean-Pierre Fourcade, quarante-huit ans et quatre mois, inspecteur des finances, ancien ministre de l'économie et des finances (du 28 mai 1974 au 25 août 1976), contre M. Michel Rocard, quarante-sept ans et cinq mois, inspecteur des finances, membre du secrétariat national du P.S., c'était une affiche alléchante pour les téléspectateurs, qui avaient choisi, mardi soir 7 février, l'émission « l'Evénement » de TF 1.

Venus l'un et l'autre avec de volumineux dossiers, les deux champions ne furent évidemment d'accord sur rien, qu'il s'agît des prix, du chômage, du commerce extérieur, des réformes de structure, de l'équilibre budgétaire (foutaise ! lança M. Rocard) ou de l'augmentation du SMIC.

Il ne pouvait être question que fassent le moindre pas l'un vers l'autre celui qui dénonce l'« hibernation » de la politique économique du gouvernement et celui qui condamne, sans appel, le programme commun, « risque fantastique pour l'avenir de l'économie et le maintien des libertés », mais on pouvait s'attendre à un dialogue tendu et enrichissant.

Tel ne fut pas le cas. Face au massif et volubile M. Fourcade, qui tenait constamment le micro, soit pour développer ses propres thèses, soit pour interrompre son adversaire, le représentant du P.S. faisait tout à fait poids plume. N'allant pas jusqu'au bout de ses raisonnements, renonçant à exploiter certaines des notes qu'il avait apportées (on le vit à un moment se pencher vers sa serviette, mais il n'en sortit rien), ce Michel Rocard-là, sans doute assez fatigué, n'avait rien de commun ni avec l'ancien leader du P.S.U. ni avec le candidat à l'élection présidentielle de juin 1969.

Du début à la fin de l'émission, on ne pouvait s'empêcher de penser à celle qui avait opposé, le 12 mai 1977, M. Barre à M. Mitterrand. Le premier secrétaire du P.S., avait-on alors expliqué, souffrait ce jour-là d'un torticolis. Contagieux ?

R. B.

● *Le mouvement « Choisir »*, qui présente cinquante candidates aux élections législatives, a adressé une lettre aux partis politiques. « Choisir » demande « *à tous les partis, sans aucune exception, de retirer leurs candidats dans un certain nombre de circonscriptions à égalité entre la majorité et l'opposition, et à déterminer d'un commun accord, afin de permettre à des candidates de « Choisir » d'avoir les meilleures chances d'être élues* ».

★ Choisir, 102, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, tél. 705-21-48.

Lors d'un meeting le 11 février

LES CANDIDATS GAULLISTES SERONT PRÉSENTÉS INDIVIDUELLEMENT A M. CHIRAC

M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., a indiqué, mardi 7 février, au cours d'une conférence de presse, que la direction du mouvement gaulliste attend de 70 000 à 80 000 personnes, samedi 11 février, à l'occasion du meeting organisé dans la grande halle de la porte de Pantin, à Paris, pour la présentation des candidats R.P.R.

Au cours de cette manifestation, les discours politiques seront prononcés de 10 heures à 13 heures (M. Michel Debré sera au nombre des orateurs). Un programme de variétés est prévu de 15 heures à 16 heures. Enfin, les quelque quatre cents candidats R.P.R. seront présentés individuellement à M. Chirac, qui prononcera le discours de clôture.

M. Charles Pasqua, secrétaire général adjoint, à qui l'organisation de cette journée a été confiée, a donné quelques chiffres : cinquante-sept trains spéciaux ont été prévus. Samedi matin, mille cars feront la navette entre les grandes gares de Paris, les aéroports et la porte de Pantin. Trente mille plateaux-repas seront servis sur place. Un restaurant pourra accueillir dix mille personnes.

L'éligibilité des appelés aux élections présidentielle ou législatives

En 1969, le Conseil constitutionnel avait estimé « surprenante » la différence de situation

Dans un arrêt qui date maintenant de neuf ans, le Conseil constitutionnel avait qualifié de « *surprenante* » la différence de situation faite à un appelé du contingent selon qu'il est candidat à une élection présidentielle ou à un mandat parlementaire. Dans le premier cas, l'appelé est éligible ; dans le second, il ne l'est pas.

Cette distinction reste d'actualité (*le Monde* daté 29-30 janvier, et des 1er, 2 et 8 février). Aujourd'hui, les discussions portent sur le point de savoir si les jeunes appelés — comme l'estiment généralement leurs chefs de corps — doivent avoir achevé leur service pour pouvoir être candidats à un mandat parlementaire ou s'ils doivent seulement « avoir satisfait » à leurs obligations militaires, comme le soutient un comité de personnalités, dont trois avocats.

Le ministre de la défense estime, de son côté, que la solution de ce problème ne relève pas de l'autorité militaire, mais que c'est à la préfecture de chaque circonscription électorale concernée d'apprécier si les candidats remplissent ou non les conditions prévues par la loi.

Dans un arrêt du 17 mai 1969, rendu sur réclamation de M. Louis Ducatel contre la candidature de M. Alain Krivine aux élections présidentielles de juin 1969, le Conseil constitutionnel avait noté que l'article L. 45 du code électoral subordonnait l'accès à des fonctions électives à la condition que le candidat ait rempli les obligations militaires correspondant à son âge et à sa situation au regard de la loi sur le recrutement. En revanche, le Conseil constitutionnel avait observé que l'ordonnance du 24 octobre 1958, portant loi organique relative aux conditions d'éligibilité et aux incompatibilités parlementaires, exigeait des candirats à un mandat de député qu'ils aient définitivement satisfait à leur service.

Dans son arrêt du 17 mai 1969, le Conseil constitutionnel avait donc rejeté la réclamation de M. Ducatel et considéré que M. Krivine, ayant déféré à l'appel sous les drapeaux, avait rempli les conditions.

Le Conseil constitutionnel avait aussi estimé « *surprenante* » la différence de situation résultant des dispositions de l'article L. 45 et de celles de l'ordonnance de 1958.

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Nouvelles contestations et décisions judiciaires sur les inscriptions en métropole

Le débat autour de l'inscription en métropole des Français de l'étranger en vue des élections législatives continue. D'une part, avec la publication ce mercredi 8 février, par le Canard enchaîné, *d'un nouveau document émanant de l'ambassade de France au Gabon. D'autre part, avec les décisions judiciaires rendues à Paris et à Nice.*

A Paris, le tribunal d'instance du dixième arrondissement a rendu, mardi 7 février, un jugement qui prononce la radiation de trois cent trente et un des cinq cent soixante-neuf nouveaux électeurs, résidant pour la plupart au Gabon, récemment inscrits sur les listes électorales de cet arrondissement. Le tribunal a notamment considéré que les différences d'écritures relevées sur certaines fiches d'inscription et la prise en compte de fiches incomplètes constituaient des irrégularités.

A Nice, nous signalent nos correspondants, le tribunal d'instance a rejeté le même jour les recours introduits par les candidats du parti communiste dans les trois circonscriptions de Nice, d'une part, et par les candidats du parti socialiste dans la première et la deuxième circonscription, d'autre part. Le tribunal a notamment considéré que la validité des demandes d'inscription contestées ne pouvait être mise en cause « dès lors que chacune d'elles comporte le visa du consulat de France ou de l'ambassade de France de la localité où réside chaque électeur concerné ».

Il a également estimé qu'à défaut de preuves contraires le choix de la ville de Nice et de la circonscription législative devait être présumé conforme à la volonté des électeurs, et il a en conséquence rejeté la demande d'expertise graphologique formulée par les candidats du parti socialiste. MM. Gilbert Accola et Jacques Randon. Pour le tribunal, seule une attestation ou une déclaration contraire de l'électeur peut constituer un début de preuve. Or, aucun des électeurs concernés n'a contredit sa demande d'inscription sur les listes électorales de la ville de Nice. En vertu du même principe, le tribunal s'est refusé à radier des listes électorales des électeurs dont l'avertissement qui leur a été expédié est revenu avec la mention : « N'habite pas à l'adresse indiquée ». *Il a d'autre part estimé que la proportion limite de 2 % des électeurs inscrits par circonscription avait bien été respectée.*

Les accusations du « Canard enchaîné »

Le Canard enchaîné publie dans son numéro daté du 8 février le fac-similé d'un télégramme adressé le 21 décembre par l'ambassadeur de France au Gabon, M. Maurice Delauney, au directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères. M. Delauney y annonce l'envoi de 350 demandes d'inscription sur les listes électorales de Français résidant au Gabon et de 350 procurations *« en blanc »* et précise qu'une nouvelle expédition permettra *« de dépasser largement le chiffre de deux mille atteint à ce jour »*.

Ce télégramme est précédé de signes codés destinant, notamment, deux exemplaires à la présidence de la République. Après la publication d'un premier télégramme, daté du 15 décembre (*le Canard enchaîné* du 28 décembre, *le Monde* du 29), le ministre des affaires étrangères avait affirmé qu'une *« mise en garde, antérieure à toutes les indiscrétions parues dans la presse »*, avait été adressée à l'ambassadeur et aux consuls du Gabon (article de M. de Guiringaud dans *le Monde* du 12 janvier).

« *Ainsi*, commente Claude Angeli *dans le Canard enchaîné, ce n'était que paroles verbales ; le trafic a continué gaiement... L'hôte de l'Elysée, gardien de la Constitution et président du Conseil supérieur de la magistrature, est un banal fraudeur mais avec de grands moyens. (...)*

» On comprend mieux ainsi pourquoi le Quai d'Orsay et l'Elysée refusent de rendre public le rapport de Jacques Viot, patron de l'inspection générale, sur les enquêtes menées dans les ambassades et consulats du Gabon, de Côte-d'Ivoire, d'Autriche... »

LE « RASSEMBLEMENT DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER » A ÉTÉ CRÉÉ LE 27 JUIN DERNIER

Le Rassemblement des Français de l'étranger (1), qui recueille les procurations adressées par les postes diplomatiques, a déposé ses statuts le 27 juin dernier, c'est-à-dire peu avant le vote définitif de la nouvelle loi (19 juillet), qui était alors en cours de discussion au Parlement. Au cours de son assemblée générale, en septembre, il a porté à sa présidence M. Maurice Schumann, sénateur R.P.R. du Nord, et M. Paul d'Ornano, sénateur P.R. représentant les Français de l'étranger. Son secrétaire général est M. René Bouronne.

Le R.F.E. se présente comme appartenant à la « majorité présidentielle », et son conseil d'administration est constitué de personnalités appartenant toutes au R.P.R. et au P.R.

La date de sa création et son orientation politique donnent à penser qu'il n'a été créé que pour utiliser le vote des Français à l'étranger.

(1) 94, boulevard Flandrin, tél. 704-61-38 et 727-16-60.

AU QUAI D'ORSAY

Plusieurs organisations demandent la publication du rapport Viot sur le Gabon

Le nouveau document publié par le Canard enchaîné sur le vote des Français de l'étranger a provoqué dans les services du Quai d'Orsay une exaspération certaine.

Depuis le début de cette affaire, plusieurs organisations syndicales et professionnelles — y compris l'Association des anciens élèves de l'ENA — sont intervenues auprès du ministre pour que la lumière soit faite. Ces associations demandaient notamment que les fautes administratives soient sanctionnées et que la teneur ou les conclusions du rapport de l'inspecteur général, M. Jacques Viot, chargé d'enquêter sur le cas du Gabon, soient publiées, faute de quoi la crédibilité du ministère serait atteinte. Or ce rapport, gardé secret, conclurait, selon de bonnes sources, que l'ambassadeur de France à Libreville, M. Maurice Delauney, devrait être rappelé. Certaines associations demandaient également qu'une commission d'enquête indépendante des services du ministère soit constituée.

La nouvelle publication d'un télégramme de Libreville, daté du 21 décembre, suscite deux remarques :

1) Le fait que l'Elysée ait *été* au courant n'est pas une révélation. Politiquement, tout le monde le savait ; techniquement, il ne peut en être autrement puisque *tous les télégrammes des affaires* étrangères sont aussi adressés à l'Elysée ;

2) Faute d'avoir été sanctionné, M. Delauney ne tient aucun compte des instructions de son ministre. M. de Guiringaud a *bien, le 15 décembre, comme il l'a* écrit dans *le Monde* du 12 janvier, adressé non seulement à Libreville mais à tous les postes diplomatiques et consulaires, *« une mise en garde antérieure à toutes les indiscrétions parues dans la presse »*. Mais, selon le document publié par *le Canard enchaîné* — et qui, mercredi matin, n'avait fait l'objet d'aucun démenti, — M. Delauney continuerait à « couvrir » des opérations irrégulières.

Domaine public

Imaginons : l'un des premiers personnages de l'Etat quitte *dans une voiture un quelconque* ministère et ne reparaît plus jamais ; à toutes les questions, demandes d'enquêtes et d'explication, les autorités opposent : *« M. X... se trouvait dans une voiture de l'armée, donc son cas relève du secret de la défense nationale. »* Les Français vivent, en fait, cette fable absurde depuis *la révélation — il y a plus* de deux mois — de manœuvres puis irrégularités incontestables dans la mise en œuvre de la loi du 13 juillet 1977 sur le vote des Français *résidant* à l'étranger.

Les accusations sont graves. S'il est un domaine public, c'est bien celui des élections, où la nation décide de son avenir. De plus, l'importance du prochain scrutin était une raison supplémentaire de lever rapidement et clairement les hypothèques, de faire justice des soupçons, de sanctionne les coupables, s'il s'en trouve, quel que soit leur rang.

Au lieu de cela, que voit-on ? On se retranche implicitement derrière un secret diplomatique dérisoire en l'espèce. Les électeurs *devraient* avoir connaissance depuis longtemps du contenu du ra[illegible] d'enquête de M. Jacques [illegible] au Gabon. Ils devraient de [illegible] avoir été tenus informés de l'existence et des conclusions des autres missions d'information envoyées en Autriche et en Côte-d'Ivoire. Rien n'a été dit.

Le ministre des affaires étrangères a affirmé dans ces *colonnes (le Monde du 12 janvier)* que tout avait été mis en œuvre dès le 15 décembre 1977 pour mettre fin à *« des irrégularités »*. Si le télégramme de *l'ambassadeur de France au* Gabon, publié aujourd'hui par *le Canard enchaîné,* est authentique — et rien ne montre qu'il en soit autrement, — il est *prouvé qu'un diplomate au moins* a désobéi. De sorte qu'il n'est pas seulement indispensable de lever le secret de Polichinelle. Il faut aussi nommer tous ceux que ces pratiques disqualifient.

Parvenue à ce point, la fable *ne peut rester sans moralité.*

MICHEL KAJMAN.

CORRESPONDANCE

L'organisation des procurations

La controverse sur les conditions de vote des Français de l'étranger nous a valu au cours des dernières semaines un abondant courrier. Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous excuser de ne pouvoir faire état de leurs remarques et réflexions, qui ont d'ailleurs trouvé un écho dans nos analyses et commentaires.

On lira toutefois ci-dessous les principaux passages d'une lettre que nous a adressée M. André Jabin, conseiller de tribunal administratif, auteur du Manuel général des élections *(éditions Berger-Levrault) :*

Les dispositions du code électoral en matière de vote par procuration ont été précisées par l'instruction relative aux modalités d'exercice du droit de vote par procuration (circulaire du *ministère de l'intérieur* n° 76-28 du 23 janvier 1976, mise à jour en février 1977 et insérée dans le code électoral). *Cette circulaire,* qui ajoute à la loi et au règlement et qui édite des règles que le décret n'a pas prévues, a donc un caractère réglementaire. Elle est, par conséquent, susceptible de recours (Manuel Odent, p. 766 et p. 771) (...).

Les droits et les devoirs des parties sont nettement définis : à l'exception du maire de la commune, qui doit constater, lors de chaque révision annuelle, si le seuil des 2 % n'a pas été atteint ou dépassé, il est certain que *seuls* le mandant et l'autorité consulaire sont habilités à intervenir dans les circuits, que l'intrusion d'un tiers quelconque est illicite et qu'à n'en pas douter la composition des mandats, leur expédition et leur concentration par une personne étrangère deviennent une manœuvre et une fraude que les tribunaux judiciaires avant l'élection ou le *Conseil constitutionnel* après la proclamation doivent sanctionner en fonction de leur compétence respective. (...)

Les manquements à la règle de *droit peuvent* être relevés évidemment contre tous ceux qui, peu ou prou, soit à titre d'auteurs principaux, *soit à titre de complices, ont* transgressé ladite règle. Dans cette procédure, les autorités consulaires ont une mission bien définie. Elles doivent :

— Etablir une procuration avec la participation physique du mandant, qui doit personnellement *fixer son choix et signer la procuration :*

— Remettre le talon de la procuration au mandant ;

— Indiquer le nom des personnes qui ont expédié les procurations aux guichets des P.T.T. et qui, pour ce faire, *« devaient être porteuses d'une pièce écrite établie par l'autorité qui a adressé la procuration » ;*

— Enregistrer ces demandes sur un registre spécial ouvert par le consulat.

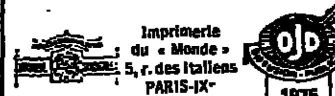
La loi de 1977 n'a, bien entendu, pas *encore* sécrété de jurisprudence, mais la Cour de cassation comme le Conseil d'Etat ont toujours *jugé avec rigueur les manquements* de tous ceux qui, par des manœuvres, ont porté atteinte à la liberté et à la sincérité du scrutin et, de ce fait même, en ont changé les résultats définitifs.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

VAUCLUSE. — Le bureau de la fédération départementale du parti socialiste a décidé, jeudi 2 février, que M. Jean Guigues, maire de Pertuis, *« ne représente plus le P.S. dans ses activités d'élu ». « En conséquence,* précise le P.S., *il doit se démettre de ses fonctions. » Cette décision* relève de la lutte d'influence que se livrent les deux principales tendances du P.S. *dans le département.*

Les partisans de *M.* Jacques Richard, candidat dans la deuxième circonscription, ancien secrétaire fédéral, qui est soutenu pas M. Leenhardt, député socialiste sortant, s'opposent à ceux du nouveau responsable fédéral, M. Jean-Pierre Fournier. Le jury d'honneur qui a *décidé* de sanctionner M. Guigues était présidé par M. Gourdon, conseiller à la Cour des comptes. Une enquête est ouverte sur la gestion municipale du maire de Pertuis. — *(Corresp. part.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

Le livre blanc des journalistes S.N.J. de FR 3

La décentralisation détournée

« Les responsables de la V[e] République n'ont jamais eu une vision innocente de l'information. Mais jamais encore l'organisation de l'encadrement n'avait été aussi systématique. » Cette double affirmation, les journalistes de la section FR 3 du Syndicat national des journalistes s'emploient à l'étayer dans les *quelque* cent pages du document qu'ils ont rendu public mardi 7 février au *cours d'une conférence de presse.*

Edité sous le titre *l'Information bâillonnée,* ce Livre blanc ne contient certes aucune révélation propre à susciter un scandale national et réemploie dans son argumentation plusieurs affaires de censure de l'information, ou de pressions sur les journalistes, dont l'écho nous est déjà parvenu au moment où elles se sont produites au sein des rédactions régionales et d'autre-mer (lire les deux enquêtes parues lors des dernières élections municipales : *le Monde* daté 20-21 et 27-28 mars 1977). Ce qui impressionne néanmoins à la lecture de ces trois chapitres divisés en sous-chapitres et assortis d'annexes, c'est l'accumulation *des faits et leur concordance* — non poursuite d'un « mouchard » des renseignements généraux à Tours, empressement des responsables de la sation lilloise à satisfaire aux exigences d'un hypermarché, et ceci au mépris de la déontologie sur la publicité non autorisée, transformation de FR 3 — Guyane en officine de propagande gouvernementale, amputation *ou* annulation de reportages à Marseille, Caen, Nancy ou Nice, etc.

Ce qui déconcerte, c'est l'unanimité des témoignages pour *dénoncer, plutôt qu'une mise* au pas autoritaire des journalistes, la suspicion et le harcèlement constants auxquels ceux-ci sont exposés de la part de la direction nationale de la chaîne via les *directions régionales* ; placés de par la nature même de la société qui les emploie, à la charnière des pouvoirs politiques et des intérêts locaux, mis par un statut qui ne leur reconnaît pas tous les avantages acquis du temps de l'O.R.T.F. dans une situation d'instabilité d'emploi, devenus ainsi plus vulnérables et — de leur aveu même — plus susceptibles d'être « *manipulés* », les journalistes des sections S.N.J. de FR 3 expriment publiquement, comme ils l'avaient déjà fait avant l'éclatement de l'O.R.T.F., mais de manière encore plus virulente, l'impression d'être placés *« en liberté surveillée »* et le sentiment *de servir, impuissants,* d'alibis à une *« véritable régionalisation »* du service public libéré des *« pesanteurs »* politiques et sociologiques.

Les journalistes du S.N.J. publiaient leur premier Livre blanc en mai 1974, entre les deux tours de l'élection présidentielle. *L'Information bâillonnée* sort cette fois à quelques semaines des élections législatives ; conscients du risque d'être *« suspectés une fois de plus d'avoir des arrière-pensées politiques »*, les auteurs du document rappellent dans leur préface que leur objectif *« n'a jamais été et ne sera jamais de clouer au pilori tel ou tel parti, voire de peser sur des échéances électorales »*, mais qu'ils ne veulent pas pour autant faire preuve d'une *« craintive discrétion chaque fois qu'apparaissent clairement les responsabilités politiques »*.

ANNE REY.

L'« information bâillonnée »

« La convention collective des journalistes employés à FR 3 donne le coup d'envoi de la « reprise en main » après les déclarations d'intention libérales des débuts de 1975 », notent les journalistes du S.N.J. dans la première partie de leur texte, consacrée aux structures.

« Pour les mutations, par exemple, qui sont décidées dorénavant « dans l'intérêt du service et par le président », la seule garantie pour un journaliste qui refuse une affectation que l'on veut lui imposer, est la consultation, par la direction, de la commission d'application et d'interprétation de la convention collective. Ce qui n'empêche nullement le président de FR 3 de considérer, en dernier ressort, le refus du journaliste comme une démission !

La pénurie arme pour la censure

Rappelant que la *« mise en place de FR 3 sur les ruines de l'O.R.T.F. »* est passée par l'*« épuration »* des rédactions, le S.N.J. renchérit : *« Une soixantaine de journalistes, jugés « indésirables », a été chassée de l'O.R.T.F. en décembre 1974 (c'est plus qu'à la radio et sur les autres chaînes de télévision). Comme par hasard, les deux tiers des délégués du S.N.J. figuraient sur les listes. (...) Ce dégraissage politique et syndical des rédactions de FR 3 n'a même pas été compensé par un recrutement suffisant, à partir de 1975. (...) De nouvelles missions ont été confiées aux journalistes : la réalisation de deux magazines hebdomadaires de treize minutes, le lundidi et le jeudi soirs, sans qu'il y ait eu le recrutement nécessaire. (...) La pauvreté en moyens techniques et des effectifs permet aussi de justifier le traitement incomplet des événements. (...) Bien gérer la pénurie est donc, aussi, pour la direction, une arme de censure. »*

Un encadrement incompétent

« L'un des moyens essentiels sur lequel s'appuie, depuis l'origine, le pouvoir politique pour disposer à sa guise de l'information régionale parlée et télévisée (sans oublier l'outre-mer), c'est l'encadrement hiérarchique, poursuit le document : *les directeurs régionaux et les chefs de B.R.I. (1) sont devenus les interlocuteurs privilégiés des préfets. »* Bien que ceux-ci *« ne puissent être considérés directement comme des « hommes du pouvoir »*, le S.N.J. *« condamne la politisation systématique des postes d'encadrement, d'autant que cette politisation se fait à sens unique et au seul bénéfice des partisans de la majorité.*

» Peu de directeurs régionaux et même de rédacteurs en chef sont capables de montrer l'exemple de la rigueur professionnelle. Quand ils n'aggravent pas leur incompétence par le mépris à l'encontre du personnel. »

« Désinformer » en matraquant

Un long développement est consacré, dans le second chapitre de ce Livre blanc *(le Contenu de l'information)* à *« l'exemplaire »* perversion du service public telle qu'elle se pratique, selon le S.N.J. de FR 3, dans les stations d'outre-mer et notamment à FR 3-Cayenne, en Guyane, où la « modulation de l'information » peut aller, selon les auteurs de ce document, *« jusqu'au matraquage pur et simple » :*

« *Dans le cas d'une déclaration du président de la République,* témoigne un ancien journaliste de cette station, *nous avons, bien sûr, des circuits spéciaux pour la retransmission en direct, en télévision et en radio. Avec le décalage horaire, cela tombe à Cayenne dans l'après-midi. Le soir, « rebelote », la totalité est rediffusée « pour ceux qui n'ont pas pu écouter ». Et le lendemain, au satellite, un large extrait est envoyé gracieusement par l'échelon central. »*

Est ensuite énuméré *« l'arsenal diversifié »* des procédés dont dispose *« la direction de FR 3 pour encadrer l'information » :* sujets dits *« dangereux »* systématiquement traités dans des séquences de trente secondes ; interviews de représentants de la FEN ou de la C.G.T. déprogrammés en dernière heure après *« coups de fil de la préfecture » ; « matraquage à l'antenne d'une information partisane ou lénifiante ».*

« Pour empêcher la diffusion de sujets « dangereux » ou simplement « gênants », la direction de FR 3 a également compris qu'elle pouvait « encombrer l'antenne » par d'autres moyens.

» C'est ainsi que, depuis la naissance de FR 3, des domaines apparemment apolitiques sont en plein développement. C'est le cas, dans certains journaux télévisés, des rubriques consacrées aux spectacles et aux sports. »

Les sept cas ensuite cités de *« censure proprement dite »* (où, selon le S.N.J., *« un reportage n'a pas été diffusé ou a été amputé »*) ont été enregistrés dans les stations de Nice (à deux reprises), Marseille, Caen, Nancy, Bordeaux et Clermont-Ferrand.

Prendre en charge les cultures régionales

Le régionalisme fait peur : le document du S.N.J. appuie enfin *cette affirmation* sur deux analyses intéressantes et approfondies des conditions de travail des journalistes dans les stations de Corse et de Bretagne, avant de plaider, en conclusion, *« pour une véritable décentralisation ».*

» Approfondir l'information, ouvrir l'antenne à tous les courants de pensée existant en région, enquêter sur les problèmes de vie et de travail des citoyens vivant en province, traiter la « matière informative » en toute indépendance, sans s'attirer les foudres de tel préfet ou de tel notable, sortir définitivement des chemins de l'insignifiance, tout cela ne peut être accompli qu'à une condition essentielle : que l'Etat ait, au plus haut niveau, la volonté politique de réformer et même de transformer en profondeur le système actuel de la radio-télévision nationale et régionale.

» Force est de constater qu'une telle volonté, en cette période préélectorale, existe moins que jamais. »

(1) Bureaux régionaux d'information.

M. MARCHAIS : le P.S. envisage une fois de plus d'exclure les communistes du gouvernement.

M. Marchais a participé, mardi 7 février, à Gentilly, dans la circonscription dont il est le député sortant, à un meeting que présidait M. Séguy. Devant deux mille personnes, M. Marchais a notamment déclaré :

« Gaston Defferre refuse de dire que oui, si la gauche l'emporte, il y aura des ministres communistes dans un gouvernement de gauche. Il remet cette décision entre les mains de... vous savez qui ?...entre les mains de M. Giscard d'Estaing. Autrement dit, le parti socialiste fait dépendre la participation des communistes au gouvernement du bon vouloir du représentant de la pire réaction en France. Parlons franchement : cela ne peut signifier qu'une chose : le parti socialiste envisage, une fois de plus, d'exclure les communistes du gouvernement. Et il compte, pour cela, sur le concours de M. Giscard d'Estaing. »

Evoquant le refus de M. Mitterrand d'engager des négociations avec le P.C.F. avant le 19 mars, M. Marchais a ajouté :

« Comment ne pas penser, dans ces conditions, que le parti socialiste veut éviter de prendre des engagements clairs devant les électeurs et garder les mains libres au lendemain des élections ?

» Comment ne pas se poser une question — une question grave, — à savoir : le parti socialiste veut-il vraiment la victoire de la gauche ? Ou poursuit-il d'autres visées ? »

« La discipline républicaine c'est un peu vieillot »

Le secrétaire général du P.C.F. a d'autre part déclaré, mardi 7 février, au micro de Radio-Monte-Carlo, en réponse à M. Mitterrand, qui demandait aux communistes de respecter la « discipline républicaine », c'est-à-dire le désistement au second tour en faveur du candidat de gauche arrivé en tête :

« La discipline républicaine, c'est un peu vieillot, c'est du passé... Ce qui veut dire que M. Mitterrand ne vit pas avec son temps. Aujourd'hui, la question qui est primordiale pour ceux qui veulent que cela change, c'est : quel programme d'abord ? Deuxièmement : quel gouvernement ? Il y aura des ministres communistes pour appliquer le programme avec les socialistes.

» Si le P.S. continue à assumer la responsabilité d'abandonner le programme commun, c'est le P.S. qui prend le risque de nous faire échouer au moment où nous pouvons prendre le pouvoir. »



LA FRANCE EN QUÊTE D'UNE MAJORITÉ

II. — LES DEUX HYPOTHÈSES DES SOCIALISTES

En dépit des réponses de M. Georges Marchais aux questions formulées par M. Giscard d'Estaing lors de son discours sur le « bon choix pour la France » (« le Monde » du 8 février), la participation des communistes à un gouvernement d'union de la gauche demeure aléatoire. Les socialistes réfléchissent donc sur l'attitude qui pourrait être la leur en cas de refus du P.C.F. de partager les responsabilités de la gestion du pays.

Lors de la dernière session du comité directeur du parti socialiste, le 13 janvier, certains dirigeants de la minorité (le CERES), et notamment M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif, avaient voulu faire accepter un texte — destiné à demeurer confidentiel — par lequel le P.S. se serait engagé, en cas de refus du P.C.F. de participer au gouvernement, à convoquer un congrès extraordinaire. Après avoir indiqué que dans une telle situation la convocation d'un congrès serait inévitable, M. Mitterrand a fait repousser sans difficulté cette suggestion en soulignant, d'une part, qu'un texte adopté par le comité directeur du P.S. a bien peu de chances de rester confidentiel, d'autre part qu'il serait maladroit pour les socialistes d'admettre en pleine campagne électorale que le P.C.F. puisse refuser de participer à un gouvernement. Cette analyse a convaincu même une partie des délégués du CERES.

Les dirigeants du P.S. réfléchissent néanmoins au problème qui leur est posé. Si la gauche est majoritaire en sièges à l'Assemblée nationale, deux cas sont à envisager :

1) Un accord intervient, à l'issue du scrutin, entre les socialistes et les communistes. L'union de la gauche se ressoude dans une gestion gouvernementale commune. Personne pourtant ne doute qu'il s'agira d'une paix armée. D'autant que les deux partis devront se préparer à une nouvelle consultation électorale.

M. Giscard d'Estaing a certes déclaré à Verdun-sur-le-Doubs qu'il ne serait pas en mesure d'éviter la mise en œuvre du programme commun, se rapprochant ainsi des conceptions constitutionnelles de la gauche. Il reste en même temps fidèle à sa ligne de conduite qui consiste a affirmer que, quoi qu'il arrive, il demeurera à l'Elysée. C'est déjà en vertu de ce principe qu'il avait refusé, il y a un an et demi, la dissolution de l'Assemblée nationale que lui réclamait M. Chirac.

Le président de la République estimait que, en prenant une telle mesure, il aurait lié son sort au scrutin. Les Français étant consultés sur son initiative, à sa demande, un succès de l'opposition aurait eu valeur de désaveu et aurait moralement obligé le chef de l'Etat à remettre sa démission.

Ayant prouvé son respect de la démocratie et de l'alternance en laissant se constituer un gouvernement de gauche, rien ne l'empêcherait, dès que surgiraient les premières difficultés, notamment économiques, de dissoudre l'Assemblée nationale en arguant de la sauvegarde des intérêts supérieurs de la nation et de demander au pays d'arbitrer le conflit entre les deux composantes de l'exécutif.

par THIERRY PFISTER

Un gouvernement d'union de la gauche doit donc envisager que son existence serait relativement brève et qu'elle serait sanctionnée par un nouveau verdict électoral.

2) Le P.C.F. peut choisir de se tenir à l'écart d'une expérience de gouvernement, surtout si ses bases politiques lui paraissent trop fragiles.

Au sein du parti socialiste, cette éventualité a fait naître deux schémas. Le premier ne semble pas avoir l'aval de M. François Mitterrand, encore que le premier secrétaire reste d'une grande discrétion face aux analyses prospectives qui font les délices de nombre de ses adjoints. Il s'agirait pour le P.S. de constituer un gouvernement homogène et de demander au P.C.F. de voter les mesures les plus spectaculaires du programme commun, qu'il s'agisse de la politique sociale ou des nationalisations. Au bout de six mois, le P.S. se tournerait vers les électeurs et leur demanderait d'arbitrer et de lui donner les moyens de poursuivre sa politique. Il s'agirait pour le P.S. de rééquilibrer, de manière cette fois-ci décisive, la gauche à son profit.

Le second schéma vise à constituer une équipe gouvernementale plus stable. Il est plutôt fondé sur l'idée que, si les Français aspirent à changer *la* société, ils ne souhaitent pas changer *de* société, distinguo déjà fait par M. Raymond Barre. Les tenants de cette thèse se plaisent à recenser les radicaux (de gauche ou non) et les éléments de la majorité sortante qui, tel M. Chaban-Delmas, pourraient être associés à un gouvernement à ossature socialiste ou le soutenir.

Pour durer, une telle formule aurait besoin de la complicité soit des communistes, soit des giscardiens, qui devraient prendre garde d'éviter, par leur abstention, de renverser le gouvernement. Il est peu probable que le P.C.F. joue ce jeu puisque, dans cette hypothèse, les relations entre les deux grands partis de gauche n'auraient cessé de se dégrader.

Les partisans du président de la République peuvent, en revanche, être tentés par cette opération qui ne serait pas sans rappeler — à l'envers — le « compromis historique rampant » des communistes italiens. A terme, libéraux et socialistes pourraient ainsi être amenés à se retrouver. L'exemple portugais est, à cet égard, significatif. Ou l'expérience socialiste tourne court et le président de la République est amené à recourir à la dissolution, ou elle s'élargit sur sa droite. Le P.S. aurait besoin de temps pour ménager la transition mais le compromis politique entre lui et le courant centriste deviendrait possible. Un tel compromis serait conforme aux vœux du chef de l'Etat mais placerait le P.S. en situation de force dominante et non d'élément d'appoint comme l'envisageaient les libéraux.

Encore faut-il noter que ce cas de figure n'est guère envisageable si, au sein de l'ex-majorité, les giscardiens n'équilibrent pas le R.P.R. Sinon la double opposition des gaullistes et des communistes entraînerait l'échec rapide de l'expérience et probablement la dissolution.

Il ressort de ces diverses spéculations que la longévité prêtée à la future Assemblée nationale est généralement brève. Et pas uniquement en cas de victoire de la gauche. Si socialistes et communistes demeurent minoritaires en sièges, deux cas sont également possibles :

1) Le R.P.R. reste dominant au sein de la nouvelle majorité. M. Jacques Chirac devrait chercher à imposer ses options, ce qui pourrait déboucher, en théorie, sur un conflit avec le président de la République, et donc sur un nouvel arbitrage du pays. Mais les députés de la majorité auront, en toute hypothèse, été élus difficilement. Ils ne seront donc pas pressés de retourner devant leurs électeurs et ils s'attacheront à rechercher des solutions de compromis ;

2) Les giscardiens sont dominants au sein de la majorité. C'est, bien sûr, l'hypothèse qui assure la plus grande stabilité. Ce n'est pas, au vu des sondages, la plus probable. M. Raymond Barre risque fort de trouver les « marécages » de la vie politique française plus profonds qu'il ne les soupçonnait.

L'incertitude qui plane sur la survie de la future Assemblée nationale a d'ailleurs conduit un certain nombre de cadres politiques à différer leur candidature ou à préciser d'ores et déjà qu'ils se bornent à effectuer un tour de piste. Il n'est pas rare, en parcourant le pays, d'entendre ce genre de propos, surtout chez les giscardiens.

Prochain article :

UN CONSENSUS RENFORCÉ

Demain, on se rassemble ?

Mardi 7 février, à partir de 17 h. 30, M. Mitterrand a parcouru pendant près de deux heures les rues du vingtième arrondissement de Paris, au milieu d'une foule à la fois curieuse et bienveillante.

Le circuit avait été soigneusement préparé : le premier secrétaire du P.S. devait faire halte en divers endroits permettant de souligner les mécomptes et les espoirs de ce haut lieu de la tradition républicaine qu'est le vingtième, marqué par le souvenir de la Commune, de Vaillant et de Gambetta.

Après un arrêt rue de Ménilmontant, à la « baraque », siège des deux sections du P.S. de l'arrondissement, il se rend place Saint-Fargeau, proche du siège de l'entreprise Honeywell-Bull : une telle proximité pour symboliser, selon les organisateurs, « *le vingtième qui meurt, qui perd ses emplois et sa créativité* ».

Le cortège s'arrête ensuite à l'angle des rues de Belleville et Compans, dans le dix-neuvième arrondissement cette fois, au siège d'une association culturelle menacée d'expulsion faute d'être aidée par la municipalité (l'association Place des Fêtes-Avenir) afin d'illustrer « *le dépérissement de la culture populaire dans l'est de la capitale* ». Enfin, rue de Belleville puis rue de Ménilmontant, c'est l'hommage à la vocation d'accueil de ce vieux quartier populaire, et la rencontre avec une population immigrée représentée notamment par les notables de la communauté israélite d'origine tunisienne.

Au cours de cette brève visite, M. Mitterrand, accompagné de M. Michel Charzat, candidat dans la 30e circonscription, et, un temps, par M. Alain Billon, candidat dans la 29e circonscription, joua le jeu du dialogue, malgré le nombre des photographes et le rempart des militants.

A l'un des passants, qui s'inquiète du sort de la gauche, M. Mitterrand répond, philosophe : « *L'union se fera bien un jour. Aujourd'hui, chacun va sous son drapeau ; demain, on se rassemble !* » Puis, devant cette vieille dame de quatre-vingts ans, indignée par les impôts qui pèsent sur les personnes âgées, le premier secrétaire dénonce la politique de « *ceux de la droite, qui nous gouvernent* ». A tous, M. Mitterrand présente M. Charzat, « *qui se tient à votre entière disposition* », et qui est l' « espoir » du P.S. dans la 30e circonscription.

Le choix de cette circonscription, comme du parcours, ne devait rien au hasard. Réputée difficile à conserver pour la gauche, tenue par M. Daniel Dalbéra, P.C., elle est, à ce double titre, une véritable « terre de mission » pour les jeunes socialistes soucieux d'affirmer leur présence et d'éclipser le traditionnel duel entre la majorité et les communistes.

Le député communiste n'avait d'ailleurs pas manqué de protester contre la venue du leader socialiste dans cet arrondissement. M. Mitterrand n'a guère apprécié, et s'est étonné en ces termes : « *Dans toute la France il y a une compétition loyale au premier tour entre les partis de gauche. Pourquoi, alors, serais-je interdit de séjour à Belleville ?* »

Seule fausse note, folklorique, il est vrai, de ce parcours électoral, la présence de « militants » du « *parti ouvrier européen* », qui affirment lutter pour l'amitié franco-américaine, réclament une « *augmentation massive de la production nucléaire* » et dénoncent en M. Mitterrand « *le candidat de l'empire britannique et des financiers de la City* ». Sans oublier l'effronterie de cet enfant qui lança sur son passage : « *Allez Chirac !* » — J. M. C.

BIBLIOGRAPHIE

État et socialisme

ENTRE l'Etat et la « société civile », il y a continuité et non contiguïté. Tel est le fil conducteur de Nicos Poulantzas dans un livre qui prolonge, à la jointure du politique et du social, sa recherche antérieure. Il est vain de reprocher au marxisme l'absence d'une théorie *générale* de l'Etat, de l'économie, de l'idéologie, puisque le champ de chacune de ces instances et leur articulation sont déplacés par l'histoire — la succession des modes de production étant le produit même de leurs transformations. Les rapports sociaux, qui déterminent les forces productives, ne s'inscrivent jamais dans un rapport d'extériorité. Une théorie de l'Etat capitaliste doit donc constamment prendre en compte l'imbrication des trois instances — politique, économique, idéologique — à l'œuvre à chaque niveau de la société et de l'Etat. L'armée, la police, la justice, qui sont par excellence des institutions de l'appareil répressif de l'Etat, mais qui sont aussi, en tant qu'ordonnateurs budgétaires et acheteurs de force de travail, agents économiques, ont une fonction idéologique aussi établie que celle de l'école, dont le rôle politique et économique est incontestable.

∴

Parce que la détermination des rapports sociaux exclut toute causalité *linéaire*, il faut se garder de confondre les questions du fondement de l'Etat capitaliste et de son origine. La seule question pertinente est celle de la genèse du mode de production capitaliste. L'Etat du capital n'est pas une statue dressée par l'histoire sur le socle de la société. Le pouvoir politique est au principe du rapport d'exploitation ; l'intervention de l'Etat libéral dans l'économie du capitalisme sauvage n'a jamais eu, contrairement à l'image que l'idéologie juridique ne cesse d'en donner, le caractère d'une régulation externe : « ... *La séparation capitaliste de l'Etat et de l'économie ne fut jamais que la forme spécifique de la présence sous le capitalisme, de l'Etat dans les rapports de production* ».

C'est au niveau de la production du capital que Poulantzas, reprenant ses analyses de *Pouvoir politique et classes sociales*, situe le fondement de l'Etat capitaliste, parce que celui-ci reproduit la division sociale du travail inscrite dans le rapport d'exploitation. Ainsi s'explique, notamment, que la société soviétique présente les traits essentiels d'un capitalisme d'Etat : du fait de la perpétuation d'une *expropriation sociale* de la plus-value, matérialisée par la persistance, au-delà de l'administration centralisée des échanges marchands, d'un marché du travail.

La récusation de toute détermination univoque des luttes de classe par les forces productives conduit Poulantzas à tirer l'échelle sur la vieille catégorie des infrastructures. Dans la mesure où il sait se garder des pièges du fonctionnalisme et de la séduction de l'analyse institutionnelle, nous ne saurions lui en faire grief.

Plus encore qu'une réfutation nécessaire de l'économisme, la recherche de Poulantzas offre un champ de réflexion considérable sur les rapports entre le pouvoir et la division sociale du travail et sur ceux que nouent les luttes de classe dans l'Etat. Si le pouvoir politique n'épuise pas le champ entier du pouvoir (il y a bien d'autres luttes que celles des classes), il n'est pas d'espace social qui ne soit marqué par la division du travail engendrée par les rapports d'exploitation. Ainsi, « *dans une société où l'Etat utilise tous pouvoirs comme relais d'un pouvoir de classe* », toute lutte, même la plus éloignée des luttes de classe se détermine par rapport à celles-ci.

Le pouvoir, s'il est une relation, est toujours le pouvoir de quelqu'un. Pas plus qu'il ne saurait y avoir de classes sans lutte, il ne peut y avoir (dans le capitalisme) de luttes sans classes. S'il est vrai que l'éternel retour de la dialectique du maître et de l'esclave peut dégoûter de la dialectique, c'est un argument dont les maîtres ont toujours été les seuls à tirer profit. Tout pouvoir désincarné est irrésistible.

C'est aussi ce que montre Poulantzas lorsqu'il décèle dans l'auto-limitation juridique de l'Etat capitaliste — la séparation du public et du privé — le principe du totalitarisme. Cette limitation est, en effet, la marque nécessaire de la toute puissance, la sanction de la souveraineté. « *Le privé n'est que la réplique du public, car (...) l'Etat en trace les contours. L'individuel privé n'est pas un obstacle intrinsèque à l'action de l'Etat, mais un espace que l'Etat moderne construit en le parcourant...* »

La force de la pensée de Poulantzas tient à la rigueur avec laquelle elle s'astreint à situer dans l'histoire un objet saisi — mais non constitué — par l'ensemble de ses relations. D'un bon usage du marxisme elle nous offre un exemple peu fréquent par les temps qui courent. L'intelligence du marxisme ne va pas sans celle de ses propres limites, qui, seule, permet de les reculer. Poulantzas en donne une démonstration d'autant mieux venue qu'elle nous souffle quelques-unes des répliques qu'appelle la troupe tonitruante des fossoyeurs du marxisme, dont on sait combien de marxistes dogmatiques, d'anti-marxistes vulgaires et de déserteurs distingués obscurcissent l'indépassable horizon.

DIDIER MOTCHANE.

L'Etat, le pouvoir, le socialisme, PUF, 300 pages, 49 F.

M. SÉGUY : la publication d'un bilan de convergences entre la C.G.T. et la C.F.D.T. éclairerait le débat de la gauche.

« La C.G.T. va étudier avec la plus grande attention les positions que la C.F.D.T. vient de faire connaître sur les nationalisations et la planification », ont déclaré, le 7 février, MM. Georges Séguy et Jean-Louis Moynot, qui tenaient une conférence de presse à l'issue de la commission exécutive de leur centrale.

Dès à présent, ils estiment que le document de la C.F.D.T. (*le Monde* du 7 février) se rapproche sur de nombreux points du programme de la C.G.T. Pour la première fois, soulignent-ils, les cédétistes se prononcent nettement pour la nationalisation des neuf groupes. Toutefois, la C.F.D.T. ne parle pas de la nationalisation de l'automobile, et il y a des différences visibles sur la participation des travailleurs à la gestion. Au passage, la C.G.T. remarque la volonté de ne pas réduire le rôle des syndicats.

Une demi-douzaine de groupes d'études sont actuellement mis sur pied entre les deux confédérations pour étudier les positions respectives par grands chapitres. « *Nous allons voir*, a dit M. Séguy, *ce qui peut être exprimé ensemble. Et, pour notre part, nous ne voulons pas garder secret le bilan de nos convergences. Le rendre public serait de nature à projeter une clarté syndicale sur le débat de la gauche, tout en demeurant dans le « créneau » de nos responsabilités spécifiques.* »

« *Cependant*, a ajouté M. Séguy, *il est possible que la C.G.T. parvienne à un accord avec la C.F.D.T. sans que celle-ci accepte de le dire publiquement.* »

Les cégétistes ont annoncé que *la Vie ouvrière* et *le Peuple*, organes confédéraux, allaient publier des dossiers illustrant les discussions en cours dans la Confédération à partir de son manifeste *Pour que vive le programme commun*. Les « remous » qui ont traversé ou traversent certains milieux cégétistes ne se sont pas fait jour à la commission exécutive de la Confédération, a-t-il été précisé en réponse à une question. C'est à l'unanimité moins une voix contre et une abstention (celles des deux contestataires qui se sont déjà manifestés à diverses reprises depuis l'automne, MM. Germon et Carassus, connus pour leur appartenance au P.S.) qu'a été adopté le rapport de M. Laroze, sur lequel était axée la réunion de cette commission.

L'ENLÈVEMENT DE M. NOËL DAIX DEMEURE, OFFICIELLEMENT, INEXPLIQUÉ

Plusieurs magistrats lyonnais avaient déjà fait l'objet de menaces

Qui a enlevé M. Noël Daix, premier juge au tribunal de grande instance de Lyon ? Pourquoi ou pour le compte de qui ? Ces questions et quelques autres restent posées trente-six heures après l'enlèvement, le lundi 6 février, dans la soirée, du magistrat lyonnais. Officiellement, l'enquête n'a pas progressé. On a juste retrouvé, mardi matin 7 février, le véhicule, une Renault 12, volée le 1er février, qui a servi à l'enlèvement (« le Monde » du 8 février). Les ravisseurs de M. Daix s'en étaient débarrassés peu de temps après l'agression et, la poussant dans la Saône, quai Clemenceau, sans doute espéraient-ils la faire disparaître dans les eaux de la rivière en crue.

En fait, le véhicule est resté accroché, aux trois quarts immergé, portes closes et clés sur le tableau de bord. Repêché mardi matin, il a été examiné à fond par les spécialistes, qui n'y ont trouvé que des débris de coquilles d'œuf et des boîtes de cigares vides. Il est probable que les ravisseurs disposaient d'une autre voiture, placée dans un parking situé sur le quai même. On ne sait rien de plus, hormis le fait que c'est justement à 20 mètres de ce parking que fut tué, le 15 juin 1973, Jean Augé, le grand patron du milieu lyonnais. Rapprochement purement symbolique.

Pour le reste, le silence est total sur l'enquête menée par toutes les forces de police judiciaire de la région Rhône-Alpes. Dans la soirée de mardi, à la préfecture régionale, l' « état-major de crise » constitué le matin même a donné sa première conférence de presse.

Un état-major au grand complet : MM. Pierre Doueil, préfet de la région Rhône-Alpes, Roger Chaix, préfet délégué à la police, Le Gunehec, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, Maurice Bouvier, directeur de la police judiciaire au ministère de l'intérieur, Jacques Petit, premier président au tribunal de Lyon, et enfin Gilbert Thiney, doyen des juges d'instruction à Lyon, qui a été chargé du dossier, après ouverture d'une information.

Un bien grand état-major pour une bien courte conférence de presse. Officiellement, en effet, M. Pierre Doueil a indiqué « que la police n'avait pas de piste, que toutes les hypothèses étaient envisagées, que les ravisseurs ne s'étaient nullement manifestés et qu'on ne disposait de rien de précis ». Vrai ? Faux ? En tout cas, si des contacts ont été établis avec des ravisseurs (et c'est une possibilité), l' « état-major de crise » a jugé nécessaire de ne pas en informer la presse. Celle-ci fut d'ailleurs conviée sur le vif à un petit cours express de déontologie, dispensé par M. Le Gunehec, à partir des conclusions du rapport Chavanon sur Information et violence, l'une étant fille de l'autre. M. Bouvier a demandé aux journalistes « de laisser ses services travailler. Vous comprendrez, dans les jours à venir, les nécessités de mener l'enquête discrètement et de respecter le silence ».

Ce n'était pas là une demande exorbitante puisque, à en juger par la disproportion entre les moyens utilisés récemment à Paris dans la rue et ceux employés à Lyon, où l'on n'a pas vu un seul barrage, il ne fait aucun doute que cette fois on a choisi la discrétion. Peut-être s'impose-t-elle effectivement.

Enfin, en réponse à une question portant sur le nombre élevé de grandes affaires criminelles restées non élucidées à Lyon, M. Pierre Doueil s'est élevé contre une telle interprétation. « Beaucoup d'affaires ont été résolues. On compte sur les doigts d'une seule main les affaires non résolues, des affaires graves, certes, malheureuses même, puisque deux d'entre elles concernent des magistrats, mais des affaires ponctuelles. Nous ne sommes pas dans une agglomération d'insécurité. »

De nos envoyés spécioux

Lyon. — « *Cela devait arriver inévitablement. Mais c'est incroyable que ça lui soit arrivé.* » L'inéluctable et l'incroyable. Entre ces deux termes employés par un magistrat local, entre deux notions apparemment contradictoires, voilà résumée la nouvelle affaire lyonnaise, l'histoire d'un juge sans renommée, enlevé apparemment sans rime ni raison.

Pourtant, est-il si incroyable que cela cet enlèvement du premier juge Noël Daix ? Peut-être pas vraiment si l'on veut bien renverser la proposition préalable que suscite une telle affaire. Depuis le départ, depuis la soirée du lundi 6 février qui vit ce magistrat embarqué de force dans un véhicule au sortir d'une épicerie, une même question revient, rituelle : « *Pourquoi lui ?* » Pourquoi, en effet, M. Noël Daix ? Le portrait que font de lui ses confrères est plutôt flatteur : un magistrat tranquille, consciencieux, obscur, une sorte d' « anti-Renaud ».

Pendant toute sa carrière de juge d'instruction à Lyon — dix-huit ans, — il s'est fait une réputation de magistrat courtois et compréhensif, notamment envers les petits délinquants. Pourquoi l'enlever alors même qu'il venait d'être installé premier juge au tribunal de grande instance et allait, comme le lui fit savoir M. Petit, premier président, dans une allocution, le 1er février dernier, « *goûter à présent les charmes de la vie de juge du siège, laissant à de plus jeunes les servitudes de l'instruction* » ? Citation au goût amer aujourd'hui.

Pourquoi lui ? Les études des affaires traitées à l'instruction chez M. Daix ne fournissent aucune réponse valable. M. Daix n'a pas traité d'affaire de grand banditisme. Il n'a pas, par exemple, travaillé, comme on l'a dit, sur le dossier financier du gang des Lyonnais. « *Pour la bonne raison,* précise un magistrat, *qu'il n'y a pas eu de dossier financier dans l'affaire Vidal. Ou plutôt, il y en avait un du casino de Charbonnières, mais il n'a jamais été ouvert.* »

Alors ? Quoi d'autre ? Une hypothèse avancée un moment, reliait l'enlèvement de M. Daix à l'agression commise l'été dernier contre Mme Blanc-Jouvan, épouse d'un avocat général. Il se trouve que M. Daix fut magistrat instructeur dans l'affaire du Bastringue, une fusillade qui fit un mort et quatre blessés, le 8 mars 1976, dans une boîte de nuit. M. Blanc-Jouvan, lui, devait requérir dans cette affaire devant les assises contre deux jeunes malfaiteurs lyonnais. L'un, Alain Amar, fut condamné à douze années de réclusion criminelle, l'autre, Patrick Dahan, à quatre ans de prison. Est-ce là un motif suffisant ? De même on a cité cette autre « affaire » traitée par M. Daix : une vague histoire de carambouille mettant en cause des prostituées lyonnaises devenues prête-noms pour leurs protecteurs.

Un choix terrifiant

Cela n'est apparemment pas très sérieux. Aussi reste-t-il une hypothèse plus inquiétante : l'enlèvement ne visait pas le magistrat instructeur, mais le magistrat tout court. Voilà alors la proposition renversée. Au « *pourquoi lui ?* » se substitue un « *pourquoi pas lui ?* » plus inquiétant. L'histoire serait alors celle d'un magistrat sans famille, sans attache particulière et sans méfiance, qui n'aurait été choisi par ses ravisseurs que parce qu'il est la proie idéale. Dès lors, enlevé sur sa seule qualité de magistrat, le juge Daix pourrait être « utilisé » de deux façons : soit comme monnaie d'échange pour on ne sait encore quelle tractation « *lyonnaise* » ou autre ; soit parce que tout simplement le milieu veut faire un exemple.

Le choix alors apparaît terrifiant : une affaire de pressions, peut-être la vie sauve ; une tentative d'intimidation, sans doute la mort. Ce n'est pas là une hypothèse purement gratuite. Au contraire. Un magistrat lyonnais, François Renaud, est mort assassiné par des tueurs, le 3 juillet 1975. Crime exceptionnel, murmurait-on, à la mesure du comportement hors de l'ordinaire de la victime, tant dans sa vie professionnelle que dans sa vie privée.

Un magistrat lyonnais, M. Daix, a été enlevé le 6 février 1978. Crime incompréhensible, pense-t-on, à l'opposé même de la personnalité et de la vie professionnelle de la victime : « *C'était un homme à l'écart des grandes affaires criminelles, un homme discret, tout à l'opposé d'un magistrat effervescent et dominateur, respectueux des droits et devoirs de sa charge, ne favorisant ni la partie civile ni l'accusé. Lorsqu'on cherche à faire un rapport entre son enlèvement et telle ou telle affaire (...) on risque de tomber dans l'erreur* », déclarait mardi Me Soulier, avocat et adjoint au maire de Lyon (maj.), qui n'hésite pas à régler des comptes anciens.

On pourrait suivre ce raisonnement, entre le 3 juillet et le 6 février 1978, entre la mort de François Renaud et l'enlèvement de lundi, s'il ne s'était rien passé à Lyon. Ce n'est pas le cas. Et la petite phrase : « *Ça devait arriver* », prend un relief singulier quand un autre magistrat répète le soir même en écho : « *Finalement, c'est une chose dont nous avons pris conscience. Cela peut nous arriver à tous. Chacun y réagit à sa manière, avec son tempérament, et il y en a parmi nous qui sont bien décidés à ne plus se déplacer qu'armés.* »

Depuis la mort de François Renaud, de nombreuses menaces ont été adressées à des magistrats lyonnais. Des menaces suffisamment précises, suffisamment répétées pour devoir être prises au sérieux. Ce n'est pas établir des rapports hasardeux que de noter les informations suivantes : des magistrats lyonnais chargés d'affaires difficiles ont « bénéficié » pendant plusieurs semaines d'une protection rapprochée par les services de la police judiciaire de Lyon.

Pas de répit

Tel juge d'instruction (M. Georges Riveslange) a été à différentes reprises menacé d'enlèvement. Tel autre (M. Jean Veyre) ayant eu à reprendre, après la mort du juge Renaud, le dossier du gang des Lyonnais, reçut des menaces directes, y compris à son domicile, et dut être protégé par la police. Tel autre, avocat général (M. Guy de Bonnefoy des Aulnais), appelé à requérir au procès de ce gang, fut entouré jour et nuit par la police jusqu'à l'ouverture des débats. Peut-on également préciser que de nombreux magistrats lyonnais ont dû se résoudre en certaines périodes à ne plus coucher à leur domicile ou à en changer ? Peut-on faire état des consignes préventives de sécurité données à chaque magistrat, l'invitant en tout premier lieu à ne plus faire figurer à l'annuaire son numéro de téléphone ?

Certes, les menaces à magistrats ne sont pas nouvelles à Lyon ou ailleurs. Sans doute même font-elles parti des « *risques du métier* ». Le problème est que, à Lyon, elles ne restent plus platoniques. Au palais de justice, les magistrats du tribunal de grande instance, réunis en assemblée extraordinaire, ont accueilli plutôt fraîchement, mardi 7 février, M. Christian Le Gunehec dépêché d'urgence par le garde des sceaux. Au directeur des affaires criminelles et des grâces, venu porter témoignage « *de l'émotion et de l'indignation du garde des sceaux et donner en son nom l'assurance que tout sera mis en œuvre pour résoudre au mieux cette affaire* », la soixantaine de magistrats présents ont fait savoir qu'ils prenaient acte de la déclaration, faite en d'autres temps par M. Jean Lecanuet, « *pour que les auteurs (du meurtre de M. Renaud) soient recherchés, poursuivis et traduits devant les tribunaux avec la diligence qu'exige la situation...* » Il avait même ajouté : « *Les assassins ne connaîtront pas de répit.* »

Dans l'immédiat, les magistrats du tribunal de grande instance de Lyon se sont bornés à élaborer une motion commune. Pour le reste, y compris les secrétaires des sections syndicales, ils se sont refusés à tout commentaire officiel « *pour ne pas risquer de mettre en péril a vie de M. Daix* ». Les débats viendront plus tard, sur les rapports entretenus aujourd'hui avec la police lyonnaise, sur les moyens accordés ou non accordés aux uns (policiers) et aux autres (magistrats) pour lutter contre le grand banditisme, sur la volonté de continuer à affronter en priorité cette délinquance de grande envergure tellement présente à Lyon.

PIERRE GEORGES
et BERNARD ELIE.

● *Mme Annick Serrano-Garcia,* qui a reconnu être responsable de la mort d'un enfant de vingt mois qu'elle avait en nourrice (*le Monde* du 4 février), a été inculpée, lundi 6 février, à Lyon, de violences à mineur de moins de quinze ans, avec intention de donner la mort.

● *Après le meurtre d'un ressortissant algérien,* MM. Gilles Carpentier, âgé de vingt-trois ans, magasinier, et Jean-Jacques Perret, âgé de trente ans, ont été inculpés, le 4 février, d'homicide volontaire, par M. Jean-Paul Pineau, juge d'instruction à Belfort, et écroués dans cette ville. Dans la nuit du 20 au 21 janvier dernier, les deux hommes s'étaient bagarrés à la sortie d'une brasserie avec M. Messaoud Meriem, âgé de quarante-cinq ans, ouvrier, ressortissant algérien. Celui-ci, très grièvement blessé, avait rapidement été dirigé sur l'hôpital de Colmar (Haut-Rhin), où il avait succombé quelques heures plus tard.

Des affaires non résolues

« On compte sur les doigts d'une seule main les affaires non résolues (à Lyon) », a déclaré M. Pierre Doueil, préfet de la région Rhône-Alpes. Pour donner à ses propos leur véritable dimension, on trouvera ci-dessous un rappel — non exhaustif — des principales affaires qui, outre l'assassinat de François Renaud, sont restées sans dsolution, dans les dernières années, à Lyon.

● LA POSTE CENTRALE DE STRASBOURG

Le 30 juin 1971, l'attaque de la poste centrale de Strasbourg, organisée aussi minutieusement qu'une opération de commando, rapporte à ses auteurs 11 680 000 F. L'argent — des petites coupures usagées dont les numéros n'avaient pas été relevés — semblait s'être évaporé. Cependant, trois ans plus tard, M. François Colcombet, substitut à Lyon et président du Syndicat de la magistrature, devait déclarer : « *J'espère que l'on n'apprendra pas un jour que l'argent du hold-up de Strasbourg a servi à alimenter les caisses d'un parti politique.* »

A la fin du mois de décembre 1974, quatorze malfaiteurs d'une bande de Lyon, dite le « gang des Lyonnais », sont arrêtés à Lyon, Chambéry, Grenoble et Chamrousse. La police pensait que cette bande pouvait avoir à son actif quelques-unes des plus importantes agressions à main armée des dernières années et que certains de ses membres étaient peut-être auteurs ou complices du hold-up de la poste centrale de Strasbourg et de celui de la poste principale de Mulhouse, effectué lui aussi avec une extrême minutie, dans la nuit du 27 au 28 octobre 1972, et pour lequel les recherches n'avaient abouti à aucune piste sérieuse.

L'instruction de l'affaire du « gang des Lyonnais » était confiée à M. François Renaud, juge d'instruction à Lyon, puis, après l'assassinat de celui-ci, à M. Georges Riveslange. Lors du procès du « gang des Lyonnais » devant les assises du Rhône, du 20 juin au 7 juillet 1977, aucune preuve n'a été apportée quant à la participation des membres de la bande à ces hold-up.

● LE MEURTRE D'YVES MARIN-LAFLÈCHE

Le meurtre du P.-D.G. de la société du Grand Hôtel de Lyon,

Le meurtre du P.-D. G. de la Yves Marin-Laflèche, est *toujours* inexpliqué. Marin-Laflèche avait disparu dans la région lyonnaise le 4 juillet 1974. Son cadavre a été découvert quatre mois plus tard, le 3 novembre 1974, dans les bois de Pommiers, près de Villefranche-sur-Saône. L'information menée par François Renaud, juge d'instruction à Lyon, a abouti à plusieurs inculpations.

M. Jean-Gérard Calvy, conseiller financier d'Y. Marin-Laflèche, a été arrrêté le 31 juillet 1974 à Paris et inculpé successivement d'escroquerie et abus de confiance (le 1er août), de séquestration arbitraire (le 28 août3 et d'homicide volontaire à la fin du mois de novembre 1974, après la découverte du cadavre du P.-D. G.

M. Joël Matencio, ami de Y. Marin-Laflèche et gérant d'un de ses bars, a été arrêté le 15 août 1974, à Paris, et inculpé de séquestration arbitraire, puis d'homicide volontaire (le 13 novembre 1974). M. Matencio et son avocat, Me Joannes Ambre, devaient demander que F. Renaud, juge d'instruction, fût dessaisi du dossier (*le Monde* daté 17-18 novembre 1974), en raison de déclarations faites par celui-ci *à la télévision.*

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon s'est prononcée favorablement, le 13 mars 1975, sur les mises en liberté de ces deux inculpés. M. Calvy, détenu aussi pour une autre affaire, a été libéré le 6 mai 1976 et arrêté à nouveau pour escroquerie en *novembre 1997 à Nice.* M. Matencio, libéré immédiatement, a été arrêté à Paris le 20 octobre 1976 *à propos de l'affaire grenobloise,* dite des « brigades rouges » (*le Monde* du 21 octobre 1976).

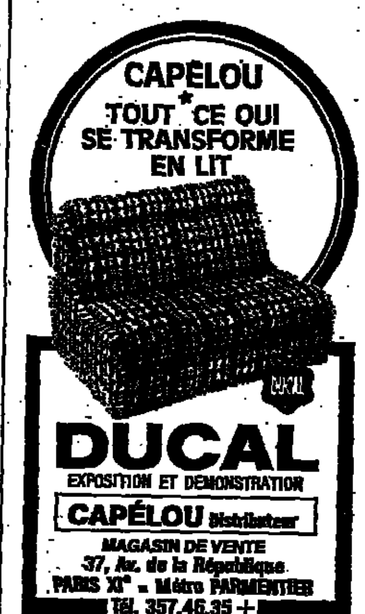
M. Daniel le Sant, serrurier, autre ami u P.-D. G. lyonnais, a été arrêté à Paris le 15 août 1974, *et successivement inculpé,* lui aussi, de séquestration arbitraire et d'homicide volontaire. Il a été mis en liberté en juillet 1975 et arrêté à nouveau en septembre *de la même année* pour vols de chèque.

Après l'assassinat de François Renaud, à Lyon, le 3 juillet 1975, l'instruction de l'affaire était confiée à M. Jean Veyre. En octobre 1976, lorsqu'on a reparlé de l'affaire en raison de l'arrestation de M. Joël Matencio, on a pu constater que depuis qu'il avait la charge du dosier, M. Jean Veyre n'avait *réentendu* aucun des trois inculpés.

● LE RAPT DE CHRISTOPHE MÉRIEUX.

Le 9 décembre 1975, Christophe Mérieux, âgé de neuf ans, fils de M. Alain Mérieux, *président-*directeur général de la Société pharmaceutique Mérieux, était enlevé à proximité de son école. L'enfant fut libéré le 12 décembre contre une rançon de 15 millions de francs, qui fut versée aux ravisseurs sur une route de l'Ain. *Le 25 février 1976,* l'un des auteurs du rapt, Louis Guillaud, est arrêté à Paris alors qu'il échangeait une partie de la rançon contre des lingots d'or. Trois jours plus tard, quatre de ses complices étaient également appréhendés : son épouse Gilberte, Albert Novel, son beau-frère, l'épouse de ce dernier, Denise, et Mme Jeanne Chavanny, sa belle-mère.

La découverte du studio où fut séquestré Christophe Mérieux, à Oullins, avait permis aux enquêteurs d'établir formellement la participation au rapt de Jean-Pierre Marin, tué par des policiers le 9 mars 1976 à Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône). Depuis, tous les inculpés ont été remis en liberté, à l'exception de Louis Guillaud. Mais son amie Arlette Piébois, arrêtée en Belgique, a été extradée le 9 novembre 1977 et incarcérée à la prison Saint-Joseph à Lyon.



JUSTICE

APRÈS MM. ZEMMOUR ET FRANCELET M. RENÉ JUILLET EST ÉCROUÉ A SON TOUR

Après l'inculpation et l'incarcération de MM. Gilbert Zemmour et Marc Francelet, le 6 février, leur accusateur, M. René Juillet, trente-trois ans, a été à son tour écroué le lendemain sur mandat de M. Claude Hanoteau, juge d'instruction à Paris, qui l'a inculpé de tentative de meurtre puisque celui-ci a tiré le 25 novembre sur M. Claude Pretot et l'a grièvement blessé.

M. Juillet, qui a choisi pour avocat Me Paul Lombard, assure avoir agi en état de légitime défense en raison des menaces de son antagoniste.

M. Andreani ayant — en qualité de juge de service — placé sous mandat de dépôt MM. Zemmour et Francelet pour extorsion de signature et menaces de mort, le dossier les concernant est, à présent, confié à M. Jean-Pierre Michau. Ce magistrat instruit, d'autre part, l'information contre X pour infraction aux lois sur les société anonymes et la banqueroute, à l'occasion de la liquidation des biens, décidée respectivement les 24 février et le 6 octobre 1977, des cabarets « Lady L » et « L'Apostrophe », appartenant à M. Juillet. Il a inculpé ce dernier d'infraction aux lois sur les sociétés anonymes le 30 septembre 1977 pour trois autres établissements de nuit, le « New Yorker ». « Le Bounty » et « Le Rio Bravo ».

Au tribunal de Paris

L'AFFAIRE DES FAUX STARTRONS

A la dix-septième chambre correctionnelle de Paris était examiné mardi 7 février le procès en diffamation intenté par MM. Georges Starckmann et Claude Dumont à M. Jacques Fauvet, directeur du *Monde*, et à M. Maurice Denuzière, auteur de l'article du 25 décembre 1976 qui révélait l'affaire des faux startrons. Notre collaborateur livrait ainsi les résultats d'une longue enquête consacrée aux trafics d'armes. Il avait appris que M. Starckmann, dirigeant à Madrid la Panamanian Armament Company et à Paris la régie Monceau, dont l'objet officiel était le commerce d'appareils électroniques, aurait essayé, avec l'assistance de M. Dumont, son adjoint, de vendre au gouvernement libyen, pour une somme de 76 millions de francs, trois mille startrons (appareils d'optique sophistiqués permettant de voir la nuit comme en plein jour, avec un fort grossissement), qui ne seraient en réalitté que des imitations.

A l'audience, M. Mariet, petit industriel en mécanique de la banlieue parisienne, est venu témoigner. Il a relaté qu'il avait été chargé par la régie Monceau de fabriquer trois mille tubes de métal noir mat, selon un plan sommaire qui lui avait été remis, et de les expédier à une société madrilène dont il ne connaissait que le sigle « PAC ».

Mes Guibert et Garson, conseils des parties civiles, ont soutenu que cette déposition ne prouve rien. Me Catherine Paley-Vincent, défenseur, assura, au contraire, que la véracité des faits avait été démontrée et que ses clients avaient été de la plus entière bonne foi.

● *Le triplet truqué de Marseille.* — M. Maurice Sinibaldi, juge d'instruction à Marseille, a procédé, mardi 7 février, à quatre nouvelles inculpations — sous le chef d'escroqueries et d'infraction à la loi sur les courses et les jeux du 2 juin 1891 — dans l'affaire du « *triplet truqué* » du prix de Nîmes, couru le 10 septembre 1976 à Marseille (*le Monde* des 13 et 29 octobre). Les inculpés sont des drivers très connus dans le milieu des courses azuréen. Depuis le début de l'instruction, le nombre des inculpations s'élève à trente et une. D'autre part, les inspecteurs de la brigade des jeux de Paris ont entendu, mardi 7 février après midi, un journaliste hippique de la Côte d'Azur.

Faits et jugements

Quarante-sept dentistes condamnés pour prix illicites.

Quarante-sept chirurgiens-dentistes de l'Isère ont été condamnés mardi 7 février par le tribunal correctionnel de Grenoble pour pratique de prix illicites, à 3 000 francs chacun d'amende et à verser 1 franc de dommages et intérêts aux quatrl associations de consommateurs qui s'étaient portées partie civile.

Le 1er janvier 1977, ces chirurgiens-dentistes, en application des consignes de leur syndicat, avaient relevé le tarif de leurs honoraires en portant la lettre-clé « D » pour les actes relevant de la nomenclature de la Sécurité sociale, de 7,20 à 10 francs, soit une augmentation de 38,8 %. Les contrôleurs de la directon de la concurrence et des prix relevaient cette infraction à l'arrêté ministériel du 23 décembre 1976 appelé « plan Barre », qui n'autorisait aucune augmentation des prix des services. — *(Corresp.)*

Six racketteurs inculpés dans la Drôme.

Après l'opération de police déclenchée lundi 6 février à Romans (Drôme) et dans la région *(nos dernières éditions)* pour mettre fin aux activités d'un gang de racketteurs, six inculpations ont été prononcées contre MM. Albert Rémond, de Lyon, André Vetter, patron d'un bar à Romans, et MM. Miéli, Blanc, Jouvet.

Ces cinq personnes, poursuivies notamment pour association de malfaiteurs, ont été écrouées à la prison de Valence. Le sixième inculpé, dont l'identité n'a pas été révélée, a été placé sous contrôle judiciaire. Plusieurs mandats de recherches ont été également délivrés par le magistrat instructeur. Tous ces hommes sont accusés de s'être fait remettre des fonds sous la menace.

● *Le couturier Carven cambriolé.* — Plus d'une centaine de modèles, parmi les plus beaux de la collection Carven, ont été dérobés pendant la nuit du 6 au 7 février, chez le grand couturier, 6, rond-point des Champs-Elysées (Paris-8e). « *Les deux ou trois cambrioleurs qui ont fait le coup étaient des connaisseurs,* a notamment déclaré Mlle Carven. *Ils ont emporté en priorité tous les modèles que « passe » Nicaise, la belle Martiniquaise, mon mannequin vedette.* »

ÉDUCATION

LES INITIATIVES DU SYNDICAT DES INSTITUTEURS

Nouvelle menace sur les conseils d'école

Les conseils d'école, qui groupent les membres des comités de parents (élus) et le conseil des maitres (tous les instituteurs d'une école), sont une nouvelle fois menacés par des consignes du Syndicat national des instituteurs. Celui-ci avait, au premier trimestre, bloqué le fonctionnement de ces conseils, créés par la réforme Haby, pour faire aboutir des revendications (*le Monde* des 23 novembre et 16 décembre 1977). Les nouvelles consignes qu'il vient de donner risquent de mettre bien des parents élus dans l'impossibilité de siéger et les élèves... à la porte des établissements.

Le S.N.I. demande, en effet, que les conseils se réunissent pendant les heures de classe. Selon le syndicat, M. René Haby avait accepté que ce soit le cas une fois par trimestre. Mais il aurait « *renié cet engagement* » puisque une instruction ministérielle précise : « *Ces réunions ont lieu en principe en dehors des heures scolaires. Toutefois, à la demande des membres du conseil d'école et lorsque l'accueil des enfants est assuré, elles peuvent avoir lieu, deux fois par an, pendant les heures scolaires.* »

Pour le S.N.I., dont l'opposition à cette forme de participation des parents à la vie scolaire n'est pas nouvelle, « *cette condition est inacceptable* ».

Si l'hostilité du syndicat aux décisions du ministre de l'éducation est compréhensible, pourquoi pénaliser, une nouvelle fois, les parents et les élèves ? Car telle est la conséquence des consignes syndicales : « *Réunissez votre conseil d'école un jour de classe si telle est la décision du conseil des maitres (...). Informez les parents, la veille de la réunion, de la raison qui motive le congé pour tous les enfants aux heures où le conseil d'école sera réuni.* »

Etant donnée la gêne intolérable qu'entrainerait le respect de ces consignes pour les parents comme pour les enfants, les conseils d'école risquent bien de connaître le même sort que les trois heures hebdomadaires de perfectionnement pédagogique instituées pour les maîtres — il y a quelques années — lorsque les élèves ont été libérés des cours du samedi après-midi. L'application des consignes syndicales avait eu pour principale conséquence de libérer tous les maîtres le samedi après-midi. La nouvelle initiative du S.N.I. augure mal de la collaboration entre parents et maîtres. Certains rêveraient-ils d'élèves sans parents ?

CATHERINE ARDITTI.

UN MUSÉE PÉDAGOGIQUE EN BRETAGNE

« L'école de mémé était bien triste »

De notre correspondant

Brest. — « *Nous allions tous à l'école en sabots de bois. Il n'y avait pas de routes comme aujourd'hui. Nous cheminions à travers les landes. A notre arrivée, nous avions les pieds trempés. Pas de cantine à midi. On apportait son déjeuner avec soi : un morceau de pain avec du lard ou parfois de la confiture. La confiture c'était pour les enfants de riches.* » Une vieille dame de quatre-vingts ans décrit l'école de son enfance. Son auditoire est composé d'écoliers âgés d'une dizaine d'années, que leur institutrice a conduits à l'école désaffectée de Tregarvan (Finistère-Sud), transformée en musée depuis l'été dernier. Dans la salle de classe reconstituée « à l'ancienne », plusieurs autres vieilles personnes accompagnent les écoliers. « *L'école de mémé était bien triste* », s'exclame une petite fille.

Utiles à la patrie

L'instruction primaire laïque et obligatoire avait été instituée depuis trente ans quand la petite école de Tregarvan ouvrit ses portes — deux classes — en 1907. L'une d'elles présente aujourd'hui une reconstitution fidèle d'une classe du début du vingtième siècle : grandes tables de bois pour une demi-douzaine d'élèves, tableau noir perché sur des chevalets, murs badigeonnés et tapissés de cartes de géographie, armoire pour le matériel du maître, arrosoir avec lequel l'élève de service — ou frappé de punition — aspergeait le sol avant de le balayer. Des inscriptions portées au tableau sont révélatrices d'une école sérieuse et moralisatrice : « *L'alcoolisme place l'homme au-dessous de la bête.* »

Ecole heureuse ? L'école de Jules Ferry avait sans aucun doute des difficultés, mais elle ne les exposait pas sur la place publique. Elle était respectueuse des lois et de la hiérarchie. Une lettre sollicitant une aide financière en faveur des écoliers de l'île d'Ouessant est un modèle du genre. Son auteur avait « *l'honneur d'exposer aux autorités compétentes que, vu le grand nombre d'enfants à instruire à Ouessant (environ trois cents), et le service important qu'ils peuvent rendre à l'Etat en qualité de marins et pilotes nés au milieu d'une mer orageuse, accoutumés dès leur enfance aux horreurs du danger, l'instruction ne peut les rendre que doublement utiles à la patrie, mais leur infortune les expose presque tous à l'impossibilité de pourvoir aux frais de leur instruction, à se procurer des livres* ».

Une seconde salle présente des documents : vieux manuels, cahiers rédigés d'une écriture appliquée, photographies précieuses comme des reliques. L'école préparait, tout en défrichant les esprits, à la revanche de la guerre de 1870. Les enfants s'exerçaient dans la cour de l'école au maniement du fusil. Des photographies les montrent dans des attitudes guerrières.

L'école-musée de Tregarvan a déjà attiré trois mille visiteurs. Toutes les personnes âgées ont confié leur joie de retrouver l'école de leur enfance.

M. Morisset, inspecteur départemental de l'éducation, a l'intention de compléter son musée par des documents sur les relations entre l'enseignement public et la langue bretonne. « *Il s'agit de présenter entièrement la réalité scolaire en Bretagne à l'époque de Jules Ferry* », dit-il. Une réalité assez douloureuse, car les instituteurs devaient apprendre le français à des enfants qui ne s'exprimaient qu'en breton. « *Ce fut un génocide culturel* », dit-on maintenant.

JEAN DE ROSIÈRE.

● *Le fonctionnement des lycées des Hauts-de-Seine* sera perturbé jeudi 9 février par une journée de protestation des agents C.G.T. et C.F.D.T., à laquelle se joindront des sections locales de tous les syndicats d'enseignants (SNI, SNES, SGEN, SNALC, C.N.G.A.). Des délégations de tout le département se réuniront l'après-midi à Versailles pour protester auprès du rectorat contre les suppressions de postes prévues pour la rentrée prochaine.

SCIENCES

La photopile solaire sort du laboratoire

Des photopiles solaires seront vraisemblablement fabriquées à Toulouse. La firme multinationale Motorola, un des grands fabricants de semi-conducteurs, vient d'annoncer sa décision de construire industriellement des panneaux de photopiles, et il y a de bonnes chances qu'une chaîne de production soit installée à l'usine de Toulouse. Dans un premier temps, on y assemblerait en panneaux des pastilles importées, ensuite on y fabriquerait les pastilles. Motorola commercialisera des ensembles comprenant le panneau de photopiles, protégées par une lame de verre trempé, la batterie d'accumulateurs, et le régulateur électronique qui contrôle la charge et la décharge de cette batterie.

La technologie adoptée est celle du monocristal de silicium : on étire à partir du silicium monocristallin fondu un barreau monocristallin qu'on débite ensuite en tranches. Les coûts ont pu être réduits de 120 francs par watt-crête (1), en 1977, à 60 francs en 1978. Des économies d'échelle et des progrès sont possibles : technique de sciage consommant moins de matière première, remplacement du barreau par un ruban mince, localement fondu et rendu monocristallin par des faisceaux lasers ; à plus long terme, passage du silicium monocristallin au silicium amorphe, ce qui réduirait à presque rien les coûts de matière première, qui représentent actuellement 80 % du total. On estime que le coût du watt-crête sera inférieur à 20 francs en 1982.

Rappelons que Leroy-Sommer a récemment créé une filiale commune avec la firme américaine Solarex pour fabriquer à Angoulême des panneaux de photopiles. D'autre part, la Radiotechnique-Compelec fabrique déjà des photopiles en France et vient d'équiper un émetteur de télévision au Nigéria. — M. A.

(1) La puissance électrique fournie par la photopile dépend de l'énergie qu'elle reçoit. Le watt-crête se réfère à des conditions idéales : soleil perpendiculaire à la photopile, atmosphère transparente, flux solaire de 0,1 watt par centimètre carré. Compte tenu de la nuit, de la nébulosité et de l'inclinaison variable du soleil, la puissance moyenne est, suivant les régions de France, de huit à douze fois plus faible que la puissance crête.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA COGEMA S'EST ÉLEVÉ A 4,5 MILLIARDS DE FRANCS EN 1977

La Cogéma (Compagnie générale des matières nucléaires), filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), qui a repris en 1976 l'ensemble des activités du Commissariat concernant le combustible nucléaire, a fait des bénéfices en 1977, ont précisé récemment MM. André Giraud, administrateur du C.E.A. et président-directeur général de la société, et Georges Besse, directeur général. En 1976, année de création de la société, l'exercice s'était soldé par une perte de 239 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 2,8 milliards. Pour 1977, le chiffre d'affaires a été de 4,5 milliards, et les dirigeants de la société estiment qu'il s'élèvera en 1978 à environ 6 milliards de francs.

Les ressources en uranium naturel de la Cogéma ont été en 1977 de 3 900 tonnes et devraient être en 1978 de 4 800 tonnes. C'est cette année que devrait être prise la décision éventuelle de mettre en exploitation le gisement de Lodève (Hérault). Dans le domaine de l'enrichissement de l'uranium, 1978 verra l'entrée en fonctionnement des premiers éléments de l'usine européenne Eurodif, au Tricastin (Drôme), dont la Cogéma contrôle la part française. La production doit atteindre, dès 1979, 2 millions d'unités de travail de séparation.

La Cogéma continue d'autre part la négociation de plusieurs contrats de retraitement, notamment avec des sociétés autrichiennes (*le Monde* du 31 janvier), allemandes, belges, suisses et suédoises.

● *La coopération entre le Centre national de la recherche scientifique (français) et le Centre national de la recherche (italien)*, qui existe depuis 1972, devrait bientôt s'intensifier. C'est ce qui a été décidé à l'issue des entretiens que viennent d'avoir à Paris M. Quagliarello, directeur du C.N.R., M. Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, et M. Robert Chabbal, directeur général du C.N.R.S. Parmi les domaines de coopération qui devraient être développés, figurent : l'archéologie, la médecine et la biologie, l'océanographie, la climatologie, la vulcanologie et l'environnement. Des rencontres sectorielles, éventuellement, des programmes communs de recherche sont prévus. Un premier séminaire pourrait réunir dès mai 1978 en Italie des spécialistes des sciences de la Terre.

MÉDECINE

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ A APPROUVÉ LA CONVENTION DES CHIRURGIENS-DENTISTES

La convention pluri-annuelle entre les organisations représentatives de chirurgiens-dentistes et les caisses de sécurité sociale vient d'être approuvée par le ministère de la santé et de la sécurité sociale (*Journal officiel* du 8 février 1978). Désormais, de nouveaux tarifs s'appliqueront aux soins et à certaines prothèses (*le Monde* du 7 janvier 1978) : cette revalorisation devrait permettre un meilleur remboursement effectif des usagers, dans la mesure où les praticiens n'auront plus de droit à dépassement pour les prothèses dont le remboursement est ainsi amélioré.

Les nouveaux tarifs ne concernent pas les couronnes en or et en céramique ni certaines techniques.

Il faudra donc attendre les deux autres étapes en 1979 et 1980 de la réforme des tarifs dentaires pour que l'ensemble des soins des chirurgiens-dentistes ne soient pas pénalisés, pour leur remboursement, par rapport aux soins médicaux et aux médicaments.

Cette réforme coûtera près de 500 millions de francs cette année aux caisses de sécurité sociale.

A l'Académie

ÉLECTION DU PROFESSEUR JACQUES BRÉHANT

Lors de sa séance du mardi 7 février, l'Académie de médecine a élu, dans sa 7e section, (médecine et sciences sociales), le professeur Jacques Bréhant.

[Né le 30 avril 1907 à Nancy, le professeur Bréhant a fait ses études au lycée Buffon et à la faculté de médecine de Paris.

Interne des hôpitaux de 1933 à 1936, chef de clinique à la faculté de médecine de Paris (1937-1938), il est nommé, en 1961, professeur de clinique carcinologique à la faculté de médecine d'Alger. En 1966, il devient professeur à la faculté de médecine de Paris, et chirurgien de l'hôpital de Vaugirard.

Le professeur Bréhant est l'auteur de nombreuses communications et de divers ouvrages, notamment *le chirurgien en présence de l'état diabétique, Traitement radical du cancer du pancréas, Chirurgie du pancréas.* Il s'est intéressé particulièrement au problème de la mort et a publié sur ce thème, en 1976, *Thanatos.*

Le professeur Bréhant est membre, depuis 1948, de l'académie de chirurgie.]

CORRESPONDANCE

La formation des agrégés

Nous avions indiqué, dans le Monde *du 10 janvier, en commentant les propositions du programme de Blois, que les agrégés n'avaient pas de formation pédagogique. A ce propos, M. Guy Bayet nous adresse les précisions suivantes.*

Les agrégés — à la suite d'ailleurs d'une campagne menée par les sociétés des agrégés bien avant 1968, bénéficient d'une formation pédagogique d'un an depuis 1970, avec en particulier la pleine responsabilité de trois à cinq heures de cours dans une même classe de septembre à juin.

Il ne semble pas que les services de M. Haby veuillent appliquer le statut des agrégés de 1972, stipulant dans son article 4 le caractère « exceptionnel » de l'affectation des agrégés dans les collèges. Une étude des affectations des jeunes agrégés et également des mutations d'office dans le cas de suppression de postes montre qu'il arrive parfois qu'un adjoint d'enseignement plus ancien dans l'établissement se verra confier un enseignement en terminale, cependant qu'un agrégé sera, lui, affecté uniquement dans les classes de sixième à troisième.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

RENCONTRES A L'ALPE-D'HUEZ

La chance pour un jeune cinéaste

LES bulldozers foncent dans un silence de mort et creusent de grandes artères. Malheur aux petits humains têtus, aux chiens et aux voitures, qui trottinent après la tempête où qui se *cachaient* là, *l'aile broyée. On* croise un vieux couple : « *S'il y avait du soleil, il ferait beau ; s'il faisait beau, on pourrait partir.* » Des corps émergent par-dessus la neige, de dessous les décombres, des bras avec des pelles. Des gens très doux indiquent leur chemin aux gens perdus. *Le* drame est fini. Voilà les grands cars.

A l'aéroport, Patrick Dewaere signe des autographes à trois petits garçons qui cherchaient Belmondo et ont cru voir Fred Astaire. Dimanche à 21 heures, on s'est quittés. On se souviendra ? On s'en souviendra. Des premières rencontres à l'Alpe-d'Huez *de la Fondation Philip Morris* pour le cinéma, en collaboration avec *le Film français*, les 2, 3, 4 et 5 février. Entre deux coupures d'électricité, des films sont passés. *Le film américain du Canadien* Richard Benner *Outrageous* a reçu une prime de 150 000 F, et on a donné une bourse de 5 000 francs à Jean-Marie Périer pour *Sale rêveur*. Palmarès inattendu, sans complaisance, qui contraste a *priori* avec tout ce qui s'est passé pour en arriver là. Mais les contradictions n'étaient qu'apparentes dans *ce* voyage organisé pour que quatre-vingts journalistes, producteurs, acteurs, réalisateurs, distributeurs, etc., passent un bon week-end et le disent.

On ne saura jamais qui était ce public de vacanciers à la neige, ces douze jurés qui ont réussi à voir les six films choisis, qui en ont présélectionné deux en vue du vote final d'un comité de parrainage reconstruit à la hâte parce qu'il en manquait la moitié. Qui étaient-ils pour avoir aimé *Outrageous* et *Sale rêveur*, en manifestant une nette préférence pour le premier ? *Outrageous* n'est pas un produit commercial. Dans le film de Richard Benner, un travesti accueille une schizophrène qui ne veut plus vivre en clinique. Elle l'aide à réaliser son rêve, *elle* le pousse sur la scène d'un cabaret. Il l'aime, il chasse les mauvais fantômes, et gagne de l'argent. Du reste du monde, on entrevoit quelques spécimens *anodins et antipathiques* — à peine un contexte. Les personnages principaux vivent dans la plus complète anormalité, et Richard Benner ne songe pas à les récupérer. Le paranoïaque tue, la schizophrène se sent toujours mort-née. Mais le travesti fait des merveilles en Judy Garland, il monte à New-York, y connaît le triomphe, et c'est l'amour qui gagne. Lorsqu'on se sait fou, il faut se moquer de sa folie. « Tu *es folle*, nous sommes folles, restons-le » : tel est le message du travesti. Auprès de tant de santé, bien sûr, on se sentait des névroses, on en voyait partout.

Filmé calmement, avec négligence parfois, *Outrageous* a peu de rapport avec *Sale rêveur*, qui est réalisé avec un fil à plomb. Les gros plans appuient les mots d'auteur de Pascal Jardin, chaque personnage a les siens, et « *sa* » scène. Léa Massari, Jacques Dutronc, Jean Bouise et Maurice Bénichou se sont habillés « popu » et jouent les minables dans un terrain vague où ils ont *monté* un *spectacle de cascades* avec des vieilles voitures. L'une a un grand cœur, les autres sont perdus et courent derrière l'impossible (Dutronc derrière une dame). Ça ne *serait* pas si artificiel que l'on pourrait être touché par cette pauvre famille, par le couple Léa Massari-Jacques Dutronc, mais il y a trop de recettes, trop d'efforts pour ressembler à un film américain tout en restant psychologiquement français.

Ce que l'on appelle la promotion

Le comité de parrainage de la Fondation avait voté à égalité pour *Sale rêveur* et *Outrageous*. Le film de Jean-Marie Périer n'a pas été primé car il est distribué par Gaumont : le principe de la Fondation est en effet d'aider les jeunes réalisateurs démunis (français et étrangers) en leur offrant une campagne publicitaire au *moment où ils sortent*. (*la Communion solennelle*, de René Féret, et *On peut le dire sans se fâcher*, de Roger Coggio, ont jusqu'ici bénéficié de la prime.) *Créée l'année dernière*, la Fondation dispose d'un budget de 1 million de francs. Pour 60 % cette somme va à l'aide à la diffusion. En marge de la Fon*dation*, *mais sur le même budget*, un club Philip Morris aide les exploitants à monter des programmations originales (cycle du cinéma fantastique ou bien quinzaine de comédies musicales).

En fait, l'histoire de la Fondation remonte à quatre ans. Philip Morris a souhaité renouveler son image de marque, développer son « goodwill » (sa bonne réputation). C'est ce qui a mené Philip Morris sur le terrain du cinéma. Au début, la société, sous l'impulsion d'un chef de publicité cinéphile, se contentait d'une présence « sur » *les festivals (Avoriaz, puis* Deauville, où elle a organisé un concours d'affiches, et à Cannes). C'est Lionel Chouchan, partenaire de Philip Morris depuis que la *société s'intéresse* au cinéma, patron de la maison de relations publiques Promo 2000 et organisateur de festivals, qui a eu l'idée de la Fondation, pour le *lancement de nouveaux* talents. Et, constitué à Avoriaz en 1976, le comité de parrainage, qui réunit des professionnels du cinéma et des critiques, a eu *l'idée de l'aide à la diffusion*.

Il choisit parmi des films que lui a trouvés Francine Torrent, de Promo 2000, s'intéresse à ce qu'il veut, à condition qu'il ne soit question ni de drogue ni d'outrage aux bonnes mœurs. On ne parle pas de cigarettes, les affiches et les films primés mentionnent Philip Morris, c'est ce que l'on appelle la promotion. Pendant ce week-end, la présence de la société a été très discrète : quelques pochettes d'allumettes, des petits présentoirs sur les tables, un stylo.

La société Philip Morris avait monté une opération à L'Alpe-d'Huez pour une autre cigarette. Elle est revenue cette année afin que le *public* — celui de la station — ait son mot à dire dans l'attribution de la prime, l'ambition étant de lancer une sorte d'Avignon sur neige pour le cinéma. La municipalité a ainsi invité, par l'intermédiaire de l'office du tourisme, ces quatre-vingts personnes. Le voyage, l'hôtel, les repas, la location de matériel, la piscine, la patinoire, les remontées, tout était gratuit pour tout le monde, comme c'est *de tradition dans certains festi*vals. Pourquoi ne pas se livrer au calcul ? Cela fait une dépense approximative de deux cent mille francs. Ce serait trop simple de *dire qu'il ne s'agit que de publi*cité, que l'on fait la promotion d'une cigarette et d'une station. A l'arrivée, c'est une chance pour un jeune cinéaste.

Pour justifier le déplacement, Promo 2000 a ajouté quatre colloques sur différents problèmes du cinéma. Abreuvés de champagne, au milieu des plantes vertes, les participants se sont mis à discuter furieusement de la crise du cinéma en se renvoyant les responsabilités : les accusations sont tombées drues sur les distributeurs, lesquels ont dénoncé la télévision, tandis que les créateurs interrogeaient les producteurs. Les exploitants n'étaient pas contents non plus, et les critiques se sont montrés désabusés, chacun regrettant, en substance, de ne pas avoir été François Truffaut.

Passons sur les dîners à la bougie et les joyeux animateurs. Là, pas de surprise. Mais le samedi, on s'est jeté sur la télévision pour les Césars, et on a applaudi pour *Providence*. Rien n'est simple. Finalement, tout le monde aura trouvé son compte.

CLAIRE DEVARRIEUX.

LE MANIÉRISME A RENNES

Surréalisme du seizième siècle

IL faut, et cela suffit, redistribuer les cartes pour offrir un nouveau jeu et ranimer l'attention : les expositions sont faites aussi pour cela, après tout. François Bergot a composé, au musée de Rennes, avec le fonds (et surtout *les réserves*) du Louvre et celui de son musée, une présentation suggestive et nourrie, constituant une « initiation au maniérisme ». L'intention pédagogique est très marquée, l'itinéraire est jalonné de cartels et de titres : faut-il s'en plaindre ? C'est justement très maniériste. En tout cas cela fonctionne : les groupements *astucieux* d'estampes, tableaux, objets et dessins, entraînent constamment, par glissement ou par choc, au-delà du goût classique, dans les excès de l'imaginaire.

Le sel du merveilleux

On ne verra donc, comme il convient, qu'*emmêlements hybrides* dans les grotesques, pullulements bizarres dans les scènes de foule, étirement dans les silhouettes et gestes provocants. On est ici dans le style du « trop ». L'organisateur, aussi sensible qu'averti, n'est pas tombé dans le travers des auteurs qui ne voient plus que du maniérisme partout ; il s'en est sagement tenu au seizième siècle ; il n'a pas projeté les modernes dans l'affaire. Mais des analogies sautent aux yeux, et il n'est pas sans intérêt de les matérialiser au passage : telle *Judith*, de Spranger, le peintre du roi « maniériste » de Prague, semble une fille de Füssli ; les créatures grimaçantes de Jacob de Gheyn en appellent à Goya ; les nus lisses, étirés avec complaisance, du batave vénitien Sustris, rappellent, à défaut, des tableaux froids de Brozino, où Ingres a trouvé ses modèles. On est même parfois encore plus près de nous, avec des manifestations plutôt exacerbées comme les céramiques de Patanazzi où des *serpents se* nouent à plaisir, le casque incroyable de Salviati à la visière-mufle-qui-vous-regarde, ces scènes de .. mythologie, où l'imagination *permissive*, *voluptueuse*, luxueuse, érotique, ne connaît pas d'obstacle, les gravures bellifontaines en témoignent...

L'esprit est assailli par l'insolite — lâchons le mot, — ce sel du merveilleux, dont la seconde *moitié du vingtième siècle a fait*, à son tour, une sorte de loi ; ces exercices « pervers » — au sens britannique du mot — évoquent invinciblement les jeux et les travaux *surréalistes*. Avec les registres divers de Dali, Miro, André Masson. Comme pour sceller le pacte et confirmer l'accord, les *Quatre Saisons* d'Arcimboldo *(1573)*, acquises il y a quelques années par le Louvre, développent avec un brio parfait la double métamorphose du visage en légumes, fruits... et de l'amas de nature en silhouette. Cette invention, qui est moins diabolique qu'endiablée (si F. Bergot nous permet *cette nuance*), consacre l'acte même du maniérisme, son principe d'excitation : la métamorphose. En cherchant bien, on trouve son amorce dans *les costumes de bal et les dégui*sements de fête, spécialité du peintre milanais.

Tout ce matériel, nécessairement disparate, n'est pas facile à présenter. François Bergot a composé à l'aide de cloisons et *de voiles un circuit, en forme* de labyrinthe, qui est bien dans la note. Cela a fourni autant de cellules qu'il le fallait pour donner corps aux thèmes : festivités, *fable, fantastique... et surtout* mettre en valeur les œuvres maîtresses dont on pouvait disposer : deux tapisseries à grotesques sur fond noir (Mobilier national), déjà montrées à l'exposition de l'art de Fontainebleau *il y a cinq ans* ; *la Toilette de Vénus*, dont on ne sait ni la date ni l'auteur (Louvre), tableau typique de la convention nouvelle : un grand rideau vert enveloppe les nudités roses et la parade affectée, publicitaire, de la beauté à qui un gros Eros offre les parfums ; la *Sibylle* de Caron, composition gauche, mal peinte, absurde et *inoubliable* avec ses édicules de cérémonie (Louvre).

Les excès de l'imaginaire

Un certain nombre de pièces propres au musée, qui ont servi en quelque sorte de points de cristallisation à ce panorama : *le Bal à la cour* (vers 1580, à en juger par les fraises, les aigrettes et les boucles d'oreille), composition désordonnée et vulgaire d'un anonyme, qui a voulu faire *le reportage d'une danse* saugrenue à la mode, tout à l'opposé par le savoir-faire, les ambitions et l'effet, le *Saint Luc*, de Heemskerk, œuvre d'un bon Flamand passé par Rome, qui a entassé autour du volumineux évangéliste, patron des peintres, tout ce qu'il fallait pour exalter la profession et illustrer la culture ; la rhétorique et le métier solide font ici bon, trop bon ménage, mais comme tout est *amusant à détailler*, des *statues* incongrues du fond au catatoès de l'enfant Jésus ! Deux autres tableaux, enfin, élargissent un peu l'horizon : le *Persée* de *Véronèse*, *très prisé au dix-sep*tième siècle (il était à Versailles) pour sa composition basculante, sans doute, et, dépouille de l'église Saint-Gervais, à Paris, *une grande toile des Noces de Cana* dans un hall gigantesque ; c'est l'œuvre de Quentin Varin, le maître de Poussin.

Le « bon goût » est donc bousculé ici de bien des manières mais l'intérêt historique, *c'est-à-dire* l'appel *fait* par l'image aux « mentalités », se creuse soudain fortement. Mais il y a davantage. Dans les intervalles, en quelque sorte, de la *démonstration*, *apparaissent* des pièces rares et de belle qualité. D'abord le panneau de la *Circoncision*, qui peut être de la main de Jules Romains : un *ballet de colonnes torses*. D'admirables dessins : les schémas de composition vifs et anguleux du Rosso, inlassable ordonnateur de mythologies ; les silhouettes *minces et légères* du Parmesan, dont la ravissante nymphe au cheval (Phylière et Saturne), élégante comme du Picasso de l'époque rose, qui trouve, à la fin du siècle, un écho dans le dessin nerveux de Jacques Bellange, la vue frontale d'un cavalier tout emplumé.

On observera de même comment le graveur lorrain a repris, étiré, traité en images de mode les *modèles* de Primatice : les drapés de ses rois-mages empanachés et de ses saintes femmes ne s'oublient pas. Tout cela vient du fonds propre de Rennes : la raison en est connue. Un magistrat grand amateur du dix-huitième siècle, le président de Robien, a acquis ce *fonds* mémorable dont les chefs-d'œuvre ont été présentés au cabinet des dessins du Louvre en 1972. L'actuelle exposition en est, en un *sens*, *l'une des heureuses conséquences* ; mais elle aurait tout de même un peu étonné ce contemporain de Voltaire.

ANDRÉ CHASTEL.

★ *L'ART MANIÉRISTE : formes et symboles (1520-1620)* ; 282 numéros. Catalogue par F. Bergot. Musée des beaux-arts de Rennes, jusqu'au 15 mars.

LE « CALLOT » DE GEORGES SADOUL

Misères de la guerre



L'OBJET familier. Le dessin exprès choisi et suspendu au mur du cabinet de travail pour que le regard s'y pose au long des minutes de *réflexion, au gré des rêveries*. Plaisir de la contemplation quiète, connivence quotidiennement vérifiée avec une simple image qui ne demande plus *d'être examinée, mais révèle de* jour en jour un détail nouveau, éveillant, d'un trait, des sentiments non encore ressentis. Et le souvenir de l'image, comme « *signe* » *résumant* à lui seul une atmosphère particulière, celle que, dans sa « chambre à lui », l'écrivain répand et respire.

Pour Gustave Flaubert, l'image, ce fut *la Tentation de saint Antoine* de Jacques Callot, l'une des dernières planches que l'artiste avait gravées à Nancy, avant de mourir cancéreux le 24 mai 1635. « *Une vérité cornue brandit son miroir, installée dans un char — carcasse que traînent deux bâtards de dindon et le chameau...* », écrit Georges Sa*doul entament une longue* et minutieuse description de cette « *guerre du diable partout déchaînée* », opéra de supplices dans lequel Hoffmann avait voulu *voir* « *la plainte de l'humanité contre les écrasements de la fatalité* ».

« *La fatalité n'est ici ni métaphysique ni mystique* », précise Georges Sadoul. L' « infernal incendie » est celui qui cinq ans plus tard dévastera la Lorraine. Callot, ainsi, avait prophétisé « *la guerre déchaînée sur sa patrie, les quatre-vingts villages remplacés par des arbres aux pendus* ». Sa patrie : la Lorraine. Avec quelle fierté affectueuse Georges Sadoul écrit *Callot, le Lorrain*. *C'est bien à son compatriote* que l'historien du cinéma a rendu hommage. Georges Sadoul était de Nancy. Il se disait lui-même « *écrivain lorrain* ». C'est à Raon-l'Etape, *dans son vil*lage des Vosges, qu'il commença en 1954 les cinq chapitres de la vie du graveur. Parce qu'il devait en avoir très envie : il *avait beaucoup vécu avec ce* Jacques Callot de Nancy. Il avait beaucoup regardé *la Tentation de saint Antoine*, « *mille fois imitée et reproduite, passée dans le peuple par la naïve contrefaçon des images d'Epinal* ».

On dit « *les gueux de Callot* » parce que tout le monde, un jour ou l'autre, a vu ces croquis gravés de malingreux..., vieilles femmes, mendiants borgnes ou *boiteux, joueurs de vielle qui* viennent compléter la série des bossus bedonnants, caricatures féroces auxquelles Daumier a dû prêter une spéciale attention. Les planches des gravures de Callot ont été si souvent réutilisées que rarement l'œuvre d'un artiste a été tant vulgarisée.

Œuvre énorme, Georges Sadoul n'a pas prétendu en rendre compte en spécialiste. Il renvoyait pour cela aux « ouvrages de référence » : ceux de Bruwaert, de Lieure ou de Marot. Le Callot qu'il explique et dont il retrace pas à pas la vie, c'est le « glouton optique » qui témoigne d'une époque... L'apprentissage à Rome puis à Florence au service de Médicis, le retour à Nancy, le séjour aux Pays-Bas et le passage par Paris marquent autant d'étapes dans les progrès du talent de *Callot : de la première Tentation de saint Antoine* gravée en Italie à l'ultime chef-d'œuvre, en passant par les portraits de commande et *les Caprices* inspirés *de la commedia dell'arte*.

Deux cent quatre-vingt-cinq *reproductions illustrent l'ouvrage* récemment réédité (1). De nombreux agrandissements de détails sont commentés. Georges Sadoul les a éclairés, utilisant la techni*que du gros plan. N'y a-t-il pas* mille cent trente-huit personnages et deux cents animaux dans la gravure de l'*Impruneta* ? « *Quand Spinola assiégeait Breda avec trente mille hommes, Callot en a montré vingt mille.* » Car l'observateur a toujours voulu être vrai : il en est venu à plaider pour la justice. Le montage des images de ce *Callot, miroir de son temps* ne dit pas autre chose. La glace qui réfléchit n'est pas innocente, pas plus que la pellicule du photographe, du cinéaste.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Editions Gallimard, 402 p., 185 F.

(1) Lire l'article d'André Chastel *dans le Monde* du 17 avril 1969.

UN MUSÉE DE MASSE NOMMÉ BEAUBOURG

Usine ou sanctuaire ?

LE rêve culturel de Georges Pompidou avait enfanté un monument gargantuesque. Dès l'origine, la réflexion des gens de Beaubourg était dominée par l'obsession du nombre. par la foule qu'il faudrait attirer pour l'alimenter : dix mille personnes par jour, disait-on avec un doute au cœur. Et si les gens ne venaient pas ?

D'où la stratégie d'attrape-visiteurs mise en place : cirque Gruss devant l'entrée comme pour battre le rappel du plus grand nombre, ouverture sept jours sur sept, tentative d'instaurer la gratuité partout, y compris au musée...

On soupire de satisfaction aujourd'hui : « *Heureusement, cela n'a pas été fait.* » Avec les vingt mille visiteurs quotidiens en moyenne, et parfois près du double, certains jours de fête, les collections du musée auraient été en danger. Situation paradoxale, mais logique : l'obsession première de faire venir le plus grand nombre au musée s'est transformée en obsession de la sécurité. La foule a changé le musée : là où il n'y avait que calme et chuchotements, elle a introduit le bruit, l'agitation, le va-et-vient et le sentiment du danger. Lorsqu'elle se retire le soir, elle laisse sa marée de papiers froissés et de taches sur les moquettes, usées prématurément, comme le bâtiment en son entier, par l'intense utilisation.

« *On n'en aurait pas fait autant si on savait que cela allait si bien marcher.* » Ces paroles, un responsable de Beaubourg les prononce avec le sentiment d'avoir inutilement brûlé trop de cartouches dès la première année.

Au moment d'amorcer son an II, le Centre Georges-Pompidou se prépare déjà à restreindre quelque peu le nombre et l'ampleur de ses expositions. C'est le reflux : on ferme le mardi, comme ailleurs ; lorsqu'un certain seuil d'affluence est atteint dans les salles du musée d'art moderne, on boucle ses portes pour une meilleure sécurité et une meilleure qualité de la visite.

Si la foule est venue, c'est d'abord pour répondre à l'appel de l'architecture — l'architecture comme *mass medium* — de Beaubourg, bâtiment culturel de l'année dans le monde, quoi qu'on en dise. Elle consomme la grande machine en la traversant diagonalement par l'escalier mécanique qui sert moins à transporter les gens (dans l'embouteillage permanent) qu'à les « robotiser » par le contenant, avant d'en arriver au contenu.

Beaubourg n'est pas le premier musée de masse, mais il est le point culminant d'une évolution commencée dès l'après-guerre à l'étranger, aux Pays-Bas, en Suède, aux Etats-Unis. Jusque-là, le musée était resté le traditionnel conservatoire d'œuvres du passé que le cours de la vie aurait laissées échouer le long de ses rives. La société industrielle l'ouvre et le banalise. Elle y parle moins du passé que de la vie d'aujourd'hui. Elle refait le musée à son image, pour appliquer à la culture les normes de la consommation de masse. La stratégie consiste à faire entrer les foules en abattant les barrières psychologiques et culturelles, en créant un boom des expositions.

On peut dire que le musée moderne a appliqué les méthodes des grands magasins, qui ont les premiers banalisé leurs façades, abattu les escaliers monumentaux (hélas !), raclé les moulures, nettoyé les signes culturels du passé, comme pour s'ouvrir à un monde nouveau. Le musée moderne aussi, installé dans d'anciens monuments, est devenu, comme le Stedelijk d'Amsterdam, une maison blanche et nette. Il était fatal que Beaubourg, avec ses 100 000 mètres carrés de culture pour tous, prenne, pour le meilleur et pour le pire, l'allure d'un supermarché.

L'idée en était claire dans l'esprit de certains membres du jury (comme Wilhem Sandberg et Philip Johnson, qui avaient forcément appuyé le projet lauréat. Le premier est le réalisateur de la « révolution culturelle » du Stedelijk d'Amsterdam ; le second, architecte-esthète américain et amateur d'art contemporain, est bien placé pour ressentir la double crise de la création architecturale et muséale. Pour accueillir le plus grand nombre, une chose était claire dans son esprit : il n'y aurait pas d'entrée monumentale.

Un grand atelier de création

Chez les architectes Piano et Rogers, la conception du lieu culturel est encore plus radicale. Jamais dans leur esprit il n'a été question du *musée-conservatoire ;* mais, sans que cela ait été formulé clairement, d'un grand atelier de création populaire où le phénomène culturel serait activement produit par les usagers. Beaubourg, avec ses viscères mécaniques exhibés, manifeste anticulturel — ou de culture industrielle, — est une rupture dans l'architecture et dans l'institution du musée. Il est peu de dire que le public traditionnel des amateurs, l'élite de la culture comme on dit, s'estime frustré de voir le musée envahi par le plus grand nombre qui y change les règles du jeu. Il voudrait bloquer l'évolution.

A musée ouvert, société ouverte. Il y a une névrose Beaubourg : ceux qui l'avaient rêvé voulaient un monument polyvalent au centre duquel serait un super-musée d'art moderne ; tandis que ses réalisateurs espéraient autre chose. Non un sanctuaire muséal, mais une *usine* culturelle. Il y a contradiction de fond entre la logique de l'architecture de Beaubourg et l'esprit qui préside à son utilisation. Pour les architectes, l'art ne se consomme pas passivement. Il ne saurait être le fait de quelques artistes mis au pinacle et donnés à l'admiration des visiteurs. Le musée n'est qu'une part du grand ensemble ; Beaubourg, tel que sa structure architecturale le veut, devrait être un centre où la culture ne descende pas d'en haut vers les foules, mais résulte de l'expérience de chacun, où s'éveilleraient les potentialités créatrices de tous.

Si les architectes avaient vraiment pensé aux tableaux d'un conservatoire, auraient-ils conçu ces salles où les plafonds techniques apparents pèsent de tout leur poids visuel ? Auraient-ils opté pour l'ultra-transparence vitrée qui est le casse-tête des conservateurs ? Et laissé au C.C.I. un espace impossible à maîtriser pour des expositions où l'on joue les étalagistes de grand magasin ?

A la vérité, une grande part des actions des usagers de Beaubourg fonctionnent *contre* l'esprit du bâtiment. A commencer par les salles de musée où les *cimaises-bungalow* ont été imaginées par les conservateurs comme des espaces fermés de trois côtés dans le grand espace ouvert. En réalité, pour se soustraire à la grande symphonie ferraillante des structures qui parasitent parfois dramatiquement l'effet des tableaux et des sculptures.

Aux étages du musée, on a fini, tout récemment, par généraliser les stores noirs à lamelles horizontales et verticales. On les tire, on les ferme pour occulter un peu plus un bâtiment trop transparent, et paradoxalement antifonctionnel pour un musée. Certains bungalows, qui, il y a peu, ouvraient sur les baies vitrées, leur tournent aujourd'hui le dos pour échapper à l'effet dévastateur du trop de lumière.

A force d'ajustements, on retrouve à Beaubourg le climat du *musée-musée* plus adapté à l'esprit des œuvres réalisées depuis le début du siècle. Il est un peu plus sombre, un peu plus abstrait de la trop forte présence d'une architecture dont la simplicité intentionnelle appelait un projet différent.

Un retour à l'ordre. Avec le temps, on finira bien par parfaire ce détournement de la logique initiale d'une *usine culturelle* réalisée avant son temps.

JACQUES MICHEL.

DONATONI, SCIARRINO, FERRERO

Une tournée à l'italienne

QU'ELLES émanent de Radio-France, du ministère de la culture (pour les ensembles conventionnés ou subventionnés) ou des divers festivals de musique contemporaine, les commandes aux compositeurs font non seulement partie de la vie musicale française, mais encore contribuent à son renouvellement et à son dynamisme. Les choses sont, semble-t-il, assez différentes en Italie, où la commande reste un phénomène isolé sinon contesté au nom du désintéressement proverbial de l'artiste créateur...

Dans ce contexte particulier, la tournée du Musicus Concentus de Florence, qui vient de donner à Rome, Palerme, Turin, Pérouse, Aquila et Milan un programme de musique contemporaine où figuraient notamment trois œuvres commandées à cette occasion, fait un peu figure d'événement. Un événement qui, d'ailleurs, pourrait bien être aussi une leçon lorsque l'on sait que cette tournée a été organisée par des associations musicales qui, en Italie comme partout, vivent essentiellement sur le répertoire classique et romantique pour des raisons de simple sécurité financière. Jusqu'ici, ces associations se consultaient seulement sur le choix de certains artistes et n'avaient, dans le domaine de la musique contemporains, aucune politique bien définie : c'était affaire d'occasion et de circonstances. Compte tenu du coût élevé d'un concert de musique contemporaine, une action isolée ressemblait à une gageure inutile, surtout dans certaines villes où le public manque cruellement de préparation ; d'où l'idée de s'associer sur un projet de tournée, partageant ainsi les frais et les risques, assorti d'une commande spéciale passée aux trois compositeurs retenus : figureraient donc côte à côte une partition nouvelle et une autre plus ancienne, ce qui accentuerait l'intérêt et le côté aventureux de l'entreprise.

Franco Donatoni, Salvatore Sciarrino, Lorenzo Ferrero : trois noms que l'on n'aurait peut-être pas retenu s'il s'était agi avant tout de « faire une affiche », mais qui, réunis au sein d'un programme, illustrent assez bien les principales tendances de la musique italienne actuelle en dehors de ces cas particuliers que sont Berio, Bussotti ou Nono.

Donatoni (né en 1927), dont l'activité pédagogique lui vaut d'occuper dans son pays une place prééminente mais le tient un peu à l'écart en tant que créateur, représente un certain classicisme qui n'a rien à voir avec l'académisme et se manifeste par une sorte de prédilection pour le travail d'écriture proprement dit (contrepoint, variation). A l'opposé de cette tendance, en regard plutôt, on pourrait placer Sciarrino (né en 1947), dont l'inspiration musicale semble se nourrir essentiellement de ce qui, jusqu'ici, ne se notait pas : bruits parasites, souffle, pianissimos à la limite de l'audible, cliquetis de clefs plus forts que les sons. Aussi résolument non conformiste dans l'utilisation des instruments que Donatoni se plaît à rester traditionnel, Sciarrino, parmi les jeunes, fait un peu figure d'extrémiste et, à ce titre, connaît une certaine célébrité. Pour légitime qu'elle soit, cette célébrité est pourtant fondée sur ce que sa démarche esthétique a de plus extérieur alors que, dans *Attraverso i cancelli* pour treize instruments, l'œuvre qu'il a composée pour cette tournée, on découvre, de manière plus nette que dans les *Quintettino* n° 1 et n° 2 joués avant, l'établissement d'une harmonie et d'un contrepoint reposant sur les timbres et leurs rapports avec le silence. En ce sens, la dédicace à Salvatore Sciarrino de *Spiri* (également écrit par Donatoni en vue de cette série de concerts) n'est peut-être pas une ironie, plutôt l'affirmation d'une différence autour de préoccupations semblables et, en même temps, sa reconnaissance.

Rencontres et divergences

C'est ce même type de rapports faits de rencontres sur une base commune et de divergences quant à la solution proposée qu'entretient Ferrero (né en 1951) avec ses aînés. Encore peu connu en Italie, mais déjà joué aux festivals de Metz, de Graz, à la Biennale de Venise, Lorenzo Ferrero, qui a été marqué au départ par certaines tendances de la musique américaine issue de Cage, est actuellement préoccupé avant tout par la reconstruction d'un ordre harmonique cohérent. Il illustre une tendance récente, souvent confondue avec le néo-romantisme, qui fleurit dans les pays germaniques, donc volontiers considérée comme rétrograde, alors qu'elle remet en cause un certain nombre de notions et, parmi elles, celle de dissonance tenue comme un critère essentiel de la modernité.

Les deux partitions de Ferrero qui figuraient au programme du Musicus Concentus de Florence : *Romanza senza parole* et *Adagio cantabile*, sont, dans leur ambiguïté même, très démonstratives de ce travail de recherche. La seconde se présente comme une nouvelle lecture du mouvement lent de la sonate *Pathétique* à la lumière des vibrations complémentaires engendrées par les notes de la partition, d'où naît une nouvelle harmonisation à la fois hommage et critique.

Les concerts du Musicus Concentus ont connu, dans presque toutes les villes, une affluence tout à fait inattendue et un succès qui n'était pas dû seulement à l'intérêt des œuvres présentées, mais autant, peut-être, à la qualité d'exécution des quatorze solistes réunis sous la baguette de Marcello Panni qui, en répartissant sur un mois toutes les répétitions nécessaires, a permis aux interprètes d'entretenir une véritable familiarité avec la musique. Dans un deuxième temps, les associations qui ont organisé cette tournée envisagent de créer, à l'intention des instrumentistes sur le point de commencer leur carrière, une académie de perfectionnement où ils pourraient étudier les techniques nouvelles.

GÉRARD CONDÉ.

Histoires photographiques de Duane Michals

LA NÉCESSITÉ DU CONTACT

« LES livres de photographies, écrit Duane Michals, ont souvent des titres du genre *l'Œil du photographe*, ou *le Regard de Machin-Chose*, ou *Donner à voir*, comme si les photographes n'avaient que des yeux et rien dans la tête. » Duane Michals a la tête pleine : d'histoires, de rêves, de fantasmes. Il a appelé son livre *Vrais rêves*, et, sur la couverture, ce titre dégouline en bleu, s'effiloche en spirales. Il faudrait d'abord célébrer le plaisir que procure ce livre en tant qu'objet. Son format permet d'avoir un rapport intime avec lui, il rappelle celui de nos livres d'enfants. Le grain du papier est léger, ni trop glacé ni trop rugueux. Et ces pages sont parsemées de toute une graphie fascinante : petits poils bleus incrustés dans le vélin des pages de garde, texte manuscrit de Michals, avec ses ratures, ses gribouillis, ses numéros, ses dates et ses nombreuses fautes d'orthographe, qui raniment sans cesse l'attention et l'intérêt, un peu comme au théâtre, quand un acteur se met à avoir un « blanc ». Livre parfait parce que objet vivant. Absence heureuse de préface et de biographie — Michals est américain, il a une quarantaine d'années, — mais, d'emblée, un texte de dix pages, collage de réflexions, d'aphorismes de Michals qui ont la limpidité, la pureté, la profondeur de ces *Notes sur le cinématographe* écrites par Robert Bresson. D'une façon presque enfantine (le texte est écrit à la plume), Michals dit des choses essentielles sur son art, et sur l'art.

L'importance de la place de Duane Michals dans la photographie tient à ses séquences narratives et à l'irruption du texte dans l'image. Ses photos ne sont jamais dues au hasard : ce sont des idées mises en scène. Michals fait de la photographie pour matérialiser ses désirs et ses peurs : « *Tout est matière à photographie, surtout les choses difficiles de notre vie : l'anxiété, les gros chagrins d'enfants, le désir, les cauchemars. Les choses qu'on ne peut pas voir sont les plus lourdes de sens. On ne peut pas les photographier, seulement les suggérer.* » Contrairement à la plupart des photographes, Michals a décidé de parler de lui, et non des autres : « *Regarder mes photographies, c'est regarder mes pensées.* »

Un flou dur

Sa séquence la plus connue est celle du *Paradis retrouvé* (1968) : six images qui déshabillent lentement un couple, tout en le dénudant de son environnement culturel (la lumière artificielle, le meuble, l'œuvre d'art) et en l'envahissant de plantes vertes. *Vrais rêves* met en pages trente séquences et un certain nombre de photos « simples », mais qui racontent, elles aussi, une histoire, une petite crise ou un désir. Le recours systématique au titre donne déjà l'idée d'une narration, et les titres des séquences de Michals sont à peu près interchangeables avec ceux des livres de Peter Handke (*l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty*, *l'Heure de la sensation vraie*) ou des spectacles de Bob Wilson (« J'étais assis dans mon patio, ce type est apparu, j'ai pensé que j'étais halluciné »). Ils ont la même obscure simplicité, la même évidence sournoise.

Dans *La femme a peur de la porte* (1966), une femme, assise sur un canapé, lit un livre. Tout à coup, la porte s'ouvre, et personne n'apparaît : est-ce la lecture qui a jeté un maléfice ?

Dans *l'Ange déchu* (1968), un homme ailé visite une femme endormie, la prend et perd alors ses ailes, il devient un homme prostré, qui fuit en fermant son manteau, comme un violeur.

Dans *la Condition humaine* (1969), un homme, sur un quai de métro, est soudain pris dans un faisceau de lumière qui l'avale lentement jusqu'à le transformer en météorite dans une constellation. Dans *le Rêve de la jeune fille* (1969), une jeune fille nue, dormant sur un canapé, rêve qu'elle est visitée par un jeune homme qui, en surimpression, s'approche d'elle et pose sa main sur son sein. Le processus que décrit ces photos est relativement simple, chaque photo étant la phase indissociable d'un parcours mental.

Il y a comme une préoccupation mystique chez Michals. Les thèmes de la visitation, de la résurgence des morts, de la réincarnation, de l'existence d'un « ciel » le prouvent. Certaines de ses photos, telle sa série du *Voyage de l'esprit après la mort*, sont empreintes de surnaturel. Mais Michals n'est pas un gourou qui vous parle de la phase alpha de la conscience et vous apprend à quitter votre corps et à faire flotter votre esprit dans le grand magma cosmique en trente secondes. Il y a toujours dans ses photos une part de gag, de loufoquerie. Michals est d'abord un conteur (ses prochains livres seront de « méchants » contes pour enfants). On se souvient de Pasolini avouant dans une interview qu'il avait fait voler la bonne mystique de *Théorème* au-dessus des toits et lui avait fait manger des orties pour le seul plaisir amusé que de telles idées lui procuraient. La métaphysique de Michals est un peu de cet ordre. Ne parlons par de bluff : Michals est authentique, il est réellement obsédé par la mort et la destruction du corps. Et il le dit sans théâtraliser cette obsession : « D'une certaine façon, je me prépare à ma propre mort. Pourtant, si on me collait le canon d'un revolver sur le ventre, je pisserais dans mon froc. Toutes mes spéculations métaphysiques en seraient mouillées. » Les petites crises métaphysiques mises en scène par Michals ne se résolvent pas, ce ne sont que des prétextes fantastiques. Le cauchemar est illustré par une petite fille lisant sur un rocking-chair et se faisant soudain kidnapper par un imperméable couvert d'un chapeau accrochés à un portemanteau.

Certaines photos sont franchement comiques. Par exemple cette série intitulée *Rencontre fortuite* (1970), qui montre deux hommes très respectables d'une cinquantaine d'années — costumes et lunettes — se croisant dans une ruelle et se retournant l'un sur l'autre. Ou bien ces photos « simples » intitulées *Esta avec chapeau* (1975) et *Esta avec des fruits*, dont le texte d'une absurdité enfantine, rappelle les *Limericks* d'Edward Lear : « Esta causa un choc à la messe en portant un chapeau sur ses fesses. Mais il ne bougea pas d'un millimètre. Même au moment de se faire mettre. C'est épatant, il faut l'admettre. »

A partir de 1973, donner un titre et une chronologie à ses séquences ne suffisent plus à Michals *pour raconter ses histoires* et « s'expliquer ce qu'il vit ». Les séries s'agrandissent : elles *comportent parfois quinze* photos, et le texte envahit l'image, par-dessus, par-dessous, jamais dedans. *Elles deviennent* des sortes de romans-photos, sophistiqués il est vrai. On a pu voir *certaines de ces séquences* l'an *dernier*, à *l'exposition* du Festival d'Automne sur les photographes américains, *qui regroupait les* « horribles » photos de Les Krims et celles de Michals. Dans *ces séries plus récentes, Michals s'amuse* à organiser de petites énigmes qu'il n'éclaircit pas. *Tout se décale entre le rêve et la réalité*, entre *l'image* et *son reflet. Le temps se dilate quand* l'esprit « décroche » et divague sur un objet. *Comme* dans Lewis Carroll, *le très grand tient* dans le très petit, et le minuscule enferme *l'immense, et le miroir qui les réfléchissait se* brise dans une main (*le Miroir d'Alice*, 1974). *La réalité entre et ressort par l'image d'un livre* (« Les choses sont de drôles de choses »). « Les *objets ordinaires qui participent de notre vie* révèlent leur signification confidentielle. » Ils bougent et se dédoublent : *une chaise s'envole* avant de retomber en poussière, des draps vibrent (« Il se passe quelque chose d'étrange »).

De personne à personne (1974) raconte l'errance immobile d'un homme que sa *femme* vient de quitter, et dont il convoque la présence par le biais des hallucinations, de l'odeur des vêtements, du songe et de l'attente de la sonnerie du téléphone.

La séquence intitulée *l'Homme dans la pièce* (1975) est sans doute la plus belle : un mort vient rendre visite à un vivant, mais lequel des deux est-il vivant et lequel est-il mort ? Le flou est là pour rendre la perception du mort, sa présence diffuse (« *La mort n'était pas ce que j'avais imaginé* »).

On en arrive à se demander ce qui précède et ce qui prime : l'image ou le texte ? Il est *évident que le texte élargit la dimension de* l'image, que leur combinaison offre de nouvelles *possibilités de lecture. Cette photo du placard* vide avec ces cintres (dans la série *Il se passe quelque chose d'étrange*) *ne serait que sordide* si on le détachait du texte et des photos voisines. Lisons le *texte sans regarder* l'image : il est « compréhensible », il ne décrit pas l'image. Il la *prolonge, en donne une quantité d'interprétations*, la dévie subtilement. Ce n'est plus intéressant *de savoir si c'est l'image qui fait du texte*, ou le texte qui provoque une illustration.

On pourrait faire des rapprochements entre Michals et Francis Bacon : même utilisation de la séquence, même obsession du corps masculin, et, apparemment, une technique presque semblable : là où Bacon (comme il le raconte dans ses entretiens avec David Sylvester) passe un coup de brosse ou de chiffon sur ses visages pour détruire la littéralité et trouver une autre ressemblance, Michals passe un coup de flou sur les visages de ses modèles en leur intimant un mouvement. Michals a fait accepter le flou dans la photographie, alors qu'il n'était jusque-là que le signe d'une photo ratée, ou d'une photo nimbée par des filtres (Hamilton). C'est un flou « dur ». Il a merveilleusement su l'utiliser pour *déformer* l'image, pour signifier l'apparition et la disparition, pour défier la technique photographique « qui décrit trop bien », pour faire apparaître l'invisible, pour raconter le souvenir et la violence, *le rapt d'une vieille femme* par la mort. Pour animer le rêve.

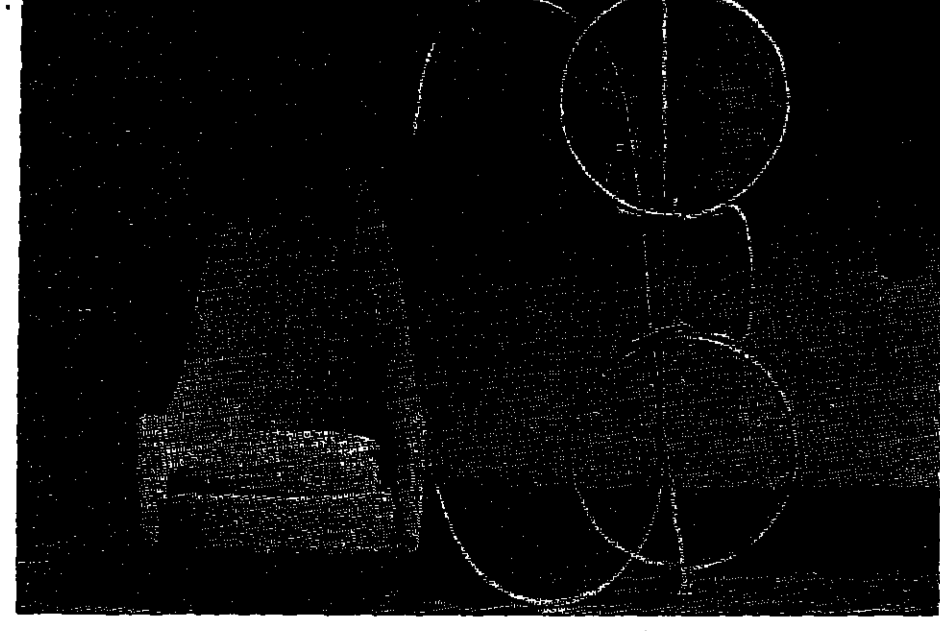
Car si certaines séquences de Michals montrent des corps infiniment *désirables s'attouchant* dans une lumière *douce*, certaines autres séquences sont d'une violence incroyable. Dans ces saynettes en action (les modèles sont bien des acteurs), il se passe des drames mouvementés. Son *Portrait de Vincent et d'Esta* (1971) se déroule comme une *scène* de ménage théâtrale où le couple grimace et s'envoie des coups. Dans *Les gens mangent les gens*, un baise-main courtois évolue en *scéance* de cannibalisme : *simple désir de* préciser le goût de la main féminine. La dernière image se présente comme une photo policière sur le lieu d'un crime. Dans *l'Action violente, deux hommes nus en train de se battre pourraient* représenter fantasmatiquement l'agression de Pasolini sur la *plage d'Ostie* : un *des protagonistes* lui ressemble. On repense aux séquences de Muybridge, qu'utilisa *également Bacon pour* ses peintures d'accouplements. Mais Michals et Bacon prennent des chemins opposés quand Bacon refuse toute dimension narrative en isolant ses figures (il ne faut pas que ça raconte, il faut que ça frappe immédiatement le système nerveux), alors que les séquences de Michals racontent des faits, des actions qui évoluent *dans* le temps. Ce sont presque des mini-films.

Fascination du reflet : autoportrait dans un miroir, éclat de soleil sur une lame de couteau. Michals sort rarement dans la rue. Son univers est clos, c'est un univers de chambre. Mais les sources de lumière sont toujours naturelles. Les photos de Duane Michals ne sont pas décadentes. Elles sont humaines. Elles ne parlent pas que de l'agression, elles parlent aussi de la nésessité du désir et du contact (« *Il faut se toucher les uns les autres pour rester humains. La seule chose qui puisse nous sauver est le contact. Les phrases les plus importantes n'ont d'ordinaire que deux mots, ou moins : je veux, j'aime, excuse-moi, touche-moi, j'ai envie, j'y tiens, merci.* »)

Une critique qui s'établit comme système de références est sans *doute* redondance lancinante. Si on a cité ici Bacon, Handke, Bresson ou Wilson, ce n'est pas par souci démonstratif, — on se dit qu'ils devraient aimer les photos de Michals. C'est simplement pour montrer que le travail de Michals est au carrefour des créations actuelles les plus importantes.

HERVÉ GUIBERT.

★ Editions du Chêne, 120 F.



NE PAS Y CROIRE ?

La plupart des portraits sont des mensonges. Les gens sont rarement ce qu'ils paraissent, surtout en face d'un appareil. Voir dans les rides le caractère est agression, non pénétration.

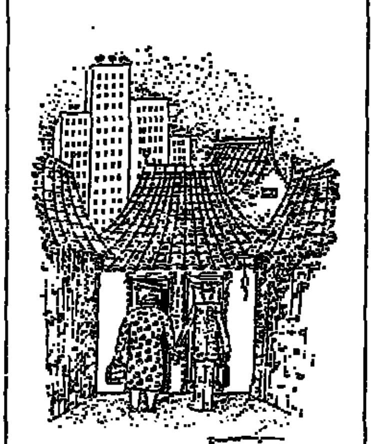
Je me surprends à parler aux photographies. Je vois la photographie d'une femme et je demande : « C'est tout ce que tu me dis ? » Je perçois les longs cheveux, l'habillement. Est-ce une garce, une mère, bonne, dévorante ? Si elle croit en quelque chose, en quoi ? J'ai besoin de plus.

Je ne photographie que ce que je connais, ma vie, je ne prétends pas savoir qui sont les Noirs ou ce qu'ils pensent, ni connaître la triste vie des familles en banlieue ou des travestis. Quand je les vois photographiés, l'œil rivé sur l'objectif, je n'y crois pas.

Aucune de mes photographies n'aurait existé si je ne les avais pas inventées. Ce ne sont pas des rencontres fortuites, au hasard de la rue. Je suis responsable ! Que Cartier-Bresson ait été là ou pas, ces gens auraient pique-niqué le long de la Seine. Ils étaient des événements historiques.

DUANE MICHALS.

une sélection



« Voyage à Tokyo », vu par Bonnaffé.

cinéma

VOYAGE A TOKYO,
de Yasujiro Ozu
D'un très grand cinéaste japonais, mort en 1963 et pratiquement inconnu en France, une œuvre fascinante. Deux vieux époux rendent visite à leurs enfants et sont déçus par leur accueil. La mère meurt en rentrant chez elle... On retrouve dans tous les films d'Ozu ce thème de la dissolution de la cellule familiale. Quant au style, il est celui d'un homme qui poursuivait la vérité et la beauté à travers le dépouillement absolu. Sur la solitude de la vieillesse, sur l'attente de la mort, rarement furent filmées des images plus poignantes.

LE BOIS DE BOULEAUX
d'Andrzej Wajda
Une maison à la campagne. Deux frères, l'un rongé par le souvenir de sa femme morte, l'autre miné par la tuberculose. Entre les deux, une robuste paysanne dont le corps est un appel. Un film intimiste, où Wajda fait merveilleusement apparaître le rapport de l'érotisme à la mort, et chante l'espoir de la vie.

JULIA
de Fred Zinnemann
Comment, dans les années 30, sous l'influence d'une amie de jeunesse, Lillian Hellman, intellectuelle juive américaine, auteur dramatique célèbre, découvrit la nécessité de la lutte. Par une narration romanesque exemplaire et les associations de la mémoire affective, Zinnemann recrée le cheminement de la conscience progressiste.

SIX FILMS CHINOIS
Réalisés entre 1961 et 1974, ces six films avaient été victimes de la censure de Mme Chiang Ching. Les trois plus intéressants sont le Détachement féminin rouge, *sorte de western idéologique,* les Fleurs rouges de Tienchan, *fresque folklorique sur l'émancipation des femmes,* Torrent de la Révolution, *qui évoque la scission entre le parti communiste et le Kouomintang. Leçons d'histoire et actes de foi, leur valeur de témoignage l'emporte sur leurs mérites cinématographiques.*

LE MIROIR
d'Andreï Tarkovsky
Le cinéaste d'Andréï Roublev *se penche sur son passé, sur son enfance, évoque, à travers le visage de la même actrice (la sensible et bouleversante Margarita Terekhova), sa mère jeune, et sa femme. Film de souvenirs et de fantasmes,* le Miroir *relie la vie intérieure d'un individu à l'âme russe, l'attachement au pays natal.*

SAFRANA
de Sidney Sokhona
Le passé et le présent de quatre Africains, racontés par eux-mêmes. Des hommes déracinés veulent vivre et travailler mieux, refusent de dépendre, pour toujours, de la France. Par un cinéaste mauritanien auquel on doit déjà Nationalité : immigré *(Prix Georges Sadoul 1975).*

LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE
de Youssef Chahine
Fable sociale inspirée de la parabole évangélique et du « traité » qu'en avait tiré André Gide. La désagrégation d'une famille bourgeoise égyptienne entre les guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973, et l'échec du nationalisme. Le style romanesque et critique du cinéaste de la Terre *et du* Moineau.

CROIX DE FER
de Sam Peckinpah
A travers le double portrait d'un héros et d'un lâche — pendant la déroute des troupes allemandes en Russie — Peckinpah dénonce l'instinct meurtrier de l'homme et sa secrète connivence avec les démons de la guerre.

ET AUSSI : *l'Hérétique,* de John Boorman (métaphysique du bien et du mal dans la suite de *l'Exorciste)* ; *Faux mouvement,* de Wim Wenders (Gœthe, Peter Handke et le grand cinéaste de *l'Ami américain), Angela Davis, l'enchaînement,* de Jean-Daniel Simon (méthodes de lutte contre le « perfectionnement » du racisme aux Etats-Unis) ; *Voyage en capital,* d'Ali Akika et Anne-Marie Autissier (une autre réalité de l'immigration algérienne en France) ; *Je suis un autarcique,* de Nanni Moretti (les échecs de la nouvelle gauche italienne) ; *les Petits Câlins,* de Jean-Marie Poiré (regard nouveau sur la jeunesse moderne) ; *les Oiseaux de nuit,* de Luc Barnier et Alain Lafargues (la vérité d'une troupe de travestis) ; *De l'autre côté de minuit,* de Charles Jarrott (Marie-France Pisier et le délire du mélodrame américain) ; *l'Amour violé,* de Yannick Bellon (la lutte des femmes contre les violences sociales) ; *Barberousse,* d'Arika Kurosawa (des « Misérables » japonais) ; *les Liens de sang,* de Claude Chabrol (Un « thriller » psychologique).

musique

MUSIQUE CONTEMPORAINE
Semaine intéressante pour la musique contemporaine. L'ARC, avec Harry Halbreich comme nouvel animateur, reprend ses explorations chez les jeunes compositeurs avec la présentation d'Ahmed Essyad, solidement implanté dans les traditions de la musique populaire marocaine (Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson, le 8, à 20 h. 30). « Musique au présent » nous propose une création de Xavier Darasse qui, après le terrible accident qui lui a coûté sa carrière d'organiste, a courageusement repris sa plume subtile, des œuvres de Varèse, de Nunes (révélation de Royan) et de Mache, compositeur aussi profond qu'original (Radio-France, le 11, à 17 heures). L'IRCAM consacre son atelier à Cristobal Halffter, pour l'analyse des Variations sur la résonance d'un cri, *une des plus belles œuvres du récent Donaueschingen (Théâtre de la Ville, le 13). Enfin les apôtres du groupe Contrastes continuent à faire connaître Berg, Webern et Schoenberg (avec* Pierrot lunaire) *dans la banlieue parisienne (Choisy-le-Roi, le 11 ; les Ulis, le 14 ; Sceaux, le 16 ; Villepreux, le 18).*

« FIDELIO » A ANGERS
Jorge Lavelli présente au Théâtre musical d'Angers sa superbe mise en scène de Toulouse du Fidelio de Beethoven, *transposée de l'immense halle aux grains dans le cadre plus intime d'un théâtre à l'italienne, avec une nouvelle distribution et sous la direction de D. Masson (le 10 et le 14, à 20 h. 30 ; le 12, à 15 heures). Rappelons qu'au même moment la télévision (FR 3) retransmet le spectacle de Toulouse (le 11, en soirée).*

LAUREATS FRANÇAIS DES CONCOURS INTERNATIONAUX
A l'occasion du Congrès national des J.M.F., un concert présentera quelques-uns des lauréats français des concours internationaux de 1977 : Chantal Riou, piano, et Raphaël Oleg, violon (lauréats Marguerite-Long - Jacques-Thibaud), Frédérique Cambreling, harpe (Gargilesse), Philippe Bianconi, piano (Belgrade) ; Le blé qui lève (salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, le 11 février, 20 h. 30).

— ET AUSSI : H. Szeryng (Th. de la Ville, du 8 au 11 février, à 18 h. 30) : Bach, Falla, Stravinsky, par l'Orchestre de Paris, dir. N. Marriner, avec R. Puyana (Champs-Elysées, le 9, à 20 h. 30 ; le 10, à 19 h. ; le 11, à 10 h.) ; *Messe du couronnement,* de Mozart, par l'Orchestre Lamoureux, dir. J.-Cl. Bernède (St-Eustache, le 9) ; P. Fournier et J. Fonda (Pleyel, le 10) ; D. Ranki et M. Perenyi (Tours, salle des Tanneurs, le 10) ; *Dialogues des Carmélites* (Opéra d'Avignon, les 10 et 12) ; *les Indes galantes,* production de l'Opéra de Wallonie (Bordeaux, les 10, 12, 14, 18, 19) ; *l'Art de la mazurka,* par J. Martin (Galerie Stern, 25, avenue de Tourville, les 10 et 11, à 19 h. ; le 12, à 17 h.) ; Festival Gershwin, avec l'Orchestre Pasdeloup (Palais des sports, le 11, à 14 h. 30) ; Trio Haydn (Th. de la Madeleine, le 11, à 17 h.) ; R. Pasquier et J.-Cl. Pennetier (Th. d'Orsay, le 12, à 11 h.) ; Julian Bream (Champs-Elysées, le 12) ; *Carmen,* mise en scène L. Ducreux (Opéra de Marseille, les 12, 15, 16, 17, 18, 19) ; English Chamber Orchestra, dir. G. Malcolm, avec E. et T. Heidsieck (Pleyel, le 13) ; présentation de l'œuvre de K. Szymanowski, avec W. Rowicki, Club de disques (Arts et Métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, le 13, à 20 h. 30) ; *les Contes d'Hoffmann,* mise en scène Chéreau (Opéra, le 14, à 19 h. 30) ; Schubert, par A. Brendel (Champs-Elysées, les 14, 17, 21, 24) ; Glenn Gould, films TV (Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, le 14) ; Panorama de la percussion, avec D. Humair, C. Tree, l'Ensemble Puissance IV, D. Chemirani et S. Gualda (Maison de la culture de Rennes, du 14 au 18) ; Ch. Ferras et P. Barbizet (Gaveau, le 15, à 18 h. 30) ; Orchestre National, dir. G. Albrecht : Dvorak, Martinu, Janacek (Champs-Elysées, le 15 février).

théâtre

MEURTRE DANS LA CATHEDRALE
à Chaillot
Un mois dans la vie de Thomas Becket. Ou comment les derniers jours de l'archevêque de Canterbury, rentré d'exil pour témoigner de la vérité, firent de lui un saint : le patron des opprimés, l'image de la justice. Terry Hands, metteur en scène invité par la Comédie-Française, a choisi l'austérité. La partition la plus émouvante de cet oratorio en noir est confiée au chœur des femmes. Rendant hommage à Jean Vilar, les comédiens du Théâtre de Molière, viennent habiter l'ancien Théâtre populaire. Ils y défendent la pièce très chrétienne de T.S. Eliot. Tant bien que mal.

GOTCHA
au Marie-Stuart
Quand un gosse ne possède rien et que les autres oublient jusqu'à son nom, quand il devient fantôme, la seule manière qui lui reste d'exister c'est de jouer avec la peur des autres, jusqu'au bout de son désespoir. Gotcha *est la tragédie de l'anonymat.*

FANTASTIC MISS MADONA
au Centre Georges-Pompidou
Dans le courant de sa musique tendre, le Chêne noir monte d'Avignon. Il emmène avec lui ses lumières magiques, son imagerie flamboyante. Il chante l'histoire d'un archéologue du temps qui écarte le rideau multicolore du passé pour retrouver une femme, Miss Madona, figure du théâtre, promesse d'innocence. Musique, amour et fantaisie. (Jusqu'au 16.)

DOIT-ON LE DIRE ?
à la Comédie-Française
Les comédiens-français reprennent dans leur théâtre la comédie de Labiche qu'ils ont créée cet hiver à l'Odéon. Etude aiguë de la jalousie, qui provoque les rires francs au moyen d'un dialogue « génialement idiot ».

ONCLE VANIA
à l'Odéon
Mise en scène solide du chef-d'œuvre de Tchékhov, heureusement éloignée des sensibleries qui occultent souvent cet auteur. Une actrice rare : Françoise Bette. (Jusqu'au 12.)

LES PAQUES A NEW-YORK
à la Cité internationale
Illustration du grand poème de Blaise Cendrars, montrant la vie des immigrés en Amérique. Du nouveau mime, plein d'idées.

ET AUSSI. — *David Copperfield* à la Cartoucherie du Soleil (les temps retrouvés de l'enfance) ; *Parade* à Campagne-Première (anathèmes brûlants dans les rues noctambules) ; *Jean-François Derec,* au Café d'Edgar (doux anar d'aujourd'hui) ; *la Coupe du monde* au Sélénite (Copi) ; *Apprends-moi, Céline,* aux Nouveautés (Maria Pacôme) ; *Dom Juan,* à la Cartoucherie de Vincennes (Molière dans ses meubles) ; *Boîte-Mao-Boîte,* au Lucernaire (Albee mis en mémoire par Laurent Terzieff) ; *le Bateau pour Lipaïa* à la Comédie des Champs-Elysées (le cœur parle) ; *Quatre à quatre* au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers (l'éternel succès de Gabriel Garran pour quelques représentations).

danse

CAROLYN CARLSON
au Centre culturel du Marais
Cipher, *une création sur une musique de Janet Cooke. C'est dans ses solos que Carolyn Carlson révèle le mieux comment elle établit sa relation avec l'espace.*

ET AUSSI : *Rudolph Noureev* au Palais des sports (Roméo et Juliette en panoramique et technicolor ; *Cliff Keuter,* au théâtre de Colombes, le 11 (un chorégraphe dans la lignée de Paul Taylor).

variétés

BARBARA
à l'Olympia
Les enivrements de Barbara, les presque-riens qui cachent une déchirure ou une désespérance (20 h. 45).

(Lire notre article page 17.)

FRANÇOIS BERANGER
à l'Elysée-Montmartre
Le monde qui change, le monde qui éclate, par un auteur-compositeur-chanteur qui s'est radicalement transformé en quelques années. Sa spontanéité repose aujourd'hui sur des musiques élaborées jouées par une bonne équipe de musiciens rock (21 h.).

COLUCHE
au Théâtre du Gymnase
Coluche cherche sans doute encore son public mais présente quelques monologues très corrosifs, d'un très haut niveau (21 h.).

expositions

RUBENS ET SON SIÈCLE
au Louvre et au Grand Palais
Rubens, ses maîtres, ses élèves, *troisième et dernier volet de l'hommage parisien au maître flamand. Une exposition qui comporte plus de cent cinquante dessins des collections du Louvre. En cinq salles, dont quatre sont entièrement consacrées à Rubens : copies d'après l'antique, d'après différents maîtres nordiques et italiens ; dessins originaux, grandes études, compositions religieuses, scènes mythologiques, scènes de genre, portraits et paysages ; dessins « retouchés » enfin. En complément du dossier du département des peintures sur* Le dix-septième siècle flamand *et du* Siècle de Rubens, *au Grand Palais.*

L'ART MODERNE DANS LES MUSÉES DE PROVINCE
au Grand Palais
Un panorama des richesses des musées classés et contrôlés, dans le domaine de l'art moderne et contemporain. A travers près de trois cents tableaux, dessins, sculptures et objets couvrant la période de 1905 à nos jours, l'occasion de découvrir, de Bonnard, Matisse ou Picasso à Louis Cane ou Titus-Carmel, des œuvres importantes, notamment celles qui ont été récemment acquises.

LES SINGULIERS DE L'ART
à l'Arc-Paris
« Des inspirés aux habitants paysagistes... », quelque part à la lisière de l'art brut, la production « singulière » d' « artistes », boulangers, mineurs, cultivateurs, cordonniers..., qui, souvent à l'âge de la retraite, se sont mis à bricoler un univers imaginaire surperbe ; ont bâti, assemblé, peint, fabriqué des objets pour remplir leur maison et leur jardin, de pierre, de couleurs, de vie.

SUCRE D'ART
au Musée des arts décoratifs
D'une maquette de cathédrale aux animaux géants, en passant aux animaux géants, des dizaines et dizaines d'heures de travail passées à la réalisation d'œuvres dont le destin est, par essence, éphémère. Le sucre, la confiserie, ça se mange ou ça fond. Performance technique et insolite, « art bouffe » et création populaire, et, une fois de plus, artistes et artisans.

GENEVIÈVE ASSE
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris
Après avoir été présenté à Genève, l'œuvre gravé de Geneviève Asse, dont R.M. Mason a établi le catalogue raisonné, est exposé dans son intégralité. Un voyage à la conquête rigoureuse d'un espace de plus en plus dépouillé, qui n'exclut ni la sensibilité ni la poésie.

CITÉS IMAGINAIRES D'ANNE ET PATRICK POIRIER
au Centre Georges-Pompidou
Fascination des ruines. Rêverie sur les cités antiques mises à sac, incendiées et laissées mortes avec leurs structures à nu. Anne et Patrick Poirier construisent des ruines.

PHOTOS D'E.-J. MAREY
au Centre Georges-Pompidou
E.-J. Marey (1830-1904) avait mis au point plusieurs appareils originaux permettant de transcrire sur plaques sensibles la locomotion humaine et animale. Ses photos de la marche d'un homme, du galop d'un cheval, de l'envol d'un oiseau, ont, vingt ans après, trouvé des « applications » dans la peinture d'avant-garde.

ET AUSSI : *Masaccio et le Bread and Puppet,* à la chapelle de la Sorbonne (un spectacle-exposition : petits reliefs de papier mâché contre géant de l'art florentin) ; *Diaghilev,* au Centre culturel du Marais (une exposition-spectacles : les Ballets russes, des peintres, des décors, des costumes et de nombreux documents) ; *Toiles de Nantes des dix-huitième et dix-neuvième siècles* (Jouy n'avait pas l'exclusivité de l'indiennage) et *l'Herbier de J.-J. Rousseau* (à l'occasion du bicentenaire), au Musée des arts décoratifs.

TROIS FEMMES SUR LA SCÈNE DE LA CHANSON

La force, la puissance, le pathétique de Catherine Ribeiro se sont exprimés récemment dans deux albums, l'un consacré au « Blues de Piaf », l'autre à de nouvelles chansons enregistrées avec Alpes, son groupe habituel. « Mama » Bea Tekielski, ses complaintes rock et sa voix rocailleuse qui plie les mots, swingue dans une provocation spontanée et solitaire, s'imposent de jour en jour. Mais il y a déjà quelques années que, à côté d'une Colette Magny et dans des registres différents, des chanteuses françaises s'efforcent de ne pas vivre dans un univers clos, expriment une violence qui roule par saccades dans des chansons parlant d'une vie qui a parfois un goût amer et d'une réalité quotidienne qui provoque cris, colère, espoir. Dans un tout autre domaine, il y a encore et toujours Barbara, qui revient cette semaine avec ses déchirures, son ironie.

Catherine RIBEIRO

« Un monde pas fait pour moi »

VOICI déjà dix ans que Catherine Ribeiro chante, hurle amour et tendresse, murmure, gronde de colère, se jette dans la phrase en délire, voit les arbres « *qui se couchent dans un fracas épouvantable et le soleil et la lune qui tournent, se confondent dans la même brûlure* », rêve d'immensités, de ciels bleus et de champs ensemencés, d'un monde juste, vrai, fraternel, imagine de s'endormir un jour à une table de bistrot et de se réveiller avec du soleil et du soleil partout. Noire et tragique, frémissante de vie et d'angoisse, fidèlement accompagnée par Patrice Moullet et le groupe Alpes qui soulignent ses mots et les poursuivent, Ribeiro et sa belle voix grave parle des hommes de désespérance aux espoirs sans cesse renouvelés, de *ceux qui triment toute leur vie* attendant des jours meilleurs, de la solitude qui étouffe et de l'indifférence qui tue, de la terre *qui s'abreuve de pluie, de l'amour* superbe que l'on cherche dans les courtes années dont on dispose et de la mort qui serre parfois d'un peu trop près, trop fort.

Ribeiro la passion, l'écorchée vive, Ribeiro libre et violente, prend de plus en plus de plaisir à chanter, à être sur une scène, à jouer sur les intonations, à *moduler les notes*. Depuis quatre ans, elle « gagne » vraiment sa vie, elle « tourne » beaucoup, comme on dit, elle chante dans des lieux divers, dans des cathédrales et des fêtes populaires, dans des palais des sports et des gymnases où le son se heurte au béton.

Longtemps, pourtant, elle a cru qu'on ne lui « *donnerait pas sa chance* ». Fille d'Alcina Yvo et de José Ribeiro, immigrés portugais travaillant, vivant dans la fumée verte, la fumée rouge de la zone industrielle de Lyon, Catherine a reçu dans la vie « *des grandes baffes et des coups de pieds* ». Au temps de l'école, sa mère, qui ne savait ni lire ni écrire, ne pouvait répondre aux questions qu'elle se posait. Il y avait les riches et les autres, et elle ne comprenait pas qu'elle était avec les autres.

L'expérience de comédienne dans le film très violent *les Carabiniers*, de Jean-Luc Godard, a glissé sur elle parce qu'elle était encore trop jeune, mais, quand elle s'est mise à chanter, elle a commencé par *raconter* l'histoire d'un enfant-dieu de cinq ans qui tue son père tranquillement, prend une pelle, recouvre le corps et dit qu'il l'a *tué parce que son père ne l'aimait plus*.

Après, elle a eu de multiples ennuis avec des textes paraît-il trop « *difficiles* » ou trop « *longs* », avec les habitudes des gens, leur besoin d'étiquette et leur crainte de ne plus savoir où ils en sont, de ne pas pouvoir ranger, par exemple, une musique dans telle ou telle catégorie. « *Je vis dans un monde pas fait pour moi* », chante Catherine Ribeiro dans une de ses dernières chansons. « *Un monde de chiens-loups fait pour personne. Trois quarts de l'humanité subit. L'autre quart se fracasse la tête et le cœur contre les murs. Je n'ai pas souhaité vivre. Personne d'entre nous n'a souhaité naître. Pourtant nous sommes là. Nous devons faire avec la vie. Chaque jour, quand mes paupières fatiguées s'entrouvrent, toutes les cartes sont truquées. Seuls, le sourire et la tendresse de ma fille illuminent les murs de ma maison.* »

Depuis quelque temps, Catherine Ribeiro s'ouvre à d'autres univers. Elle a consacré un récent album au « *blues de Piaf* », réalisant ainsi un vieux rêve, restituant à sa manière l'atmosphère et la couleur de *Padam Padam*, de *De l'autre côté de la rue*, de *la Goualante du pauvre Jean*. Elle voudrait se mettre au service des chansons de Kurt Weill le temps d'un autre disque. Elle a enfin un projet d'album avec des inédits de Jacques Prévert qui évoquent, par exemple, « *les amoureux* (qui) *agissent comme bon leur semble* ».

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Catherine Ribeiro + Alpes : *Ame debout* (33 tours, Philips 6 332 012) ; *le Rat débile et l'Homme des champs* (33 tours, Philips 9 101 003) ; *Paix* (33 tours, Philips 6 325 019) ; *le Temps de l'autre* (33 tours, Philips 9 101 155) ; *Libertés* (33 tours, Fontana 0 101 501).

★ Catherine Ribeiro : *le Blues de Piaf* (33 tours, Philips 9 101 156).

Bea TEKIELSKI

« Savoir qui vous aime »

PERCHÉE sur son tabouret, Bea Tekielski ressemble à un oiseau carnassier prisonnier des lumières bleues et rouges. Sa voix s'évade, râpe, frappe au ventre à coups de phrases simples durement scandées, qui se répètent et meurent en cris. En marge du « show-business », Bea Tekielski mène sa vie et une carrière empirique qui a commencé en 1968. Avant, « *comme tout le monde* », elle chantait dans sa cuisine les chansons de Piaf, de Brel et d'Anne Sylvestre, et rêvait de gloire en lisant *Cinémonde*. Elle a fait deux ans de Conservatoire en s'ennuyant beaucoup et a appris à jouer de la flûte, parce que le piano est un instrument pour riches : « *Chez nous,* dit-elle, *même si on avait eu les moyens d'en louer un, on n'aurait pas eu la place de le mettre.* » Elle dit aussi : « *Dès que j'aurai de l'argent, j'apprendrai la musique.* »

« *J'ai pris quelques cours de guitare pour me débrouiller seule. Je faisais des chansons dans ma tête. Quand il s'agissait d'aller les chanter quelque part, je devais trouver un accompagnateur. La galère... Il faut dire qu'à cette époque je m'intéressais surtout au texte. Ensuite, je me suis rendu compte que l'émotion était portée par l'environnement musical. L'absence d'éducation me gêne, ne serait-ce que pour expliquer aux musiciens... Je parle par images, par abstractions. D'un autre côté, mon manque de connaissances théoriques fait que je n'ai peur de rien. Les mots doivent coller aux sons et voilà. Ce que je fais passe par mon oreille.*

» *Quand j'ai commencé, j'imitais les autres : couplet-refrain-couplet. Et puis j'ai vu des chanteurs qui allaient plus loin et je me suis dit : je fais la moitié de mon métier. Je n'ai pas pris une décision à la suite d'un raisonnement, ça s'est construit au hasard d'impressions. J'avoue que parfois je fais n'importe quoi, mais rien n'est prémédité. Je me lance... Les gens suivent.* »

» *Je me demande tout le temps ce qu'ils viennent chercher, qui ils sont. On a envie de savoir qui vous aime. La plupart des jeunes plongent dans la musique pour s'y noyer. Ils sont pris dans un enchevêtrement complexe de motivations malsaines, de besoins réels canalisés par certains journaux. Quand une « star » se produit devant quinze mille personnes, on ne ressent rien d'autre que la démesure, et pourtant la foule est comblée. Je cherche un tout autre rapport avec les spectateurs.*

Le jeu de l'artiste

» *Dans mon public se trouvent des types qui viennent voir une bête qui se défonce, et une femme par-dessus le marché. Alors le texte... Plus je transpire, plus ils sont contents. Mais quand même, j'en vois d'autres qui écoutent. Le plus pur, le plus dur des gauchistes du coin, si vous ne correspondez pas à l'idée qu'il s'est faite en collant votre poster dans sa chambre, il est déçu. On est amené à jouer un jeu. On peut choisir celui de l'artiste en train de gagner au « hit parade » et qui reste sympa...*

Les gens achètent le personnage autant que ses musiques. Ils veulent recevoir de plein fouet une image qui leur ressemble un peu mais qui reste hors d'atteinte... Moi, en tant que spectatrice, j'aime bien les gens qui m'en mettent plein la vue. On a ses peurs, ses petits côtés, ses fragilités, mais il faut que même la fragilité devienne spectacle.

Ils veulent des larmes, du cri de l'angoisse... Pas question de les tromper, mais je ne me prive pas de leur envoyer de temps en temps un texte qui les rebute. »

» *Je chante ce qui me fait du bien ou du mal, je ne suis pas tournée vers les autres, comme Colette Magny, par exemple. Jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, pour moi la politique, c'était les messieurs cravatés à la télévision. Je n'avais pas une notion nette des différences sociales. Quand j'étais gosse, à l'école, j'étais sensibilisée aux agressions, mais je ne faisais pas le rapport. Plus tard, quand je me trouvais devant certaines personnes, j'avais des réactions viscérales, c'était l'abîme, et je disais seulement : « Je ne » peux pas les supporter, ni eux » ni ce qu'ils font. » A présent, j'ai compris pourquoi. J'ai compris le système hiérarchique de la société et ce que l'argent fait là, au milieu.*

» *Je ne milite pas. Dans notre domaine, ça me paraît difficile. De toute façon, quel est le rapport de forces ? On va sur scène. Les gens vous jettent ou non. Quand, en plus, ils vous réclament, alors on peut discuter. On peut faire passer ses disques à la radio. Mais il ne faut pas rêver : si, au lieu de matraquer les disques de Michel Sardou, ils matraquaient les miens, je n'en vendrais pas davantage. C'est une question d'éducation. C'est avant qu'il faut éduquer.*

» *Quand j'ai démarré, je croyais être quelqu'un de formidable, d'unique. Je m'y voyais déjà... Je voulais du fabuleux tout de suite et tous les jours. J'ai vieilli, je ne suis plus pressée... On peut faire ce métier sans courir partout, on peut vivre. Le difficile n'est pas de se battre quand on est acculé, c'est de tenir, de garder confiance en soi... Et même si on n'a pas confiance de se dire : je le fais. Continuer coûte que coûte, c'est là qu'il faut du courage.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ « Mama » Bea Tekielski : *Faudrait rallumer la lumière dans ce foutu compartiment* (33 tours, Dist. R.C.A., P.L. 37 126.)

BARBARA

« Je chante, je ne chante plus »

BARBARA est à l'Olympia pour un mois. Elle a fait *une tournée en province*, mais on ne l'avait pas vue à Paris depuis trois ans. Elle s'en va, elle revient. Si on l'aime, on a peur de ces départs. La rencontrer, c'est avoir envie de donner une image enfin juste de ce qu'elle serait vraiment. Car les photos montrent toujours de Barbara un visage différent et les informations sont toujours fascinées. Mais pourquoi parlerait-on de son nez, de ses mains, de sa maison à la campagne? Elle parle tranquillement au milieu des fauteuils vides. Par exemple elle n'a pas peur de son âge. C'est une star, pas un monstre sacré.

« *Je sors de répétition, et c'est vrai, je suis fatiguée*, dit Barbara. *Mais on va faire une fête, on n'a pas à savoir si vous êtes fatigué ou si vous avez mal aux pieds. Je vis pour ce rendez-vous. C'est ma chance et ça me révolte assez parce que c'est monstrueux d'égocentrisme. C'est-à-dire, on n'est pas fixé sur soi-même, on est comme un champion qui ne veut pas rater les autres. Ce qui compte, c'est ce que vous êtes à ce rendez-vous. A un rendez-vous d'amour, vous avez choisi votre pull-over. C'est pareil. Mais là, ce n'est même pas sûr que tout se passe bien.*

» *J'ai eu peur comme ça toute ma vie, en répétant toujours les mêmes choses. Le jour où il n'y a plus ça, il n'y a plus rien. Et on a d'autant plus peur que les gens sont tellement attentifs. Plus on va, plus on vous aime, plus on vous donne, et plus on a peur. Il y en a qui vous disent :* « Pourtant, vous avez l'habitude. » *Non, là il faut partir, et c'est ce que j'ai fait (en fait, je pars avant l'habitude.*

» *On attache beaucoup trop d'importance aux gens comme moi. Tout à coup, on a sa tête sur les murs, c'est gênant. Il y a des hommes de science : le spectacle est fragile, nous ne sommes que de funambules. La fascination ? Je ne sais pas moi, c'est vous qui la voyez. Mais je la ressens. Ils ont peur que je bute, que je tombe. Ils sont étonnés quand je parle — je parle parce que j'ai peur. L'envoûtement, il est réciproque. C'est vous, le public, qui me dirigez et quelque chose passe qui ne peut pas être traduit par un écrivain, un journaliste.*

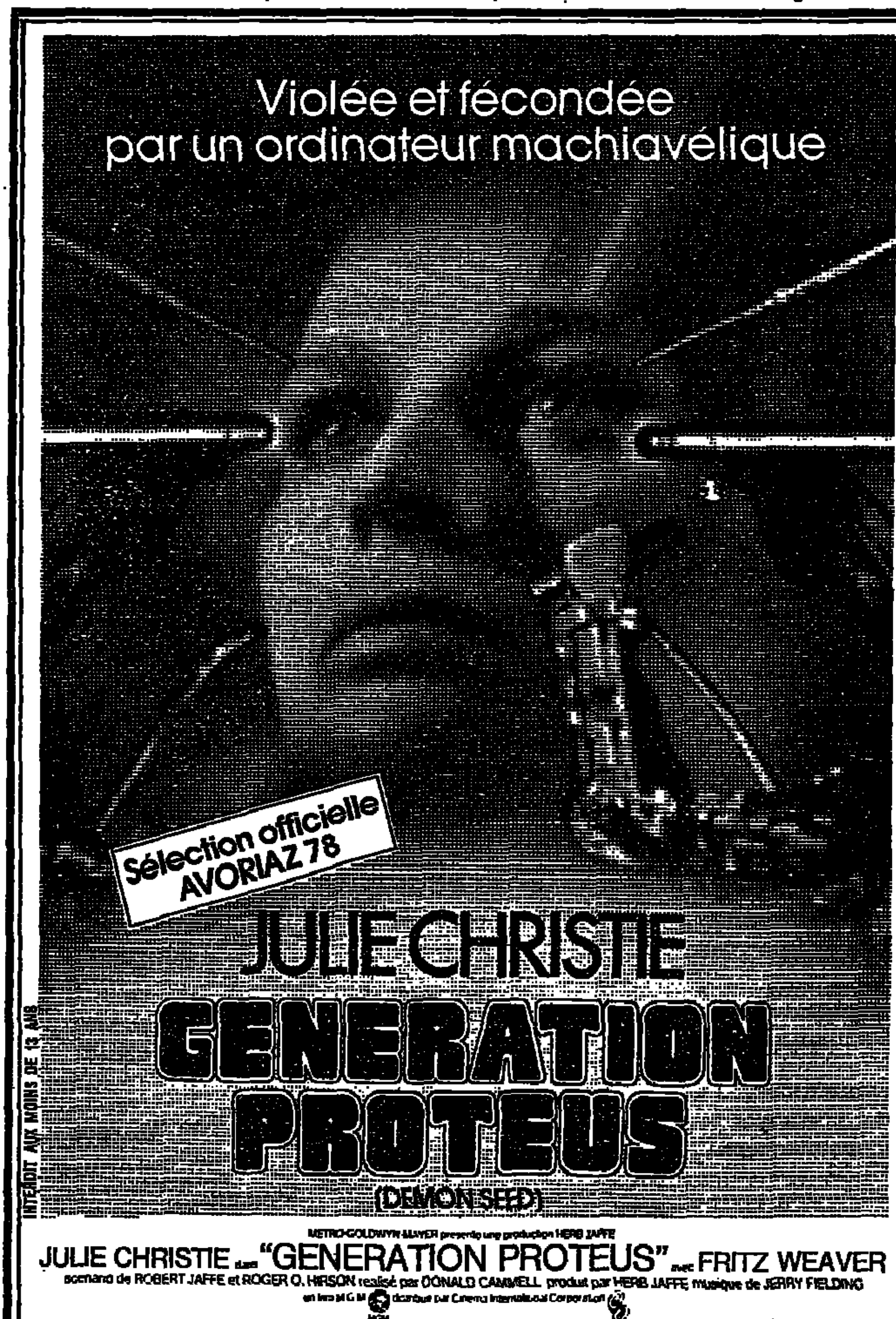
» *Je ne fais pas de carrière. Je chante, je ne chante plus. Mais je n'ai jamais dit que je m'arrêtais de chanter. Il y a dix ans, quand j'ai fait l'Olympia, c'est vrai, j'ai dit que je ne le referais plus. J'ai dit : je prends une distance. Depuis trois ans, je n'ai rien écrit, mais ça ne fait rien. Ce n'est pas une trahison — les gens disent, vous nous avez trahis, abandonnés. Non, simplement je ne me suis pas forcée. J'ai écrit, j'ai tout jeté. Il n'y a que deux chansons nouvelles :* Il automne *(comme on dit il pleut, il vente),* Une musique, *et ce que j'ai chanté à Bobino et que je n'ai pas enregistré.*

» *En tournée, on m'a demandé pourquoi je ne recommençais pas l'Olympia. Il faut faire les choses comme elles viennent, comme elles sont. J'ai travaillé de nouveau avec Roland Romanelli, et j'aime l'Olympia parce que c'est une belle salle, rouge, comme le cirque, le théâtre. Rien à voir avec ce qu'on fait maintenant, jaune, bleu, qui ressemble à des salles de bain.*

» *J'ai d'abord répété pour moi seule. J'ai travaillé mes accompagnements, regardé les choses que je voyais autrement. Les chansons que je pense encore, je ne m'en sépare pas :* A mourir, la Cantate, la Solitude... *Les nouvelles, je ne peux pas les expliquer. On n'explique pas une chanson.* Il automne, *c'est un homme et une femme qui vont au cimetière, le paradis des enfants (les pommes rouges sur leurs cahiers), ce que j'entends dans mon jardin. Je n'ai pas d'imagination, j'écris sur une émotion, sur ma vie, sur ce qui m'est arrivé. Et la musique vient toujours avec le texte. Puis j'ai répété avec Roland Romanelli, et je suis venue ici, respirer, marcher sur la scène où je vais vivre.*

» *Les gens après le spectacle ? Le silence est prolongé. Ils viennent me voir. Ils sont silencieux, ils sont beaux, très envahissants. Je n'aime pas signer des photos, mais les voir c'est bien. Je connais beaucoup de visages et je les reconnais quand j'entre en scène.* »

CL. D.



Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (Entrée libre le dimanche).

ETIENNE-JULES MAREY (1830-1904). La photographie du mouvement. — Jusqu'au 20 février.

ATELIERS D'AUJOURD'HUI 5 : Jorge Martins et Magdeleine Vessereau. — Jusqu'au 20 février.

DOMUS AUREA : Anne et Patrick Poirier. — Jusqu'au 20 février.

JEAN LE GAC. — Jusqu'au 27 février.

CREATION GRAPHIQUE ET ORDINATEUR.

Centre de création industrielle.

LA VILLE ET L'ENFANT (cinquième étage). — Entrée : 8 F (gratuite pour les moins de dix-huit ans). Jusqu'au 13 février.

ENVIRONNEMENT ET PETITE ENFANCE (cinquième étage). — Jusqu'au 20 février.

L'ENFANT - SA MAISON - SON QUARTIER (premier sous-sol). — Jusqu'au 13 février.

LES ENFANTS EN VILLE (rez-de-chaussée). — Jusqu'au 13 février.

MONTAGNE ET SPORTS D'HIVER. — Jusqu'au 27 février.

PUBLICITE : les grands crus 1977 du Club des directeurs artistiques. — Jusqu'au 13 mars.

Bibliothèque

SIX PHOTOGRAPHES EN QUETE DE BANLIEUE. Descamps, Doisneau, Freire, Lattès, Le Querrec, Raimond-Dityvon. — Jusqu'au 27 février.

Parvis

MUSEE AMBULANT DE LA MUSIQUE MECANIQUE. De 14 h. à 18 h. 30. Entrée : 12 F; enfants 8 F. Jusqu'au 12 mars.

MUSEES

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F : le samedi : 6 F. Jusqu'au 13 mars. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films sur Rubens, salle 404.

L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVINCE. Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 13 mars. Jusqu'au 24 avril.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND AU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

RUBENS : SES MAITRES, SES ELEVES. — Dessins du musée du Louvre. Musée du Louvre, salle des pastels, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Du 10 février au 15 mai.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS. — Petit Palais, av. Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février.

GENEVIEVE ASSE. L'œuvre complet gravé. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 26 mars.

LES SINGULIERS DE L'ART. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 mars.

VAGUEMENT VERT. — Exposition-atelier au musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F; gratuite pour les enfants. Jusqu'au 12 février. Pendant la durée de l'exposition, des œuvres récentes de Mark Brusse et Eric Dietman sont présentées à la galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine.

TOILES DE NANTES DES XVIIIe ET XIXe SIECLES. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 9 avril.

SUCRE D'ART. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 avril.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus), Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.; dim., de 10 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

LEDA, BESTIAIRE ET METAMORPHOSES. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle. Jusqu'à fin avril.

L'ATELIER NADAR ET LA MODE (1865-1913). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45.

LA MONNAIE, MIROIR DES ROIS. — Hôtel de la monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 avril.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

JULES ROMAINS. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Du 10 février au 26 mars.

LE VITRAIL. Art et technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

UN SIECLE DE CHANSONS : 1830-1930. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'en mars.

CENTRES CULTURELS

L'ARCHITECTURE ET L'ORDINATEUR. — Centre d'études et de recherches architecturales, 1, rue Jacques-Callot. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts (amphithéâtre 4), 11, quai Malaquais. Jusqu'au 17 février.

BREAD AND PUPPET. Masaccio. — Chapelle de la Sorbonne. Sauf lundi, de 18 h. à 22 h. Jusqu'au 19 février.

JOUETS FABRIQUES PAR DES ENFANTS D'AFRIQUE ET D'AILLEURS. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Ferdinand-Buisson). Sauf samedi, dimanche et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

CENTENAIRE NELLY ROUSSEL : 1878-1922. — Bibliothèque féministe Marguerite-Durand, mairie, 21, place du Panthéon. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 14 h. à 19 h. 30 : samedi de 11 h. à 16 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 4 mars.

P. G. THELANDER, gravures. **EVA KLASSON.** *Parasites, photographies.* — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Du lundi au vend., de 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 février.

AGNES DENES. *Sculptures of the mind.* — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 25 février.

1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53). De 12 h. 30 à 19 h. 30 Jusqu'au 17 mars.

VANESSA. Happiness tent. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 mars.

VIE ET ART EN ONTARIO. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 février

SOREL ETROG. Sculptures 1960-1977. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 février (au jardin de sculptures, jusqu'au 15 mai).

DESSINS DE THEATRE D'IZENOUR. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte. Sauf sam. et dim., de 11 h. à 18 h.

WOLFGANG PETRICK, dessins et lithographies. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 février.

ARTISTES ETRANGERS BOURSIERS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS. FIAP, 30, rue Cabanis. Tous les jours, de 9 h. à 22 h. Jusqu'au 26 février.

LES COLPORTEURS FLEURISTES DE L'OISANS. — Maison Alpes-Dauphiné, 2, place du Théâtre-Français (296-08-43). Sauf dim., de 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 18 mars.

GALERIES

AVANT-GARDE RUSSE, AVANT-GARDE MINIMALISTE. Œuvres sur papier. — Galerie Gillespie-de-Laage, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 février.

L'OBSERVATEUR ILLUSTRE : Bretécher, Copi, Desclozeaux, A. François, Folon, Wiaz. — Galerie Nouvel Observateur-Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 4 mars.

DESSINS : de Gardair, Godin, Kallos, Lambert, Maggiani. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 février.

DESSIN. REALITES : S. Buri, Cueco, Dufour, Chaillet, Rancillac, etc. — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261-12-55). Jusqu'au 25 février.

LE MARCHE SANS MARCHAND. — Centre d'art de la Rive gauche, 8, rue de Nesles. De 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusque fin mars.

BENEDIT. Aquarelles et objets. — Galerie Mathias Fels, 138, bd Haussmann (924-10-23). Jusqu'au 8 mars.

FREDERIC BOOTZ. Œuvres récentes. — Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (227-13-09). Jusqu'au 4 mars.

BERNARD BUFFET. La Révolution française. — Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 29 avril.

ANDRE CHABOT. Trente-sept concessions abandonnées. — Galerie Jean-Claude Riedel, 31, rue Guénégaud (326-20-76). Jusqu'au 28 février.

HUGO CLEIS. Dessins fantastiques et oniriques. — 9, rue Simon-le-Franc (325-49-69). Sauf dim., de 15 h. à 19 h. Juqu'au 28 février.

VICTOR CUPSA. — Galerie le Triskèle, 23, rue de Fleurus (544-72-83). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 31 mars.

DAMPIERRE. Grandes encres grises. — Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61). Jusqu'au 25 février.

DUNOYER DE SEGONZAC. Virgile. — Gravures en épreuves exceptionnelles. Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 15 avril.

GERARD EPPELE. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 25 février.

ELENA FAVIN. — Galerie Carré d'art, 26, place Dauphine (326-61-27). Jusqu'au 18 février.

JOEL FREMIOT. Fragments 30. — « L'Appartement », 59, rue de Rivoli (333-45-17). Sauf samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 février.

RAYMONDE GODIN. Nouvelles peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 18 février.

HAJERI. — Galerie Messine, 1, av. de Messine (227-25-04). Jusqu'au 17 mars.

HELION. Dessins et desseins. Œuvres sur papier depuis 1939. — Galerie Karl Flinker 25, rue de Tournon (325-11-24). Jusqu'au 4 mars.

HOSIASSON. Peintures et gouaches 1955-1960. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 février.

DANIEL HUMAIR. — Galerie Les arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 28 février.

CHRISTIAN JACCARD. Trophées : cuirs calcinés. — Galerie, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 4 mars. Coupes outil-papier, dessins et lithographies. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'à fin février.

JACQUOT. — Galerie Gorosane, 52, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-36-00). Jusqu'au 4 mars.

KOMET. — Galerie l'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 25 février.

STANISLAS LELIO. — Galerie, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 3 mars.

LEWIGUE. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 27 février.

JEAN-CLAUDE MARQUETTE. De l'ordinateur à la peinture. — Coopérative artistique Cairn, 12, rue Lesdiguières (272-96-06). Jusqu'au 15 février.

CRISTINA MARTINEZ. — Galerie Maître-Albert, 6, rue Maître-Albert (033-59-29). Jusqu'au 25 février.

MARYAN. Peintures et dessins 1954-1977. — Galerie de France, 3, r. du Faubourg-St-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 15 mars.

GUY MOCQUET. — Théâtre 13, 24, rue Daviel. De 14 h. 30 à 22 h., sam. et dim., jusqu'à 17 h. Jusqu'au 26 février

MODIGLIANI. Dessins. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 25 février.

JACQUES MONORY. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19) Jusqu'au 17 mars.

A. MONVOISIN. Icare, peintures. — Japothèque, 33, rue de Tourtille (636-54-36). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 28 février.

VERA PAGAVA. Aquarelles. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). De 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusque fin mars.

ANNE ET PATRICK POIRIER. — Herbiers romains et compositions maniéristes. — Galerie Sonnabend, 12, rue Mazarine (633-47-84).

CLAUDE PONTICELLI. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie (326-24-60). Jusqu'au 25 février.

YVES RHAYE. — Galerie Gérard Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-61). Jusqu'au 27 mars.

KARL PETER ROHL. Œuvres de 1920-1925. — Galerie Quincampoix, 55, rue Quincampoix. Sauf lundi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 11 mars.

GERHARD RUHM. Poésies à dire. — Galerie Bama, 30, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 4 mars.

ANTONIO SALIOLA. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 22 février.

SAMOGIT. Sculptures en pierre de Carennac. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusque début mars.

ALAN SHIELDS. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 mars.

SHIVA LINGAM. — L'Enseigne du cerceau, 94, rue Rambuteau (233-52-29).

SPADARI. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 12 mars.

STOREL, Sculptures. — Galerie R. d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 4 mars.

BRAM VAN VELDE. Peintures sans couleurs et livres illustrés. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard. Jusqu'au 17 mars.

PASCAL VERBENA. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 4 mars.

VIMARD. Peintures récentes. — Galerie Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 18 février.

EN BANLIEUE

BIEVRES. Eugène Atget (1857-1927). - « Visages » par Thérèse Le Prat (1895-1966). — Musée français de la photographie (941-10-60): Sauf mardi. Jusqu'au 28 février.

BOBIGNY. Edouard Pignon : peintures, 1969-1977. — Hôtel de ville. Sauf dimanche. Jusqu'au 18 février.

GENTILLY. Edition musicale. — Cercle culturel du Chaperon-Vert, place Marcel-Cachin (735-51-93). Sauf dim. et lundi, de 16 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 20 février.

LA CELLE-SAINT-CLOUD. *Le bois et l'homme.* — Hôtel de ville (969-80-51). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 mars.

MARLY-LE-ROI. Di Martino-Pichette : sculptures et gouaches récentes. — Galerie Anne Blanc, 30, Grande-Rue (958-47-92). Jusqu'au 19 février. — Art anglais contemporain (Middleton, Millington, Morgan, Palmer, Willis). — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 24 mars.

MONTREUIL. Il était une fois... la Seine-Saint-Denis. — Centre des expositions, esplanade Benoît-Frachon (858-91-82). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 20 février.

ORLY. Les relevés photogrammétriques d'architecture de l'Inventaire général des monuments et richesses. — Aérogare sud. Jusqu'au 23 avril. (Renseignements au Palais de la découverte - 359-10-65.)

PONTOISE. Art graphique belge. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (464-01-52). Jusqu'au 5 mars.

RIS-ORANGIS. Jean Dewasne. — Salle Robert Desnos et plaine de jeux des enfants (906-72-72).

VILLEPARISIS. José Balmes et Gracia Barrios. — Centre culturel municipal, place Henri-Barbusse (427-05-05). Jusqu'au 31 mars.

VITRY-SUR-SEINE. Le grand voyage de Francisco Goya. — Théâtre Jean-Vilar. Du 11 au 26 février. — Dix graveurs de l'Espagne d'aujourd'hui. — Galerie municipale (680-85-20, poste 322). Du 11 février au 5 mars.

EN PROVINCE

ANGOULEME. Troisième biennale internationale de la gravure. — Musée municipal. Jusqu'au 15 février.

AUXERRE. Le feu, l'art et l'artisan. — Maison du Coche-d'Eau, 3, place du Coche-d'Eau. Jusqu'en mars.

BEAUVAIS. La Picardie antique d'après les photographies aériennes de R. Agache. A la découverte des habitats et des paysages disparus. — Musée départemental de l'Oise. Jusqu'au 1er mars.

CLERMONT-FERRAND. Habitat rural en Basse-Auvergne. — Musée Bargoin. Jusqu'au 3 avril.

GRENOBLE. Gilioli. — Musée, place de Verdun. Jusqu'au 13 mars.

LE HAVRE. La caricature populaire 1830-1913. — Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus. Jusqu'au 26 février. Jacques Vimard. Peintures, Musée des beaux-arts. Jusqu'au 20 février.

LE MANS. Nadar photographe, portraits d'artistes et de critiques (février). — Topor, dessins et gravures. — Cinéma dadaïste et surréaliste. — Marcel Duchamp : La boîte en valise. — Michel Noble : sculptures. — Musée de Tessé, 2, avenue de Paderborn (85-22-00).

LYON. Moskovchenko. Taille-doucier. Musée des beaux-arts, place Saint-Pierre. Jusqu'au 20 février. — Aspects de l'art américain dans les collections privées françaises. Centre d'échange de Lyon-Perrache (niveau 4), espace lyonnais d'art contemporain.

MARSEILLE. Le monde étrusque — Musée Borely (73-21-60). Jusqu'au 15 mars.

ORLEANS. Les nécropoles de Tavers. — La campagne de fouilles de 1974. — Hôtel Cabu. Jusqu'au 20 février.

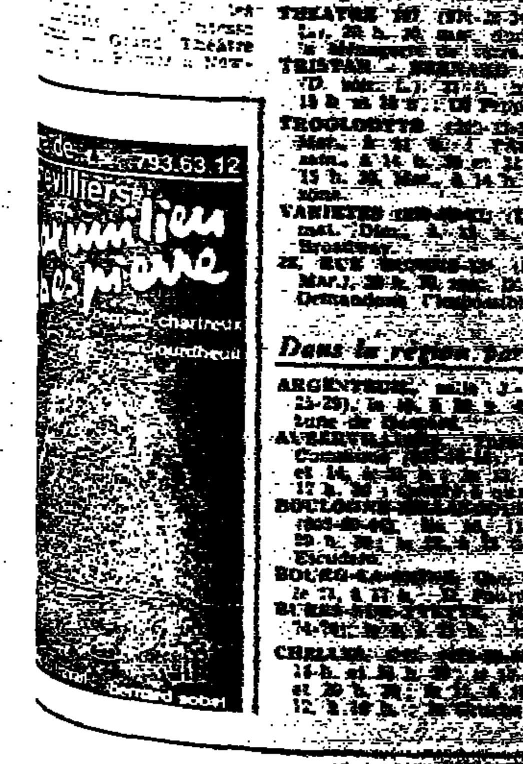
REIMS, La Terre. — Maison de la culture André-Malraux (40-23-26). Jusqu'au 26 mars.

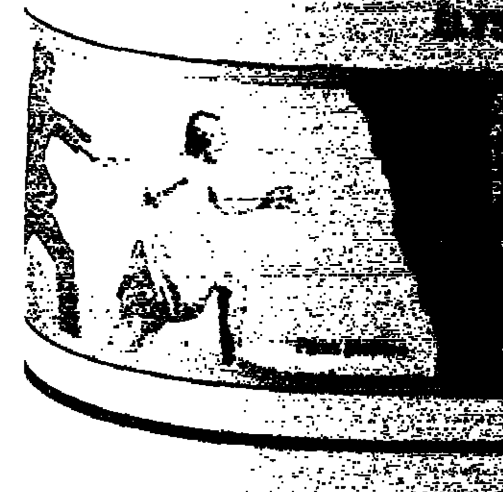
SAINT-OMER. Pelayo. Peintures 1962-1976. Tapisseries. — Musée de l'hôtel Sandelin, 14, rue Carnot. Jusqu'au 13 février.

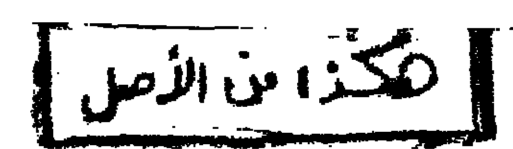
STRASBOURG. Ernst Barlach. Gravures. — Cabinet des estampes, palais Rohan. Jusqu'au 19 février.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)









Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), le 11, à 19 h. 30 : Faust ; les 9 et 10, à 19 h. 30 : Giselle ; les 8 et 14, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), 8 et 11, à 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi. On ne badine pas avec l'amour ; les 8, 11, 12 et 15, à 14 h. 30 ; le 9, à 20 h. 30 : Britannicus ; les 10 et 13, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille. Doit-on le dire ? ; les 13, 14 et 15, à 20 h. 30 : Soirée littéraire : Paul Valéry.

CHAILLOT (727-81-15) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Meurtre dans la cathédrale. — Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Candide.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : l'Oncle Vania (dernière le 12).

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.

TEP (636-79-09), les 8, 10, 11 et 14, à 20 h. 30 ; le 12, à 15 h. : Nekrassov ; le 11, à 14 h. 30 ; films : le Cameraman ; L'une chante, l'autre pas.

PETIT TEP, le 12, à 10 h. 30 : Groupe de musique électro-acoustique de Bourges.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), les 9, 10, 11 et 13, à 20 h. 30 ; le 12, à 16 h. ; les 8 et 15, à 19 h. 30 : Fantastic miss Madona.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga ; le 12, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. L. de Froment (Prokofiev, Rachmaninov, Debussy).

NOUVEAU CARRÉ (277-88-40), les 8, 9, 10, 11, 14 et 15, à 22 h. 30 : le Dernier Eden ; les 11, 12 et 15, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; le 13, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision ; les 8 et 15, à 14 h. : Mercredis verts ; le 11, à 17 h. 30 ; Libre-parcours récital ; le 13, à 21 h. : Voyage d'hiver : U. Reinemann, baryton, C. Ivaldi, piano (Schubert) ; le 14, à 14 h. 30 : Conférence pour enfants : trois jours de spéléologie.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 ; les 8, 9, 10 et 11, à 18 h. 30 : Henryk Szeryng ; le 13, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. C. Halffter (Atelier Halffter) ; les 14 et 15, à 18 h. 30 : Pascal Auberson.

Les théâtres de Paris

AIRE LIBRE (322-70-78) (V.), 18 h. 30 : Chansons de femmes ; sam., 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.

ARCADIE (770-18-08), les 8 et 10, 21 h. ; le 12, 15 h. 30 : le Procuraur.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Mouette.

ATHENEE (073-27-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Aigle à deux têtes.

BOUFFES DU NORD (280-28-04) (D., L.), 20 h. 30 : Ubu.

BOUFFES - PARISIENS (073-87-94) Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim. à 15 h. et 18 h. : le Petit-Fils du cheik.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), (D., L.), 21 h. 30 : Par-delà les marronniers.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES Théâtre du Soleil (374-28-04) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat., sam. et dim., 15 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. 30 : Dom Juan.

CENTRE CULTUREL DU Xe (208-84-12) (D., L., Mar.), 22 h. : l'Etalon net.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Charlie Mac Death : Amour maternel.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), 21 h. : Augustine (dern. le 11).

CITE INTERNATIONALE (589-38-69) La Galerie (D., L.), 20 h. 30 : les Femmes savantes ; la Comtesse d'Escarbagnas. — Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : les Pâques à New-York. — La Resserre (D., L.), 21 h. : Britannicus.

COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS - ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaïa.

DAUNOU (261-69-14) (J.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Coucous.

ESPACE CARDIN (266-17-30), 20 h. 30 : Cripure (dern. le 11).

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : le Roi des cons.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Elles... Stuffy, Pomme, Jane et Vivi.

HUCHETTE (326-38-09) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse

LUCERNAIRE (544-57-34) I, mer., ven. et dim., 18 h. 30 : la Belle Vie ; jdi, sam. et mar., 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h : les Ecrits de Laure. — II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Zoo Story ; Boîte Mao, boîte.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MARIGNY (265-04-11) (J.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Miam-Miam.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : la Ville dont le prince est un enfant.

MICHEL (265-35-02) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Lundi la fête.

MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.

MONTPARNASSE (326-89-90) (L.), 21 h., mat dim., à 15 h. : Trois lits pour huit.

MOUFFETARD (336-02-87) (D.), 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 et 18 h. 30 : Apprends-moi Céline.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : Eclairage indirect (à partir du 11).

ORSAY (548-38-53) I : les 8, 9, 14, à 20 h. 30 : l'Eden-Cinéma ; le 10, à 20 h. 30 : le Rhinocéros ; le 11, à 20 h. 30, le 12 à 15 h. : Harold et Maude ; le 13, à 20 h. 30 : Rencontre avec Ionesco. — II. : les 9, 10 et 14, à 20 h. 30 : Albert Nobbs ; les 8 et 11, à 20 h. 30, le 12 à 15 h. et 18 h. 30 : les Portes du soleil.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Cage aux folles.

PARIS-NORD (228-43-42), à partir du 14, à 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.

LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Adieu Supermac.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.

PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : la Tour de Nesles.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Topaze.

STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim., à 15 h. 30 et 19 h. : les Dernières Clientes.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Joly ; 22 h. 30 : Un petit bruit qui court.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Marie-Octobre.

THEATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 45, mat. sam., à 16 h. : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.

THEATRE OBLIQUE (355-02-94) (D. soir), 21 h., mat. dim., à 16 h. : la Lève ; à partir du 14, à 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : Nefertiti.

THEATRE DE LA RUE D'ULM (267-29-35), à partir du 14, à 20 h. 30 : Marchands d'avenir.

THEATRE SAINT-MEDARD (331-44-64), J. à 20 h., V. et S., à 19 h. et 22 h., dim., à 16 h. : Cendrillon.

THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : Baroufe à Chiogga.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Ménagerie de verre.

TRISTAN - BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. : Oi Peppina !

TROGLODYTE (222-33-54), J., V., Mar., à 21 h. : l'Amythocrate ; sam., à 14 h. 30 et 21 h., dim., à 15 h. 30, Mer., à 14 h. 30 : Gugozone.

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., à 15 h. : Fété de Broadway.

28, RUE DUNOIS-13e (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim., à 15 h. : Demandons l'impossible.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar (961-25-29), le 10, à 20 h. 45 : la Fortune de Gaspard.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 8, 10, 11 et 14, à 21 h ; le 12, à 15 h. et 17 h. 30 : Quatre à quatre.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.-B. (603-60-44), les 10, 11 et 14, à 20 h. 30 ; le 12, à 15 h. 30 : Leny Escudero.

BOURG-LA-REINE, Cael (350-76-96), le 11, à 17 h. : D. Fournier, luth

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C (907-74-70), le 9, à 21 h. : la Célestine

CHELLES, C.C. (421-20-36), le 9, à 14 h. et 20 h. 30 ; le 10, à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 11, à 18 h. 30 ; le 12, à 16 h. : la Cruche cassée ; le 8, à 20 h. 30 : Edition spéciale ; le 11, à 20 h. 30 : J'aime Conghi.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 11, à 21 h. : Contrastes (Berg, Webern, Schoenberg).

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (737-59-60), le 12, à 15 h : Bill Coleman.

COLOMBES, M.J.C. (782-42-70), le 9, à 20 h. 30 : Walter Nicks ; le 10, à 20 h. 30 : Théâtre du silence ; le 11, à 20 h. 30 : Kliff Keuter ; le 12, à 20 h. 30 : Graeme Allwright

CORBEIL-ESSONNES, C.C. P.-Neruda (496-57-86), le 11, à 20 h. 30 : Octuor de Paris (Mozart, Mache).

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 9, à 21 h. : Cutty Stark (rock) ; le 11, à 21 h. : Waskar Amaru, chants et danses de l'Empire inca

LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 10, à 20 h. 45 : J Douai.

CRETEIL, Maison A.-Malraux (899-94-50), le 8, à 20 h. 30 : la Fortune de Gaspard ; le 11, à 20 h. 30 : Spheroe ; le 12, à 15 h. 30 : J. Ridoret (Schubert). — M.J.C. du Mont-Mesly (207-37-87), les 10 et 11, à 20 h. 30 : Aubade à Lydie. — Maison pour tous (898-92-94), le 10, à 21 h. : Maurice Fanon.

DEUIL-LA-BARRE, salle des fêtes (894-92-95), le 11, à 20 h. 45 : Orchestre de chambre, dir J. Dussol (Stawitz, Bach).

ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), le 11, à 21 h. : G. Allwright ; le 10, à 21 h. : Etoiles rouges.

EZANVILLE, salle A.-Bernard, le 11, à 21 h., le 12, à 15 h. : Virage dangereux.

GENNEVILLIERS, théâtre (793-63-12), les 11 et 14, à 20 h. 45 ; le 12, à 17 h. : Maximilien Robespierre.

GOUSSAINVILLE, Théâtre P.-Neruda (988-99-52), le 11, à 21 h. : Noces de sang.

L'ISLE-ADAM, Maison de l'Isle-Adam (469-21-38), le 11, à 15 h. : musique folklorique française.

ISSY - LES - MOULINEAUX, théâtre (642-70-91), le 8, à 21 h. : concert, par l'armée de l'air, dir. J. Devogel.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 11, à 21 h. : Géranium, folk.

MEUDON, CC (626-41-20), le 14, à 21 h. : le Misanthrope.

MONTREUIL, studio-théâtre (858-65-33), les 9, 10 et 11, à 20 h. 30 ; le 12, à 16 h. : l'Assommoir ; le 12, à 20 h. : le Temps des cerises.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), le 8, à 21 h., le 9, à 14 h. et 21 h. ; le 10, à 14 h. ; le 11, à 9 h. 30 et 21 h. ; le 12, à 15 h. 30 ; le 14, à 9 h. 30 et 14 h. : Tristan et Iseult. II : (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., à 16 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition.

NOGENT - SUR - MARNE, Pavillon Baltard (871-16-53), le 14, à 20 h. 30 : Dixtuor (Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Prokofiev) ; le 12, à 17 h. : Los Calchakis.

RIS - ORANGIS, salle R.-Desnos (906-72-72), les 10 et 11, à 21 h. : Critique de la critique d'entre femmes seules. Le 11, à 21 h. : J.-P. Mas et C. Alvin.

ST-CLOUD, Hôtel de Ville, le 9, à 21 h. : A.-M. Miranda et M. Gellot (Ballard, Dowland, Purcell, Haendel, Debussy, Fauré, Villa-Lobos, Rodrigo).

ST-CYR-L'ECOLE, CAC (045-11-10), le 11, à 20 h. 30 : Workshop de Lyon.

ST-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 9, 10 et 11, à 20 h. 30 ; le 12, à 17 h. ; le 14, à 19 h. : le Petit Mahagonny. Les 10 et 11, à 22 h. 30 : J.-P. Farré.

SAINT-LEU-LA-FORET, salle de la Croix-Blanche (960-12-73), le 11, à 21 h. : Bob Vatel, Anachronic Jazz Band, Swing at six.

SARCELLES, Forum des Cholettes (990-54-56), le 11, à 21 h. : Théâtre du silence (danse).

SARTROUVILLE, CAC (962-33-73), le 10 à 21 h. : Marc Ogeret.

SAVIGNY-SUR-ORGE, Club 1000 (905-31-66), le 11 à 21 h. : G. Gauche et P. Dieghi, jazz. Salle des fêtes, le 14 à 21 h. : S. de la Salle

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), les 13 et 14 à 10 h. et 14 h. 30 : le Théâtre Marcinek de Poznan.

SENLIS, Fondation Cziffra (453-39-99), le 12 à 16 h. : Lily Laskine (harpe).

SUCY-EN-BRIE, Théâtre (902-25-78), le 10, à 21 h. : les Fraises musclées, le 11 à 21 h. : Théâtre obligatoire ; le 12 à 21 h. : l'Etalon net ; le 12 à 23 h. : Chantier et Zorro ; le 13, à 21 h. : Monsieur Robinson ; le 14, à 21 h. : le Pire et le meilleur.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), les 9, 10, 11 et 14, à 21 h., le 12 à 15 h. : la Mouette.

TAVERNY, salle des fêtes, le 10, à 21 h. : Chœurs et danses de l'université de Lublin.

LES ULIS, Eglise (907-79-88), le 14, à 21 h. : Contrastes (Berg, Webern, Schœnberg).

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 9 à 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles (Mozart) ; le 10 à 21 h., le 12 à 15 h. : Phèdre ; le 11 à 21 h. : le Charlatan ; le 14 à 14 h. 15 et 21 h. : le Mariage de Figaro.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 14 à 21 h. : Hernani.

VILLEPREUX, Théâtre du Val de Gally (462-49-97), le 11, à 21 h. : J.-R. Caussimon.

VINCENNES, Théâtre D. Sorano (374-73-74), 21 h., dim., à 18 h (dern. le 12) : Roméo et Juliette (rel. le samedi).

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-25-20) le 10, à 21 h. : Lecture - Poésie.

YERRES, Gymnase (948-38-06), le 11, à 21 h. : la Fortune de Gaspard.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Dupecnot story.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 23 h. : les Frères ennemis ; (D., L., Mar., Mer.) 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.

BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : A Métayer, 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. : les Autruches.

LA BRETONNIERE (272-24-81) (D., L.), 21 h. : C'est pour de rire.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 20 h. 30 : Douby ; 22 h. : Popeck.

CAFE DE LA GARE (278-51-51) (L., Mar.), 20 h. 30 ; le Grand Orchestre du Splendid ; (D., L.), 22 h. : Plantons sous la suie.

CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D., L.), 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) (L., Mar.), 20 h. 30 : mat. dim. à 17 h. : le Che magnifique.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Ce soir je perce ; 22 h. : Fromage ou dessert ; (J., V., S.), 23 h. 30 : Dzi Croquettes.

LE FANAL (233-91-17) (D., L., Mar.), 18 h. 30 : B. Arnac ; 23 h. 15 : Tceouk, Tceouk Nougah ; (D.), 20 h. 45 : le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : J.-P. Sentier.

LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Copain, Copain à Miami ; 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (L.), 20 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : J.-N. Dupré.

PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D., L.), 18 h. 30 : les Jeanne.

PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h 30 : D Wetterwald.

PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. : Flash-Dingue ; 22 h. : Bonbons acidulés.

LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : R. Pavey ; 22 h. : Green et Lejeune.

LES QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Salade ; 22 h. 30 : la Goutte

LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I : 19 h. 45 : Huis-clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Pranzozos ; II : 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Megumi Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les Petites Annonces

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Frissons sur le secteur (jusqu'au 11) ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés (dernière le 14)

LA TANIERE (337-74-39) (Mer.), 20 h. : R. Pentin et son orchestre (dernière le 12).

TOUT A LA JOIE (322-67-08) (D., L.), 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 22 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.

LA VEUVE PICARD (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : Renaud.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I : 18 h. 30 : D. Levalley et J. Querlier ; 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 23 h. : Tiens, je suis ficelé sur des rails ; II : 22 h. : Rectangle blanc ; 23 h : Sugar Blue.

Danse

PALAIS DES SPORTS (250-79-80) (L.) 20 h 15, mat. Dim. à 15 h. : Roméo et Juliette (London Festival Ballet et R. Noureev).

ELYSEES - MONTMARTRE (606-38-79), à partir du 14, à 21 h. : Grands Ballets d'Afrique Noire, le 14, à 14 h. 30 : Compagnie Moebius.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (278-66-65), 20 h. 30, Dim. à 17 h. : Carolyn Carlson (Cypher) (à partir du 9).

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 8 FEVRIER. — 15 h. : Cinq semaines en ballon, de I. Allen ; 18 h. 30 : Le cinéma et l'histoire : la Charge des tuniques bleues, de A. Mann : 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français : 20 h. 30 : Valparaiso Valparaiso, de P. Aubier ; 22 h. 30 : George qui ? de M. Rosier.

JEUDI 9. — 15 h. : l'Aurore, de F.W. Murnau ; 18 h. 30 : les Ruelles du malheur, de N. Ray ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français : 20 h. 30 : le Voyage d'Amélie, de D. Duval : 22 h. 30 : le Soldat Laforêt, de G. Cavagnac

VENDREDI 10. — 15 h. : Le cinéma et l'histoire : le Joli Mai, de C. Marker : 18 h. 30 : le Carrefour de la mort, de H. Hathaway : 20 h 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français : 20 h. 30 : l'Italien des roses, de C. Matton ; 22 h. 30 : France S.A., de A. Corneau.

SAMEDI 11. — 15 h. : Le cinéma et l'histoire : la Onzième Année, de D. Vertov ; 18 h. 30 : le Bord de la rivière, de A. Dwan : 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français ; 20 h. 30 : la Spirale, 22 h. 30 : Je suis Pierre Rivière, de C. Lipinska.

DIMANCHE 12. — 15 h. : Cover girl, de C. Vidor ; 18 h. 30 : Vie privée, de L. Malle : 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français : 20 h. 30 : l'Assassin musicien, de B. Jacquot ; 22 h. 30 : La meilleure façon de marcher, de C. Miller.

LUNDI 13. — Relâche.

MARDI 14. — 15 h. : Le cinéma et le théâtre : De l'aube à minuit, de Martin ; 18 h. 30 : Bungalow pour femmes, de R. Walsh ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma : les Lolos de Lola, de B. Dubois.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
AU-DELA D'UN PASSÉ (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e (en matinée) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), mer., sam., mar. : les Fleurs rouges de Tien-chan ; jdi, dim. : le Torrent de la révolution ; ven., ldi : le Détachement féminin rouge.
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e, (225-67-29).
LE CRABE - TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (225-46-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clicy-Pathé, 18e (522-37-41).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
ET VIVE LA LIBERTÉ (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FEMININ, PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)) H. sp.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'HERETIQUE II (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Mistral, 14e (326-41-02) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
JESUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Ang., vers. ang + v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; version ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v. f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52 ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr., v. angl.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA PART DU FEU (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egyp., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ALICE DANS LES VILLES (All., v. Am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ARTISTES ET MODELES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (531-44-53).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), (v.f.) : Grand Pavois, 15e.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE DECAMERON (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (033-51-60).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
DANCING LADY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e.
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES FRAISES SAUVAGES (Suède, v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
MON ONCLE (Fr.) : Sudio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
1900 (première et deuxième partie) (It., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e ; (v.f.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

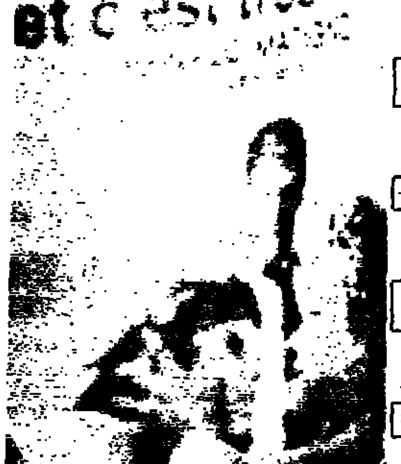


Cinéma

LA REVOLTE DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40) (h. sp.).
REGLEMENTS DE COMPTES A OK CORRAL (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e.
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
TAXI DRIVER (A., v.o./v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
TETES COUPEES (Brés., v.o.) : La Seine, 5e.
LA TORTURE (A.) (*) : Styx, 5e (h. sp.).
VALENTINO (A., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
ZIEGFIELD FOLLIES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.

Les festivals

ALAIN TANNER : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; mar., jeudi : le Retour d'Afrique ; vend., sam. : Charles mort ou vif ; dim., lund. : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; mar. : la Salamandre.
CINÉMA FRANÇAIS : Un regard différent : Action-République, 11e (805-51-33) ; mer., jeudi : Céline et Julie vont en bateau ; vend. : Anatomie d'un rapport ; sam. : la Maman et la Putain ; dim., lundi : Duelle ; mar. : Nathalie Granger.
CINEMA FANTASTIQUE (v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion.
PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. : la Dolce vita ; 16 h. : les Clowns ; 17 h. 30 : Fellini-Roma ; 19 h. 30 : le Decameron ; 21 h. 30 : Huit et demi ; 24 h. : les Mille et Une nuits.
HITCHCOCK (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) en alternance : la Mort aux trousses, Psychose, Frenzy, les Oiseaux.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : mer., dim. : les Marx au grand magasin ; jeudi, lund. : la Soupe au canard ; vend., mar. : Monkey business ; sam. : Une nuit à l'Opéra.
C. CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer., dim : les Temps modernes ; jeudi : la Ruée vers l'or ; vend. : les Lumières de la ville ; sam., mar. : le Kid ; lun. : l'Emigrant.
FRED ASTAIRE et Cie (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; mer., vend., dim. : Entrons dans la danse ; jeudi : Born to dance ; sam., mar. : Broadway melody ; lun. : Roberta.
H. HAWKS (v.o.) Action La Fayette (9e) (878-80-50). Mer., J. : Barbary Coast ; V., S. : la Chose d'un autre monde ; D., L., Mar. : la Rivière rouge.
TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN (v.o.) Action La Fayette (9e) : Mer. : la Chevauchée sauvage ; J. : Marathon Man ; V. : Lilith ; S. : Soleil vert ; D. : Reflets dans un œil d'or ; L. : En route pour la gloire ; Mar. : Network.
AU NOM DU PROGRES : Palais des Arts (3e) (272-62-98).
20 GRANDES COMEDIES AMERICAINES (v.o.), Olympic (14e) (542-67-42) : Mer. : Petits meurtres sans importance ; J. : le Brise-cœur ; V. : la Vie secrète de Walter Mitty ; S. Artistes et modèles ; D. : l'Impossible M. Bébé ; Mon épouse favorite ; L. : Bob, Carole, Ted et Alice ; Mar. : Women.
STUDIO 28 (18e) (606-36-07), Mer. : Mon oncle ; J. : la Machine ; V. : l'Ile du docteur Moreau ; S. : Cours après moi, shérif ; Mar. (sf/ Dim : la Vie devant soi, à 21 h. 30) ; L. : Des enfants gâtés.
CHATELET - VICTORIA (v.o.) (1er) (508-94-14) I : 13 h. : le Crépuscule des Dieux ; 16 h. 10 : Taxi Driver ; 18 h. : (+ V. à 0 h. 30) : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 15 et 22 h. 20 (+ S. à 0 h. 30) ; Cabaret, II : 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Chatte sur un toit brûlant ; 18 h. 10 : Duellistes ; 20 h. : Pierrot-le-Fou ; 22 h. : A bout de souffle ; V., à 24 h. : A l'est d'Eden ; S., à 24 h. : l'Epouvantail.



Les films nouveaux

VOYAGE A TOKYO, film japonais de Yasujiro Ozu. V.O. : St-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Olympic (14e) (542-67-42).

ELLES DEUX, film hongrois de Marta Meszaros. V.O. : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Racine (6e) (633-43-71) ; U.G.C. Marbeuf (8e) (225-47-19) ; J.-Renoir (9e) (874-40-75) ; Olympic (14e) (542-67-42).

BANDE DE FLICS, film américain de Robert Aldrich (XX). V.O. : Quartier Latin (5e) (326-84-65) ; Marignan (8e) (359-92-82) ; V.F. : ABC (2e) (236-55-54) ; Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; Helder (9e) (770-11-24) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Clichy - Pathé (18e) (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).

IPHIGENIE, film grec de Michael Cacoyannis. V.O. : St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; Gaumont Rive gauche (6e) (548-26-36) ; Marignan (8e) (359-92-82). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27).

SAFRANA OU LE DROIT A LA PAROLE, film mauritanien de Sidney Sokhona. V.O. : la Clef (5e) (337-90-90).

LE VOYAGE AU JARDIN DES MORTS, film français de Philippe Garrel. Action République (11e) (805-51-33).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE, film français de Jocelyne Saab. Olympic (14e) (542-67-42).

GENERATION PROTEUS, film américain de Donnald Cammell (X). V.O. : St-Michel (5e) (326-79-17) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : Caméo (9e) (770-20-89) ; Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Convention - St - Charles (15e) (579-33-00) ; Clichy - Pathé (18e) (522-37-41).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO, film américain de V.A. Eveety. V.O. : Ermitage (8e) (359-15-71), en soirée. V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; Rotonde (6e) (633-08-22) ; U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08) ; Ermitage (8e), en matinée ; U.G.C. Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Magic - Convention (15e) (828-20-64) ; Napoléon (17e) (380-41-46).

LE FANTOME DE HURLEVENT, film américain de A. Dawson. V.F. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Marbeuf (8e) (225-47-19 : Maxéville (9e) (770-72-86) ; les Images (18e) (522-47-94).

BOITE A FILMS (v.o.) (17e) (754-51-50), I : 13 h. (+ V., S. à 0 h. 45). Easy Rider ; 14 h. 40 : Cinq pièces faciles ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 20 h. 15 : Frankenstein Junior ; 22 h. 15 : les Damnés. II : 13 : Let it be ; 14 h. 30 : Yellow submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 18 h. : le Désert des tartares ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise ; V. et S., à 0 h. 15 : Délivrance.

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Diabolo menthe ; Olympia (966-11-53) : Orca.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : l'Hôtel de la plage ; les Petits Câlins ; L'or était au rendez-vous.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : Emmanuelle 2 (**) ; Tendre poulet.
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : les Petits Câlins ; Diabolo menthe ; Bande de flics (**) ; Et vive la liberté ; Génération Proteus (*).
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Emmanuelle 2 (**) ; l'Hôtel de la plage. — Club YZ (474-94-46) : Tendre poulet ; Génération Proteus (*) ; Mar., 20 h. 15 : Easy Rider.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Cet obscur objet du désir ; — Cinécal (976-39-17), mer., dim., 14 h. 30 : Lucky Luke ; mer., j., vend., 21 h. : Trois femmes ; sam., 17 h., lun., 21 h. : la Marquise d'O ; sam., 21 h., dim., 17 h. (v.f.), dim., 21 h., mar., 21 h. (v.o.) : Elisa vida mia.
ELANCOURT (062-81-84). A : Mon beau légionnaire ; j., 20 h. 45 : les Nouvelles Zébrides. — B : Les Baskets se déchaînent (**) ; Jeremiah Johnson.
MANTES, Domino (092-81-84) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Bande de flics (**) ; Et vive la liberté. — Normandie (477-02-35) : Emmanuelle 2 (**).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Et vive la liberté ; Emmanuelle 2 (**) ; l'Hérétique (*) ; l'Hôtel de la plage.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Tendre poulet. — Royal (963-09-72) : Les baskets se déchaînent (**) ; sam., 17 h. : le Diable probablement.
MAULES, Etoiles (478-85-74), ven., sam., dim. : Arrête ton char Bidasse.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : l'Hôtel de la plage ; Tendre poulet ; Bande de flics (**) ; Et vive la liberté.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Tendre poulet ; l'Hérétique (*) ; l'Hôtel de la plage ; les Liens de sang (*) ; Préparez vos mouchoirs (*) ; la Coccinelle à Monte-Carlo. — C 2 L (950-55-55) : Emmanuelle 2 (**). — Club (950-17-96), mer., dim., 14 h. 30, lun., 21 h. : les Temps modernes ; mar., 14 h. 30, jeu., ven., 21 h. (v.o.) : Adoption ; mer., mar., 21 h., dim., 17 h. : Miracle en Alabama ; sam., 14 h., 17 h. : Magiciens et lamas de l'Himalaya ; sam., dim., 21 h. (v.o.) : Cabaret.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Tendre Poulet ; Bernard et Bianca ; Emmanuelle 2 (**) ; Génération Proteus (*).
BURES - ORSAY, Ulis (907-54-14) : Diabolo menthe ; Emmanuelle 2 (**) ; Génération Proteus (*) ; la Coccinelle à Monte-Carlo.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Emmanuelle 2 (**) ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; l'Hérétique (*).
EVRY, Gaumont (077-06-23) : l'Hôtel de la plage ; Et vive la liberté ; les Petits Câlins ; Bande de flics (**) ; l'Amour violé (*).
GIF, Central Ciné (907-61-85) : V. S., 21 h., D., 14 h., 16 h. 30 : Nous irons tous au paradis ; J., D., L., Mar., 21 h. : l'Ami américain (v.o.).
GRIGNY, France (906-79-60) : Un moment d'égarement ; le Toboggan de la mort.
PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Arrête ton char bidasse ; la Pluie du diable.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : 1 : la Planète sauvage ; 2 : Ana et les loups ; la Cousine Angélique ; le Jardin des délices ; Elisa vida mia.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Préparez vos mouchoirs (*) ; la Part du feu ; Les baskets se déchaînent (**) ; Diabolo menthe.
VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Diabolo menthe.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Hôtel de la plage ; Bande de flics (**) ; Julia.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : l'Œuf du serpent (*).
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Orca.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : la 7e Compagnie au clair de lune.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Tendre Poulet.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : Mort d'un pourri ; l'Œuf du serpent (v.o.) (*) ; Skateboard.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Mar., J., S., 21 h., D., 15 h. : la Vie devant soi ; V., Mar., 21 h. : le Prête-nom (v.o.) ; S., 15 h. : Tintin et le lac aux requins. Salle R.-Desnos : V., 21 h. : la Vie devant soi ; S., 21 h. : le Prête-nom ; D., 15 h. : Tintin et le lac aux requins.
RUEIL, Ariel (749-46-25) : l'Hôtel de la plage ; les Petits Câlins. Studio (749-19-47) : Emmanuelle 2 (**) ; la Part du feu ; Préparez vos mouchoirs (*).
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Mary Poppins ; Moïse (v.o.) (**).
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Diabolo menthe ; Mar., 21 h. : la Ballade de Bruno.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Angela Davis, l'Enchaînement, l'Argent de la vieille (v.o.).
AULNAY, Parinor (931-00-05) : Et vive la liberté, les Petits Câlins, la Coccinelle à Monte-Carlo, l'Hérétique (*). — Prado : Deux super-flics. J. 21 : le Désert des Tartares.
BAGNOLET, Cinhoche (360-01-02) : V., S., D. : Un bourgeois tout petit petit.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Préparez vos mouchoirs (*) ; Diabolo menthe. Mer., J. : le Diable probablement ; S., D., L., Mar. : Dernière sortie avant Roissy.
DRANCY, Trianon (284-00-10) : S. D. : Nous irons tous au paradis.
EPINAY, Epicentre (826-89-50) : Et vive la liberté, les Petits Câlins, la Toubib aux grandes manœuvres (**).
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : l'Hôtel de la plage ; Et vive la liberté ; Bande de flics (**).
LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Diabolo menthe ; Mer., 17 h. : Buffalo Bill.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : l'Hérétique (*) ; Emmanuelle 2 (**) : Tendre poulet ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; L'or était au rendez-vous ; Génération Proteus (*).
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Coccinelle à Monte-Carlo ; Diabolo menthe ; Génération Proteus (*).
ROSNY, Artel (528-90-00) : Bernard et Bianca ; Deux super-flics ; l'Hérétique (*) ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Emmanuelle 2 (**) ; Génération Proteus (*).
VINCENNES, Palace (328-32-56) : Deux super flics.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : l'Argent de la vieille ; Mar. : Paradiso.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : les Petits Câlins ; l'Hôtel de la plage ; Bandes de flics (**) ; Et vive la liberté.
CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79) : S. 15 h. : Richard III ; D. 17 h., Mar. 21 h. : Repérages.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : l'Hérétique (*) ; Deux super flics ; les Liens de sang (*) ; Tendre poulet ; Génération Proteus (*) ; la Coccinelle à Monte-Carlo. — M.J.C., Mont-Mesly (207-37-67) : Trois femmes ; Nashville ; Un bourgeois tout petit, petit.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Providence ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; Emmanuelle 2 (**).
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Coccinelle à Monte-Carlo.
MAISONS - ALFORT, Club (378-71-70) : Et vive la liberté, Diabolo Menthe, Bandes de flics (**).
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Diabolo menthe ; Emmanuelle 2 (**) ; les Liens de sang (*) ; Tendre Poulet. — Port : l'Amour violé (*).
ORLY, Paramount (726-21-69) : Emmanuelle 2 (**) ; l'Hérétique (*).
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Diabolo menthe ; les Petits Câlins ; Bande de flics (**) ; Les baskets se déchaînent (**) ; l'Hôtel de la plage ; Et vive la liberté.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : Emmanuelle 2 (**) ; Bernard et Bianca ; Préparez vos mouchoirs (*).

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Tendre Poulet ; Emmanuelle 2 (**) ; l'Hôtel de la plage ; Génération Proteus (*) ; les Fantômes de Hurle-Vent ; l'Hérétique (*). — Gamma (981-00-03) : Diabolo menthe ; Et vive la liberté ; les Petits Câlins ; la Coccinelle à Monte-Carlo
CERGY PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Tendre Poulet ; Et vive la liberté ; La Coccinelle à Monte-Carlo ; Emmanuelle 2 (**).
ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Hôtel de la plage ; l'Amour violé (*) ; Tendre Poulet ; Bande de Flics (**) ; les Liens de sang (*). — Hollywood : La Coccinelle à Monte-Carlo ; S., 17 h. : le Lauréat.
SAINT - GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Annie Hall ; L'espion qui m'aimait ; la Ballade de Bruno.
SARCELLES, Flanades (990-14-53) : Emmanuelle 2 (**) ; Diabolo menthe ; l'Hôtel de la plage ; Tendre Poulet ; la Coccinelle à Monte-Carlo.

Concerts

MERCREDI 8 FEVRIER

CHAPELLE DE LA SORBONNE, 18 heures et 20 h. 45 : Groupe Toscan C. Bueno (Chansons populaires médiévales).
SALLE GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : A. Adortan et A. Quaffelec (musique viennoise) ; 20 h. 45 : R. Buchbinder (Haydn, Schumann, Beethoven).
LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h. : A. Flamer, M. Bailly et M. Scharapan (Haydn, Beethoven, Brahms).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : P. Entremont et chœur de Radio-France (Bach, Webern, Stravinsky, Mozart, Strauss).
MUSEE D'ART MODERNE, 20 h. 30 : Ensemble 2e2m (Naoubah, Toubkal, Sultanes).
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, rue du Dragon, 20 h. 30 : P. Strange, violon (Electric Strings and Things).
SALLE PLEYEL (227-88-73), 21 h. : C. Katsaris (Haydn, Schumann, Liszt).
CERCLE INTERALLIE, 21 h. : Franz Schubert Quartet (Mozart, Schubert).

JEUDI 9 FEVRIER

CHAPELLE DE LA SORBONNE, 18 heures et 20 h. 45 : voir le 8.
LUCERNAIRE, 19 heures, voir le 8.
CENTRE CULTUREL AMERICAIN, 20 h. 30 : B. Heidsieck (musique pour synthétiseurs).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : M. Marriner. Sol. R. Puyana (Bach, De Falla, Stravinsky).
ECOLE NORMALE SUPERIEURE (326-07-25), 20 h. 30 : M. Murty.
EGLISE SAINT-EUSTACHE, 20 h. 30 : Orchestre des Concerts Lamoureux et chorale de Saint-Eustache, dir. J.-C. Bernede (Mozart).
CENTRE CULTUREL PORTUGAIS (633-35-35), 20 h. 45 : N. Maissa et C. Vital (Beethoven, Schubert, Debussy).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre de chambre Juventia, dir. H. Nafilyan, sol. P. Fontanarosa (Bach, Nafilyan).

VENDREDI 10 FEVRIER

CHAPELLE DE LA SORBONNE, 18 heures et 20 h. 45 : voir le 8.
LUCERNAIRE, 19 heures : voir le 8.
SORBONNE, amphithéâtre Richelieu, 12 h. 30 : N. Sera-Tagrine, A. Galperine et G. Magnan (Rameau, Chopin, Mozart, Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 heures : voir le 9.
GALERIE NANE STERN (705-08-46), 19 heures : J. Martin, piano.
HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : Simone Escure (Bach).
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 heures : Ensemble Pro-Musica de Paris (Bach, Schutz, Telemann, Vivaldi).
SALLE PLEYEL, 21 heures : P. Fournier et J. Fonda (Schubert, Brahms, Britten).

SAMEDI 11 FEVRIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 heures : voir le 9.
PALAIS DES SPORTS (250-79-80), 14 h. 30 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos, sol. : N. Lee, L.H. William, V. Martin (Gershwin)
THEATRE DE LA MADELEINE (265-07-09), 17 heures : Trio Haydn (Haydn, Brahms).
RADIO-FRANCE (524-15-16), 17 heures : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : J.-P. Izquierdo et G. Amy (Varese, Numès, Darasse, Mache).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : concert Oubradous, dir. : P. Dervaux, sol. J.-M. Darre (Prokofiev, Chopin, Mozart) ; 21 heures : R. Kirkpatrick (Haendel, Rameau, Couperin, Bach).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : les Menestriers.
CHAPELLE DE LA SORBONNE, 18 heures et 20 h. 45 : voir le 8.
GALERIE NANE STERN, 19 heures : voir le 10.
LUCERNAIRE, 19 heures : voir le 8.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 10
SALLE PLEYEL, 20 h. 15 : Orchestre des jeunes Lœwenguth, dir. : A. Lœwenguth (Bach, Gluck, Bartok, Rowley, Ravel, Romberg).
SALLE CORTOT (924-80-16), 20 h. 30 : S. Vigerie (Bach, Chopin, Debussy, Ravel).
SALLE CHAILLOT GALLIERA, 20 h. 30 : C. Riou (Schumann, Liszt), R. Oleg (Prokofiev), P. Bianconi (Chopin, Mendelssohn).

DIMANCHE 12 FEVRIER

THEATRE D'ORSAY (548-38-53), 11 h. : P. Pasquier et J.-C. Pennetier (Schubert, Prokofiev, Mozart).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 18 h. : Sextuor de clarinettes Leblanc. Sol. C. Maisonneuve (Cancen, Albinoni, Mendelssohn).
GALERIE NANE STERN, 17 h. : voir le 10.
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : J.-J. Kantorow, ensemble 12 et P. Bride (Mozart).
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), 17 h. : I. Piveteau, J. Le Trocquier et M. Auricoste (Haendel, Bach, Corneille, La Fontaine).
FIAP (589-89-15), 17 h. 30 : A. Biro et L. Boyer (Brahms).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 11.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Bedois (Pretorius, Titelouze, Bach).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : H. Mencke (Ligeti, Frescobaldi, Bach, Reube).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : T. Walters (Bach, Liszt, Ravel, Granados, Barber).
CHAPELLE DE LA SORBONNE, 18 h. et 20 h. 45 : voir le 8.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : J. Bream (Bach, Dowland, Weiss).

LUNDI 13 FEVRIER

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 8 ; 21 h. : Ensemble vocal G. George (motets, chansons populaires Renaissance étrangère).
RADIO FRANCE, 20 h. 30 : Trio Haydn de Vienne, Quatuor de percussions de Paris, Ensemble instrumental, dir. : A. Myrat (Haydn, Mendelssohn, Prin, Alexander)
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre de chambre, dir. : J.P. Paillard Sol. E. et T. Heidsieck (Mozart, Haendel).
THEATRE ATHENEE (073-27-24), 21 h. : Ko Iwasaki et S. Scheja (Vivaldi, Rachmaninoff).

Variétés

Les chansonniers

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Aux ânes citoyens.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : Ce soir, on actualise.
DIX HEURES. (606-07-48), 22 h. : Mars ou crève.

Les comédies musicales

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (L.), 20 h. 30, mat. Sam. et Dim. à 14 h. 30 : Porgy and Bess.
MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Sam. et Dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

Le music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78) à partir du 14, à 20 h. 30 : Tamarugo.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : R. Devos.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) 21 h. : François Beranger (dern. le 11).
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Colette Renard.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., Dim. soir), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49), le 11, à 14 h. 30 : A. Menguelat (Dim. soir), 21 h., mat. Dim. à 14 h. 30 : Barbara (première partie : Mia Martini et Duo Barocco).
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 18 h. 30 : Ahmed Ben Dhiab.
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (L.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : Cuarteto Cedron.
LUCERNAIRE - FORUM (544-57-34) I. (L.) 22 h. 30 : Antoine Candelas. — II : 22 h. 30 : Brigitte Fontaine et Areski.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) jusqu'au 12, à 20 h. 45 : Rufus. A partir du 13 : Bernard Haller.

Jazz, pop', rock et folk

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 9 à 20 h. 30 : B. Vitet, F. Achard, J. Berrocal, M. Potage et C. Parle.
AMERICAN CENTER (033-99-92), le 8, à 21 h. : Hootnanny, avec Patrick Ewen (folk celtique).
GOLF DROUOT (770-47-25) à 22 h., les 10 et 11 : Alain Suzan.
PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h., le 8 : Charquet et Cie ; le 9 : Olivier Franck Quintet ; le 10 : Soul's Quintet ; le 11 : The Wild Mon Blues ; le 13 : Jazz Bandar ; le 14 : Jacques Dieval Trio.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), à 22 h. 30, les 10 et 11 : Hervé Bourde Quartet.
PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 9, à 20 h. : Frank Zappa.
STADIUM, BAR TOTEM (583-11-00) à 21 h., le 8 : Bobby Few et Mal Waldron ; le 9 : H. Bourde, L. Plouton et M. Waldron ; le 14 : Cie Bernard Lubat.
GIBUS, à 0 h. 30, les 8 et 9 : Bijou.

SPECTACLES

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du bicentenaire du traité d'amitié de 1778 entre la France et les Etats-Unis, l'association France-Etats-Unis, la branche française des Cincinnati, la branche française des fils de la Révolution américaine, et l'association France-Amérique, ont organisé, mardi 7 février, un dîner à l'hôtel Hilton, à Paris, présidé par Mme Valéry Giscard d'Estaing, auquel assistaient notamment MM. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, et Arthur Hartman, ambassadeur des Etats-Unis.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Fabienne BLONCOURT,

petite-fille de M. Elie Bloncourt, ancien député de l'Aisne et vice-président national de l'A.N.A.C.R., et fille de M. Jean Bloncourt, journaliste, décédé, et de Mme, née Sylviane Henriot, avec

M. Eric ESPIARD,

fils de M. Etienne Espiard et de Mme, née Christiane Thiberge.

Décès

Père A.-M. BESNARD

Les obsèques religieuses du **Père Albert-Marie BESNARD,** prieur du couvent parisien de La Tour-Maubourg, auront lieu le 9 février, à 10 h. 30, en la chapelle du couvent Saint-Honoré, 222, rue Saint-Honoré. Inhumation au cimetière Montparnasse.

[Né le 27 mars 1926 à Toulouse, élève de Polytechnique, le Père Besnard est entré dans l'ordre dominicain en 1950. Prêtre en 1954, prieur du couvent de Strasbourg, il fut, de 1959 à 1968, chargé de la formation des jeunes dominicains, puis directeur de la « Vie spirituelle » et prédicateur régulier de la messe du dimanche à France-Culture, ministère qu'il appréciait particulièrement. Parmi ses ouvrages, on peut citer : « Propos intempestifs sur la prière », « Pour Dieu, il n'est jamais trop tard », « Un certain Jésus », « Quand les vieux parlent », « Chemins et Demeures » et une correspondance avec un agrégé de philosophie, qui devait mourir à quarante-quatre ans du même mal que le Père Besnard : « Laisse-moi me retourner et te voir », et enfin « Par un long chemin vers toi », qui doit être publié prochainement.

Le Père Besnard laisse le souvenir d'un homme profondément spirituel et particulièrement doué pour la recherche intérieure. Il s'intéressait aux mystiques orientales et aux techniques de concentration spirituelle. Ses fonctions de maître des novices lui ont permis notamment d'exercer une influence durable sur la communauté dominicaine.]

Professeur P. QUENEY

Mme Paul Queney.
M. et Mme Pierre Queney et leurs fils.
M. et Mme Michel Battiau-Queney et leur fille.
Mme M. Thoumazou,
Mme G. Thoumazou et ses enfants.
Les familles Marçais et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul QUENEY,
professeur honoraire de l'université de Paris-VI,
directeur honoraire du laboratoire de météorologie du C.N.R.S.,
professeur à l'E.N.S.T.A.,

chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 3 février 1978, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la stricte intimité familiale le 7 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né à Lyon le 27 juillet 1905, Paul Queney était ancien élève de l'Ecole normale supérieure et docteur ès sciences physiques. L'essentiel de sa vie a été consacré à des études théoriques de météorologie. Ayant commencé à l'Institut de météorologie d'Alger, il travailla ensuite à Clermont-Ferrand, puis revint à Alger comme directeur de l'Institut de météorologie. En 1946, il fut nommé professeur à la faculté des sciences de Paris, et il occupa ce poste jusqu'à sa retraite en 1976. A plusieurs reprises, il est allé travailler et enseigner dans diverses institutions étrangères, notamment à Chicago, à Princeton, à Los Angeles et à Istanbul.

Paul Queney était considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de météorologie dynamique. Il avait notamment étudié les perturbations de toutes échelles dues au relief. Encore tout récemment, il travaillait à élaborer une théorie de la cyclogénèse, c'est-à-dire de la formation des dépressions cycloniques des latitudes moyennes. Paul Queney était l'auteur de nombreux articles et communications, ainsi que d'un livre de météorologie générale.]

— Mme Pierre Aguignier,
Mme Michel Aguignier,
Claude et Philippe Sapien,
Martine et Pierre Aguignier,
Dominique et Gérard Smith,
Michèle Aguignier,
Philippe Aguignier,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel AGUIGNIER,

survenu à Paris le 6 février 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 février 1978, à 8 h. 30, en l'église Saint-Paul - Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

4, rue du Parc-Royal, Paris (3e).

— M. Maurice Labruyère, président-directeur général,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel des Ateliers Bergeaud-Macon,
ont la douleur de faire part du décès de

MICHEL AGUIGNIER,
directeur de l'agence de Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Philippe CHOQUET,

chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite militaire, chevalier des Palmes académiques, survenu le 30 janvier 1978, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 2 février en l'église Saint-Martin d'Amiens.

De la part de :
Mme Philippe Choquet,
M. et Mme André Breton,
Mlle Marie-Christine Choquet,
M. et Mme Benoît Choquet,
M. et Mme Eric Choquet.
31, rue Debray, 80000 Amiens.

— Mme Micheline Durel, ses filles et leur famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel DUREL,

survenu le 6 février à Gournay-sur-Marne.

Un service religieux sera célébré le vendredi 10 février, à 11 heures, en l'église Saint-Béat, d'Epone.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Epone.

Cet avis tient lieu de faire-part.
90, boulevard de la Résistance,
93460 Gournay-sur-Marne.

— Nous apprenons la mort de

Mme veuve Paul FEIGELSON,

décédée à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans.

[Mme Paul Feigelson avait servi comme agent de liaison dans la Résistance pendant l'occupation allemande. Elle était la mère de M. Ralph Feigelson, membre de l'Amicale des juifs anciens résistants, qui fut déporté au camp d'Auschwitz, d'où il réussit à s'évader.]

— M. Jean Laroque, avocat général à la Cour de cassation, son époux,
François et Yolande Laroque,
Pierre et Joëlle Laroque,
Sophie et Una Liutkus,
Catherine Laroque,
ses enfants,
Stéphanie Laroque et Aurélien Liutkus, ses petits-enfants,
Le docteur Renaux, son père,
Mme Nousbaum, sa mère,
Mme Paul Laroque, sa belle-mère,
Mlle Monique Renaux,
M. et Mme André Perrin et leurs enfants,
ses sœurs, beau-frère et neveux,
Les familles Delrieu, Delort, Manhes, Boissard et Schilte,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LAROQUE,
née Jacqueline Renaux,
médecin conseil radiologue,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille d'argent du travail,

décédée à l'âge de cinquante-cinq ans, le 1er février 1978, après une cruelle maladie.

« Seigneur, que votre volonté soit faite ».

et vous prient d'assister à la messe qui sera dite en l'église Saint-Philippe-du-Roule, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (8e), le samedi 11 février, à 11 heures.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Constant (Cantal).

85, rue La Boétie, 75008 Paris.

— Mme Marcel Maubrey et ses fils, ainsi que toute la famille, font part du décès de

M. Marcel MAUBREY,

décédé le 8 décembre 1977, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu le 12 décembre 1977 à Buxières.

Buxières-sur-Arce,
10110 Bar-sur-Seine.

— Mme Renée Meegens-Toulemonde, son épouse,
M. et Mme Francis Libbrecht-Meegens et leurs enfants,
M. et Mme Paul Meegens-Geoffroy et leurs enfants,
M. et Mme Gaspard Hürlimann-Meegens et leurs enfants,
M. Jean-Louis Meegens,

ses enfants et sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Robert MEEGENS,
administrateur de la C.E.G.D.S.,

survenu le 1er février 1978, dans sa soixante et onzième année.

Le service religieux a eu lieu dans l'intimité familiale le lundi 6 février 1978 en l'église réformée de Boulogne.

« Je sais en qui j'ai cru. »
(II TIM, Ch. 1er, verset 12.)

1, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.
38, Grande-Rue,
94360 Bry-sur-Marne.
63, avenue Guillaume-Apollinaire,
91100 Saint-Germain-lès-Corbeil.
12, chemin de Praz-Séchaud,
Lausanne, 1010 (Suisse).

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, après avoir accepté et reçu les sacrements de l'Eglise, de la

comtesse René de POILLOUE de SAINT PERIER,
née Raymonde François,

décédée le 7 février 1978, en son domicile au château de Morigny-Champigny, Morigny, 91150 Etampes.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Morigny, le vendredi 10 février 1978, à 10 h. 15, et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Morigny.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Pierre Rauffet,
M. Jacques Rauffet,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Pierre RAUFFET,

rappelé à Dieu au terme d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Honoré d'Eylau, sa paroisse, le samedi 4 février.

— M. et Mme Henri Lambert,
M. et Mme François Saint-Mieux,
M. et Mme Bernard Saint-Clivier,
ses enfants,
M. et Mme Yves Saint-Clivier,

Philippe et Marie-France Lambert et leurs enfants,
Marie-Noëlle Lambert et ses enfants,
Pierre et Michèle Monnot et leur fils,
Yves-Louis et Thérèse Lambert et leurs enfants,
Dominique et Geneviève Lambert et leurs enfants,
Didier et Pascale Lambert,
Philippe et Véronique Bally,
Jérôme, Nathalie, Catherine Saint-Mieux,
Patrick, Thierry, Eric, Pierre, Caroline Saint-Clivier,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Hubert et Catherine Saint-Clivier,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Hubert SAINT-CLIVIER,
née Thérèse Noël,

décédée le 4 février 1978 dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 février, à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (ancienne église), 10, rue de l'Annonciation.

— Le Creusot, Saint-Pierre-de-Varennes (Saône-et-Loire), Héricourt (Pas-de-Calais).

La comtesse L. de Masin,
Le comte et la comtesse J. de Masin et leur fils,
Le baron et la baronne A. de Baru et leurs enfants,
Le comte et la comtesse X. de Masin et leurs enfants,
M. et Mme J.-P. Bouquet et leurs enfants,
Mlle Magali de Masin,
ont le regret de faire part du décès de

Olga, Marie-Charlotte de SERVINS d'HERICOURT, vicomtesse de MASIN,

endormie dans la paix du Seigneur dans sa quatre-vingt-dixième année, le 7 février 1978.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 février, à 9 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Varennes (Saône-et-Loire) et l'inhumation aura lieu le vendredi 10 février, à 9 h. 30, à Héricourt, dans le Pas-de-Calais.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Château de Brandon,
71200 Le Creusot.

— M. Roger Soussan,
M. Dominique Soussan,
M. Yvan Katarinck,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Roger SOUSSAN,
née Sonia Katarinck,

leur épouse, mère, sœur et parente.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 février 1978, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours d'Asnières, rue Albert-Ier, suivie de l'inhumation au cimetière ancien d'Asnières.

On se réunira à l'église.

24, rue Aristide-Briand,
78140 Velizy.

— On vous prie d'assister au service et à l'inhumation du

docteur Joseph TABET,
âgé de trente-quatre ans,

Mme Joseph TABET,
née Geneviève Huot,
âgée de trente-deux ans,

Pierre TABET,
âgé de cinq ans,

Marie-France TABET,
âgée de deux ans,

décédés accidentellement le 5 février 1978, qui se feront le vendredi 10 février 1978, à 15 heures, en l'église Saint-Basile à Etampes (91150), où l'on se réunira.

De la part de :
M. et Mme Choucrallah Tabet,
M. et Mme Michel Huot,
leurs parents et grands-parents,
M. et Mme Jean Tabet et leurs filles,
M. et Mme Nazih Tabet,
M. et Mme Faouzi Tabet,
M. et Mme François Huot et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean-Michel Retailleau et leurs enfants,
M. et Mme Emmanuel Huot et leurs enfants,
Mlle Marie-Odile Huot,
leurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, cousins et cousines
Et de toute la famille.

Ni fleurs ni couronnes.
Priez pour eux.
L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame nouveau à Etampes.

M. et Mme Nazih Tabet,
36, rue Sibuet, 75012 Paris.
M. et Mme Michel Huot,
Lavaurette, 80240 Septfonds.

Remerciements

— Mme Simone Bacharach, son épouse,
Corinne et Rémy Bacharach, ses enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jack BACHARACH,

remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

62, cours de Vincennes, 75012 Paris.

Communications diverses

— Alfred Sauvy signera son ouvrage « Coût et Valeur de la vie humaine » le jeudi 9 février 1978 à partir de 17 heures à la Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Téléphone : 548-36-62.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 février 1978 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 19 décembre 1945 portant règlement d'administration publique pour l'application du statut du notariat.

● Modifiant le décret n° 72-809 du 1er septembre 1972 portant application de la loi n° 72-11 du 3 janvier 1972 instituant l'aide judiciaire.

● Relatif à l'organisation et au régime administratif et financier de l'Institut Auguste-Comte pour l'étude des sciences de l'action.

● Portant application de la loi du 14 janvier 1939 relative à la Réunion des théâtres lyriques nationaux et fixant le statut du Théâtre national de l'Opéra de Paris.

● Portant nomination dans les cadres des officiers de réserve.

UN ARRETE

● Portant approbation de la convention nationale des chirurgiens-dentistes.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 8 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Tirage du Loto : 20 h., Journal.

20 h. 30, *Dramatique historique : Les amours sous la Révolution (Quatre ans dans une prison)*, de J. Chabanne, réal. J.-P. Carrère.

21 h. 55, Série sociologique : Hommes et sociétés (*L'adaptation des Antillais à Paris*), de J. Mousseau, réal. B. Guillou

Première partie (tournée aux Antilles) d'une enquête sur les raisons des migrations et la personnalité des migrants martiniquais et guadeloupéens.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ;

19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine « Cartes sur table » : M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris, répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; 21 h. 40, Feuilleton américain : Racines.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le Centre des démocrates sociaux ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM (un film, un auteur)* : SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER, de J.-L. Mankiewicz (1959), avec E. Taylor, M. Clift, K. Hepburn, M. McCambridge, A. Dekker (Rediffusion).

22 h. 20, *Journal.*

22 h. 35, Ciné-regard : Hollywood U.S.A., de C. *Laporte*, réal. M. Minaud (*L'humour juif américain*).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, La science en marche : promenade au jardin des sciences ;

20 h., Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes... (l'Opéra de Lyon, avec A. Tasset et D. Debard ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Récits, par P. Venaille ; 22 h. 45, *L'art au féminin*, par D. Boone ; 23 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil : Mozart, Bach ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre National de France, direction P. Entremont : « Ricercare » (Bach-Webern) ; « Symphonie de psaumes pour chœurs et orchestre » (Stravinski) ; « Concerto pour piano n° 26 en ré majeur, K. 537 (Mozart) ; « Grande Suite du Chevalier à la rose » (R. Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : paysages sonores ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Paysages sonores.

JEUDI 9 FÉVRIER

Les organisations syndicales de l'établissement public de diffusion ayant déposé un préavis de grève par solidarité avec celles de l'Institut national de l'audiovisuel (« le Monde » du 8 février), les programmes des trois chaînes de télévision de ce jeudi 9 février devraient être annulés jusqu'à 20 heures, heure limite du préavis.

CHAINE I : TF 1

Une intervention du président de la République *relative à la politique extérieure* (désarmement et relations Est-Ouest) est retransmise de 20 h. 30 à 21 h. 15 sur TF 1, A 2 après le journal de 20 heures, et sur les principales chaînes de radio. (Reprise en fin de soirée sur FR 3.)

21 h. 15, Feuilleton : La filière ; 22 h. 25, Titre courant : Le désert de Retz, de J. Roy ; 22 h. 35, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

21 h. 15, De mémoire d'homme : Téléfilm *français : Sur les traces de poudre blanche*, de S. Ganzl, réal. J.-P. Marchand.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 FILM (cinéma public) : UNE ANGLAISE ROMANTIQUE, de J. Losey (1975), avec G. Jackson, M. Caine, H. Berger, M. Richardson, K. Nelligan.

Femme d'un romancier à succès, une bourgeoise anglaise, qui s'ennuie, se laisse séduire par un gigolo cynique. Variations modernes sur le « bovarysme ». Losey, que le sujet n'a pas intéressé, s'est contenté de lui faire une mise en scène « haute couture ».

22 h. 35, *Magazine : Un événement.*

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Darakan », de C. Klotz ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les bourses d'étude ; à 16 h. 25, En direct avec... R. Bofill ; 17 h. 32, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes (créateurs et interprètes) ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Biologie et médecine :

20 h., « Prince de ma jeunesse », de J. Yanowski, avec G. Page, J.-M. Fertey, F. Maistre (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Récits, par P. Venaille ; 22 h. 45, L'art au féminin, par D. Boone ; 23 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Rachmaninov, E. Elgar ; 14 h. 30, Triptyque... prélude : Schoenberg, Britten, *Chostakovitch ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui...* Autour des instruments à vent : Mihalovici, D. Meier, G. Masson, E. Lejet, P. Capdenat ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil : *Schumann* ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France... *New England Conservatory Chorus, Harvard* Glee Club and Radcliffe Choral Society, St Gabriel Boychoir, Orchestre symphonique de Boston, direction E. Leinsdorf : « Scènes de Faust » (Goethe-Schumann). Avec H. Prey, B. Sills, T. Troyanos, T. Paul ; 22 h. 30, *France-Musique* la nuit : actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, Paysages sonores.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 8 FÉVRIER

— Un débat sur le thème « Qui est responsable de la crise » réunit *MM. Pierre Joxe*, membre du bureau exécutif du P.S. ; *Philippe Dechartre*, délégué national du R.P.R. à l'action ouvrière et professionnelle, et *Jacques Toulain*, membre du parti radical, sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité du magazine « Cartes sur table », sur A 2, à 20 h. 30.

JEUDI 9 FÉVRIER

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., participe au petit déjeuner politique de France-Inter, à 7 heures.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, répond aux questions des journalistes, sur France-Inter, à 19 h. 15.

LETTRES

Le premier roman de Paul Morelle

(Suite de la première page.)

Georges est en pension lorsqu'éclatent, en 1934, les émeutes de février. Deux de ses camarades sont affiliés aux *Jeunesses communistes* et lisent « l'Humanité ». Un beau matin, *ils lui disent :*

« Tu seras un intellectuel !

— *Même si je travaille de mes mains ?*

— Même si tu travailles de tes *mains*. Ça ne manque pas les ouvriers intellectuels. »

Et voici Georges tracassé par la *politique. Comment cet adolescent si pauvre et si sensible répondra-t-il à l'inéluctable et fameuse* question : communiste ou socialiste ? Il créera les Jeunesses socialistes dans son village. Mais les communistes lui inspireront cette *réflexion : « J'aime beaucoup la* façon dont ils travaillent. Est-ce *que nous ne pouvons pas nous* servir d'eux tout en les servant ? »

Paul Morelle et son héros (lui-*même ?) continuent leur bonhomme de chemin, sans se presser, gen*timent, humblement. Un chemin qui les conduit à Paris, dans un grand magasin où Georges a *trouvé un emploi d'aide-manutentionnaire*. Des pauvres gens du vil*lage, on passe* doucement aux pauvres gens de la ville. Beaucoup *d'entre eux hésitent à soutenir le* grand changement qui se prépare. Georges le naïf s'en étonne : « C'était curieux, ces gens dont la vie était si triste, si misérable, *et qui avaient encore peur que* cela change. » Georges, trop jeune pour voter, n'a fait qu'assister à la victoire électorale de la gauche. Il s'en réjouit. Les salaires augmentent. Paul Morelle, lui, n'a brusqué personne. Il a amené *son lecteur à ce stade en l'emmitouflant* dans une autobiographie pudique, un rien nostalgique. Que nous sommes heureux de voir qu'un gouvernement s'occupe enfin de tant de gens honnêtes, laborieux, tirant sans cesse le diable par la *queue !*

*Mais l'auteur, en installant pa*tiemment et sans excès sa pein*ture d'une vie quotidienne engluée* dans la routine et la résignation, soudain revigorée par la victoire du Front *populaire*, a tendu un piège redoutable aux Français de 1978. *Plus nous sommes satisfaits* de ce qui arrive dans son roman, *moins nous sommes prêts à par*donner les compromissions, les sabotages, les querelles, les lâchetés, et surtout les immenses erreurs des états-majors politiques. Pourtant, c'est tout cela qui survient, ravive nos craintes, provoque notre *dégoût*.

Le lecteur impuissant assiste, selon ses opinions, la mort dans l'âme ou un *sourire goguenard aux lèvres*, à la dégradation horrible de la situation, des rapports entre les partis de gauche, et finalement à l'effondrement des démo*craties*, à l'assassinat de l'Espagne républicaine, à l'ascension irrésis*tible de régimes monstrueux*, à la trahison du chef socialiste Paul Faure, *à l'isolement émouvant* et tragique d'un Marceau Pivert. Les Jeunesses socialistes de la Seine sont brisées par l'obscurantisme des énormes fédérations du Nord, du Pas-de-Calais, des Bouches-du-Rhône.

Georges fait partie des jeunes *gens ardents exclus pour « fractionnisme »* par un appareil veule *et inconscient*. Le voici, prenant son courage à deux mains, s'écriant dans un *meeting* organisé par la C.G.T. : « Camarades... On est en train de vous emmener *en bateau*. Les *syndicats* vous endorment. La guerre vous guette. *Vos conquêtes sociales, elles ne* vont bientôt plus peser lourd. Il faut vous ressaisir, reprendre le combat, comme au moment des occupations d'usines. » Georges est expulsé sans *ménagements* de la tribune où le remplace un « res*ponsable » qui s'écrie : « Excusez* ce camarade. Il est jeune. Il n'a pas l'expérience de parler en public. Il a dit des choses qui, manifestement, ne correspondaient pas *à sa pensée.* »

Au même moment, Hitler annexe l'Autriche. La bourgeoisie ne *sait aucun gré à Blum d'avoir* essayé une politique économique « *raisonnable* ». *Daladier* court à Munich. Que de gâchis ! Que d'incompréhensions ! Que d'égoïsmes de partis ! Pouvre Georges ! Il danse une dernière fois au bal des conscrits de son *village*, puis, mobilisé, il part pour la guerre.

Les Françaises et les Français *qui ont quarante ans aujourd'hui* naissaient à peine. Ce roman les attend. Sa *lecture* les dispensera d'épais manuels d'histoire et des trop longs discours dont on les accable. Ils songeront que les fantômes transis de Blum, de Thorez, de Jouhaux, de Marceau Pivert, et peut-être aussi ceux de Röhm, de *Goebbels et de Mussolini rôdent* toujours autour d'eux.

Ce livre n'est cependant ni *démobilisateur* ni désespéré. Contre cette tentation, il a ses garde-fous : une vérité qui touche et *la présence permanente de forces* tranquilles prêtes à reprendre inlassablement le combat pour la justice et les libertés vraies. *Seulement, il met en rage. Ce qui, par* les temps qui courent, pourrait bien *s'avérer salutaire.*

RENÉ-VICTOR PILHES.

★ Paul Morelle, *la Douceur de vivre*, le Sagittaire, 288 pages, 46 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

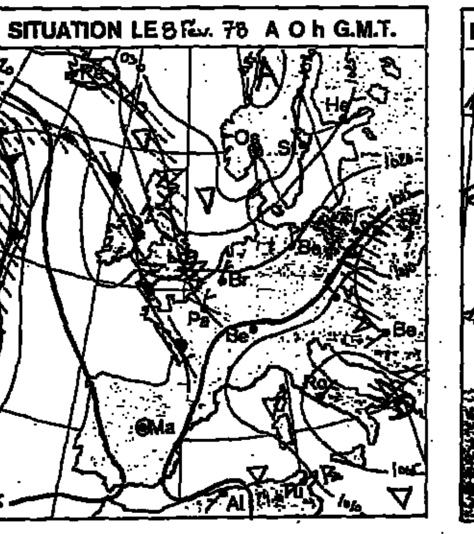
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : *nos abonnés* sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

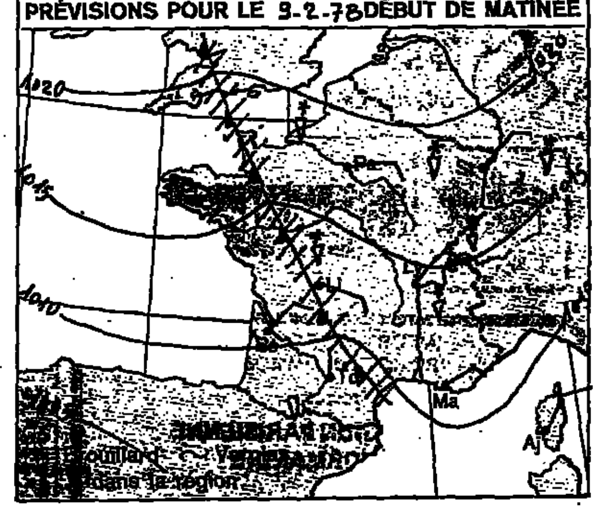
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 février à 0 heure et le jeudi 9 février à 24 heures :

Les hautes pressions de Scandinavie entretiendront sur la France un flux de secteur nord-est progressivement plus froid.

Jeudi 9 février, sur l'ensemble du pays, les températures seront en baisse, et des gelées seront nombreuses dès le matin sur la moitié nord-est. Ces gelées seront souvent de l'ordre de — 2 °C à — 5 °C sur le Bassin parisien, le *Centre*, l'Est *et* le Nord-Est. Les régions méditerranéennes et le sud des Alpes auront un temps assez ensoleillé malgré quelques averses sur la Corse. Ailleurs, le ciel sera généralement très nuageux avec quelques averses de neige sur les Pyrénées, le Massif Central, les Vosges, le Jura et les Alpes du Nord, ainsi que sur les régions côtières de la Manche.

Les vents, de secteur nord-est, se *renforceront un peu* ; ils deviendront assez forts sur les côtes de l'Atlantique, ainsi que sur la basse vallée de la Loire.

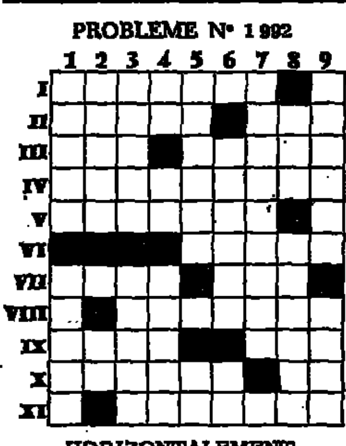
Mercredi 8 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de *1 015,8 millibars, soit* 761,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique *le* maximum enregistré au cours de la journée du 7 février ; le second, le *minimum* de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 12 et 2 degrés ; *Biarritz, 11 et 8 ; Bordeaux, 9 et* 4 ; Brest, 9 et 4 ; Caen, 8 et 2 ; Cherbourg, 6 et 2 ; Clermont-Ferrand, 5 et 0 ; Dijon, 5 et — 1 ; Grenoble, 5 et — 3 ; Lille, 5 et 1 ; Lyon, 5 et 1 ; *Marseille, 9 et 2 ; Nancy, 3 et* — 3 ; Nantes, 7 et 3 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 6 et 2 ; Pau, 9 et 6 ; Perpignan, 9 et 5 ; Rennes, 7 et 2 ; Strasbourg, 3 et — 1 ; Tours, 7 et 1 ; Toulouse, *8* et 3 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 1 ; Amsterdam, 1 et — 3 ; Athènes, 14 et 7 ; Berlin, — 2 et — 4 ; Bonn, 4 et — 1 ; Bruxelles, 4 et 0 ; îles Canaries, 24 et 14 ; Copenhague, — 1 et — 4 ; Genève, 5 et 0 ; Lisbonne, *16 et 6* ; Londres, 7 et 1 ; *Madrid, 13* et — 3 ; Moscou, — 6 et — 10 ;

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 992



HORIZONTALEMENT

I. *Tenant et aboutissant.* — II. Très recherché ; Chevalier servant. — III. La chose de Pompée ; Point souple. — IV. Jeter des lumières sur des branches. — V. S'attaquent aux chefs. — VI. Toute chaude ou vraiment fraîche. — VII. Incestueux par nécessité et fratricide par vocation ; Unité de transactions foncières. — VIII. Crient pour un oui ou un non. — IX. Moins fluide ; Forme de savoir. — X. Dans l'Oise ; Avait sa place en un antique panthéon. — XI. Ne pas mépriser.

VERTICALEMENT

1. Avait une façon péremptoire de faire taire les femmes ; Disciple d'Hippocrate. — 2. Le trou du souffleur ; Fin de participe. — 3. Panier percé ; Tragédie. — 4. Diminutif populaire d'un prénom masculin (épelé) ; Précède une suite ; Pieuses compositions. — 5. Léger ; Annonçait la dispersion de pieuses assemblées (épelé). — 6. Douce créature ; Terme musical. — 7. Permettent de cacher un argent révélateur en étalant un or emprunté. — 8. Horace dut sans doute plus d'une fois être embarrassé de lui mettre un pied quelque *part ! Cérémonie* religieuse. — 9. Incite à fumer ; *Etoile visible le jour.*

Solution du problème n° 1 991

Horizontalement

I. Autopsiée. — *II.* Ri ; *Ecus.* — III. Economat. — IV. Naute ; Rés. — V. *Setter.* — *VI. Ossa* ; Pu. — VII. Pré ; En. — VIII. Daines. — IX. Couturier. — X. Oise. — XI. Bhoutan.

Verticalement

1. Arène ; Cab. — 2. Ca ; Ordo. — 3. Trousseau. — 4. Ointes ; Itou. — 5. Oeta ; Nuit. — 6. Sem ; Hersa. — 7. Icare ; Sien. — 8. *Euterpe.* — *9.* Es ; Uniras.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

STE INTERNATIONALE INDUSTRIE PETROLIERE
recherche pour son établissement en
LIBYE basé à TRIPOLI

UN COMPTABLE DE DIVISION

Le candidat retenu doit avoir outre une formation et une expérience de la comptabilité générale des qualités personnelles de dynamisme et d'initiatives qui devront lui permettre d'envisager une excellente progression de carrière.
La connaissance des langues anglaise et arabe est indispensable.

La Société offre un salaire élevé, logement meublé gratuit et une voiture de fonction.
Ecrire curriculum vitae sous référence CL/DS à :
TAS - 77, rue de la Boétie, 75008 PARIS.

ENTREPRISE T.P.
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche pour sa filiale au
NIGÉRIA

CHEF COMPTABLE

35 ANS MINIMUM
FORMATION B.T.S. - D.E.C.S.

Très bonne connaissance de l'anglais. Expérience professionnelle minimum 5 ans, si possible à l'étranger et dans la branche T.P.
Notions de comptabilité anglo-saxonne appréciées.

Ecrire avec C.V. dét. à nº 47.631, CONTESSE Publicité, 30, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

Recherche pour Usine Électronique Grand Public de Sidi Bel Abbès ALGÉRIE :

INFORMATICIEN CHEF de PROJET

possédant expérience du matériel CII HB 6000 et connaissant IDS, IMS, COBOL et une expérience dans le démarrage des systèmes en fabrication ou service financier. Connaissance de l anglais utile. Pour ce poste, GTE paiera un salaire élevé et offrira des avantages sociaux intéressants. Écrire à :
Jean LAURAIN - GTE International
2, rue de la Moselle - 54000 NANCY
avec photo et salaire demandé.

Postes immédiats pour déplacements en
ORIENT et MOYEN-ORIENT
TECHNICIENS
SUPERVISEURS
INSPECTEURS
CONDUCTEURS TRAVAUX
INGENIEURS
1) Génie civil
2) Tuyauterie
3) Chaudronnerie
4) Electricité
Intertech, 123, r. St-Lazare (8e)
Tél. : 293-46-02

Offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, pour l'Amérique latine (Venezuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) de revue spécialisée.
Doc. A.L.E. (E2),
B.P. 422, 09 PARIS.

Dans le cadre d'un accord de coopération franco-algérien recherchons

INGÉNIEURS et GÉOMÈTRES EXPERTS D.P.L.G.

pour assurer enseignement des sciences géodésiques dans Ecole Nationale à ARZEW (Algérie)

Expér. souhaitée : minim. 3 a.

Aux candidats sélectionnés puis agréés par l'Ecole, il sera proposé un contrat de coopération technique de 2 ans renouvelable.

Logement assuré - Déplacement famille et déménagement pris en charge.

Les qualifications dans l'un des domaines suivants sont requises :
- Photogrammétrie (stéréo-préparation et restitution) ;
- Topographie appliquée à la carte (moyennes et petites échelles) ;
- Topographie appliquée au Génie civil (routes et VRD) ;
- Pédagogie :
  Appui à la Direction des Etudes et à l'équipe d'enseignant ;
  Réalisation pratique de programmes déjà élaborés ;
  Formation pédagogique de nouveaux animateurs ;
  Appui à sélection d'élèves.

Ecr. nº 8.551 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01



offres premier emploi

Correspondant commercial

Vous êtes diplômé d'Etudes Supérieures, vous parlez couramment anglais et allemand, vous aimez les chiffres. La vente vous attire.

Nous vous proposons le poste de correspondant commercial dans notre compagnie nouvellement créée, affiliée à un groupe international dont la vocation est l'isolation.

Pour votre premier poste, vous serez derrière un téléphone, en relation avec nos clients, pour gérer les commandes et assurer leur suivi jusqu'à la livraison. Ceci en rapport avec nos différentes unités de production en France et en Europe.

Vous pourrez ensuite accéder à des fonctions de responsabilité commerciale ou technique sur le terrain en prise directe avec le client.

Nous avons confié aux consultants de SIRCA le soin de nous présenter votre candidature. Ecrivez leur rapidement sous référence 78173 M.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

JEUNES UNIVERSITAIRES
souhaitant faire stage 1er emploi rémunéré en entreprise pour apprendre pratiques de formation professionnelle.
Tél. : 359-12-77 ou 359-68-70

---

offres premier emploi

Le Monde met chaque jour à la disposition de ses lecteurs cette rubrique dans les pages d'Annonces classées :

OFFRES PREMIER EMPLOI

afin de regrouper les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

TIMES NEWSPAPERS LIMITED

European advertisement Sales Executive

Following the promotion of our present representative, we require a

QUALIFIED SALES EXECUTIVE

based in London to represent The Times in France and other territories.

The prime requirement is absolute fluency in French, preferably bilingual French/English.

Another European language would be an advantage. The ideal applicant will have media representation experience but sales experience in other suitable environments could be acceptable.

The successful applicant will be required to travel frequently in Europe, up to 13 working weeks in the year, and must be prepared for long absences from home. The position is open to men and women and a good salary and expenses will be paid.

Please write with full personal, career and salary details to :

The Employment Manager (réf. EA/7)
Times Newspapers Limited
200 Gray's inn Road, London WC1X 8EZ.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche pour
Algérie

DEUX VISITEURS MÉDICAUX

Secteurs
ALGER et ORAN

Conditions impératives pour examen candidature :
- Etre de nationalité algérienne ;
- Posséder voiture en excellent état ;
- Avoir déjà l'expérience de la profession ;
- Etre en possession de la carte visiteur médical en cours de validité.

Recrutement prévu 2e quinzaine février 1978.

Adresser C.V. et photo nº 48.698, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
de PROMOTION IMMOBILIERE
recrute
pour la RÉGION PARISIENNE
et la NORMANDIE

SPÉCIALISTES de la RECHERCHE de TERRAINS

Ayant une bonne expérience de la prospection systématique, des négociations avec propriétaires et administrations.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 4427 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

STRASBOURG **100.000 F**

LA PREMIERE SOCIETE EUROPEENNE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
(C.A. 300 000 000 de francs)
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

SECTEUR ALSACE ou LORRAINE
Il sera chargé de promouvoir une gamme variée et complète de services performants répondant aux besoins d'une importante clientèle.
Ce poste évolutif conviendrait à un candidat de formation supérieure ou autodidacte ayant de bonnes connaissances en anglais et pouvant justifier d'une expérience réussie dans la commercialisation de matériel informatique ou similaire.

Ecrire à COSSA 2 A, r. de l'Epine, 67 000 Strasbourg

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX ROUTIERS
recherche :

un ingénieur chef d'agence

CONNAISSANT TRES BIEN :
- la technique routière
- la gestion d'une agence : C.A. 20 M.+
- l'alsacien et l'allemand.

Discrétion assurée.

Adresser C.V. s/réf 8936 à : P.LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris cedex 02
qui transmettra.

Le Chef du Service Etudes
STRUCTURES OUVRAGES D'ART
d'une importante société française recherche son ADJOINT. Cet ingénieur, diplômé d'une Grande Ecole, minimum 35 ans, peut faire état d'une large expérience professionnelle. Il a exercé des responsabilités techniques et de gestion. - Il résidera ds une ville universitaire du Sud-Ouest de la France et pourra facilement se déplacer à l'étranger. Une bonne connaissance de l'anglais est nécess. Votre candidature sera étudiée avec gde attention. - Merci de l'adresser (joindre C.V. et indiq. rémunération) en mentionnant sur l'enveloppe la référ. 18.929 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

CREDIT HOTELIER COMMERCIAL et INDUSTRIEL spécialisé dans le financement des investissements des P.M.E., recherche pour sa délégation régionale Centre à
ORLÉANS

ATTACHÉ COMMERCIAL

Clientèle P.M.E. et relations banques.

IL FAUT :
- une formation DUT finances comptabilité ou BTS gestion,
- une expérience des contacts commerciaux nécessaire,
- une mobilité sur 2 dépts (permis VL exigé).

Solide formation aux études de crédit assurée par un stage rémunéré de 3 mois à Paris. Salaire 1re année : 45.000 F ; seconde année : 55.000 F + indemnités frais de voiture.

Adr. candidature avec photo : M. PUIG - Délégué Régional, C hcl - 16, rue Adolphe-Crespin 45010 ORLEANS

La ville de CHALON-S.-SAONE est amenée à pourvoir deux postes d'animateurs. Leur travail sera orienté essentiellem. en direction des jeunes : préadolescents et adolescents. Sal. brut : 3.500 F, grille fonction communale. Formation : I.U.T., C.A.P.A.S.E. école d'animateurs ou d'éducateurs. Adr. cand. et C.V. à l'Union locale des M.J.C., 14, rue du Général-Duhesme, 71100 CHALON-SUR-SAONE, avant le 25 février.

LE CARBONE-LORRAINE
groupe industriel français
à vocation multinationale

spécialisé dans la fabrication de produits industriels aux applications très diversifiées (industrie électrique, chimique, mécanique)

recherche
pour son usine d'AMIENS

INGENIEUR MECANICIEN

(AM, ICAM, ENIM, HEI, IDN)

CHEF D'UN SERVICE DE PRODUCTION

Secteur USINAGE BALAIS pour l'Industrie et la traction (150 personnes)

- expérience souhaitée 5 années environ dans domaine Technique, Méthodes ou Production.
- La connaissance des moyens informatiques sera appréciée ainsi que l'ANGLAIS et l'ALLEMAND.

La mise en place de méthodes modernes de gestion et la responsabilité importante et diversifiée du poste nous feront donner la préférence à personnalité ayant de l'envergure, dynamique et un esprit entreprenant.

Réf. 426

Adresser sous référence CV détaillé, photo et prétentions à
Direction du Personnel et des Relations Sociales
45 rue des Acacias - 75017 PARIS

Entière discrétion assurée

GRENOBLE

DIRECTEUR GÉNÉRAL 70.000 à 90.000 F/an

Directement responsable devant conseil d'administration de 30 établissements et services médico-éducatifs, travail protégé et hébergement, représentant 700 salariés, implantés dans département ISERE.

Pour personne dynamique de plus de 35 ans, capable d'autorité et d'initiative, grande disponibilité. Connaissances pédagogiques et d'administration des entreprises demandées. Diplôme d'enseignement supérieur exigé.

C.V. et LETTRE MANUSCRITE à :
A.F.I.P.A.E.I.M. - B.P. 114 - 38001 Grenoble Cedex.

ARJOMARI-PRIOUX
pour son laboratoire
Recherche et Développement
ISERE
recrute

Ingénieur Docteur Chimiste ou Papetier

La préférence sera donnée à un candidat ayant une expérience de la recherche en chimie des hauts polymères, ou éventuellement de la production dans le domaine papetier, parlant couramment et lisant l'Anglais.
Logement assuré.
Adressez C.V. (photo + prétentions) s/réf.3710

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour une de ses filiales implantée dans la région de PAU :

UN CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

- Sous le contrôle de la direction générale, il aura à organiser et animer l'ensemble des services d'Administration et à gérer le Personnel d'usines (300 personnes).
- Solides connaissances comptables, fiscales, législation sociale, indispensables.

Poste à grandes responsabilités

Ecrire en joignant C.V. à M. B. PUBLICITE, sous le nº 202, 17, rue du Louvre, 75001 Paris, qui tr.

Organisme Etudes et Recherches
recrute

INGÉNIEUR CHEF de PROJET

ayant quelques années d'expérience dans le domaine de l'habitat (urbanisme, socio-économie), et plus particulièrement des centres anciens.

Envoyer C.V. et prétentions à
LABORATOIRE LOGEMENT
6, rue des Michottes - 54000 NANCY.

Société VAR
recherche
UN INGÉNIEUR SUPELEC
ou équivalent, 2-3 ans expérience industrielle dans étude, mise au point systèmes utilisant microprocesseurs INTER ou TEXAS.

Adresser C.V. à Mme LAMY THIVILLIER DARRAS (900) 164, fg St-Honoré, 75008 Paris.

Laboratoire cherche
JEUNE INGÉNIEUR GÉNIE ÉLECTRIQUE
p. travail de recherche sur les applications industrielles des hautes fréquences.
T. matin (78) 52-07-04 p. 32-27.

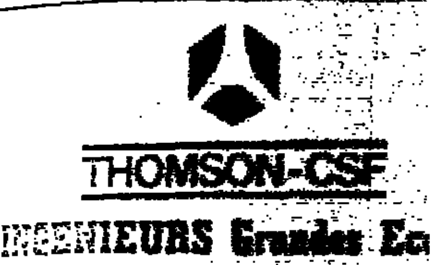
Groupe européen, leader dans sa branche, recherche
SPECIALISTE EN AMENAGEMENTS HOTELIERS
chargé de l'etude et du suivi des projets d'aménagements hôteliers, de préparation et de distribution des repas et d'équipements tertiaires.

Nous demandons :
- Esprit d'équipe, dynamisme, sens des contacts ;
- Allemand lu et parlé.

Nous offrons :
- Formation assurée en R.F.A. ;
- Rémunération motivante et intéressement ;
- Statut cadre.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à HAVAS, 57017 METZ, sous nº 1.762.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Importante Société industrielle fabriquant un matériel de haute technicité leader sur le marché européen recherche

l'ADJOINT DE SON DIRECTEUR COMMERCIAL

pour réussir le candidat, dont l'âge minimum sera de 35 ans, devra avoir :
- une formation supérieure : X, Mines, Centrale ou Sup. Aéro.
- une solide expérience technique, de préférence dans le secteur de la mécanique hydraulique,
- des qualités de contact évidentes et un pedigree hors du commun,
- un talent de négociateur de haut niveau mis en valeur par une parfaite connaissance de l'anglais technique et commercial,
- un *dynamisme lui permettant d'évoluer rapidement* vers des fonctions de direction.

Adresser dossier de candidature à n° 1405
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Poste à créer — Proche banlieue Nord

Société industrielle spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes électroniques/électromécaniques de pointe, nous sommes filiale d'un groupe français de renommée internationale.
Nous recherchons 2 INGENIEURS qui participeront à l'étude, à la conception et à la réalisation de systèmes complexes de saisie et restitution d'informations en vue d'applications nouvelles

Ingénieur Electronicien

GRANDE ECOLE

spécialiste «Saisie de données»

il aura des connaissances confirmées en Hardware logique et analogique, mini et micro calculateurs.

Une expérience en télévision, reprographie, terminaux d'ordinateur est appréciée.

Réf. 71457/M

Ingénieur Electromécanicien

GRANDE ECOLE

spécialiste «Terminaux d'impression»

il aura travaillé sur des sytèmes faisant intervenir Electromécanique et Electronique associées.

Des connaissances en systèmes d'impression et une expérience dans les domaines imprimantes, périphériques d'ordinateur seraient très appréciées.

Réf. 71458/M

Ces deux postes impliquent une expérience d'au moins 5 ans.
La connaissance de l'anglais est indispensable.

Les 2 ingénieurs engagés dépendront du chef de projet responsable du système.
Quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé, photo, sous réf. choisie, à R. VERDET - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER

qui a intégré plusieurs sociétés de second œuvre du bâtiment, recherche pour Paris-Est :

CONTROLEUR DE GESTION

35 ans minimum, formation supérieure
ESSEC, SUP. CO avec option financière
ou préliminaires d'expertise comptable, possédant au moins 5 années d'expérience dans une fonction *identique*.

Directement rattaché au Président des sociétés, avec *de larges délégations de responsabilités*, il sera chargé de l'élaboration de budgets, de la mise en route d'un contrôle de gestion, de la *surveillance du système mis en place*. Il devra harmoniser les méthodes administratives et comptables, sera responsable de l'élaboration des budgets, du contrôle des coûts, des bilans, des problèmes juridiques et fiscaux.

Pour un candidat de valeur, le poste débouche sur d'importantes responsabilités dans le futur. Le groupe est appelé à doubler rapidement son C.A. par l'intégration prochaine de nouvelles sociétés.

Rémunération : 150 000 F +.

Ecr. avec C.V., prétentions et photo ss réf. 2.335 à
CORT — 65, avenue Kléber, 75116 PARIS.
Discrétion assurée.



THOMSON-CSF

INGENIEURS Grandes Ecoles

DEBUTANTS OU CONFIRMES

X, TÉLÉCOM, ENSTA, SUP-AÉRO, CENTRALE, MINES
Pour chacun des secteurs suivants :
- Système et équipements avion-calculateurs-asservissements ;
- Logiciel et Technique digitale ;
- Logiciel-Informatique - Programmation ;
- Etudes générales + Diplôme mathématique.

A.M., E.S.E., I.S.E.N.
Pour chacun des secteurs suivants :
- Activité laboratoire dans le domaine du traitement du signal circuits B.F. analogiques ;
- Activité laboratoire dans le domaine V.H.F. et HYPER ;
- Pour études : option complémentaire Electromécanicien, Electronicien ou Electrotechnicien

ou

Formation mécanique, capable de s'intéresser aux problèmes Optique d'Atelier - Montage et/ou Méthodes Montage Câblage.

INGENIEUR

GRANDE ECOLE SCIENTIFIQUE + FORMATION COMPLEMENTAIRE EN GESTION

Pour prendre la responsabilité d'une section au sein du service industriel chargé d'effectuer les lancements et le suivi des affaires et intervenir sur problèmes d'organisation.

INGENIEUR

PHYSICO-CHIMISTE

Connaissance des polymères, protection matériaux à l'environnement.

Adresser curric. vitae + photo au Service du Personnel - Centre Guynemer, 48, rue Guynemer, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Nous sommes une société
d'INGÉNIEURS CONSEIL
à vocation internationale
Notre métier est d'effectuer la conception et de contrôler la réalisation de projets industriels

PÉTROLE - PÉTROCHIMIE - ENGRAIS

Nous recherchons :

des INGÉNIEURS ou TECHNICIENS en

- ESTIMATION et contrôle budgétaire
- PLANNING

ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise de préférence dans un engineering pétrolier ou chimique.

UN SPÉCIALISTE

capable d'assurer la mise au point et le suivi sur le plan contractuel, administratif et financier des marchés passés par nos clients.

UN TECHNICIEN

(Homme ou Femme) pour assister nos équipes en *développant et exploitant une documentation* relative à la partie contractuelle et financière des projets ; ce poste demande une aptitude à élaborer des documents de synthèse et peut impliquer une participation directe dans l'exécution de certains projets.

Tous les candidats devront avoir une pratique convenable de l'anglais et pouvoir effectuer des déplacements à l'étranger.

Les réponses devront être adressées s/réf. 5.735 en précisant le poste demandé à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

---

pharmacien, chef du laboratoire contrôle qualité

Filiale française d'un très important groupe international - 100 km ouest Paris.

Nous fabriquons des produits pharmaceutiques et hospitaliers. Notre laboratoire de contrôle (microbiologie, chimie analytique, stabilité) occupe 20 techniciens. Son futur chef est un pharmacien de laboratoire, d'environ 30 ans, expérimenté en chimie analytique et en bactériologie ; il lit et écrit couramment l'anglais. Il organise le travail de ses trois services, gère l'équipement, le personnel et le budget du laboratoire, adapte les procédures de contrôle américaines. Ce poste demande donc, à côté du talent professionnel, une certaine pratique administrative, acquise de préférence dans un laboratoire anglo-saxon.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3320 LM.

analyste

Une grande entreprise (Paris 15) au fort taux de développement (CA de 300 MF, 2 500 personnes) vous propose de participer au lancement de la deuxième génération de ses applications développées avec CICS et DL1 sur son 370-135/DOS-VS. *Vous rédigez l'analyse fonctionnelle en liaison avec les utilisateurs,* enchaînez sur l'organique et supervisez la réalisation en COBOL. Vous *avez une formation supérieure (maîtrise ou école d'ingénieurs) et une* première expérience de la mise en œuvre d'applications de télétraitement *avec utilisation ou non d'un SGBD.*
Écrivez à J. THILY, **Carrières de l'Informatique,** réf. 3325 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

---

emplois régionaux

MSL
73, bd Haussmann 75008 PARIS Tél. 266.04.93
11, pl. A. Briand 69003 LYON Tél. (78) 62.08.33

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

85/95.000 F. — *Oyonnax*

Une société française (270 personnes, C.A. 90 millions de F.) transformant des matières premières pour l'industrie des matières plastiques, recherche *un adjoint pour son* directeur administratif et financier. Sous l'autorité de celui-ci, le titulaire aura dans un premier temps la charge de la tenue de la comptabilité de deux sociétés du groupe. Il supervisera *la comptabilité générale* et analytique, établira la paie et les prévisions de trésorerie. Le candidat retenu, âgé de 30 ans au moins, et de formation supérieure (DECS) aura acquis, à un poste comparable, une connaissance approfondie de la comptabilité et de la fiscalité. Il sera familiarisé avec l'utilisation de l'informatique. La réussite dans la fonction pourra ouvrir à l'intéressé l'accès à de plus larges responsabilités. Ecrire à P. Rigollier - Réf. B.10103 (Lyon).

Absolue discrétion assurée.

Importante Société Nationale recherche *pour son Laboratoire* des produits bio-médicaux :

INGÉNIEUR CHIMISTE
Universitaire (docteur troisième cycle), moins de 30 ans, *sur l'étude de procédés en génie bio-médical.*
Expérience souhaitée sur les problèmes de matériaux.

INGÉNIEUR CHIMISTE
Universitaire (docteur troisième cycle), moins de 30 ans, ayant expérience dans l'application des POLYMERES en *milieu biologique.*

BIOCHIMISTE
(niveau *maîtrise*), moins de ... ans, capable de mettre en œuvre des réactifs pour RADIO-IMMUNOLOGIE
Expérience nécessaire.
Adresser C.V. à DRIS/PAM, Centre de *Marcoule*, B. P. 170, 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE.

ORGANISME PUBLIC recherche
INGÉNIEUR
système IBM, DOS
Connaissances :
C.I.C.S., DL1 souhaitées.
Adresser C.V. lettre manuscrite photo et prétentions à H 8135 Havas Bordeaux.

Cabinet expert compt. B.D.R.H. recrute *chef de mission* (coef. 360). *La candid. aura* D.E.C.S., 5 a. expér. C.A., sans contact hum., véhicule. Il sera libre au plus tard le 1-5-78. Rémunérat. fonction candidat. Lettre man., C. V. et photo à EUROSUD, n° 3.438, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE, qui transm.

Bureau d'Etudes *Techniques* LYON recherche :
TECHNICO-COMMERCIAL
connaissant fabrication papier.
Adresser candidature avec C.V. détaillé à Havas, Lyon, n° 5.374.

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE recherche

COLLABORATEURS COLLABORATRICES

30 ans minimum, libres de suite, dynamique, ambitieux. Excellente présentation. Voiture souhaitée. Travail sur rendez-vous.
AVANTAGES SOCIAUX
GAINS IMPORTANTS
FORMATION ASSUREE
SITUATION ASSUREE.
Statut V.R.P.
Téléphoner le 9 février au : 538-68-57 Mlle LAVALLARD de 9 h. à 13 h. et 15 h. à 18 h.

UNION de BANQUES à PARIS

cherche

2 GUICHETIERES-CHANGE
CHAMPS-ELYSEES-MALESHERBES

ANGLAIS, SUEDOIS PARLE. ETRANGERES : carte travail en cours *de validité.*

Envoyer C.V. + photo, Service du Personnel, 22, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.

Société de Services recherche

- **INGÉNIEURS**
- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**

1 à 2 ans d'expérience minimum, en contrôle de processus industriel (matériel type NOVA, MITRA, SOLAR, etc.).

- **INGÉNIEURS**

Logiciel, Mitra 15 et/ou 125

- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
- **PROGRAMMEURS**

connaissant le matériel de la série 6000 (COBOL, FORTRAN - Assembleur).

Téléphoner pour rendez-vous au *307-64-99.*

SOCIÉTÉ FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL RECHERCHE POUR SON SIÈGE PARISIEN SON

DIRECTEUR DU PERSONNEL ET ADMINISTRATIF

RATTACHE A LA DIRECTION GÉNÉRALE, IL SERA RESPONSABLE

- de la direction du personnel de l'usine et du siège ;
- des questions juridiques et contentieuses ;
- de la gestion des polices d'assurances, des brevets, des services communs du siège.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur (école supérieure de commerce ou droit) ayant une expérience *solide et polyvalente à dominante «personnel»* et une personnalité affirmée.

Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Rémunération : **150.000 F**

Ecrire sous référence VO 335 CM.

efap — 4, rue Massenet, 75016 Paris — discrétion absolue

GRANDE BANQUE PRIVEE PARIS

recherche

UN ASSISTANT AU TRÉSORIER

- ayant une formation supérieure complétée par de bonnes connaissances comptables ;
- expérience bancaire appréciée.

UN INFORMATICIEN CHEF DE PROJET

- ayant *une formation supérieure pour participer* au développement d'un système d'information de gestion ;
- expérience I.B.M. 370 OS/VS.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 41.964, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

PARIS — Poste à créer

Ingénieur Electronicien

GRANDE ECOLE

ayant personnalité fortement affirmée

Société industrielle, nous faisons partie d'un des tout premiers groupes industriels français.

Nous créons une nouvelle cellule de recherche et développement de systèmes complexes d'acquisition de traitement et de restitution de données dont nous recherchons le responsable. Il disposera d'une équipe d'ingénieurs *et techniciens spécialisés* et pourra utiliser les services techniques du Groupe et de Sociétés extérieures.

Une expérience des systèmes «temps réels» : connaissances pratiques en Hardware numérique et analogique, mini-calculateurs, systèmes de commutation, lignes de transmissions numériques, logiciel, périphériques, est nécessaire.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Ces fonctions impliquent contacts nombreux et déplacements à l'étranger.
Elles s'adressent à un ingénieur expérimenté - 8 ans d'expérience mini - ayant le goût de la recherche de solutions nouvelles, des capacités de contact et de négociation à haut niveau, le «sens des affaires».

sélé CEGOS — Adresser lettre man. C.V. détaillé, photo, sous référence 71456/M à R. VERDET - Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

IMPORTANTE SOCIETE TELECOMMUNICATIONS
BANLIEUE SUD-OUEST
recherche
POUR ASSURER LA COORDINATION
D'UNE EQUIPE CHARGEE DE L'INSTALLATION DE CENTRAUX ELECTRONIQUES

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN position III

- Il sera responsable de l'encadrement des différents chefs de chantiers.
- Il veillera au contrôle de l'exécution du cahier des charges et du respect des délais.

Ce poste conviendrait à un candidat, de formation supérieure et ayant plusieurs années d'expérience dans les télécommunications et la gestion de chantiers.

Ce poste suppose des déplacements fréquents en Région Parisienne et en Province.

ENVOYER C.V. DETAILLE ET PRETENTIONS (AVEC PHOTO) A No 48611 CONTESSE PUBLICITE 20, AVENUE OPERA, 75040 PARIS CEDEX 01, QUI TRANSMETTRA.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER développe de manière importante ses activités de recherche et d'exploitation pétrolières. Elle désire recruter un jeune

INFORMATICIEN SCIENTIFIQUE

auquel elle confiera des travaux d'interprétation de mesures sur des ordinateurs installés en tête des puits pétroliers.
Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur (Supelec...) ou Universitaire (physique, informatique) du niveau minimum d'une maîtrise, les candidats ont acquis une expérience professionnelle en mini-ordinateurs. Des connaissances en temps réel seraient appréciées.
Ces fonctions impliquent de nombreux déplacements, et exigent une très bonne connaissance de l'anglais. Elles sont appelées à évoluer à l'intérieur d'E.P.S. comme du groupe Schlumberger.
Les candidatures, accompagnées d'un cv et d'une photo récente, sont à adresser, sous la référence 7818 à ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, 26, rue de la Cavée - 92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF

Dans le cadre de son plan à moyen terme, **le Centre de Bagneux** *dispose de postes de haut niveau scientifique et technique pouvant être occupés par des :*

1) INGÉNIEURS
ayant quelques années d'expérience

pour participer à des études de systèmes nécessitant des connaissances en informatique, asservissements, traitement digital du signal en temps réel, microprocesseurs. Outre l'expérience technique et/ou industrielle, une habitude des contacts avec des sous-traitants est indispensable.
Une bonne connaissance de l'Anglais constitue un atout supplémentaire.
Référence 523

2) INGÉNIEURS débutants
(ENSAe, ENST, ENSTA, ESE, ENSI)

désireux de s'intégrer :
— à des **EQUIPES TECHNIQUES** étudiant des circuits analogiques ou numériques (études théoriques, simulations, intégrations de sous-ensembles) ;
— ou à des **GROUPES D'ETUDES DE PROJETS et de DEVELOPPEMENT DE SYSTEMES COMPLEXES** (guidage, pilotage, transport d'informations numérisées entre équipements).
Référence 561

Ecrire avec tous les renseignements utiles, en rappelant la référence, à Alain MARTIN/JL B.P. 10 - 92222 BAGNEUX, qui est chargé de ces recrutements.
Les candidatures seront traitées rapidement et avec la discrétion d'usage.

IBM
Groupe Ordinateurs
recherche

BTS - DUT
AUTOMATISME - ÉLECTRONIQUE ÉLECTROTECHNIQUE

Nous leur confierons la responsabilité d'INSPECTEURS TECHNIQUES chargés de la maintenance d'ordinateurs et unités périphériques auprès des utilisateurs.

Dans ce rôle ils devront allier une excellente technicité à des qualités de contact.

Cette activité passionnante, variée, évolutive, offre au sein de la Compagnie une formation de base, puis permanente, ainsi que de nombreuses possibilités de carrière.

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires, et la connaissance de l'anglais sera appréciée.

Pendant la période de formation : 3 600 F mensuels.

Rémunération annuelle moyenne la première année après formation : 63 000 F.

Adresser C.V. + lettre de candidature à M. Teiller IBM - 22, rue de Clichy - 75009 PARIS ou à l'une de nos directions régionales : Bordeaux - Lille - Lyon - Marseille - Nancy - Nantes - Orléans.

Ecole professionnelle cherche **VACATAIRES** pour quelques heures hebdomad.
— Hygiene ;
— Dessin ;
— Surveillance.
Tél. 202-13-78, de 9 h. à 17 h.

INFORMATIS SYSTÈMES
recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ÉTRANGER
INGÉNIEURS LOGICIELS
NOVA, MITRA, PDP 11, SOLAR
INGÉNIEURS IRIS 80
26, rue Daubenton-5e. 337-99-72.

CLAVISTES MONO
Place stable. Paris (19e).
Téléph. 208-31-07.

STE FRANÇAISE
Fabrication et vente biens d'équipement importants pour industries : pétrole, pétrochimie, chimie, nucleaire, etc. cherche

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT
ayant :
— Minimum 35 ans ;
— Formation ingenieur ;
— Expérience 10 ans dans les domaines cités ;
— Anglais courant ;
— Expérience Afrique, Proche-Orient indispensable.
Rémunération F. 150 à 180.000 selon expérience
Ecrire avec C.V. + photo ss réf. 1.168 à SWEERTS B.P. 264 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son département INFORMATIQUE de GESTION
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
Ecr. avec C.V. et prét., ss réf. 5.675 à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

P.M.E. en extension recherche
MONTEUR
particulièrement qualifié en TELEPHONIE, pouvant diriger chantier et établir devis techniques.
Voiture de service fournie.
MONTEURS CABLEURS
confirmés en téléphonie, distribution matériel CROSSBAR, petite et moyenne capacité.
LIBRES RAPIDEMENT
13e mois - Cantine
Possibilité d'évolution
TEL. 645-77-77

M.A.T.MUT.
Mutuelle Assurance des Travailleurs Mutualistes engage jeunes gens, dégagés O.M., enseignement supérieur apprécié, goût des contacts humains et de la négociation, pour devenir
CONSEILLERS MUTUALISTES
auprès de ses bureaux de province ou de la région parisienne. Situation stable et d'avenir pour candidats sérieux et travailleurs.
Voiture de fonction.
Stage de formation de 3 mois à PARIS.
Adr. C.V. manuscrit et photo, à F. SOUBEYROUX, 13, rue des Petits-Hôtels - 75010 PARIS.

Incendie - Accidents
La Défense
gan assurances
recherche

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

Diplômés IUT ou équivalent.
Débutants ou ayant 1 an d'expérience.
Connaissance COBOL et JCL 370/OS appréciée.
13ème mois - prime de vacances -
Horaires mobiles - restaurant d'entreprise.
Adresser C.V., photo et prétentions Monsieur MAINGUET, Service Recrutement Tour GAN Cedex 13 - 92082 PARIS-LA-DEFENSE.

IMPORTANT GROUPE de DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
recherche

UN DIRECTEUR

pour sa filiale IMPORT-EXPORT capable d'assurer le développement des Ventes.

Ce poste nécessite une expérience :
— dans le langage des produits, le marketing ;
— dans les relations avec transitaires, douanes, banques ;
— connaiss. de l'anglais et du portugais souhaitée.

Lieu de travail : PARIS.

Adr. C.V. et prétentions sous le numéro 41.941, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche
CHEF DE SERVICE
● **CONTROLE DE GESTION**
● **CONTRÔLE FINANCIER**
Rattaché au Directeur Financier
– sera chargé(e) du contrôle des filiales du groupe,
– devra justifier d'une expérience de 5 à 10 ans dans la fonction,
– devra pratiquer l'Anglais.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 23271 B à :
bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

SAREP PHARMEUROP
(société du Groupe **UNILEVER FRANCE**)

recherche pour son usine située à LA PLAINE SAINT-DENIS

PHARMACIEN

pour lui confier la direction de son usine (60 personnes).

Le candidat retenu, jeune diplômé pharmacien, devra avoir une expérience minimum de 3 ans de production et de 1 à 2 ans de contrôle.

La connaissance de l'anglais est souhaitable.

La rémunération, fonction de l'expérience, ne sera pas inférieure à 95.000 F/an.

Adresser C.V. détaillé et prétentions au Département Central du Personnel - Unilever France (réf. 3/78) 8, avenue Delcassé - 75384 PARIS CEDEX 08.

MDS SYSTEMES INFORMATIQUES
MDS France s.a.
recherche :

INGÉNIEUR (S) SYSTEME
- formation École d'Ingénieur ou maitrise d'informatique
- connaissance de l'anglais.

rattaché au Chef du Service Système, il prendra en charge des travaux de développement et de maintenance sur des systèmes d'exploitation temps réel.

INGENIEUR PROMOTION
- formation supérieure
- 2 ans d'expérience
- sens des contacts humains
- aisance rédactionnelle.

rattaché au Chef du Service Promotion, il participera à l'ensemble des actions promotionnelles. A ce titre, il interviendra dans l'information écrite ou orale, la formation, la documentation.

Adresser C.V. manuscrit et photo à la DIRECTION TECHNICO COMMERCIALE - MDS FRANCE - 197, rue de Bercy 75582 PARIS Cedex 12

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER PARIS(15) recherche

ANALYSTES FONCTIONNELS
et
INGÉNIEURS-PROGRAMMEURS

pour réaliser des applications bancaires dans le domaine des titres et de la tenue des comptes sur IBM 370/158 sous OS/VS 1.
— Formation Maîtrise informatique + 2 à 3 ans d'expérience ;
— Connaissance COBOL-ANS et Assembleur IBM ;
— Connaissances bancaires et C.I.C.S. appréciées.

Env C.V., photo et prétentions ss réf. n° 3.573, à COPAP, 40, r. de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
créant une filiale spécialisée dans la commercialisation des équipements destinés
aux INDUSTRIES PÉTROLIÈRES.
recherche
CADRE DIRIGEANT

Ayant une expérience approfondie du secteur et capable de traiter des affaires importantes sur un plan international.

Discrétion absolue.

Envoyer C.V. détaillé à REGIE-PRESSE N° T 002907 M, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e). qui transmettra.

FILIALE IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL EUROPÉEN
recherche
POUR SON SIÈGE PROCHE BANLIEUE SUD
2 INGÉNIEURS Technico-Cciaux
25 ans min., niveau INGENIEUR ou EQUIVALENT, AYANT ACQUIS UNE SOLIDE EXPERIENCE DE LA VENTE dans l'un DES SECTEURS SUIVANTS :
— PIECES DE FONDERIE (fer, aluminium), destiné aux secteurs de l'AUTOMOBILE et de l'ELECTROMENAGER.
— BIENS D'EQUIPEMENT pour collectivités (GRAND MENAGER).
CES POSTES NECESSITENT de FREQUENTS DEPLACEMENTS et la CONNAISSANCE DE L'ESPAGNOL EST SOUHAITEE.
Adr. lettre manuscr., C.V. détaillé et prétentions à N° T 02935 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. 75002 PARIS - QUI TRANSMETTRA.

SPIE BATIGNOLLES
recherche pour développer des applications en informatique de gestion

un analyste
et
un analyste programmeur

Connaissance des mini-ordinateurs et des bases de données appréciée.
Envoyer C.V., photo et prétent. à M. Bourguignon, SPIE BATIGNOLLES 202, quai de Clichy, 92111 CLICHY CEDEX.

Ets Financier Champs-Elysées recherche :
EMPLOYEE AUX ÉCRITURES
40 h hebdo. primes, intéressement, restaurant d'entreprise
Envoyer C.V. à CHEF DU PERSONNEL BP 720-08, 75361 Paris Cedex 08

P.M.E. Sud PARIS
En pleine expansion
Secteur Alimentaire
recherche
CHEF COMPTABLE
Libre rapidement
Il sera responsable de la comptabilité générale jusqu'au bilan, participera à l'élaboration d'une comptabilité analytique en liaison avec l'informatique, gérera la trésorerie et assistera la Direction générale à la gestion budgétaire et au contrôle de gestion.
Très bonne expérience professionnelle 10 ans environ, niveau D. E. C. S. souhaitable, le sens de l'organisation concrète et de l'autorité sont indispensables.
Adresser C.V. à SOREPA BELLE-EPINE 196 94521 RUNGIS CEDEX

capitaux ou proposit. com.

PERTES BOURSIERES EVITEES
Protection contre l'inflation
Placements fort rendement (sécurité fiscalité - disponibilité)
Gestion grande qualité
42 années expér.
Sté de GESTION
32, Chauveau, 92-Neuilly

Entrep. constr. métall. au Nord de Paris, prox. aut. A-1, burx, ateliers et équipements très modernes, personnel (150 personnes), compétent et dévoué. Ch. part. pr conforter activité. Ecr. n° 8 550, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE équipement automobiles Porte de Bagnolet (Mo Robespierre) recherche pour son service relations extérieures, presse et publicité :
SECRÉTAIRE TRILINGUE
ANGLAIS ALLEMAND et STENODACTYLO
Salaire annuel : 52.000 F
Ce poste demande une certaine disponibilité d'horaires, une bne organisation du travail, un sens des responsabilités.
Adresser C.V. et photo au Serv. du personnel - Société CIBIE 17, rue Henri - Gautier, 93012 Bobigny, ou téléph. : 843-93-70.

URGENT - Sté (16e) rech
SECRÉTAIRE
pour service personnel
Pratique payes et charges sociales. Expérience de plusieurs années obligatoire. Ecr. ss réf. 8.935 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.

de direction

IMPORTANTE SOCIETE DE PRET-A-PORTER DE LUXE FEMININ Paris (2e) - rech. - URGENT
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
CONFIRMEE
— Bonne présentation ;
— Cnnaissance parfaite de l'anglais ; allemand apprécié :
— Esprit d'initiative.
Ecr. avec C.V. dét., photo, prét. à n° 48.740 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra. Paris (1er)

cours et leçons

MATH Rattrapage par Professeur expérimente Tél. 278-77-71

demandes d'emploi

DOCTEUR EN DROIT
40 ans, 15 ans d'expérience, spécialiste
DROIT DE LA CONSTRUCTION ET IMMOBILIER
Etudie toutes propositions.
Ecrire N° T 03026 M - REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

NATIONALITÉ SYRIENNE - ÉTABLI AU LIBAN
COMMERÇANT, 47 ans
dynamique technico-commercial 10 ans exp. banq.
20 ans expérience textiles et filatures
Quadrilingue : AR, FR., ANGL., ITAL.
CHERCHE SITUATION EN FRANCE
Voyageur délégué commercial pour M.O. et IT.
Nombreux contacts sérieux :
Syrie, Liban, Arabie Séoudite, Yémen Nord, Italie
LIBRE FIN JUIN
Ecrire n° 2.251 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ENSEIGNANT
NIVEAU SUPERIEUR
48 ans, 14 ans d'expérience professionnelle
● Professorat interdisciplinaire : PHILOSOPHIE en rapport avec littérature, ethno-sociologie, psychologie, etc.
● Travaux ethno-sociologiques sur terrain dans régions en développement (Afrique francophone)
● Bilinguisme parfait Anglais - Français ; haut niveau Allemand, Italien ; connaissances Espagnol, Néerlandais, langue africaine.
Etudierait toutes propositions (y compris pour l'étranger)
Libre rapidement
Ecrire à REGIE-PRESSE, n° 80 384 M 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

INGÉNIEUR-CONSEIL
(49 ans)
Installé à LYON
Expériences professionnelles étendues, vient de céder son cabinet pour cause financière de trop forte et subite extension.
Il étudie toute proposition de reconversion sur (ou à partir) RHONE-ALPES.
Ecrire n° 2.253, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

Voir la suite des demandes d'emplois page suivante

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

DIRECTEMENT S/PARC
MONCEAU
DANS PRESTIGIEUX HOTEL PARTICULIER
1) DUPLEX 130 m2 avec terrasse
2) APPTS 250 m2 et 580 m2
Vte DIRECTE par Pptaire
Pour renseignements et VISITE - 734-93-36

FOCH (av.). Appt de prestige. 300 m2, av. jard. 200 m2. Soleil. - Tél. : 296-08-23/27-98.

SAINT-AUGUSTIN IMM. 1950 Liv. dble 40 m2 + balc. 15 m2. 5e, asc. Soleil. 180.000 F. - Tél. 266-32-35.

16e DANS IMM. DE CLASSE Très BEAU 5 P., vaste et chaud. Calme. Balc. 2 studettes de serv. Parfait état. Tt cf. 1.500.000 F. S/pl. jeudi 13/18 h. : 7, rue de L'ALBONI.

ILE SAINT-LOUIS Quai d'Orléans Grand 6 p. Tt confort. 3 bains. Impeccable - Charme - Qualité Divisible - Tél. : 723-38-45

BASTILLE Limite MARAIS Charmant 2 P. Tt cft + TERRAS. Pl. sud. Chft. imm. TEL. 200.000 F. 293-62-16.

TERNES
RUE PONCELET
Immeuble ancien ravalé
2 P. 38 M2 ENVIRON entrée, cuisine, bains
ENTIEREMENT RESTAURE SUR COUR TRES CALME
Renseignements et visites : 227-91-45 ou 755-98-57

BD D'AUTEUIL. s/Bois et jardins, imm. grand standing, 61, très élégant 250 m2, récept., 4 chambres, 4 bains, cuisine équipée + studio, garage. MONTESFORT - 544-11-87

AV. DAUMESNIL. 215.000 F Près place, beau 2 P., entrée, cuis., wc, s. bains - 344-71-97

AV. OPERA (près) rénovation de luxe dans bel imm. pierre de t., asc., vide-ordures, STUDIOS à partir de 150.000 F. Excellent placem. - 292-28-51

S/SQU. ST-VINCENT-DE-PAUL ds LA VERDURE, BEL IMM. RENOVE, asc. STUDIOS REFAIT NEUF à part. 115.000 F. 584-22-56 - 522-95-20

PARMENTIER s/voie privée, entrée, 2 P., cuisine, soleil. 68.500 F - 508-03-90

2e DUPLEX 90 M2 Atelier 45 m2 + chbre, bains, cuisine, douche, chauff. central. 375.000, impeccable - 266-32-35.

INVESTISS. TR. B. RENTAB. STUDIOS PARIS-17e, 75.000 F, 9e 85.000 F.- Local commercial PARIS-2e 125.000 F. Locataires déjà en place - 387-53-03

VOLTAIRE-NATION, 4/5 Pièces 106 m2 + 18 m2 balc., 2 bains, dble park., imm. 1971. Standing. 550.000 F. Foncial, 266-32-35

BUGEAUD - FOCH - 5 P. 2 bains, 2 serv., luxueusement équipé. - 227-07-06.

MARAIS
IMM. RENOVE - 60 m2, gd living, 2 chbres, parfait état, 4e ét. 365.000 F. Tél. pr R.-V. : 704-78-83, de 9-12 h - 14-17 h 30.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
APPTS DE 100 M2 A 235 M2
Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 18 heures, ou 227-91-45 et 755-98-57.

RANELAGH
APPT HAUT STANDING
Imm. récent sur rue et jardin, ét. élevé, 128 m2 + balc., 2 s. de bs. Park. Tél. pr R.-V. 704-78-83, de 9 à 12 h et 14 à 17 h 30.

AV. MONTAIGNE
DIRECT PROPRIETAIRE
Living + 2 chbres, balcon. 920.000 F, h. bur. 734-98-06.

N.-DAME-DE-LORETTE
Prix intéressant. Gd 3 P. cft. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MARAIS - TURENNE
A MODERNISER
5e étage, 65 m2. Tél. 266-67-06.

TROCADÉRO
Imm. neuf très grand standing 2 P., 67 mM2, S/JARDIN 48, R. DE LONGCHAMP - 16e Tél. : 720-17-54

9e. Ds H.P., splend. duplex 5-6 p. 175 m2, tt cft + grenier aménag. Crédit possible except. 878-41-65.

MIROMESNIL-R. LA BOETIE. Dans bel imm. pierre de taille rénové - Grand standing, quelques studios et 2 pièces, état neuf - Téléphone. Weatheralls - 225-79-00.

PALAIS-ROYAL. Bel imm. P. de taille, asc., vid-ordure, grande surface à rénover, 80 m2 en totalité ou divisible, 6e étage. 535.000 F - 292-28-51.

METRO REPUBLIQUE
Dans rue calme, bon immeuble P. de T., livg dble avec cheminée + 2 chambres, s. de bains en marbre, cuis., tél., 3e étage sur rue et cour. Prix 360.000 F. Tél. : 357-99-32, heures de bur.

Mo NATION. Soleil, 390.000 F. Beau séj., salon, entrée, 2 chb., cuis., wc, s. de bains, ch. cent., loggia, calme - 346-63-85.

12e. FG ST-ANTOINE - Charme ancien, poutres, raviss. duplex, aucuns frais à prévoir. 160.000 F à débattre. Me Tél. pr rd.-vous 720-98-96 ou le soir : 828-26-25.

MUETTE - 176 m2 - Vaste récept., 3 chbres, 2 bains, cuis., 2 chbres serv. Imm. pierre de taille - 567-22-88.

Vue imprenable sur Bois, 6 P., 180 m2, étg. élevé, tt cft. Imm. moderne, studio de serv., BOX, très bon plan - 254-41-34.

Paris Rive gauche

GOBELINS Immeuble pierre de taille Agréable 4 p. tt cft, impeccab. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MONTPARNASSE PASTEUR
45 M² 4e étage, double exposition rue-jardin, cuis., s. d'eau, tr. calme, soleil. Prix 200.000 F. Direct. Propriét. tél. : 15 (77) 74-79-17.

RUE PASCAL 5 mn Marché Mouffetard
Immeuble neuf. Duplex 175 m2 + terrasse, double living, s. à manger, 4 chbres, 2 s. de bains, park. 1.450.000 F. Etudions avec architecte toutes possibilités arrangement et décoration. Tél. 292-18-00.

ST-GERMAIN ODEON
8 pièces, étage élevé, asc., plein sud, 235 m2. - ODE. 42-70.

DUROC Imm. pierre de taille, tapis escalier
BEAU LIVING + CHAMBRE 24, R. PIERRE-LEROUX. Ce jr 13-17 h, escal. C, 4e étage droite cuis., bains, TEL., refait neuf.

MONTSOURIS 10e étage, vue sur Paris
4 P. 95 m2 + 30 m2 balc., tél., park. - 589-49-34.

A 100 m METRO MOUTON-DUVERNET
PARTICULIER VEND
tr. beau studio 17 m2 av. kitch. équipée, frigid., s. de bs, actuel. louer. 700 F mens. Px 81.000 F. Tél. 328-02-08 ou 946-63-40

PLACE PANTHÉON
Vue imprenable, balcon, 170 m2, étage élevé. asc., stand. Exceptionnel. - ODE. 42-70.

LUXEMBOURG
PTAIRE VD DIRECT. dans imm. en rénovation STUDIO, salle de bains, wc, cuis. équip., et UN 2 P. tt conft. S/PLACE MERCREDI, JEUDI, 14-17 h : 7, RUE ROYER-COLLARD TEL. 723-38-48.

ST-GERMAIN - CLUNY
Liv. 36 m2, chbres, 2 nivx, cft, caract., 3,60 m haut. 544-50-94.

FÉLIX-FAURE
13, place ETIENNE-PERNET GD LIV., 3 chbres, s/balcon, vue dégagée. gd confort, récent. Jdi-vend., 14-18 h. Px 700.000 F.

CHARLES-MICHELS
Récent. étage élevé, balc., séj. double + chbre, tt cft, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Rue Grenelle, propriét. vd dans bel imm. rénové duplex, 5e + 6e étg. (asc.); 120 m2, 4-5 p., 2 s. de bains, 2 wc, caractère, plein soleil - 757-84-50.

MONTPARNASSE
Magnifique 5 p., cuis., bains, 120 m2, 4e étg., asc., plein soleil. 567-22-88.

R. DES ECOLES. Ds imm. rav., très beau studio, caractère, tout confort, 250.000 F - 522-95-20.

RASPAIL-MONTPARNasse. Asc. Gd séj., 3 chbres, 3 bains lux. terrasse. ODE. 95-10. Soleil.

Bd ST-GERMAIN. Mo ODEON. Duplex 140 m2+terrasse, chbre serv., 5e et 6e étg., asc., tél., ch. cent. Propriétaire : 857-36-80.

153, rue de l'Université. Très beau 3 PIECES 81 m2+balcon dans imm. neuf. Etage élevé, téléph., parking. GEFIC. 555-89-96. Ou sur place ce jour et demain.

MONTPARNASSE-VAVIN
2 pièces, refait neuf, soleil, 5e étage - 747-15-08.

13e - PEUPLIERS
Londres dans Paris, dans petit immeuble NEUF, 2 appartements-ateliers d'artiste 106 m2 et 91 m2, réunion possible. - Livraison début 1979 - 589-20-97 après 18 heures.

MONTPARNASSE-RASPAIL
Dble livg+chbre, cuis. équipée, chauffage central - 747-15-00.

MONTPARNASSE-VAVIN
219, boulevard Raspail
Immeuble standing, 6e étage, ascenseur, plein soleil, duplex, original, luxueux, 3 pièces, environ 85 m2 + 10 m2 de terrasse, téléphone, cave, vide-ordures. 695.000 FRANCS
Sur place, le jeudi 9, de 14 h. 30 à 16 h. 30
Cabinet Courtois - 261-80-02.

Boulevard St-Michel. Part. vd ds très bel imm. 6 p., 170 m2, tt cft. possib. profession libér. Tél. : 033-78-52.

CŒUR MONTPARNASSE
atelier artiste à rénover, CHARME, CALME. T. 266-92-15.

AVENUE RAPP. Immeuble de prestige, magnifique appartem., séjour+2 chbres, balcon, calme, soleil. S/place ce jour 14 à 17 h. 850.000 F - Tél. : 278-09-40.

Eglise SAINT-GERMAIN
Entresol 120 m2 de caractère, tt cft, s/cour agréable 860.000 F net. Sur pl. jeudi 15 h.-18 h., 157, b. St-Germain ou 260-39-15.

COMMERCE
récent BEAU STUDIO tout cft, cuis. éq., Tél., parking, URGT. TEL. : 533-96-65.

PETIT-LUXEMBOURG (près) Im. EXCEPTIONNEL 4 p. classiques, ch. serv. T. : 633-08-11.

SORBONNE beau 5 p., cuisine, bains, occupé, excell. placement. TEL. : 633-38-94.

Région parisienne

CHARENTON Près bois et Mo
Urgent. Bel imm. standg. 4 P. Tt cft. Et. élevé. 80 m2. 395.000. Visite. tél. MICOT : 344-43-87.

VINCENNES Immeuble 1965 Propriétaire
vend DUPLEX rénové 5/6e ét., 138 m2, liv., 4 chbres, bains + s. d'eau, wc, cuis. aménagée, balcon + terrasse 100 m2. 620.000 F. Sur place vendredi, samedi 13h à 17 h : 5, av. PAUL-DEROULEDE 254-39-91 - Soir : 808-30-89

MASSY - VERRIERES proxim. R.E.R.
Charment 3 pièces, cft, garage. 182.000 F. - 742-40-98.

LE VESINET près commerces
APPARTEMENT 180 m2 parfait état, gd séjour s/balc., 3 chbres, cuis. aménagée, s. bains, tt cft. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

HAUT MONTMORENCY
Ds petit imm. 63 PLEIN SUD, ss vis-à-vis poss., 3 p., cuis., cft Lib. Pâques. Prox. Écoles, CES, commerces. 989-36-56, apr. 18 h.

Part. vd très bel appt 170 m2, 5 p., tr. gd salon H. 4 m. + terrasse 100 m2+jard. Vue imp. sur Seine et forêt, 18 min. Saint-Laz. 600.000 à débattre. 997-78-09.

BOULOGNE. Mo Marcel-Sembat, 2-3 pièces, entièrement ref. Nf, calme, 4e étage, asc., tt conft. 522-95-20.

EXCEPTIONNEL
Villeneuve-la-Garenne (92), F-4, 70 m², 1969, bon stdg, soleil, cave, loggia, rang., séch. électr., deux ascenseurs.
Prix : 195.000 F + 25.000 C.F. Tél. : 798-15-73 (tous les jours).

MAIRIE VINCENNES. Immeub. réc., pierre de taille, vaste 4 p., hall entrée, cuis., wc, s. bains, balc., chauff. centr., 4e av. asc. PRIX 420.000 F - 345-82-72.

FONTENAY-VINCENNES
Imm. 72, près BUS - Métro. Studios cuis.+s. d'eau+balcon. Revenu net 8.000 F - Loyer garanti - Prix : 85.000 F. Entreprise GANDOLFI, 883-04-69.

Const. récente. 1er étg., balcon, BOIS-COLOMBES / Les Vallées, Gd séj., 2 chb., cuis., bains, 80 m2, 350.000 F - 788-49-00.

NEUILLY - LEVALLOIS
4-5 pièces et 2 pièces, tt conft. Tél. : 757-15-57.

Mo Issy. Particulier vend studio 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., wc, cave. Tél., 29 m², impeccable. Prix : 85 000 F. Tél. : 645-18-94.

NEUILLY
R. St-James. chbre de serv. 6e étage. ascens., ch. central, 65.000 F - 747-15-08.

A VENDRE
NORD DE PARIS
6 APPARTEMENTS
Résidence
DOMONT-LES-ESSARTS
— OCCUPES —
Revenus annuels nets 1976, 40.133,12 F.
Faire offre à FARRUGGIA, boîte postale 17, 77160 PROVINS.

ST-CLOUD. Part., standg, parc, tennis priv. 4 p. 96 +25m2 logg. balcon, 600.000 F - T. 602-64-46.

Province

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL
Studio dep. 145.000, av. 29.000, 2-3 p. rentabilité assurée. ERIGE - 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87

CANNES
dominant la baie, directement par propriétaire, MAGNIFIQUE 3 PCES dans résidence récente de très grand standing au 9e étage
PRIX 900.000 F
Rens. : DEROMEDI
19, Promenade des Anglais 06000 NICE
Tél. (93) 88-60-73

MEGEVE TELESKI à la PORTE
Bel ensemble résidentiel avec piscines, sauna, restaurant
STUDIOS à partir de 100.000 F
2 PIECES à partir de 260.000 F
VUE SPLENDIDE
CODARA S.A. - IMOBEL S.A. 14, RUE YBRY, à NEUILLY-SUR-SEINE - Tél. 747-50-64.

appartem. achat

Recherche 2 à 4 Pièces Paris, préférence rive gauche près Facultés, avec ou sans travaux - Téléph. : 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

L'AGENCE LAGRANGE fondée en 1876 - Tél. : 265-53-94 RECH. POUR SA CLIENTELE petits et grands appartements PARIS, NEUILLY, BOULOGNE

Rech. STUDIO PARIS préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire - Téléph. : 873-20-67

constructions neuves

PRES PANTHEON
Bel immeuble façade pierre de taille
2 BEAUX 3 P. 80 m²
1er étage, 750.000 F + parking
2e étage, 820.000 F + parking
Moquette laine
Très belle salle de bains
Visite sur place : 14, rue de l'Estrapade/4, rue Clotilde
Tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30.
Renseignements :
D. FEAU Appartements
261-88-40

OBSERVATOIRE
Quartiers Grandes Ecoles
Grand living + chbre 61,50 m2
Prix : 527.500 F
Idéal pour prof. libér.
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland, 359-27-11.

Métro CHARLES-MICHELS
à 300 m du Front de Seine
— Studios de 32 m2, 220.600 F
— 3 p. 61 m2 + logg., 422.300 F
Habitables février 78
IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av. de Friedland - 225-93-69

locations non meublées Offre

Paris

FRONT DE SEINE.
Vue exceptionnelle
6-7 P. Duplex, dernier étage Tour 206 m2,
2 studios service, 3 parkings.
BOURDAIS APPARTEMENTS
227-11-89

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE Gérant loue : TRES BEAU STUDIO, tt cft, 6e étg. Asc. 1.500 + ch. - 073-74-60.

LA BOETIE. Immeuble standg. gérant loue grand 2 P. + mezzanine, tout confort, refait neuf. 3.500 + chg. - 073-74-60.

locations non meublées Demande

Paris

Diplomate arrivé depuis peu rech. appt 3-4 p., si poss. 6e arrondissement. Agence s'abstenir. 326-95-47 ou 577-16-10, p. 50-65.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Ingénieur suédois détaché en France pour 2 ans, marié, 2 enf. rech. locat. appt 4-5 p., tt cft, proximité bois de Boulogne, Neuilly, Auteuil. Loy. max. 3.500. Ecr. à 6.6.50, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées Offre

Région parisienne

NEUILLY Dans bel immeuble de standing
Dble living + 2 chbres s/jardin, cuisine, bains, tél. 4.200 F + charges. Refait neuf.
Claude ACHARD - 624-76-97.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE des LOCATAIRES
8, r. La Michodière, Mo Opéra, 84, rue d'Alésia, métro Alésia. Frais abonn. 358 F. T. 266-52-04.

immeubles

ORDENER BEL IMM. pierre de t.
Rapp. 175.000 F. Px 2.650.000 F. Ecr. no 1.816 à Publé SIP 11, rue d'Uzès, 75002 Paris, q.tr.

17e VILLIERS
21, rue Cheroy
Immeuble de rapport
LUXE, RESTAURE, s/constr. archi gd cft. Et. impec., tt loué. 9 logements + 1 bureau. Rentab. annuel. : NET 145.000 F.
IDEAL POUR INVESTISSEUR. Exclus. J. ATTALI, 292-06-43.

VINCENNES (près château), le vds directement très bel imm. briques en finition rénovation, composé : 16 STUDIOS - 6 2 P. Grand confort. Etudié pour le rapport. Visite du lundi au vendredi, 15 h à 19 h : 188, rue Diderot ou 531-85-56.
Accepte intermédiaire exclusivement avec client.

hôtels-partic.

MONTMARTRE. Hôtel partic., 250 m2 habitables + atelier d'artiste, 170 m2. Dépend., jard., gar. Prix 1.950.000 F.
TROSBERGER - 254-71-93-94.

18e. LAMARCK - Ravissante demeure longue et basse, 6-7 p. + 350 m2 jardin - 320-73-37.

NEUILLY Madrid. Bel H. P., R. + 2, caractère, poutres apparentes, triple livg, 3 chbr., dépendances, garage, parfait état - 266-16-65.

fonds de commerce

HOTEL-RESTAURANT ** N.N.
21 chbres, 2 salles, 140 couverts
VENDU AVEC MURS
SITUE S/LIGNE PARIS-NICE
RIVIERE à truites. Rég. Tour.
S.A. GALLET-GAYTE
Tél. : (77) 33-23-30

Ville Ouest cède affaire caravane-camping sur Nationale. Terrain 10.000 m2, Bât. 520 m2, fonds et murs. Ecrire sous réf. no T 02.626 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

FLEURS
Vends luxueux et important magasin avenue de Versailles, Paris-16e. Gros chiffre d'affaires. Personnel en place. Téléphone : 469-10-56.

COTE D'AZUR
Cabinet immobilier 1er ordre, ville bord de mer en plein développement, très bon emplacement. Prix en rapport avec chiffre et possibilités.

Ec. HAVAS CANNES 19401/06/R

bureaux

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux ds imm. neuf. T. 758-12-40.

NEUILLY LEVALLOIS Bureaux et locaux commerciaux. - 757-15-57.

SAINT-AUGUSTIN
8 bureaux ds imm. anc. gd st. 156 m2 sans pas-de-porte, 6e ét. 567-22-88

EXCEPTIONNEL
250 F/m2 PAR AN
la première année
80 m2 - CRÉTEIL - ECHAT
Location précaire possible.
TEL. 682-09-02.

locaux commerciaux

A vendre r. de Rome appt commercial rez-de-chaussée, 1er ét. bourgeois en duplex 120 m2. TEL. : 260-97-26.

Recherche banlieue Ouest toute propriété bureaux professionnels ou commerciaux 200 m2. J.G.P. Tél. : 522-76-55.

ST-DENIS Centre Vends
Grand garage avec habitation. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris - 742-99-09.

PARTICULIER A PARTICUL. vends LOCAL COMMERCIAL atelier et magasin modernes, grande vitrine, construction neuve pour dépôt cabinet médical, bureaux dessins ou autres commerces. Terrain clos env. 1.000 m2 dont env. 140 m2 constructions, eau, électricité. Tél. wc, région Centre Ouest.
Prix : 27 U.
Ecr. HAVAS BLOIS no 709.264

A louer
MONTROUGE
400 m Porte d'Orléans
Local couvert avec entrée indép. hauteur : 5,30 m, superficie : 3.000 m2 - Bail : 9 ans.
Sans pas-de-porte
Loyer 250.000 F/an - 735-14-19

Société cherche sociétés pour partage locaux et standard. Tél. après 19 h., 970-71-13.

locaux indust.

Vends région Bourges ds bourg tous commerces 1 pavillon F-5 1 entrepôt 600 m2 sur terrain 4 000 m2. Conviend. à personne désir. développ. affaire cciale. Tél. : 25-11-73 (36).

pavillons

VILLIERS-LE-BEL, 3 min. gare. Gd séjour, 3 chbres, cuis., bains, garage. Chauff. mazout. 360 m2 terrain. 350.000 F. — 788-49-00.

1.543 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M.
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

AULNAY-SOUS-BOIS
p. à p. vend pavillon s/400 m2 terrain, un étage entièrement refait nf tt cft. Pour vis. sam. dim. Tél. : 929-39-75 ap. 19 h.

Limite Saint-Leu-la-Forêt, sur 450 m2 pav. réc., séj. 30 m2 av. chem., 5 chbres, 2 s. bns, sur sous-sol total + petite construction de 2 p. Px 420 000 F. TEL. : 417-03-10.

Part. recherche maison, environs Paris. Minimum 6 pièces, salle de bains, cabinet de toilette, jardin, proximité gare. TEL. : 747-46-13.

terrains

ARGENTEUIL COTEAU
terrain 400 m2 avec permis de construire : 160 000 F. Tél. : 584-00-24/23.

A vendre terrain boisé 7 000 m2 bord route Nogent-le-Roi 8 F le m2. Téléph. : 236-53-09 soir.

SOLOGNE
A vendre
terrains et territoires de 4 à 100 hectares avec possibilité création étangs dont certains constructibles.
Téléph. matin, 9 h. 30 à 11 h., au 15-16 (38) 35-00-58.

Gonesse, ds vieux Gonesse, terr. 1.654 m2, 40 m. façade minimum, toutes viabilités, possib. bâtir. Tél. 797-40-08, après 18 heures.

A 15 KM de MONTARGIS
A vdre terr. boisé constructible, 2.500 m2 viabilisé : 50.000 F. 658-04-28, après 20 heures ou écr. no 6640, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PLACEMENT
terrain/plantation/chasse bord forêt Saint-Gobain (02) 30 ha. Ecr. no 03 008 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOLOGNE
A vendre
Terrains viabilisés et constructibles
avec ou sans étangs et bord rivière, également terrains pour création Etangs.
Tél. matin 9 h. à 11 heures au 15-16 (38) 35-00-58.

maisons de campagne

AU CŒUR DU PITTORESQUE SUD LUBERON, A 5 MINUTES DE LOURMARIN, ville d'art
GD MAS PROVENÇAL
sur 1.500 m2 de prairie pour 250.000 F PRIX NET.
Crédit bancaire possible.
Visite même ce week-end.
Tél. ce jour CATRY Marseille (91) 37-13-50. - Jours suivants (90) 77-74-73.

60 minutes de Marseille et de la mer et au cœur du Lubéron
MOULIN RESTAURÉ
avec beaucoup de caractère, écluse et meule conservées. Très joli jardin, au calme, proche commodités. Affaire rare. Prix 250.000 F, crédit possible 80 %, pas de commission à payer. Tél. ce jour CATRY Marseille (91) 37-70-88. Jours suivants : (90) 74-11-59 pr vis. même w.-e.

UNIQUE
DANS LE HAUT-VAR
Au milieu de 160.000 m2 de bois et de prairies, dans un site fantastique et solitaire, exposé plein Sud et abrité du vent, une petite bâtisse en pierre à restaurer avec possibilité d'agrandir, vous attend pour 320.000 F. Tél. ce jour : Catry, Marseille (91) 37-09-27, jours suivants : (94) 70-63-38, heures repas préf. Pas de commission à payer.

Vds maison pierres, 5 p. + dép. att. 2.300 m2 clos. Rég. Vire 14. 160.000 F. Tél. ap. 20 h :766-72-07

forêts

YONNE 180 km PARIS FORET 125 ha seul tenant, taillis sous futaie. PX 800 000 F. RICHEZ BP 29, AVALLON (86) 34-03-44.

villas

CHATOU Près gare MAISON RECENTE
MANSART. Parfait état. Récept. 4 ch., 2 bns, cuis. éq. Tt conft. Garage. - JARDIN D'ANGLE AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CANNES Basse-Californie. villa liv. dble, 2 ch., terrasse, s. de bns, chauf. cent., Tél., jdin arboré 400 m2. Prix : 700 000 F. C.N.E.P. 12, rue Buffon, 75005 Paris. Téléph. : 707-08-64.

VERSAILLES, prox. construct. moderne, cadre verdoyant, sur 1.000 m2, compren. : séj. 45 m2, avec cheminée, terrasse, cuis. équipée, 5 chambres, 2 salles de bains, 2 w.-c., garage, à saisir 780.000 F. — Téléph. 045-29-09.

FONTAINE de VAUCLUSE ds village tr. belle mais. ancienne 2 ét., 5 ch., 2 bns, pet. jardin, 350 000 F., crédit. (90)-22-44-17.

propriétés

DANS LES ALPES DE
HAUTE-PROVENCE
DS UN SITE MERVEILLEUX SUR 5.000 M2 DE PRAIRIE AVEC VUE PANORAMIQUE
FERME DU XVe S.
ANCIEN RELAIS
AVEC TRES BELLE ECURIE VOUTEE DE 200 M2 PIERRES APPAR. COUR INTERIEURE
PIGEONNIER
A RESTAURER - TRES RARE
A VOIR - PRIX 330.000 F
CREDIT POSSIBLE
SANS COMMISS. ACHETEUR
Tél. ce jour pour rendez-vous CATRY, Marseille (91) 37-09-33.
Autres jours (91) 65-15-87.

MALMAISON - PROPRIETE caractère. 8 pces, confort. Libre. Agence MALMAISON - 749-00-30

A vdre MAISON DE STANDING NEUVE SITUEE SUR AXE
ST-ÉTIENNE - LE PUY
Cuis., salon, séjour, 6 ch. et 6 s. bs, surf. 550m2, pisc. ss-sol 10 × 4.
PARC 8.500 m2
Valeur 2.500.000, cédé 1.750.000.
TRES URGENT
S.A. GALLET-GAYTE
Tél. : (77) 33-23-30.

viagers

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexation - Garanties
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Estimation gratuite - Discrète

Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. T. : 700-00-99.

échanges

CHATEAUFORT (78) mais. 4 p. dans parc. Loyer ancien contre APPT PARIS. Tél. : 556-17-49.

villégiatures

En Roussillon
A PORT-BARCARES,
mer, soleil et loisirs, louez à la semaine votre appartement neuf tout équipé. Document. gratuite.
Port-Barcarès Vacances
66420 PORT-BARCARES.

demandes d'emploi

Secrét. assistante expérimentée, 30 ans, rech. pl. stable région Evry ou Paris, gare de Lyon de préférence. Libre sous un mois. 4.000X13. T. ap. 19 h. 30 077-64-87.

CADRE organisateur, gestionnaire, ayant prouvé ses capacités, recherche situation de gérant dans P.M.E. ou succession. Ecr. : M. Gilbert ARCOTEC, 37, r. Bergère, Paris-9e, qui tr.

CADRE 32 ans, formation secondaire. Notions allemand. habitude contacts hauts niveaux. Expérience biens d'équipements industriels, embouteillage, mécanisation, lavage, rech. poste haute responsabilité dans société en expansion Paris, province. Ecrire no 2.558 G, BLEU - 41, av. du Château, 94300 Vincennes

TRADUCTRICE pour textes juridiques, économiqu. et polit. (diplôm. de l'Etat de Bavière), nationalité française, 26 ans. Etudes en R.F.A., expér. 1 an et demi ds Sté appar. électron., ch. POSTE à RESPONSABIL., toutes régions. Ecrire à : Josiane Le Métayer Grasmeierstrasse 11 D 8 München 40 - R.F.A.

JOURNALISTE
31 ans, quotidiens, mensuels - Langues : anglais, italien - Formation : reporter, 2 ans secrétariat, étudie toutes propositions - Téléph. : 580-58-55.

FEMME RESPONS. SECRETARIAT, sténodactylo, posit. cadre, fte expér. ts probl. administr., bonne pratique cciale, d'excell. contact humain, grande faculté d'adaptation, réf. 1er ordre, lib. suite absorption, rech. activité en rapport avec ses capacités Paris, province. Ecr. ORBIS-LA, 28, av. Fr.-Roosevelt, 75008 Paris.

TIREUR DE PLANS cherche place. Ecrire M. LAGO, 2, allée Léonard-de-Vinci, 93-Saint-Denis.

Jeune fille cherche emploi mi-temps dans cabinet médical ou bureau. Libre de suite. Téléph. 834-44-12.

Rech. emploi vendeuse ou aide vendeuse librairie, papeterie-presse, 16 ans d'expérience. — Téléph. 343-91-83, de 9 h. à 12 h.

CAUSE LICENCIEMENT économique, jne homme photographe expérimenté cherche tout emploi Presse et Edition. - M. Abramovici, 227, rue de Vaugirard - 75015 PARIS.

Jne Fme, 34 a., C.A.P. 1er degré, C.F.P.A. 1977, bne présent., ch. empl. stable aide-comptable, banl. Nord. Ecr. Mme Sabina, 15, rue des Agnettes, 92230 GENNEVILLIERS.

J.H. 26 ans, trilingue (français, anglais, arabe), exp. 3 ans traducteur ambassade des Et.-Unis, analyse des données préparat. de dossiers prévisionnels écon. et pol., bonne conn. Europe et Moyen-Orient - Tél. : 687-37-04 lundi à vendr. 10-12 h, 15-17 h.

J.F. 30 ans - Célibataire Formation supérieure Anglais - Expérience parfums, produits de beauté. - Recherche poste ASSISTANTE marketing/publicité. Paris ou proche banl. Ecr. no T 002972 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 27 a., D.I.U.P., 3e cycle droit. sc. sociales en cours, exp. archi. urbas. promot. B.C. ch. ch. empl. lib. ste. Lacard, 1, r. H.-Dunant 77260 Ferté-s/Jouarre.

H. 30 a., acheteur PHOTOGRAPHE, dipl. d'Etat, longue expér. achats en image et son, bazar, etc, ds grande centrale française, formation gestion, vente. Disponible, ch. poste à respons. Ecr. no 2 228, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Directeur commercial 32 ans cherche société dynamique région LIMOUSIN-QUERCY. T.B. introduction, libre 3 mois. Ecr. no 2 259, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR CIVIL DES MINES
37 a., bon. expér. de l'entreprise rech. poste de direction développement, relance des activités. Contrat à durée déterminée acceptée. Tél. 16 (4) 457-42-45.

Travaux de dactylographie
Ne payez que le temps réel
Sténo-téléphonique et livraison journalière possible.
Ecr. no T 002.502 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

représent. demande

PRODUITS INDUSTRIELS BIENS D'EQUIPEMENT OU TECHNOLOGIE
Pour vous implanter rapidement ARABIE S., EMIRATS YEMEN NORD et SOUDAN
Introductions au plus haut niveau. Références exceptionnelles. Tél. pour 1er contact : 633-33-28
PHILIPPE NEVEU

autos-vente

5 à 7 C.V.

A vendre part. à part., cause double emploi MG MK2 1300, 7 CV, 2 portes, année 1969, beige, intérieur skai noir, bon état général. Moteur 15.000 km. Freins et boîte de vitesses révisés, croisillons et échappement neufs.
Prix 4.500 F.
Téléph. 843-07-98.

divers

CAUSE DEPART vd Mini 1300 1974. Prix 10.000 F. JAGUAR XJ 36, ttes options. Px 25.000 F. Téléph. 233-71-30, poste 34.

l'agenda du Monde

Offre de particulier

Urgt vd guit. électr. Columbus 2 micros + vibrato, neuve, jamais servi, 800 F avec housse. Téléph. : 858-49-60, après 18 h.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré
ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques.
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 50 m gare Montparnasse).

Animaux

Vendrais px intéressant à compter du samedi 25 mars 2 chiots croisés caniche, tatoués, 1er vaccin. La Varenne - Saint - Hilaire. TEL. : 885-63-03.

Artisans

LIBRE PEINTRE
appartements, bureaux, cages d'escalier. Remise importante. Téléph. : 464-35-27 et 036-44-04.

ARTISANS RÉUNIS
se chargent de tous vos travaux d'aménagement et décoration
COORDINATION
et devis gratuit.
Tél. : 957-65-84

Arts

TABLEAUX DE FOUJITA achetés par particulier. TEL. : 747-84-06.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Cours

Initiation anglais, spécial. expér. enfants 3 à 9 ans, cours collect. Paris proche banlieue, 20 F-2 h. Tél. : 808-45-57 matin, sf merc.

GRAMMAIRE tous niveaux par élève Lettres sup. (références). TEL. : 555-81-95.

ASSIMIL. Ecole de langues Champs-Elysées. Anglais, allemand, espagnol, français, etc. Le 20 février 1978 stage niveau débutant italien et arabe. Rens. TEL. : 225-36-64.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO méthode accélérée. T. 757-86-86.

L'ANGLAIS
A DEUX PAS DE L'ÉTOILE
COURS D'ANGLAIS
WEEK-ENDS DE LANGUE ET CULTURE ANGLAISE
SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES EN ANGLETERRE
- Toutes ces activités se font par petits groupes (8 personnes maximum).
- Avec des professeurs-animateurs anglais et américains.
- L'AMERICAIN aussi, l'ITALIEN, le FRANÇAIS pour étrangers et l'ALLEMAND, avec des professeurs-animateurs de langue maternelle.

HYPERION
Association sans but lucratif (loi 1901)
10, rue Le Sueur, 75116 PARIS. Tél. 500-15-53.

Esthétique

J.F. enseignent soins esthétique, assurent relaxation et détente. TEL. : 543-04-37.

Instruments de musique

1/2 queue ERARD cordes droites à vdre d'occas., px à déb. TEL. : 774-57-06.

Fourrures

FOURRURES OCCASION
DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, PARIS-15e.
Tél. : 575-10-77

Meubles

MEUBLES MODERNES occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier International, etc. Achat - Exposition - Vente 50, r. Université, 7e, 544-29-48, 41, rue Dulong, 17e, 227-10-40.

Moquette

RABAIS 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Psychologie

Psychanalyste indépendant d'orientation reichienne. TEL. : 589-94-76.

NOUVELLE PSYCHANALYSE L'ANALYSE SPONTANEE GEISSMANN 705-62-14.

PSYCHOTHERAPIE PSYCHANALYSE prix étudié. Téléph. : 508-09-25.

Relations

Buffet, dîner dansant : samedi 11 février avec le Club des Célibataires Inf. inscript. 878-90-51.

Rencontres

RENCONTRES Relations directes bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

Mariages sérieux, couples heureux, réunions et soirées dansantes. Inscriptions : RENCONTRES ET LOISIRS 64, rue de la Rochefoucauld, PARIS-9e. Téléphone : 285-54-33.

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux.
Mme DESACHY
44, Chaussée-d'Antin, Paris-9e. Téléph. : 874-29-80 et 874-66-03.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Vercors, pied des pistes. Loue studios duplex. Tél. (90) 81-59-38 heures repas.

SKI SERRE-CHEVALIER plac. dispon. mars-avril ds coll. (exhôt.) CE/SNIAS « Le Choucas » 05240 LA SALLE-LES-ALPES. Doc. sur dem. T. (92) 24-04-93.

ANGLETERRE : séj. linguist. organisés par association profess. d'anglais, voyage accomp., logt en famille, cours, activités culturelles et sportives. 2 sem. Pâques 1 135 F. Téléphone : 350-60-71.

VOTEZ POUR
LE SOLEIL ! NICE, locat. 15/30 jrs, vastes ch. meubl., rénov. 77, kitch., frigo, soleil, calme, mer 300 m., no dogs, park. aisé. Villa Consuelo, 37, av. Grosso.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde

économie

LA SITUATION DE L'EMPLOI ET LES PROBLÈMES SOCIAUX

LA SNIAS PRÉVOIT EN 1978 NEUF CENTS SUPPRESSIONS D'EMPLOI

Les effectifs de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) devraient diminuer de neuf cents personnes en 1978, selon des prévisions présentées par la direction du groupe à un récent comité central d'entreprise. Depuis 1972, on estime généralement que plus de six mille emplois ont ainsi été supprimés à la société nationale, dont environ mille trois cents en 1977.

Selon la direction générale de la SNIAS, la nécessaire adaptation du potentiel aux charges de travail prévues pour 1978 doit se traduire, cette année encore, par la continuation d'une politique de rigueur dans le domaine des effectifs. Ceux-ci, selon les estimations, devraient passer de 34 600 en novembre 1977 à environ 33 700 à la fin de 1978.

En outre, la sous-activité de la division « avions » de la SNIAS, où les suppressions d'emploi devraient être les plus importantes, se traduira probablement, en 1978, à l'équivalent de vingt et un jours de chômage partiel. La SNIAS a toutefois prévu de prendre à sa charge l'équivalent de quatre jours et, durant le premier semestre de l'année en cours, douze jours de chômage partiel seront appliqués.

La direction générale de la société estime que la diminution des effectifs de la division « avions » pourrait avoir lieu sans avoir besoin de recourir à des licenciements collectifs, par la continuation des départs anticipés à cinquante-sept ans et des mutations. Dans les trois autres divisions : « hélicoptères », « missiles tactiques », « systèmes balistiques et spatiaux », l'équilibre entre le plan de charges industrielles et les effectifs devrait être obtenu par le départ anticipé des personnels âgés.

Dans les Vosges

LE PRÉFET EN VISITE DANS UNE USINE OCCUPÉE

(De notre correspondant.)

Epinal. — Insolite, la visite que M. Robert Lamy, préfet des Vosges, a effectuée, mardi 7 février, dans l'après-midi, aux établissements Nicolas Caimant, à Cornimont. Il répondait ainsi à l'invitation des cent cinquante-huit salariés qui occupent cette usine de textile, dont l'activité a cessé le 10 janvier. Accompagné de M. Braun, député, maire R.P.R. de Cornimont, le préfet s'est longuement et courtoisement entretenu avec les chômeurs qui réaffirmèrent leur volonté de retrouver du travail sur place. Puis, durant plus d'une heure, sous la conduite des délégués du personnel, il a fait un tour des ateliers.

Avant de quitter l'usine, le représentant du gouvernement a reçu des mains d'un syndicaliste C.F.D.T. un colis enrubanné de tricolore. Celui-ci contenait, soigneusement pliées, les photocopies des lettres de licenciement.

LA FÉDÉRATION DE LA MUTUALITÉ DEMANDE AUX PARTIS DE RESTAURER LES LIBERTÉS MUTUALISTES

Dans un document adressé à tous les partis politiques, aux candidats aux élections législatives, ainsi qu'au président de la République, la Fédération nationale de la mutualité française (20 millions d'adhérents) demande la restauration des libertés mutualistes. M. André Borveau, président de la Fédération, a rappelé mardi 7 février que ces libertés étaient *« menacées »* et que le gouvernement refusait d'appliquer les décisions de justice en faveur de l'ouverture de pharmacies ou de centres dentaires. M. Borveau a également critiqué l'attitude *« cavalière »* du premier ministre, M. Raymond Barre, qui *« se dérobe »* en refusant tout contact officiel avec les dirigeants mutualistes. Estimant que la F.N.M.F. n'a pas à indiquer le « bon choix » », expression qui, selon M. Borveau a *« un petit air de comtesse de Ségur »*, le président de la F.N.M.F. a déclaré que le document sur la doctrine de la mutualité avait pour objectif de *« nourrir la réflexion du citoyen »*. Il s'agit, en fait, d'un document accusateur, comme l'est la lettre envoyée à M. Giscard d'Estaing, puisque M. Borveau estime que le comportement du gouvernement *« apparaît comme une mise en cause de la légalité »*.

Des jeunes stagiaires dénoncent la formation « bidon »

De notre correspondant

La Roche-sur-Yon. — « Un stage bidon... » C'est ainsi que la majorité des jeunes du centre de formation Roger-Millot de Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) qualifient le stage qu'ils effectuent depuis novembre dernier. Sur un effectif total de cent vingt-trois stagiaires, quatre-vingt-dix-sept viennent de se mettre en grève pour protester contre le *« licenciement abusif de deux animateurs, la mauvaise qualité du matériel et les pressions exercées par la direction »*.

Ils ont expliqué le 2 février à la Bourse du travail de la Roche-sur-Yon les raisons de leur mouvement, qui dure depuis dix jours. *« Nos conditions de formation ne nous permettent pas d'espérer un emploi intéressant et correspondant aux promesses formulées à l'inscription par la direction. Cela nous entraîne à remettre en question le but et la raison d'être de ces stages... »*

Le centre Roger-Millot est un centre de formation privé qui reçoit des subventions de l'Etat. Il dispense des enseignements à caractère artisanal (ébénisterie, sculpture sur bois) et général (organisation scientifique du travail, comptabilité). Les jeunes ont été placés par l'Agence nationale pour l'emploi dans le cadre des contrats emploi-formation, qui leur garantissent en principe un poste de travail au sortir du stage et leur assurent pendant leur formation une rémunération mensuelle équivalant à 90 % du SMIC (1 560 francs).

M. Leroy, directeur du centre, accuse mal le coup : *« Lors de la dernière vague de stagiaires, 83 % d'entre eux ont trouvé un emploi... Maintenant, avec ce qui se passe, les industriels vont être réticents... Je n'ai en tout cas exercé aucune pression sur quiconque. Ils se sont égarés, il faut comprendre leur malaise. Ils n'ont pas été favorisés par la vie... »*

En attendant, les quatre-vingt-treize jeunes en grève proclament que la seule réponse qu'ils ont reçue est celle d'un responsable pédagogique vociférant : *« Il faut leur rentrer dedans... »* Ils sont décidés à continuer leur mouvement aussi longtemps que la pédagogie *« n'aura pas totalement changé »*.

● *La grève à la caisse d'allocations familiales de Paris.* — Le tribunal de Paris n'a pas prononcé d'ordonnance au référé en faveur de l'évacuation des techniciens du centre informatique, qui occupent les locaux depuis le 2 février. Les juges ont donné, mardi 7 février, aux parties, un délai de deux jours pour engager des négociations et trouver un compromis sur les revendications des grévistes qui réclament une meilleure qualification.

● *L'indice des prix de la C.G.T.* a augmenté de 1 % en janvier par rapport à décembre. En un an (janvier 1978 comparé à janvier 1977) la hausse a été de 11,2 % selon cet indice. En janvier, les principales hausses ont été enregistrées, selon la C.G.T., sur les postes hygiène et santé (+ 5 % en un mois), habillement (+ 1,1 %), habitation (+ 1 %), culture (+ 1 %). Le poste alimentation a augmenté de 0,6 %.

Les interpellations de travailleurs étrangers semblent se multiplier

Un certain durcissement est observé dans l'attitude de la police à l'égard des travailleurs étrangers, notamment à Paris et dans la région niçoise.

Après l'interpellation, dans un atelier de confection parisien de plusieurs immigrés — dont deux réfugiés politiques pakistanais et deux Mauriciens dont les dossiers étaient déposés au ministère du travail pour régularisation (*le Monde* du 7 février), — une centaine d'autres interpellations viennent d'être signalées par l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés de Nice. Elles auraient lieu à l'issue d'un « contrôle » opéré vers 20 heures le lundi 6 février à la cité Sonacotra, route de Grenoble. Déjà, rapporte l'ASTI de Nice, des opérations similaires avaient été effectuées dans cette cité le 3 février vers 6 heures du matin, et dans un autre centre de la région, le foyer des Sagnes, et l'on est sans nouvelles de dix-huit Tunisiens appréhendés alors. Selon la police, ils auraient dû quitter le territoire pour *« situation administrative irrégulière »*. L'ASTI souligne les circonstances de ces expulsions faites sans que les travailleurs concernés aient pu prendre le moindre bagage, toucher leurs salaires ou régler leurs affaires.

D'autre part, l'association Etoile sportive arabe (ESA) publie un communiqué dénonçant le fait que les autorités françaises ont refusé, le 7 février, de renouveler le permis de séjour d'un de ses dirigeants, M. Saïd Jertila, vingt-cinq ans, de nationalité tunisienne.

« Sa situation en France était tout à fait régulière, affirme-t-elle, *il possédait un certificat de travail et n'était nullement au chômage. On lui a remis un arrêt d'expulsion, datant du 18 janvier et donnant comme motif :* « La présence de l'étranger sus-désigné est de nature à troubler l'ordre public ». M. Saïd Jertila se verrait reprocher son adhésion au Mouvement des travailleurs arabes et une condamnation à un mois d'emprisonnement, dont quinze jours avec sursis, pour coups et blessures volontaires (*le Monde* du 14 novembre 1975), après une altercation avec un automobiliste auquel il reprochait d'avoir failli le renverser et de l'avoir injurié.

Une lettre de M. Stoléru au ministre de l'intérieur

Ces mesures sont-elles en liaison avec les événements de Tunisie ? Le Mouvement des travailleurs arabes se pose la question. Pour sa part, le Mouvement des travailleurs mauriciens (M.T.M.) a réaffirmé, mardi, son inquiétude à propos des cinq cent trente-huit dossiers déposés depuis plusieurs mois au ministère du travail. *« Malgré les promesses des gouvernements français et mauricien,* a déclaré M. Bernard Lehembre, l'un des leaders du M.T.M., *aucun de ces travailleurs mauriciens arrivés en France avant le rétablissement du visa entre les deux pays n'a reçu de titre de travail et de séjour, et l'on reporte sans cesse la solution de ce problème. »*

D'autre part, on vient d'apprendre que M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a envoyé, le 6 décembre dernier, au ministre de l'intérieur, une lettre dans laquelle il estime que le comité de coordination des foyers Sonacotra en grève, organisation dont le siège est situé 14, rue de Nanteuil, à Paris (15e), *« semble contribuer,* selon lui, *au climat de violence »* qui règne dans les foyers. *« Je souhaiterais savoir,* écrit M. Stoléru, *si cette organisation, qui édite des tracts et organise des manifestations, a une existence administrative. »* — J. B.

Un meeting contre la prison d'Arenc

« Non à la prison d'Arenc ! Aujourd'hui contre les immigrés, demain contre les travailleurs... » Cette affiche résumait les principaux thèmes du meeting organisé mardi soir 7 février à Saint-Germain-des-Prés, par le collectif parisien contre la prison d'Arenc (1). Les organisations membres de ce collectif, et divers groupements de défense des travailleurs immigrés, entendaient appeler leurs adhérents à la *« marche nationale sur Arenc »*, prévue pour vendredi et samedi prochains.

L'objet de cette manifestation : obtenir la suppression de la prison illégale qui continue de fonctionner dans la banlieue de Marseille, malgré une plainte déposée depuis l'année 1975 pour arrestation arbitraire et séquestration. Le collectif parisien organise pour ce faire un départ de Paris en autocar, vendredi prochain 10 février dans la soirée (2).

Le P.S., la Ligue des droits de l'homme, la Cimade, ainsi que trois mouvements judiciaires, — Syndicat de la magistrature, Mouvement d'action judiciaire et Syndicat des avocats de France — ont fait savoir qu'ils apportaient leur soutien à cette marche de protestation, également dirigée contre l'ensemble de la politique gouvernementale en matière d'immigration.

Après la projection de diapositives montrant le centre d'« hébergement » d'Arenc, de nombreux orateurs ont dénoncé la position prise à la fin de l'an dernier par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, ainsi que la récente circulaire signée par les ministres de la justice et de l'intérieur, visant, selon le collectif, à *« légaliser Arenc »*. — J. B.

(1) Ce collectif groupe notamment la Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés (FASTI) ; le Comité unitaire Français-immigrés (CUFI), et les organisations suivantes : Révolution-Afrique, Comité des travailleurs africains, P.S.U., Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.), Ligue communiste révolutionnaire, Union des communistes de France marxistes-léninistes.

(2) Arrivée à Marseille samedi matin. Les inscriptions (150 francs aller-retour) sont reçues tous les jours de 18 h. 30 à 20 heures à la permanence du collectif parisien, 14, rue de Nanteuil, Paris-15e. Tél. : 531-43-38.

ENVIRONNEMENT

CORRESPONDANCE

La pollution des cours d'eau dans le Jura

Après l'article intitulé « Sept ans d'expertise sur une rivière du Jura ; l'eau, ce bien collectif » (le *Monde du 15 novembre), M. Monnier, maire de Montmorot (Jura), usant de son droit de réponse, nous écrit :*

Le maire de Montmorot et les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'article publié dans ces colonnes sous la plume de M. Claude Fabert. Ce dernier a refusé catégoriquement d'entendre le point de vue de la municipalité incriminée. Depuis sept ans, il est vrai, que certaines personnes passent leur temps et dépensent leurs forces pour rechercher de quelle façon elles pourraient nuire à l'équipe municipale mise en place en mars 1971, à qui la population de Montmorot a largement renouvelé sa confiance aux élections de mars 1977 (65,5 % des suffrages).

La municipalité trouve choquant qu'un journaliste ait pu signer un article inexact à l'égard d'une équipe municipale dont le principal souci a toujours été de lutter contre toutes les pollutions. Depuis 1971, la municipalité de Montmorot a réalisé pour 1 000 000 de francs (nouveaux) de travaux d'assainissement, se classant en tête des villes du Jura dans ce domaine.

Quel administré pourrait croire que le maire ait été capable de canaliser le purin d'une porcherie ? Chacun sait que, au contraire, le maire est intervenu auprès du propriétaire de cette dernière pour l'obliger à prendre des mesures d'hygiène.

Seule Mme Villard peut prétendre cela. Plainte a été déposée par elle contre la commune. L'affaire est en jugement au tribunal administratif de Besançon. Ce dernier a désigné un expert. Seules les conclusions qu'il donnera sont valables. Nous faisons confiance au tribunal.

Il est faux que la commune rejette ses égouts dans la faille : le secteur en question ne possède pas de réseau d'assainissement et il n'y a pas d'égout communal.

ÉNERGIE

La construction de la centrale nucléaire de Creys-Malville

Le Conseil d'État rejette les recours engagés par des associations

De notre correspondant

Grenoble. — S'étonnant des « lenteurs » de la justice, sept organisations de protection de la nature et de l'environnement ont adressé le 18 janvier au président de la section du contentieux du Conseil d'Etat une lettre ouverte (*le Monde* du 21 janvier 1978). Les associations protestaient contre de silence de la juridiction administrative à propos de deux recours (l'un en annulation, l'autre en demande de sursis à exécution) engagés par elles contre le décret du 17 mai 1977 valant permis de construire du surrégénérateur Super-Phénix de Creys-Malville (Isère).

« Cette affaire semble aujourd'hui bloquée, enterrée », déclarait l'avocat du collectif d'associations, Me Gaillard, qui indiquait : *« Si ce silence se poursuit encore huit jours, nous porterons plainte contre X... pour entrave au libre fonctionnement de la justice. »*

Après cette lettre, le ministère de l'industrie a, le 23 janvier 1978, adressé son mémoire de défense D'autre part, le juge rapporteur du Conseil d'Etat a procédé, les 26 et 27 janvier, à l'instruction de ce dossier *« sans interroger le demandeur »*, affirme Me Gaillard. Le 30 janvier 1978, le Conseil d'Etat se réunissait et rendait à l'audience son arrêt en décidant de rejeter la demande e sursis à exécution qui lui avait été présentée le 16 juin 1977 par les sept associations.

« Les associations que je représente, écrit Me Gaillard, dans la lettre qu'il a adressée le 4 février au président de la section du contentieux du Conseil d'Etat, *sont dans l'obligation de constater qu'il s'agit en l'espèce d'une justice clandestine (non-communication du moyen de défense du ministre de l'industrie) et d'une justice expéditive (quarante-huit heures d'instruction), pour un dossier dont la complexité juridique est extrême et dont les conséquences écologiques, économiques et sociologiques sont de tout premier plan. Ces associations sont également dans l'obligation de constater que cette précipitation est inexplicable après sept mois de mutisme. »*

Les associations relèvent d'autre part que *« le ministre de l'industrie a témoigné, en engageant dès 1975 les travaux de construction du surrégénérateur Super-Phénix, sans déclaration d'utilité publique et sans permis de construire, qu'il se souciait peu de la justice. Les conditions dans lesquelles la justice a rendu son arrêt le 30 janvier 1978 témoignent que le ministre avait raison de ne pas se soucier de la justice et qu'il pourrait désormais continuer en toute impunité le programme nucléaire qu'il a engagé et qu'il poursuit dans l'illégalité. »*

CLAUDE FRANCILLON.

● *L'Association internationale pour le développement* (AID), filiale de la Banque mondiale, spécialisée dans l'aide aux pays les plus pauvres, a ouvert un crédit de 8,2 millions de dollars au Laos pour financer un programme de développement de la production agricole dans la plaine de Vientiane. Le prêt de l'AID est accordé pour cinquante ans, y compris un moratoire de dix ans. Il ne porte pas d'intérêt, à l'exception d'une charge de service de 0,75 %. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

Nouvelles manifestations sur le futur aéroport de Tokyo

L'ouverture de Narita sera-t-elle une nouvelle fois retardée ?

De violentes bagarres ont opposé pendant toute la journée du lundi 6 février les forces de l'ordre et des manifestants sur le nouvel aéroport de Narita, qui doit être mis en service le 30 mars prochain à 60 km de Tokyo. Vingt-deux policiers ont été blessés et une quarantaine d'opposants arrêtés.

Cette échauffourée est le dernier épisode en date d'une guérilla qui dure maintenant depuis sept ans. Elle oppose aux autorités une coalition de paysans expropriés, d'écologistes et d'étudiants d'extrême gauche qui dénoncent une possible utilisation militaire de l'aéroport.

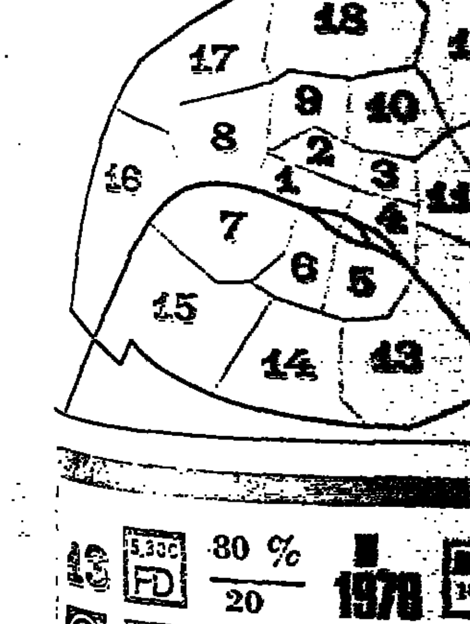
Les opposants qui sont propriétaires de terrains situés en bout de piste y ont construit tout à fait légalement un bâtiment en béton, qui leur sert d'abri. Pour gêner les mouvements aériens, ils érigent, en outre, des tours en bois ou en acier qui, elles, sont interdites et donc régulièrement jetées à terre par les forces de l'ordre. Les affrontements qui en résultent sont sanglants puisque quatre policier et un civil y ont déjà laissé la vie.

Cette fois, il n'a pas fallu moins de huit cents policiers équipés d'immenses boucliers et d'échelles moyenâgeuses pour venir à bout de la résistance. Ils étaient appuyés par un escadron de véhicules blindés armés de « canons » projetant des torrents d'eau glacée. Deux cents opposants, retranchés dans leur abri et juchés sur une tour d'acier de 20 mètres de haut, ripostaient avec des pierres et des cocktails Molotov.

Quant aux compagnies aériennes internationales comme Air France, qui vient de fêter sa vingt-cinquième année de présence au Japon, elles ne cachent pas leur inquiétude. Leurs passagers risquent de n'être guère satisfaits de se poser à Narita plutôt qu'à Haneda, l'aéroport actuel. Les nouvelles installations se trouvent à 64 kilomètres de Tokyo, et, comme on n'a pas prévu de moyen de transport rapide, il leur faudra deux heures et demie pour gagner le centre de la capitale.

Les tarifs payés par les compagnies pour utiliser Narita seront trois fois plus élevés que ceux demandés à Haneda. Les autorités japonaises cherchent ainsi à compenser les pertes qu'elles ont subies, puisque l'ouverture de l'aéroport a été retardée d'au moins quatre ans par l'opposition des paysans. Les gestionnaires de Narita exigent par exemple des compagnies aériennes qu'elles acquittent les loyers des surfaces qui leur ont été attribuées depuis quatre ans, bien que personne n'ait pu les utiliser.

● *La S.N.C.F. emprunte au Japon.* — La S.N.C.F. confirme qu'elle a lancé sur le marché japonais un emprunt de l'ordre de 400 millions de francs à un taux d'intérêt de 6 à 7 %.



Le franc continue à se ressaisir

(Suite de la première page.)

Très probablement aura-t-il voulu couper court aux commentaires malveillants selon lesquels le gouvernement, de façon machiavélique, s'abstenait de réagir vigoureusement afin de tirer argument de la baisse du franc contre le programme commun rendu responsable de la peur ressentie par les détenteurs de francs. Quels seraient les « moyens techniques » auxquels a fait allusion le président de la République ? Il est évidemment de bonne guerre de laisser planer le doute, mais on connait assez bien l'ordre de préférence de M. Raymond Barre : réagir d'abord en montant les taux d'intérêt, quitte à accompagner la manœuvre de mesures supplémentaires de contrôle (pêle-mêle ont circulé les bruits de la création d'une devise-type, de la suspension de la couverture à terme des importations ou encore d'une nouvelle réglementation obligeant les banques qui vendent des devises à terme à se les procurer également à terme...). Mercredi matin, le taux au jour le jour du marché monétaire était maintenu à 10 1/4 %, tandis qu'on notait une nette détente sur le marché de l'euro-franc, où le taux à un mois était malgré tout encore de 14 1/2 % (contre 20 % au plus haut pendant la crise). La Banque de France, directement ou indirectement, intervenait-elle pour « accompagner » ou aider le mouvement de reprise du franc ? Il était difficile de se faire une idée sur ce point.

Il est possible et même probable qu'on assistera encore à une certaine baisse du dollar, mais on peut douter que soit regagné tout le terrain perdu pendant l'attaque que le franc a subie au cours des six premiers jours du mois. Rappelons que le 1er février, le dollar était coté aux alentours de 4,74 F tandis que le DM valait 2,25 F et le franc suisse 2,3940 F.

Malgré l'amélioration de la position du franc, le DM et le franc suisse, en recul par rapport à la veille, étaient tout de même respectivement cotés à Paris, mercredi matin, 2,3160 F et 2,4960 F. Il y a huit jours, on s'inquiétait de voir le franc dépasser la barrière des 2,20 DM et 2,40 francs suisses. Les barrières en question ont de nouveau reculé, respectivement à 2,30 et à 2,50 F. Le nouvel accès de faiblesse du franc apparait comme une nouvelle étape de l'affaiblissement continuel du franc vis-à-vis des monnaies des pays qui sont le mieux parvenus à contenir l'inflation chez eux.

PAUL FABRA.

● *Les avoirs officiels de change de la France* s'élevaient, fin janvier, à 106,6 milliards de francs. Les avoirs en or (78,81 milliards de francs) n'ont pas varié. Les avoirs en devises — 22,2 milliards de francs — ont augmenté de 89 millions de francs du fait des opérations effectuées par le Fonds de stabilisation des changes sur le marché. Les avoirs de la France auprès du F.M.I., qui s'élèvent à 5 634 millions de francs, ont diminué de 11 millions de francs, par suite du remboursement par différents pays de tirages en francs précédemment effectués dans le cadre des mécanismes habituels du F.M.I. et d'une restitution d'or contre francs au profit d'un pays de la zone franc.

● *L'évolution du commerce franco-britannique en 1977* s'est effectuée à l'avantage de la France. En dépit de la stagnation de l'économie anglaise et du redressement de la balance commerciale du Royaume-Uni, le solde créditeur de la France est passé de 381 millions de livres à 513 millions de livres (4,5 milliards de francs), avec 2 660 millions de livres d'exportation (+ 27,2 %) contre 2 147 millions de livres d'importations (+ 25,5 %).

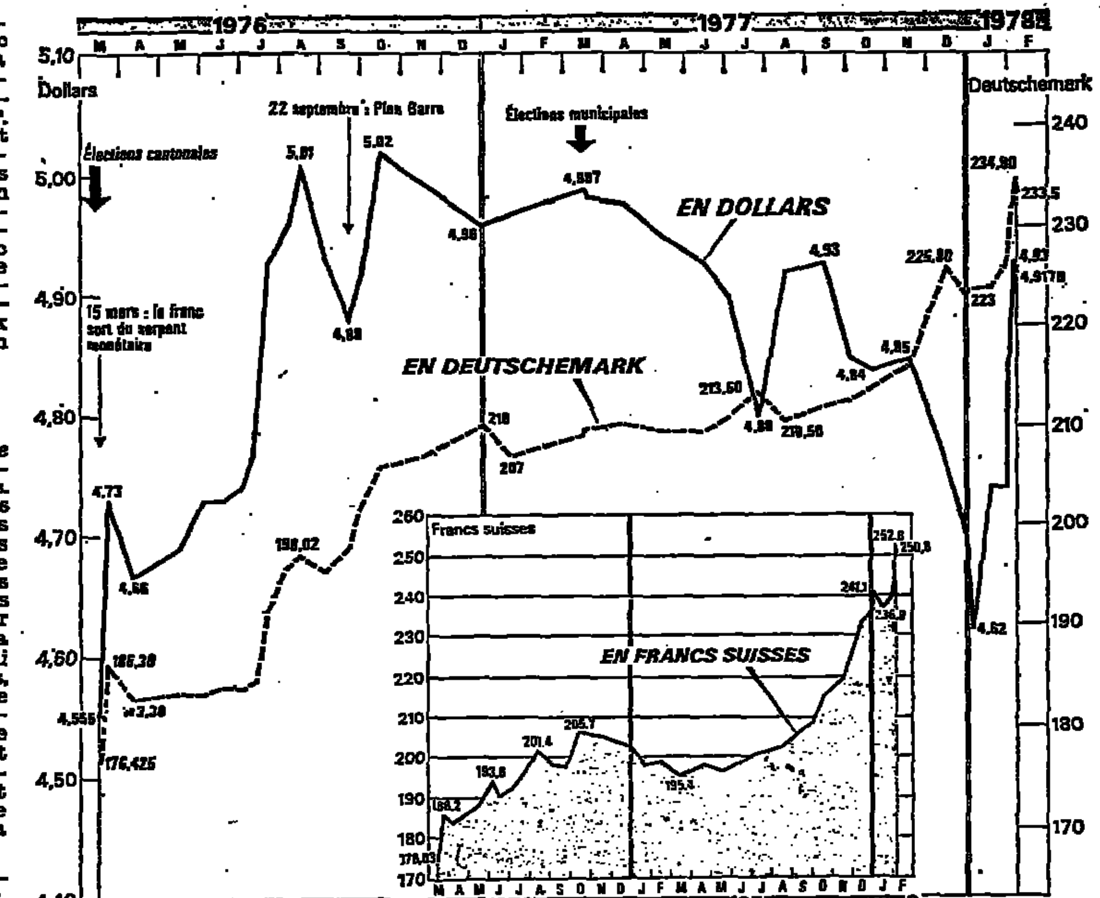
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
U.S.	4,9100	4,9200	+ 150	+ 200	+ 300	+ 350	+ 800	+ 950
can.	4,4244	4,4348	+ 100	+ 150	+ 250	+ 310	+ 700	+ 820
en (100)	2,0306	2,0372	+ 150	+ 200	+ 290	+ 330	+ 710	+ 810
D. M.	2,3292	2,3336	+ 150	+ 200	+ 350	+ 400	+1000	+1100
Florin	2,1764	2,1823	+ 190	+ 130	+ 250	+ 300	+ 600	+ 800
F. B.	15,0300	15,0600	+ 400	+ 600	+ 600	+1100	+2300	+2800
F. S.	2,5048	2,5112	+ 250	+ 300	+ 420	+ 460	+ 950	+1300
L. (1 000)	5,668	5,681	— 200	— 100	— 400	— 300	—1300	—1000
£	9,4899	9,4941	+ 220	+ 270	+ 520	+ 600	+1400	+1600

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 1/8	2 3/4	3	2 15/16	3	3	3 1/8
$ U.S.	26	26 1/8	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 11/16	7 5/16	7 5/8
Florin	5 1/8	5 5/8	5 1/8	5 3/8	5	5 3/16	4 3/4	5
F. B.	4 1/2	5 1/2	6 5/8	6 15/16	6 15/16	7	7 1/2	7 3/4
F. S.	1/16	3/16	1/8	1/4	3/8	1/2	1	1 3/16
L. (1 000)	12	15	14	15	14	15	14 1/2	15 1/4
£	5 1/4	5 7/8	6 5/8	6 15/16	6 3/4	7 7/16	7 5/8	7 3/4
Fr. franç.	12	14	14 1/4	14 1/2	15 1/8	15 3/8	13 1/2	14 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



DEPUIS QUE LE FRANC EST SORTI DU « SERPENT »
LE COURS DU DEUTSCHEMARK EST MONTÉ DE 32 % A PARIS
ET CELUI DU FRANC SUISSE DE 42 %

Parce que la France paie ses importations en dollars, le gouvernement n'a cassé depuis dix-sept mois d'insister sur la nécessité de stabiliser le taux de change du franc par rapport à la devise américaine. Mais, entre temps, le dollar est lui-même devenu une monnaie faible. Aussi la perte de valeur du franc se mesure-t-elle sans doute mieux par comparaison avec les monnaies des pays qui ont le mieux réussi à stabiliser leurs prix intérieurs. l'Allemagne fédérale et encore plus la Suisse, où la hausse des prix ne dépasse guère 1 % en rythme annuel.



ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Le renforcement de la politique salariale du gouvernement suscite une vive hostilité du patronat

Londres. — Passant outre aux mises en garde et aux réserves exprimées par les industriels et les syndicats, le gouvernement a décidé de renforcer sa politique des salaires.

De notre correspondant

M. Hattersley, ministre des prix, a en effet annoncé, mardi 7 février, aux Communes que pour bénéficier des marchés d'Etat ou d'une aide gouvernementale (crédit à l'exportation, prêts, subventions...) les chefs d'entreprise devraient désormais s'engager par contrat à respecter les directives officielles recommandant de limiter à 10 % les augmentations de salaires. Toute infraction à cette clause qui figurera dans tous les contrats gouvernementaux entraînera des sanctions pour l'entreprise, à commencer par l'annulation du contrat.

Le gouvernement envisage d'appliquer avec une certaine souplesse ces mesures pour tenir compte notamment du degré de chômage dans telle ou telle branche de l'industrie. Ainsi, le ministre de l'emploi pourra apprécier l'attitude des entreprises qui auront la responsabilité non seulement des salaires de leurs propres ouvriers, mais aussi de ceux employés par les sous-traitants. Cette nouvelle politique a provoqué immédiatement une vigoureuse protestation chez les conservateurs et dans les milieux industriels, qui, tous, dénoncent *« l'abus de pouvoir »* d'un gouvernement *« dictatorial »*.

La décision du gouvernement a été rendue publique au cours du débat des Communes sur la liste noire où figurent une vingtaine de compagnies exclues — ou à exclure — des avantages des marchés d'Etat pour avoir ignoré les directives gouvernementales. Ces sanctions avaient été dénoncées comme arbitraires par les conservateurs, qui reprochent au gouvernement d'agir en secret et de faire preuve de favoritisme.

Les nouvelles mesures vont plus loin puisqu'elles font de l'acceptation des directives gouvernementales la condition même de l'attribution d'un marché d'Etat. M. Hattersley, annonçant que le taux de l'inflation était retombé au-dessous de 10 %, estime que, dans l'intérêt national, le gouvernement a le droit de choisir ses partenaires industriels et de défavoriser ceux qui mettent en danger la politique des salaires. Bien entendu, les conservateurs et les milieux d'affaires rappellent que l'attribution d'un marché d'Etat doit être déterminée exclusivement par le critère d'efficacité, c'est-à-dire en fonction de la capacité d'une entreprise à remplir son contrat au prix le moins élevé et non parce qu'elle aura obéi à des consignes sans base légale d'un gouvernement plus enclin à faire pression sur les industriels que sur « ses amis » des syndicats.

Mais l'argument majeur de l'opposition est que le gouvernement introduit de manière détournée une politique autoritaire des revenus. En effet, la politique des salaires en Grande-Bretagne, très « volontariste », n'a pas de base légale, et le gouvernement s'est jusqu'à présent contenté de donner des directives, n'osant pas proposer une politique statutaire des revenus devant l'opposition des patrons et des syndicats à toute intervention étatique qui affecterait le « free bargaining » (libre marchandage) des salaires.

Aux Communes, le gouvernement l'a emporté relativement facilement (292 voix contre 278) grâce au soutien des libéraux, qui ont compensé l'abstention volontaire des députés de l'aile gauche travailliste opposés à la politique gouvernementale dont, disent-ils, les travailleurs font les frais. Mais la protestation la plus vigoureuse est venue de la grande organisation patronale du C.B.I. (Confédération de l'industrie britannique), menaçant de recommander à ses membres de refuser les nouvelles clauses que le gouvernement veut imposer.

La décision sera prise la semaine prochaine, créant un risque d'affrontement majeur entre le gouvernement et le patronat.

HENRI PIERRE.

EN BREF...

BRESIL

● *Michelin au Brésil.* — Après plusieurs mois d'attente, Michelin serait sur le point d'obtenir le feu vert des autorités brésiliennes pour implanter dans l'Etat de Rio une fabrique de pneumatiques à carcasse radiale pour poids lourds (camions et autobus) d'une capacité de mille trois cents à mille cinq cents pièces par jour. Selon un porte-parole du ministère brésilien du commerce et de l'industrie, l'autorisation pourrait être accordée à la firme de Clermont-Ferrand au plus tard la semaine prochaine après la fin du carnaval. A l'étude depuis deux ans, le projet d'investissement de Michelin représenterait une dépense de 183 millions de dollars (850 millions de francs environ). Il avait buté jusqu'ici sur l'opposition de la concurrence étrangère (Goodyear, Firestone, Dunlop-Pirelli, Goodrich) déjà bien installée dans le pays, qui redoutent l'arrivée de la firme de Clermont-Ferrand.

ESPAGNE

● *Le Fonds monétaire international a consenti* à l'Espagne un prêts de 300 millions de dollars. — Les statistiques du commerce extérieur espagnol montrent qu'en 1977 les exportations (46,5 milliards de francs) n'ont couvert les importations (81 milliards de francs) qu'à concurrence de 57,4 %. Cependant, les ventes ont progressé l'année dernière plus vite que les achats à l'étranger (+ 33,9 % contre + 15,5 %).

● *Douze mille chefs d'entreprise espagnols* réunis dimanche à Madrid ont dénoncé *« l'ambiguïté de la politique du gouvernement espagnol »* qui, ont-ils affirmé, *« correspond à celle d'un parti de gauche »*. Le rassemblement était organisé par la Confédération espagnole des organisations patronlees. Les chefs d'entreprise ont déploré l'inflation des coûts et des charges sociales, la chute de la productivité, l'absentéisme au travail et l'encadrement du crédit. — *(A.F.P.)*

GRANDE-BRETAGNE

● *La hausse des prix de gros* en Grande-Bretagne s'est sensiblement accélérée en janvier 1978 pour atteindre 1,25 % contre 0,25 % en novembre. Selon le ministre de l'industrie, cette accélération « malencontreuse » est due au fait que de nombreux fabricants révisent leurs barèmes en début d'années. La hausse enregistrée en janvier 1978, souligne-t-il, est la moins élevée depuis 1973. D'une année sur l'autre, son rythme de progression est revenu à 13 %, contre 15,25 % en décembre 1977 et 21 % en juin 1977. Enfin, l'indice du prix des matières premières et combustibles industriels a enregistré sa neuvième diminution mensuelle consécutive en raison de la remontée de la livre qui réduit le coût des importations.

INDONESIE

● *Les dettes de l'Indonésie* envers quatorze pays occidentaux et du Moyen-Orient ainsi qu'envers les institutions financières internationales atteignent 10,04 milliards de dollars, vient de déclarer à Djakarta le ministre indonésien des finances lors de la discussion du budget de l'Etat au Parlement. Sur ce total 2,45 milliards ont été contractés avant 1966 (c'est-à-dire sous le régime du président Sukarno, qui avait tenté de gouverner avec les forces nationalistes, communistes et religieuses), a précisé le ministre. 813,2 millions de dollars seront consacrés au remboursement des dettes extérieures lors de la prochaine année fiscale qui débute en avril. — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● *Le coût de la vie* a augmenté de 0,7 % en janvier (+ 0,3 % en décembre), selon les chiffres provisoires du Bureau des statistiques ouest-allemand. L'indice, qui a enregistré les effets de la majoration d'un point de la T.V.A., est en hausse de 3,3 % par rapport à janvier 1977, ce qui constitue le plus faible taux depuis juillet 1970. — *(Agefi.)*

● *Le chiffre d'affaires du commerce en gros en R.F.A.* a reculé de 4 % en décembre 1977 par rapport à décembre 1976. Cependant, pour toute l'année 1977, ce chiffre d'affaires a progressé de 2 % en volume par rapport à 1976 pour se situer à 509 milliards de deutschemarks. — *(A.F.P.)*

● *En 1977, Renault-Allemagne* a maintenu sa position de premier importateur de voitures en R.F.A. Le nombre des nouvelles immatriculations (130 000 unités contre 126 000 en 1976) a progressé de 3,2 %; la part du marché de Renault a, en revanche, légèrement baissé : 5 % contre 5,4 % en 1976. — *(A.F.P.)*

SUISSE

● *Les prix sont restés stables en Suisse en janvier,* après n'avoir augmenté que de 0,1 % en décembre. En un an (janvier 1978 comparé à janvier 1977), la hausse du coût de la vie a été de 1 %.

PÊCHE

AIDE AUX INVESTISSEMENTS ET ALLÉGEMENT DU PRIX DU CARBURANT

Après avoir reçu une délégation d'armateurs à la pêche conduite par M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère, MM. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, et Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, ont annoncé trois séries de mesures en faveur des pêches maritimes :

● Dotation budgétaire supplémentaire de 5 millions de francs afin de diminuer le prix du carburant payé par les pêcheurs ;

● Aides aux investissements. Une subvention de 5 % du coût de l'investissement sera accordée aux artisans et aux jeunes patrons pêcheurs qui achètent des bateaux neufs ;

● Une aide financière est prévue pour les armements qui s'engagent à maintenir en activité leurs chalutiers en dépit des difficultés financières qu'ils traversent et donc à maintenir l'emploi. Cette aide s etraduira par un allégement des charges d'emprunt des entreprises.

● *Mesures de protection prises par les Pays-Bas et l'Irlande.* — Les Pays-Bas ont interdit à leurs pêcheurs de capturer des harengs en mer du Nord, dans la mer Celtique et en mer d'Irlande et des soles et des plies dans la Manche, le détroit de Bristol et la mer d'Irlande. L'Irlande, elle a interdit la pêche au hareng en mer Celtique. Ces mesures sont conformes aux propositions que la commission avait faites au dernier conseil des ministres de la pêche les 30 et 31 janvier, et qui s'était terminé par un échec. —



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 FÉVRIER

Vif redressement

« La Bourse n'est pas complètement morte, elle bouge encore. » Cette réflexion entendue mardi autour de la corbeille résume en peu de mots, le sentiment qui régnait sur le marché, dont le brusque sursaut, après trois semaines de baisse à peu près incessante, a favorablement impressionné les opérateurs. En hausse de 1,3 %, à l'ouverture, l'indicateur instantané n'a pas, en effet, arrêté de monter et en clôture, son gain dépassait largement 2 % (+ 2,3 %).

Ce soudain regain de vitalité, que la tendance à une résistance plus marquée notée la veille ne laissait pas vraiment présager, a favorisé presque tous les compartiments, les plus en vue étant le matériel électrique, l'alimentation, les grandes surfaces, les établissements bancaires, et le bâtiment. Seuls les magasins et la construction mécanique ont été délaissés. Les cotations de cinq valeurs furent même différées (Guyenne, Locafrance, Sacilor, Europe I, Meci), en raison de la relative abondance de la demande. Ce que l'on n'avait pas vu depuis un certain temps. Au total, près de quatre-vingts hausses significatives (1 % et plus) ont été dénombrées. A l'inverse, il n'y eut pas plus de dix baisses.

L'accalmie sur le front monétaire et la détente sur l'or expliquent en partie ce vif sursaut. Mais ce sont surtout la rumeur faisant état de la publication prochaine d'un sondage plus favorable à la majorité, puis la décision du chef de l'Etat de donner les pleins pouvoirs au premier ministre pour stopper l'hémorragie du franc (voir d'autre part), qui ont donné à la Bourse à demi-asphyxiée, la bouffée d'oxygène dont elle avait besoin, l'intervention permanente des gendarmes ajoutant à l'effet dopant ainsi produit.

L'or a baissé, dans un marché redevenu inactif, le lingot revenant de 29 840 F à 29 395 F. Mais le napoléon n'a pas suivi le mouvement, s'échangeant à 300 F (+ 0,10 F). Net repli, néanmoins, de la rente 4 1/2 % 1973.

Effritement des valeurs étrangères.

LONDRES

LA BAISSE REPREND

Le mouvement de baisse a repris mercredi, en liaison avec l'accroissement de la masse monétaire qui laisse craindre de nouvelles tensions inflationnistes. L'indice des industrielles accusait peu avant midi une perte de 3,6 points, à 460,1. Recul des fonds d'État et des pétroles. Alourdissement des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 175 .. contre 175 20

VALEURS	CLOTURE 7/2	COURS 8/2
Beecham	627	628 ...
British Petroleum	778	776 .
Courtaulds	115	118 ...
De Beers	293	290 ..
Imperial Chemical	345	346 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	172	170 ...
Shell	476	482 ..
Vickers	180	178 ..
War Loan 3 1/2 %	35 1/2	35 1/8
*West Driefontein	28 1 4	28 .
*Western Holdings	22 7/8	22 5/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

FRANCAREP. — Les actions de cette société seront inscrites au compartiment spécial du hors cote à compter du 8 février.

SIMMONDS S.A. — Bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre dernier : 4,23 millions de francs contre 5,32 millions de francs. Dividende global inchangé de 18 F.

BIC PEN CORP. — Bénéfice net pour 1977 : 6,85 millions de dollars contre 10,01 millions. Les frais de lancement du rasoir jetable ont réduit la marge bénéficiaire. En 1978, l'augmentation des ventes et l'ouverture d'une nouvelle usine de briquets amélioreront la marge de ce produit.

SINVIM. — Dividende global inchangé de 12 F pour 1977.

SOCIETE GENERALE DE BELGIQUE. — Dividende net de précompte mobilier pour 1977 : 140 F belges contre 135 F belges. Le revenu brut s'élève à 255,50 F belges.

MAJORETTE. — Le résultat net pour 1977 sera sensiblement supérieur à celui de l'exercice précédant (3,6 millions de francs). Le chiffre d'affaires non consolidé atteint 76,72 millions de francs (+ 23 %).

FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — La compagnie s'inscrit au trentième rang des plus gros exportateurs français avec un chiffre d'affaires de 1 294,8 millions de francs réalisé à l'étranger. En 1973, elle n'arrivait qu'en quarante-cinquième position.

ALCAN ALUMINIUM. — Dividende trimestriel inchangé de 35 cents payable le 6 mars.

NEW-YORK

De nouvelles chutes de neige ont contraint les autorités boursières à retarder d'une heure mardi l'ouverture de Wall Street. Au cours de cette seconde séance écourtée, les cours se sont vivement redressés et en clôture l'indice des industrielles enregistrait un gain de 10,23 points à 778,85.

Sur 1 745 valeurs traitées, 878 ont monté, 397 ont baissé et 470 n'ont pas varié.

L'activité, cependant, est demeurée très faible : 14,73 millions de titres ont changé de mains contre 11,63 millions la veille.

L'annonce par de nombreuses entreprises d'excellents résultats pour 1977 avec le plus souvent des majorations de dividendes a exercé un effet stimulant sur le marché. A ce facteur haussier, il faut également ajouter la prévision de bénéfices accrus pour le premier trimestre faite par la direction de Du Pont et la perspective d'un règlement du conflit minier.

VALEURS	COURS 7 2	COURS 8 2
Alcoa	39 1 4	39 3 4
A.T.T.	59 1/8	58 5 8
Boeing	28 1 8	29 1 4
Chase Manhattan Bank	28 1/8	28 1 2
Du Pont de Nemours	105 1 2	107 3 8
Eastman Kodak	45 1/2	45 7 8
Exxon	44 7 8	46 3 4
Ford	41 3 2	41 7 8
General Electric	46 3 4	47 1 4
General Foods	29 1 8	29 1 4
General Motors	58 3 8	58 3 4
Goodyear	17 ...	17 3 8
I.B.M.	258 1 4	260 3 4
I.T.T.	29 ...	29 1 4
Kennecott	23 1 2	23 1 2
Mobil Oil	58 3/8	59 7 8
Pfizer	27 5 8	27 3 8
Schlumberger	68 1/4	69 3 8
Texaco	26 ..	26 3 8
U.A.L. Inc.	20 3 8	20 1 2
Union Carbide	38 3 8	38 3 8
U.S. Steel	27 1 8	28 ...
Westinghouse	17 7 8	18 ...
Xerox	45 .	45 1 8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	6 fév.	7 fév.
Valeurs françaises	89,4	91,3
Valeurs étrangères	103,4	103

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	54,1	54,7

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/2	8/2
1 dollar (en yens)	241 50	241 55

BOURSE DE PARIS - 7 FÉVRIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
774	4,5 % 1973.	800 10	799 90	782 ..	781 50
2000	C.N.E. 3 %.	2114	2100	2085	2097 ..
305	Afrique Occ.	295 20	296	298	292 ..
245	Air liquide	238 ..	230	230	230 ..
49	Als. Part Ind	48	47	47	47
138	Als. Superm.	109 80	108	108	108
51	Alsthom-Atl.	50 80	50 80	50 60	51 .
122	Applica. gaz	106 50	105 80	110	107 .
310	Aquitaine	302	304 ..	309	306 .
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 938	4 917	4 930
Allemagne (100 DM)	234 940	233 550	234 ...
Belgique (100 F.)	15 165	15 077	14 875
Pays-Bas (100 fl.)	219 740	218 130	212 500
Danemark (100 krd)	86 700	86 190	85 500
Suède (100 krs)	106 430	105 750	105 250
Norvège (100 k.)	96 720	96 100	95 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 554	9 511	9 600
Italie (1 000 lires)	5 898	5 575	5 500
Suisse (100 fr.)	262 610	260 880	260 500
Autriche (100 sch.)	32 780	32 545	32 450
Espagne (100 pes.)	6 100	6 075	6 000
Portugal (100 esc.)	12 265	12 280	11 500
Canada ($ can. 1)	4 462	4 420	4 415

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/2
Or fin (kilo en barre)	29738	29235 .
Or fin (kilo en lingot)	29840	29395 ..
Pièce française (20 fr.)	299 90	300
Pièce française (10 fr.)	226 50	226
Pièce suisse (20 fr.)	278 90	278 40
Union latine (20 fr.)	253 90	250 90
Souverain	294	288 50
Pièce de 20 dollars	1319 80	1324
Pièce de 10 dollars	688	680
Pièce de 5 dollars	432 50	...
Pièce de 50 pesos	1236	1200 ..
Pièce de 10 florins	274 90	271 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 8 février 1978 a été tiré à 549 300 exemplaires.

● *La skieuse française* Perrine Pelen a gagné, mercredi 8 février, le slalom spécial du Kandahar disputé à Saint-Gervais. Elle devance l'Autrichienne Lea Soelkner et la Française Fabienne Serrat.

A B C D E F G ..

Acteur et témoin de la IIIe République

Jacques Chastenet est mort

L'historien Jacques Chastenet, de l'Académie française, grand officier de la Légion d'honneur, est mort à Paris le mardi 7 février. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Ses obsèques seront célébrées le samedi 11 février, à Saillans (Gironde).

Jacques Chastenet restera surtout comme l'historien de la IIIe République, où il joua lui-même un rôle et dont il fut un témoin privilégié. Il était né à Paris le 20 avril 1893.

Licencié ès lettres en 1911, lauréat de l'Ecole libre des sciences politiques en 1913, la guerre de 1914-1918, qu'il termine comme officier de liaison de l'armée américaine avait interrompu ses études universitaires. Il les reprend après l'armistice et, en 1918, il soutient sa thèse de doctorat en droit sur le thème : « Du Sénat constitué en cours de justice ». Il commence alors une courte carrière diplomatique : attaché d'ambassade en 1919, secrétaire d'ambassade en 1920, secrétaire général de la haute commission interalliée des territoires rhénans de 1920 à 1921 ; secrétaire général de la conférence des ambassadeurs en 1921 et secrétaire d'ambassade honoraire en 1924.

Codirecteur du « Temps »

Il se tourne alors vers le journalisme : de 1924 à 1930, il est chroniqueur diplomatique de l'Opinion ; *de 1930 à 1932, chroniqueur diplomatique de* la Revue politique et parlementaire. *Il appartient en même temps au Groupement des houillères du Nord et du Pas-de-Calais, puis devient directeur de l'Union des mines. De 1932 à 1942, il est alors avec Emile Mireaux co-directeur du* Temps *devenu la propriété de l'Union des mines et du Comité des forges ; de 1934 à 1940, il avait été vice-président du Syndicat de la presse parisienne.*

Après avoir fait partie, en 1945, de la mission militaire française en Egypte, il se consacre principalement à ses travaux historiques dont l'importance est confirmée par les charges et les honneurs qu'il cumule

Non seulement l'Académie des sciences morales et politiques l'élit en 1947, et l'Académie française en 1956, au fauteuil de l'amiral Lacaze, mais il est membre de la Société d'économie politique, de la Société d'histoire générale et d'histoire diplomatique, vice-président de la Société d'histoire de la IIIe République, vice-président de la section d'études du Comité de l'empire français, membre du Conseil français du Mouvement européen, vice-président de la Ligue européenne de coopération économique, membre du conseil directeur de France-Grande-Bretagne.

Il prononce de nombreuses conférences en Espagne, au Portugal, aux Etats-Unis. En outre, il est élu en 1952 conseiller de l'Union française ; en 1959, il est membre du Conseil économique et social ; de 1960 à 1963, membre de la section d'histoire moderne du C.N.R.S., et, de 1966 à 1968, président du comité France-Amérique.

Son œuvre est abondante ; elle ne concerne pas seulement l'histoire de la France de 1870 à 1940, cette Histoire de la IIIe République *dont les sept tomes s'intitulent : « « L'enfance de la IIIe République », « La République des républicains », « La République triomphante », « Jours inquiets et jours sanglants », « Les années d'illusions », « Déclin de la IIIe » et « Le drame final ».*

Cette somme est complétée par d'autres ouvrages : Raymond Poincaré, Léon Gambetta, En France sous M. Fallières, la Guerre de 1914-1918, Vingt ans d'histoire diplomatique. *Il est également l'auteur de :* William Pitt, Wellington, le Parlement d'Angleterre, les Grandes Heures de la Guyenne, le Siècle de Victoria, Elizabeth Ire, Winston Churchill, la Vie quotidienne en Angleterre au début du règne de Victoria, l'Angleterre d'aujourd'hui, la Vie quotidienne en Espagne au temps de Goya, En avant vers l'Ouest, la conquête des Etats-Unis par les Américains, l'Histoire de l'Espagne, *ainsi que des volumes de souvenirs :* Quand le bœuf montait sur le toit.

Le Monde *a publié plusieurs articles de Jacques Chastenet de 1970 à 1974.*

● *Le vol est bien à l'origine* du double meurtre de Méricourt-sous-Lens, dans le Pas-de-Calais. Un des jeunes gens arrêtés lundi 6 février, Jean-Luc Rivière, vingt-deux ans, originaire de la Réunion, mais demeurant à Noyelle-sous-Lens, a avoué être l'auteur du crime. Il avait l'habitude d'aller chercher son patron, M. Sobon, l'époux de la victime, à son domicile, le matin. Lundi, il s'était rendu avec son complice près de la maison et, après le départ de M. Sobon, il y a pénétré, mais il n'a réussi qu'à voler 500 francs dans le porte-monnaie de Mme Sobon, lequel a été retrouvé dans la poubelle.

En revanche, l'autre personne interpellée nie toute participation à ces meurtres.

Aux P.T.T.

REPRISE CONFIRMÉE DU TRAVAIL

La grève se poursuit dans la région parisienne à l'exception de Paris

La reprise du travail qui s'était amorcée, mardi 7 février, dans les centres de tri, s'est confirmée mercredi 8 février : la situation est redevenue normale en province et à Paris, sauf au centre de Montparnasse. En revanche, les grèves se poursuivent dans les centres de tri de la banlieue parisienne, où l'on estimait à 30 % le nombre de grévistes, mercredi matin, selon le secrétariat d'Etat aux P.T.T. (50 % à 85 % selon les syndicats, dans la nuit de mardi à mercredi). La C.G.T. et la C.F.D.T. qui, avant le conflit des vacataires à Créteil, avaient déposé un préavis de grève pour le jeudi 9 février, dans la région parisienne, maintiennent ce préavis en laissant cependant aux syndicats toute liberté d'initiative selon les départements, les cédétistes déclarant que la *« grève du 9 a eu lieu le 6 ».*

Au cours d'une conférence de presse, mardi 7 février, M. Georges Séguy a déclaré que les raisons du conflit aux P.T.T. constituaient *« un acte d'accusation terrible contre la fumisterie du gouvernement et du patronat ». « La politique de création d'emplois pour les jeunes,* a précisé le secrétaire général de la C.G.T., *c'est un ensemble de mesures qui aboutiront à des licenciements et à une progression sensible du chômage. »*

DANS LES THÉATRES SUBVENTIONNÉS

La réforme de l'Opéra

La fonction de directeur général est renforcée au détriment de celle de l'administrateur

Le *Journal officiel* du 8 février publie le décret portant réforme du statut de l'Opéra. Comme M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, l'avait annoncé en septembre dernier (*le Monde* du 24 septembre 1977), l'Opéra et l'Opéra-Studio seront désormais réunis : *« L'établissement public précédemment dénommé Réunion des théâtres lyriques nationaux,* dit le décret, *prend le nom de Théâtre national de l'Opéra de Paris. »* Sa direction en est assurée, *« dans le cadre du cahier des charges liant l'établissement à l'Etat et des décisions du conseil d'administration »,* par un administrateur général (M. Rolf Liebermann jusqu'en 1980, puis M. Bernard Lefort). Celui-ci *« arrête les choix artistiques et les programmes », « engage et licencie le personnel artistique », « exécute les décisions prises par le conseil d'administration ».*

Un directeur général, dont le poste est nouvellement créé, est chargé, sous l'autorité de l'administrateur général, de l'administration de l'établissement. Il assure la direction de l'ensemble des services techniques, administratifs, financiers et commerciaux. Il prépare et exécute le budget de l'établissement. Il passe les marchés, les commandes, les contrats de commercialisation et de diffusion et les contrats de location du matériel. Il participe à la négociation des conventions collectives.

Par rapport au projet présenté en septembre par M. d'Ornano, la fonction du directeur général se trouve renforcée. D'abord il porte le titre de directeur général et non de secrétaire général, comme cela était prévu. Ensuite, il « prépare et exécute le budget », tâche assignée dans le texte primitif à l'administeur général, qui dans la version définitive « exécute » seulement les décisions du conseil d'administration. Enfin, il passe les marchés, commandes et contrats, prérogative qui lui était reconnue initialement par « délégation des pouvoirs de l'administrateur ». Rappelons que M. Jean-Pierre Leclerc a été désigné pour occuper ce poste.

Aucune mention n'est faite de l'Opéra-Studio, siège d'une école supérieure appliquée d'art lyrique — sinon à l'article 7, qui précise que le conseil d'administration approuve le règlement intérieur du théâtre national de l'Opéra, de l'école d'art lyrique et de l'école de danse. Les membres du personnel de l'Opéra-Studio, dont les contrats à durée déterminée ont été reconduits tacitement dans leurs fonctions à partir du 1er janvier 1978, affirment de leur côté qu' « après un travail normal ils n'ont pas reçu, début février, les salaires qui leur sont dus ». Le comité d'entreprise de la R.T.L.N. a demandé à M. Jacques Darmon, président du conseil d'administration, qu'une réunion extraordinaire se tienne sous huit jours pour obtenir des informations sur les modalités d'intégration du personnel de l'Opéra-Studio au Théâtre national de l'Opéra.

T. F.

JEAN LE POULAIN ENTRE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Jean Le Poulain devait signer ce mercredi 8 février son contrat de pensionnaire de la Comédie-Française, qui prendra effet à partir du 15 septembre. Selon M. Piere Dux, administrateur général, il sera appelé à reprendre les rôles de Jacques Charon, décédé en octobre 1975.

M. JEAN-PIERRE MIQUEL QUITTE L'ODÉON

M. Pierre Dux, devenu directeur du Théâtre national de l'Odéon en sa qualité d'administrateur général de la Comédie-Française depuis la publication du décret modifiant le statut de l'Odéon (*le Monde* du 4 février), a annoncé au personnel la suppression du poste de directeur adjoint. M. Jean-Pierre Miquel, qui occupait ce poste auprès de M. Pierre Dux avant d'être chargé, il y a un an, d'assurer la direction de la saison 1977-1978, quitte donc le Théâtre. Il se refuse pour le moment à toute déclaration.

● *Un tableau* de Piero della Francesca, *le Portrait de Malatesta,* vient d'être acquis par le Louvre. Avec cet achat, les collections françaises possèdent enfin une œuvre du grand maître de la Renaissance italienne. Cette lacune semblait d'autant plus irrémédiable que toutes les autres œuvres connues de Piero della Francesca sont conservées dans les musées. Le département des peintures du Louvre présentera, au printemps prochain, une « exposition dossier » sur cette œuvre, qui avait été peinte en vue d'une fresque pour le temple de Rimini, à la gloire de Malatesta, ce condottiere du quinzième siècle auquel Montherlant avait consacré une pièce.

LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS RURAUX

Vive le café de village !

M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, et M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, font, ce mercredi 8 février, devant le conseil des ministres, le bilan des premières mesures prises pour maintenir les services publics dans les zones dépeuplées de campagne et de montagne.

Dans les campagnes, qui se dépeuplent, les habitants fréquentent de plus en plus souvent les supermarchés qui s'installent au chef-lieu de département. Le commerce rural a-t-il alors encore sa place ? N'est-il pas trop tard pour lui redonner un coup de fouet ?

Réunies à Vesdun, dans le Cher, il y a quelques jours, les représentants des chambres de commerce des six départements de la région Centre ont tenté de répondre à cette question et tiré les enseignements d'une opération de « revitalisation » du commerce rural, qui a été organisée l'été dernier dans la zone du Boischaut-Sud.

Selon une étude récente de la chambre régionale de commerce, de 1971 au début de 1974, le département du Cher a perdu quatre-vingt-dix-neuf commerces et l'Indre deux cent treize ; dans la même période, la diminution du nombre des commerces alimentaires a été générale dans les six départements de la région.

En 1975, les chambres de commerce ont lancé une opération originale dans le Boischaut, région de bocage, qui s'étend sur les départements du Cher et de l'Indre. Seize « relais-accueils », constitués par les commerçants, ont fonctionné tout l'été un peu comme des syndicats d'initiative ; 3 000 commerçants et artisans ont été sensibilisés par l'opération ; plus de 800 y ont participé ; 35 000 visiteurs s'y sont arrêtés.

Les responsables de la région Centre envisagent des actions de « sauvetage ». Il faut éviter que l'ultime commerce de village ne ferme, alors que jusqu'à maintenant on a laissé le maire de la commune se « débrouiller » pour trouver un boulanger de fortune. Dans les petites communes, le café, qui est devenu, par la force des choses, dépôt de pain, de journaux, de gaz..., reste le dernier « bastion » de la vie rurale et le dernier lieu de rencontre. Pourquoi ne pas passer avec les municipalités, suggèrent les chambres de commerce, *« un contrat de service minimum »* par lequel le commerçant s'engagerait à maintenir ces différents dépôts, tandis que la municipalité lui verserait en contrepartie une indemnité ou lui appliquerait une exonération partielle de la taxe professionnelle ?

Mais le sauvetage d'un dernier commerce rural ne peut se dissocier des efforts faits en faveur de l'environnement économique général, ce qui suppose le maintien des derniers services publics, la poste, l'école. La restructuration de l'appareil commercial ne peut non plus se concevoir en dehors d'une démarche plus générale d'aménagement rural.

Pour les chambres de commerce, il faut aussi *« ressouder une économie « cassée » par l'exode rural, le vieillissement de la population, la faiblesse du niveau de l'emploi, qui ont figé les activités (...) et créé des isolements contigus ».* Mais n'est-il pas trop tard pour tenter de recoller les morceaux de cette économie ?

RÉGIS GUYOTAT.

● *M. Raymond Barre doit présider jeudi 9 février, à 9 h. 30,* un comité de politique économique et sociale consacré à l'industrie. A cette occasion seront examinées les conditions générales de développement des entreprises, et particulièrement les aides à l'investissement, le développement des exportations, la recherche industrielle et l'aide à la création d'entreprises. Le comité fera également un bilan des actions engagées depuis dix-huit mois dans plusieurs secteurs (ameublement, armurerie, ingénierie, horlogerie, machine-outil, habillement, etc.). Il examinera plus spécialement la situation dans quelques secteurs où des mesures précises de soutien pourraient être prises : cuir, textile, industrie spatiale, matériel ferroviaire et, peut-être, circuits intégrés.



